



ÉCOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION
PUBLIQUE

Thèse de doctorat présentée à l'École nationale d'administration publique dans le cadre du programme de doctorat en administration publique pour l'obtention du grade de Philosophiæ
Doctor (Ph. D.)

Thèse intitulée

La judiciarisation des jeunes en sortie de placement au début de l'âge adulte au Québec, Canada

Le rôle des transitions au sein des trajectoires éducatives, des réseaux de soutien et des expériences de placement

Présenté par

Christophe Gauthier-Davies

Août 2025

© Christophe Gauthier-Davies

La thèse intitulée

La judiciarisation des jeunes en sortie de placement au début de l'âge adulte au Québec, Canada

Le rôle des transitions au sein des trajectoires éducatives, des réseaux de soutien et des expériences de placement

Présenté par

Christophe Gauthier-Davies

Évaluée par les membres du jury de thèse suivants :

Jean-François Savard, professeur agrégé à l'École nationale d'administration publique et président du jury

Martin Goyette, professeur titulaire à l'École nationale d'administration publique et directeur de thèse

Tonino Esposito, professeur titulaire à l'Université de Montréal et codirecteur de thèse

Isabelle Frechon, Chargé de recherche à l'Université Versailles St-Quentin-en-Yvelines et évaluatrice externe

Eddy Supeno, professeur agrégé à l'Université de Sherbrooke et évaluateur externe

Marie-Claude Simard, Professeure associée au Département de sciences humaines et sociales de l'UQAC, chercheure d'établissement et évaluatrice externe

Résumé

Les jeunes en situation de sortie de placement, lors de la transition vers la vie adulte, sont plus à risque d'entrer en contact avec le système de justice pénale pour adultes que les jeunes de la population générale du même âge. La sortie des milieux de placement s'inscrit dans des contextes et des circonstances de vulnérabilités sociales accentués par la rupture des services en protection de la jeunesse. De nombreux jeunes en sortie de placement doivent quitter leurs études et sont peu soutenus par leur réseau social. En plus, certaines caractéristiques liées à l'expérience de placement constituent des facteurs de risques importants. À cet égard, l'instabilité de placement ainsi que les placements en milieu de groupes contribuent au processus de judiciarisation des jeunes placés. Cette thèse s'intéresse à la fois aux contextes de la sortie de placement et aux expériences de placement qui contribue à la judiciarisation de cette population à risque. D'abord, on s'intéresse au rôle des transitions au sein des trajectoires éducatives ainsi qu'aux réseaux de soutien dans la judiciarisation des jeunes en sortie de placement. Ensuite, elle examine la présence d'effets de modération et de médiation entre les expériences de placement (instabilité de placement et placement en milieu de groupe) et la judiciarisation au début de l'âge adulte, en fonction des transitions au sein des trajectoires éducatives et des réseaux de soutien. À cette fin, une analyse secondaire des données de l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP) du Québec est menée.

Des analyses de régressions logistiques révèlent que les jeunes qui quittent leurs études lors de la sortie de placement sont plus à risque d'être judiciarisés au début de l'âge adulte. De plus, ces analyses montrent que les jeunes ayant un réseau de soutien plus étendu sont moins à risque d'entrer en contact avec le système de justice pénale pour adultes. Les résultats suggèrent également un effet de modération de l'étendue du réseau sur la présence de contacts avec le système de justice pénale pour adultes en fonction de l'instabilité de placement. Cependant, aucun effet de modération en fonction du milieu de placement n'est observé. Enfin, les résultats montrent que la relation entre les expériences de placement (instabilité et placement en groupe) et l'implication dans le système de justice pénale après le placement est médiée par le fait de quitter les études, mais non par les réseaux de soutien social.

Nos résultats incitent à la mise en place de politiques favorisant la poursuite des études et prenant en considération les réseaux de soutien des jeunes en sortie de placement afin de prévenir la judiciarisation de cette population à risque.

Cette thèse est présentée à travers trois articles. Le premier article, « Youth aging out of care and contact with the criminal justice system: the role of educational transitions in early adulthood », a été publié par la revue *Child Protection and Practice*. Le second article, « Jeunes en sortie de placement lors de la transition à la vie adulte et judiciarisation : le rôle du réseau de soutien », a été publié par la revue *Jeunes et société*. Le troisième article, « The Mediating Role of School Dropout and Support Networks in the Relationship Between Placement Experiences and Contact with the Criminal Justice System », a été publié par la revue *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services*.

Mots-clés : Jeunes, transition, éducation, réseau sociaux, soutien social, placement, sortie de placement, transition à la vie adulte, judiciarisation, parcours de vie, Québec

Abstract

Young people leaving placement care during the transition to adulthood are at greater risk of coming into contact with the adult criminal justice system than their peers in the general population. This transition takes place in contexts of social vulnerability, exacerbated by the breakdown of youth protection services. Many young people leaving care are required to leave school and receive little support from their social networks. Additionally, certain characteristics associated with the placement experience increase the risk of involvement with the justice system. Specifically, placement instability and placement in group facilities contribute to the heightened risk of contact with the adult criminal justice system.

This thesis focuses on assessing the role of educational transitions and support networks in contact with the adult criminal justice system. It also examines the presence of moderating and mediating effects between placement experiences (placement instability and group placements) and contact with the adult criminal justice system in early adulthood, considering the context of placement exit (school leaving and support networks). To achieve this, a secondary analysis of data from the Quebec Study on the Future of Youth in Care (the EDJeP study) was conducted.

Logistic regression analyses reveal that young people who leave school at the time of placement exit are at greater risk of encountering the adult criminal justice system. Additionally, the analyses show that young people with a broader support network are at lower risk of contact with the adult criminal justice system. The results also indicate a moderating effect of network size on the likelihood of contact with the adult criminal justice system, depending on placement instability. However, no moderating effect was observed in relation to group placements. Finally, the results suggest that the relationship between placement experiences (placement instability and group placement) and post-placement involvement with the criminal justice system is mediated by school leaving, but not by social support networks. Our findings suggest that policies should be implemented to promote continued education and consider the support networks of young people leaving care in order to prevent the criminalization of this at-risk population.

This thesis is presented through three research articles. The first article "Youth aging out of care and contact with the criminal justice system: the role of educational transitions in early adulthood" was published in the *Child Protection and Practice* journal. The second article "Youth aging out of placement care and contact with the criminal justice system: the role of support networks" was

published by the journal *Jeunes et société*. The third article "The mediating role of leaving school and support networks in the relationship between placement experiences and contact with the criminal justice system" has been published in the journal *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services*.

Keywords: Youth, transition, education, support network, placement, leaving care, transition to adulthood, justice system, life course, Québec

Table des matières

Résumé	i
Abstract	iii
Table des matières	v
Liste des abréviations	vii
Liste des tableaux	viii
Liste des figures	ix
Introduction générale	10
Structure de la thèse par articles.....	11
Les trois articles de la thèse.....	12
Chapitre 1 : Sortie de placement et judiciarisation	16
1. Mise en contexte sur la sortie de placement des jeunes au Québec	16
1.1 Les taux de judiciarisation des jeunes en sortie de placement	19
1.2 Les facteurs explicatifs.....	21
1.3 La question de recherche.....	26
1.4 Objectifs	30
Chapitre 2 : Une approche théorique intégrative des parcours de vie de la jeunesse	31
2.1 Les principes de l’approche des parcours de vie et la sortie de placement.....	31
2.2 Trajectoires, transitions et points tournants.....	36
2.3 L’approche criminologique des parcours de vie	37
2.4 L’approche du soutien social.....	39
2.5 Les désavantages cumulatifs	41
Chapitre 3 : Méthodes	43
3.1 Postures de recherche	43
3.2 Les données	44
3.2.1 Les données des questionnaires.....	45
3.2.2 Les données clinico-administratives.....	45
3.2.3 Les variables à l’étude	46
3.3 Stratégie analytique	51

3.3.1 Les analyses multivariées	51
3.3.2 Les analyses de modération	52
3.3.3 Les analyses de médiation	53
3.3.4 La visualisation des résultats	54
Chapitre 4 : Résultats	56
4.1 Transitions au sein des trajectoires éducatives et judiciarisation des jeunes en sortie de placement	56
4.1.1 Effets principaux.....	56
4.1.2 Effets de modération.....	60
4.1.3 Effets de médiation.....	63
4.2 Réseaux de soutien et judiciarisation des jeunes en sortie de placement.....	64
4.2.1 Effets principaux.....	64
4.2.2 Effets de modération.....	65
4.2.3 Effets de médiation.....	68
Chapitre 5 : Conclusion.....	70
5.1 Contributions et implications	70
5.2 Limites et pistes de recherche	79
Bibliographie	85
Annexe 1. Premier article: « Youth aging out of care and contact with the criminal justice system: the role of educational transitions in early adulthood ».....	111
Annexe 2. Second article : « Jeunes en sortie de placement lors de la transition à la vie adulte et judiciarisation : le rôle du réseau de soutien ».....	148
Annexe 3. Troisième article : « The mediating role of leaving school and support networks in the relationship between the placement experiences and contact with the criminal justice system».....	196

Liste des abréviations

CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
DPJ	Direction de la protection de la jeunesse
EDJeP	Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés au Québec
FIC	Formulaire d'information et de consentement
IUJD	Institut universitaire jeunes en difficulté
LPJ	Loi sur la protection de la jeunesse
LSJPA	Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents
LSSSS	Loi sur les services de santé et les services sociaux
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PIJ	Programme intégration jeunesse
PQJ	Programme qualification jeunesse

Liste des tableaux

Tableau 1. Facteurs explicatifs de la délinquance et de la judiciarisation lors de la sortie de placement	22
Tableau 2. Variables descriptives de l'échantillon en vague 3 (n=560).....	48
Tableau 3. Régression logistique de la judiciarisation en vague 3 en fonction des transitions au sein de la trajectoire éducative lors de la sortie de placement	58
Tableau 4. Effets de modération entre les transitions au sein des trajectoires éducatives (à deux modalités) et les conditions de placement sur la judiciarisation.....	61
Tableau 5. Effets de modération entre les transitions au sein des trajectoires éducatives (à trois modalités) et les conditions de placement sur la judiciarisation.....	62
Tableau 6. Effets de médiation de la sortie des études en fonction de l'instabilité de placement et du milieu de placement sur la judiciarisation	63
Tableau 7. Modèles de régressions logistiques de la judiciarisation rapportée en vague 3 selon l'étendue du réseau de soutien (vague 2).....	64
Tableau 8. Modèles de régressions logistiques d'entrée en contact avec le système de justice pénale en vague 3 selon l'étendue du réseau de soutien (vague 2) en fonction du nombre de changements et du milieu de placement	67
Tableau 9. Effets de médiations du réseau de soutien en fonction de l'instabilité de placement et du milieu de placement sur la judiciarisation	69

Liste des figures

Figure 1. Répartition des articles scientifiques en fonction des objectifs de recherche.	12
Figure 2. Probabilités prédites d'être judiciarisée en vague 3 en fonction des transitions au sein de la trajectoire éducative entre la vague 1 et la vague 2.....	59
Figure 3. Probabilités prédites d'être judiciarisé en vague 3 selon l'étendue du réseau de soutien en vague 2.	65
Figure 4. Probabilités prédites d'être judiciarisé en vague 3 en fonction de l'étendue du réseau de soutien en vague 2 selon le nombre de changements de milieux de vie.....	68

Introduction générale

Partout dans le monde, de nombreux jeunes suivis par les services en protection de la jeunesse quittent leur milieu de placement lorsqu'ils atteignent l'âge de la majorité. Cela s'explique par le fait que les lois autorisant les placements sont destinées aux mineurs, et par conséquent, aucun placement ne peut généralement avoir lieu au-delà de cet âge. Au Québec, la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ, 1977/2023) permet le placement des jeunes en milieu substitut jusqu'à l'âge de 18 ans. Pour environ 2 000 jeunes par année au Québec, la sortie de placement constitue une période vulnérable de leur parcours de vie, marquée par une rupture abrupte des services qui les accompagnaient jusqu'alors (Goyette et al., 2022; Mann-Feder et Goyette, 2019). Contrairement aux jeunes de la population générale, la transition à l'âge adulte de ces jeunes se déroule dans des circonstances marquées par des entraves aux opportunités et aux soutiens nécessaires à l'intégration sociale de la jeunesse. Les trajectoires de ces jeunes sont souvent marquées par l'instabilité des milieux de vie (Konijn et al., 2019) et par des milieux de placement parfois restrictifs, contraignants (Dietrich-Ragon et Frechon, 2022; Dumollard et al., 2023) et violents (Lacroix et al., 2021; Lacroix et al., 2023). Les difficultés vécues par ces jeunes au début de l'âge adulte sont donc nombreuses. Parmi celles-ci, des travaux internationaux soulignent que les jeunes en sortie de placement sont plus à risque d'être judiciairisés lors de la transition à la vie adulte (par exemple, Courtney et al., 2016; Courtney et al., 2018; Courtney et al., 2020), bien que la compréhension de cet enjeu reste limitée (Lee et al., 2014).

Au Québec, la question de la judiciairisation des jeunes en sortie de placement demeure essentiellement inexplorée. Cette thèse par articles s'intéresse donc à cette problématique, en se concentrant sur les jeunes en sortie de placement au début de l'âge adulte au Québec. Un regard particulier est porté sur les facteurs liés à la sortie de placement qui contribuent à expliquer ou à prévenir la judiciairisation de cette population particulièrement à risque et vulnérable. À cet égard, nous examinons le rôle des transitions au sein des trajectoires éducatives ainsi que le rôle des réseaux de soutien dans l'explication de la judiciairisation des jeunes en sortie de placement. Plus précisément, nous analysons de quelle façon les expériences de placement (l'instabilité de placement et les placements en milieux de groupe) interagissent et interviennent avec ces deux facteurs dans l'explication de la judiciairisation au début de l'âge adulte.

Structure de la thèse par articles

Cette thèse est structurée en cinq chapitres. Le premier chapitre introduit d'abord la question des jeunes en sortie de placement au Québec et décrit ensuite les taux de judiciarisation des jeunes en sortie de placement à l'aide d'études menées à l'international. Puis, nous examinons les principaux facteurs explicatifs de l'entrée en contact avec le système de justice pour adultes des jeunes ayant une expérience de placement. Enfin, à la lumière de cette recension des écrits, nous posons notre question de recherche et précisons nos objectifs.

Le second chapitre porte sur le cadre théorique mobilisé pour répondre aux objectifs, soit l'approche des parcours de vie. Cette approche est d'abord introduite pour contextualiser et jeter les fondements théoriques de notre question de recherche. Nous examinons ensuite l'approche *criminologique* des parcours de vie afin d'intégrer la compréhension des changements qui surviennent dans les trajectoires éducatives et des réseaux de soutien au début de l'âge adulte. Les concepts des transitions et des réseaux de soutien sont mobilisés pour expliquer la judiciarisation des jeunes en sortie de placement.

Le troisième chapitre porte sur la méthodologie déployée dans le cadre de cette thèse. Nous présentons d'abord la perspective ontologique et épistémologique adoptée, à savoir celle du réalisme scientifique. Ensuite, nous décrivons et circonscrivons les données et les variables analysées pour répondre aux objectifs de notre question de recherche. Enfin, nous exposons notre stratégie analytique, notamment en ce qui concerne les modèles de régressions logistiques, les analyses d'interaction et les analyses de médiation.

Le quatrième chapitre présente les résultats, lesquels sont structurés en fonction des deux objectifs principaux de la thèse. La première partie des résultats porte sur le rôle des transitions au sein des trajectoires éducatives sur la judiciarisation ainsi que sur les analyses de modération et de médiation en fonction des expériences de placement. La seconde partie aborde le rôle des réseaux de soutien dans la judiciarisation ainsi que les analyses de modération et de médiation en fonction des expériences de placement.

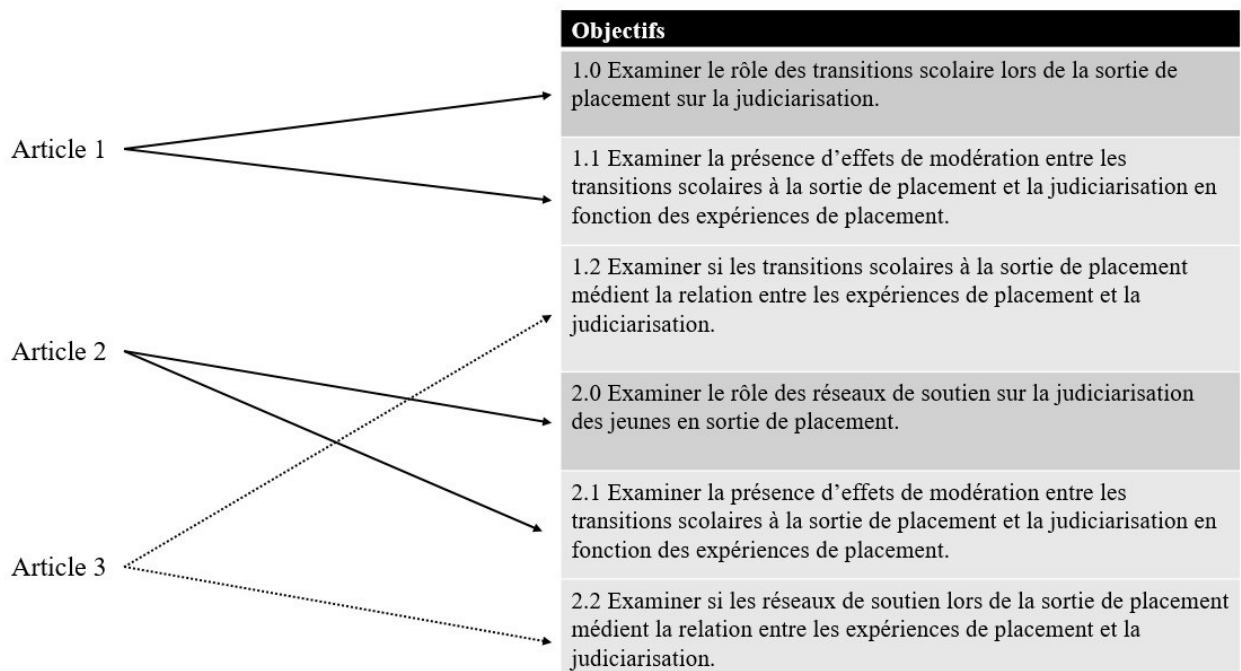
Enfin, le cinquième chapitre discute des principaux résultats, notamment en ce qui concerne les implications sur le plan théorique, pratique et politique. Ce dernier chapitre conclut en abordant les limites de la thèse et propose des pistes de recherche pour les travaux futurs s'intéressant à la

judiciarisation et à d'autres problématiques des jeunes en sortie de placement au début de l'âge adulte. Les articles produits dans le cadre de cette thèse ont été insérés en annexes, tandis que les résultats présentés dans ces articles sont rappelés dans le chapitre sur les résultats.

Les trois articles de la thèse

Les trois articles de la thèse ont été divisés en fonction des objectifs primaires et secondaires de recherche. Puisque la présente thèse comporte deux objectifs primaires (objectifs 1.0 et 2.0), mais se déploie en trois articles, nous avons réparti ces derniers comme illustrés à la Figure 1.

Figure 1. Répartition des articles scientifiques en fonction des objectifs de recherche.



Le premier article, intitulé « Youth Aging Out of Placement Care and Contact with the Criminal Justice System: The Role of Educational Transitions », a été publié en ligne dans la revue *Child Protection and Practice* le 1^{er} septembre 2025 (Gauthier-Davies et al., 2025c; Annexe 1). Nous avons choisi *Child Protection and Practice* car il s'agit d'une nouvelle revue prometteuse dont la mission est de créer des dialogues importants pour générer des solutions innovantes dans le domaine de la protection de la jeunesse et de ses politiques. Cet article aborde le premier objectif de la thèse, soit l'examen du rôle des transitions au sein des trajectoires éducatives lors de la sortie de placement sur la judiciarisation des jeunes du Québec (objectif 1.0). De plus, il explore les effets d'interaction entre ces transitions et la judiciarisation au début de l'âge adulte, en fonction de deux conditions de placement : l'instabilité de placement et les placements en milieux de groupe (objectif 1.1). Les résultats montrent que les jeunes qui quittent les études lors de la sortie de placement sont plus à risque d'être judiciarisés, en particulier ceux qui deviennent sans occupation. Inversement, les jeunes qui poursuivent leurs études après la sortie de placement sont moins à risque d'être judiciarisés au début de l'âge adulte. Toutefois, aucun effet d'interaction significatif en fonction des expériences de placement n'a été observé.

Le second article, intitulé « Jeunes en sortie de placement lors de la transition à la vie adulte et judiciarisation : le rôle du réseau de soutien », a été publié dans la revue *Jeunes et société* le 25 mars 2025 dans le cadre du numéro thématique « Les parcours juvéniles sous le prisme du processus pénal » (Gauthier-Davies et al., 2025b; Annexe 2). Nous avons choisi de publier notre article dans ce numéro thématique, car il aborde des aspects spécifiques de notre question de recherche, tout en contribuant à une réflexion commune et importante sur la question des parcours des jeunes judiciarisés. Cet article s'intéresse d'abord au rôle des réseaux de soutien sur la judiciarisation des jeunes en sortie de placement au Québec (objectif 2.0). De plus, il examine les effets d'interaction entre les réseaux de soutien et la judiciarisation au début de l'âge adulte, en fonction de l'instabilité de placement et des placements en milieux de groupe (objectif 2.1). Les résultats montrent que les jeunes ayant un réseau de soutien plus étendu sont moins à risque d'entrer en contact avec le système de justice pénale pour adultes. Nos résultats révèlent également un effet de modération de l'étendue du réseau de soutien sur la présence de contacts avec le système de justice pénale pour adultes, en fonction de l'instabilité de placement. Cependant, aucun effet de modération en fonction du milieu de placement n'a été observé.

Le troisième article intitulé « The Mediating Role of Leaving School and Social Support Networks in the Relationship Between the Placement Experiences and Contact With the Criminal Justice System of Youth Aging Out of Care », a été publié dans la revue *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services* en date du 25 mars 2025 (Gauthier-Davies et al., 2025a; Annexe 3). Cette revue est une revue principalement axée sur les enjeux contemporains des services sociaux destinés aux familles. Nous avons choisi cette revue, car le troisième article vise à mettre en lumière les mécanismes théoriques contemporains qui expliquent la judiciarisation des jeunes en sortie de placement. Cet article examine le rôle médiateur des facteurs liés à la sortie de placement dans la relation entre les expériences de placement et la judiciarisation au début de l'âge adulte. D'abord, il explore le rôle médiateur des transitions au sein de la trajectoire éducative entre les expériences de placement (instabilité de placement et placements en milieu de groupe) et la judiciarisation au début de l'âge adulte des jeunes en sortie de placement (objectif 1.2). Ensuite, il examine le rôle médiateur des réseaux de soutien entre les expériences de placement (instabilité de placement et placement en milieu de groupe) et la judiciarisation au début de l'âge adulte des jeunes en sortie de placement (objectif 2.2). Les résultats montrent que la relation entre les expériences de placement (instabilité et placement en milieu de groupe) et l'implication dans le système de justice pénale après le placement est médiée par l'abandon scolaire, mais non par les réseaux de soutien social. Il est important de noter que les modifications apportées à la suite des évaluations n'ont pas eu d'influence sur la poursuite des objectifs de la thèse et n'ont en aucun cas altéré la question de recherche.

Pour ces trois articles, j'ai été le premier auteur et j'étais responsable de la conceptualisation, de la rédaction, de la recension des écrits, du nettoyage des données, du jumelage des données, des analyses exploratoires, des analyses formelles, de la visualisation des résultats, de la mise en page et du processus de soumission. J'ai également pris en charge la révision suite aux commentaires des évaluateurs de ces articles. Pour ces trois articles, les professeurs Martin Goyette et Tonino Esposito, respectivement directeur et co-directeur de la thèse, ont été responsables de l'accès au

terrain de recherche, de la mise à disposition des ressources, des conseils et avis, ainsi que de la supervision et de la révision.¹

¹ Le doctorant a bénéficié d'une bourse doctorale du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) (programme Talent) pour cette thèse. L'Étude sur le devenir des jeunes placés au Québec (EDJEP) a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines (programme Chaires de recherche du Canada et programme Partenariat), par la Fondation canadienne pour l'innovation et par les fonds de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (Fonds de recherche du Québec – Société et culture). EDJEP (edjep.ca) a été développée par la CREVAJ à l'ENAP, sous la direction de Martin Goyette avec une équipe de recherche initiale, un comité de jeunes ex-placés et des partenaires des services à la jeunesse qui ont assuré la direction de l'instrumentation et des analyses. En 2021, l'équipe de recherche était composée de 28 chercheurs et collaborateurs. L'expertise de Tonino Esposito a été centrale dans la conception de EDJEP, notamment grâce à son expertise sur l'analyse des données clinico-administratives. Nous soulignons l'apport des nombreux assistants de recherche qui ont contribué à cette étude ainsi que de Marie-Noële Royer de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de Montréal pour le jumelage des banques de données régionales en protection de la jeunesse. L'expertise d'Alexandre Blanchet a été importante pour la mise en place de la structure des données. Enfin, précisions que l'EDJEP s'est déroulée en partenariat avec les chercheurs collaborateurs suivants : Naïma Bentayeb, Eduardo Castillo González, Tonino Esposito, Isabelle Frechon, Sonia Hélie, Isabelle Lacroix, Lucy Marquet, Pernelle Smiths, Nasser Touati, Daniel Turcotte, Geneviève Turcotte, Nico Trocmé, Éric Yergeau, Rosita Vargas Diaz, Anta Niang, Emmanuelle Trépanier, Sylvain Bourdon, Natasha Blanchet Cohen, Maria Eugenia Longo, Marie Dumollard, Céline Bellot, Mark Courtney, Annie Fontaine, Sandra Franke, Jo Ann Lévesque, Patricia Loncle-Moriceau, Marc Molgat, Jean-Marc Potvin, Annie Pullen Sansfaçon, Jade Bourdages-Lafleur, Natasha Brunelle, Amal Abdel-Baki, Philippe-Benoît Côté, Tracie Barnett et Nicolas Sallée.

Chapitre 1 : Sortie de placement et judiciarisation

1. Mise en contexte sur la sortie de placement des jeunes au Québec

Au Québec, la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) permet au Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) de confier les jeunes de moins de 18 ans à des milieux de vie substituts (des milieux autres que celui de l'un ou l'autre de leurs parents) lorsque leur sécurité ou leur développement sont compromis ou comportent un risque sérieux de l'être (LPJ, 2023, art. 1). La Loi sur la protection de la jeunesse est une loi d'exception qui a pour objet la protection des enfants et qui permet à l'État d'intervenir dans les situations d'abandon, de négligence, de mauvais traitement psychologique, d'exposition à la violence conjugale, d'abus sexuel, d'abus physique ou de troubles de comportement sérieux (LPJ, 2023, art. 38). Le processus d'intervention de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) est complexe, mais commence généralement par la réception des signalements (Gouvernement du Québec, 2010). Lorsque l'évaluation conclut que la sécurité ou le développement n'est pas compromis, l'intervention prend fin à cette étape. Dans les situations où la sécurité ou le développement sont jugés compromis, la DPJ met en place des mesures d'intervention. Au cours de l'année 2024-2025, 34 218 jeunes ont ainsi bénéficié de mesures, lesquelles peuvent être réparties en deux grandes catégories. D'une part, les mesures sans placement, qui permettent aux jeunes de demeurer dans leur milieu de vie, concernaient 22 408 jeunes dans l'année 2024-2025, soit 45 % des cas. D'autre part, les mesures avec placement, qui consistent à héberger les jeunes généralement dans des familles d'accueil, des centres de réadaptation, des foyers de groupe ou des ressources intermédiaires concernaient 11 810 jeunes (soit environ 35 % des cas)². Puisque la LPJ est une loi pour mineurs, aucun placement ne peut être ordonné au-delà de l'âge de 18 ans. Pour environ 2 000 jeunes ayant reçu un placement jusqu'à la veille de leur majorité, cela signifie devoir quitter leur milieu de placement – du jour au lendemain – dans une rupture de services qui les accompagnaient jusqu'alors afin d'amorcer le début de l'âge adulte (Goyette et al., 2022). Les dispositions de l'application de cette politique sociale ne sont donc pas sans conséquence pour les jeunes en sortie de placement au début de l'âge adulte.

² Ceci regroupe les placements en ressources de type familial, CRJDA et RI.

Au Québec, il aura fallu attendre le début des années 2000 avant que la communauté scientifique commence réellement à s'intéresser aux difficultés vécues par les jeunes en transition vers la vie adulte ayant eu une expérience de placement. On y reconnaîtra les difficultés d'insertion sociale et professionnelles de ces jeunes qui semblent par ailleurs surreprésentés parmi les demandeurs de l'aide sociale (Goyette, 2006a). Dès lors, les politiques sociales et les pratiques destinées aux jeunes en sortie de placement sont remises en question. Suivant les mêmes constats qu'à l'international (Propp et al., 2003), les chercheurs du Québec mettent en doute l'approche dominante de « l'indépendance » qui semble guider les actions publiques destinées aux jeunes en sortie de placement (Goyette et Turcotte, 2004; Goyette, 2006a; Goyette, 2006b; Goyette et Royer, 2007; Goyette et al., 2007a; Goyette et al., 2007b). L'approche de « l'indépendance » met en cause les lacunes des habiletés d'autosuffisance de ces jeunes (p. ex. recherche d'emploi) comme explication de leurs difficultés d'insertion sociale. Or, cette approche est critiquée, puisqu'elle ne prend pas en considération les facteurs structureaux qui bloquent l'autonomie des jeunes en sortie de placement, induisant ainsi une individualisation « blâmante » de leur insertion sociale (Goyette et Turcotte, 2004). La communauté scientifique, à l'international et au Québec, propose plutôt l'approche de « l'interdépendance » afin de guider les politiques et l'action publique destinée aux jeunes en sortie de placement. Selon cette approche, l'insertion sociale des jeunes dépend plutôt des interactions positives avec des individus, des groupes, des organisations et des systèmes (Propp et al., 2003; Goyette et Turcotte, 2004; Antle et al., 2009; Storø, 2018; van Breda et al., 2020). En somme, « [l']insertion réelle est, dans cet esprit, liée au relationnel, au lien social » (Goyette et Turcotte, 2004). Ces travaux ont su mettre en lumière les enjeux des jeunes en sortie de placement du Québec, alors qu'on soulignera la nécessité d'une observation longitudinale et représentative de cette population afin d'approfondir la compréhension de cette problématique (Goyette et Frechon, 2013).

Si ces travaux ont su remettre en question les approches de l'action publique destinées aux jeunes en sortie de placement du Québec, c'est réellement l'arrivée de l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP) développée par la Chaire de recherche sur l'évaluation des politiques qui aura permis de mieux décrire, comprendre et expliquer les enjeux que vivent ces jeunes. Inspirée de la méthodologie longitudinale des travaux américains sur les mêmes enjeux (Courtney et al., 2011; Courtney et al., 2014) et développés en collaboration avec l'Étude sur l'accès à l'autonomie des jeunes placés en France (ELAP; Frechon et Marquet, 2016; Lacroix et al., 2020), l'EDJeP a permis

de rencontrer plus de 1 000 jeunes peu avant et peu après leur sortie de placement, et ce, dans l'ensemble des régions administratives du Québec.

Sur le plan sociodémographique, les données québécoises permettent d'estimer que 46,7 % des jeunes en sortie de placement s'identifient comme femme cisgenre et 49,1 % comme homme cisgenre, tandis que 4,2 % s'identifient comme trans ou non binaire (Pullen Sansfaçon et al., 2023). Elles permettent aussi d'estimer qu'une majorité de ces jeunes s'identifient comme blancs (72 %), alors qu'environ 23 % se déclarent non blancs et près de 5 % préfèrent ne pas répondre ou ne savent pas (Gauthier-Davies et al., 2023a). Le premier placement est le plus souvent motivé par la négligence (56 %), suivi par les troubles du comportement (18 %), le mauvais traitement psychologique (9 %), l'abus physique (11 %), l'abus sexuel (4 %) et, plus rarement, l'abandon (2 %). Les mêmes données permettent d'estimer que les jeunes connaissent en moyenne 5,4 changements de milieu, que leur première expérience de placement survient autour de 9 ans et qu'ils passent près de 6 années en dehors du foyer parental (Goyette et al., 2021). Enfin, elles indiquent qu'en moyenne 38 % de ce temps se déroule en milieux de groupe, et qu'environ un tiers (31 %) sont suivis par au moins 21 intervenants différents au cours de leur parcours de placement (Gauthier-Davies et al., 2021).

Cette étude permettra de constater que les jeunes en situation de sortie de placement sont nombreux à rapporter être sous-scolarisés (Goyette et Blanchet, 2018; Leroux et al., 2020; Goyette et Blanchet, 2022; Gauthier-Davies et al., 2023), ni aux études ni à l'emploi (Longo et al., 2024; Gauthier-Davies et al., 2023), avoir des emplois précaires (Longo et al., 2024), vivre des épisodes d'itinérance (Goyette et al., 2019; Goyette et al., 2022; Goyette et Blanchet, 2022; Gauthier-Davies et al., 2023b) et présenter des problèmes de santé mentale (Goyette et al., 2020; Goyette et al., 2024). Notamment, on observe que seulement 24,8 % des jeunes ont complété leur diplôme d'études secondaires à l'âge moyen de 19 ans (Leroux et al., 2020). Cela contraste avec les jeunes de la population générale, où ce taux s'élève à 84,1 % chez l'ensemble des jeunes Québécois qui sont suivis jusqu'à 7 ans après l'entrée au secondaire (Ministère de l'Éducation, 2023). En outre, on observe que 33 % des jeunes, âgés en moyenne de 21 ans, ont connu au moins un épisode d'itinérance depuis leur sortie de placement (Goyette et al., 2022). Par ailleurs, le tiers des jeunes du même âge ne sont ni aux études ni en emploi, et ceux qui travaillent occupent souvent des

emplois précaires (Longo et al., 2024). De plus, environ 17 % des hospitalisations recensées pour cette population concernent des problèmes de santé mentale (Goyette et al., 2024).

D'un point de vue explicatif, on note que certaines des expériences liées aux trajectoires de placements et de services, telles que l'instabilité de l'intervention (Gauthier-Davies et al., 2022), l'instabilité de placement (Goyette et al., 2019; Goyette et al., 2021), les enjeux de collaborations organisationnelles (Ziani et Goyette, 2020; Ziani et Goyette, 2022) et la double prise en charge à la fois par la protection de la jeunesse et par la justice des mineurs (Dumollard, 2023; Gauthier-Davies et al., 2023a; Gauthier-Davies et al., 2023b; Dumollard et al., 2024) semblent avoir des négatifs sur l'insertion sociale de ces jeunes. En plus, on reconnaîtra que les différentes sphères de vie de ces jeunes sont interdépendantes et s'influencent mutuellement (Fernandes et al., 2023).

Si la sortie de placement des jeunes en transition à la vie adulte est un objet d'étude en plein essor, il demeure relativement récent (Courtney et al., 2001; Goyette et Turcotte, 2004) et donc encore peu étudié. Cela est d'autant plus vrai en ce qui concerne la judiciarisation des jeunes en sortie de placement (Lee et al., 2014). Au Québec, la question de la judiciarisation des jeunes en sortie de placement demeure pratiquement inexplorée (pour une exception, voir Goyette et al., 2022). Les nombreuses difficultés vécues lors des périodes de placement ainsi que la sortie abrupte de placement constituent des facteurs qui mettent à risque la judiciarisation des jeunes en sortie de placement au Québec. La présente thèse s'intéresse donc aux enjeux de judiciarisation des jeunes en sortie de placement au Québec. Puisque la question de la judiciarisation des jeunes en sortie de placement au Québec demeure très peu étudiée, nous examinerons les travaux à l'international sur le sujet.

1.1 Les taux de judiciarisation des jeunes en sortie de placement

Deux importants projets de recherche longitudinale menés aux États-Unis mettent en évidence des taux élevés de judiciarisation parmi les jeunes en sortie de placement. Premièrement, on note l'Étude sur le fonctionnement adulte d'anciens jeunes placés (l'étude Midwest ; Courtney et al., 2011), menée auprès de jeunes de l'Iowa, de l'Illinois et Wisconsin en situation de sortie de placement. Deuxièmement, on note l'Étude californienne sur la transition des jeunes à la vie adulte (l'étude CalYouth ; Courtney et al., 2020). Ces deux études ont utilisé les données américaines de l'Étude longitudinale nationale sur la santé des adolescents et des adultes (l'étude Add Health ; Chen et Chantala, 2014) ainsi que l'Étude par panel sur les dynamiques des revenus (l'étude PSID,

Insolera et al., 2019) pour comparer la judiciarisation et les délits des jeunes adultes de la population générale avec ceux des jeunes en sortie de placement.

L'étude Midwest montre que les jeunes placés rapportent avoir été arrêtés, condamnés et incarcérés depuis qu'ils ont atteint l'âge de 18 ans en plus grande proportion comparativement aux jeunes de la population générale. Concernant les arrestations, les jeunes placés ont rapporté des taux plus élevés lors des vagues d'entretiens destinés aux jeunes de 21 ans (38,9 % contre 3,8 % ; Courtney et al., 2007), de 23 et 24 ans (50,4 % contre 1,6 % ; Courtney et al., 2010) et de 26 ans (53,4 % contre 12,2 % ; Courtney et al., 2011). De plus, les jeunes placés ont davantage rapporté avoir été condamnés (depuis l'âge de 18 ans) que les jeunes de la population générale lors des vagues d'entretiens destinés aux jeunes de 21 ans (24,0 % contre 10,3 % ; Courtney et al., 2007), de 23 et 24 ans (29,8 % contre 5,2 % ; Courtney et al., 2010) et de 26 ans (33,2 % contre 6,3 % ; Courtney et al., 2011). Enfin, lors de la vague destinée aux jeunes de 26 ans, les résultats montrent que 46,5 % des jeunes placés ont rapporté avoir été incarcérés depuis qu'ils ont atteint l'âge de 18 ans, contre seulement 5,3 % chez les jeunes de la population générale (Courtney et al., 2011).³

L'étude CalYouth présente des résultats similaires. En comparaison aux jeunes de la population générale, les jeunes placés sont proportionnellement plus nombreux à rapporter avoir été arrêtés (au cours de leur vie) lors des vagues d'entretiens destinés aux jeunes de 19 ans (44,7 % contre 7,8 % ; Courtney et al., 2016), de 21 ans (51,7 % contre 10,4 % ; Courtney et al., 2018) et de 23 ans (50,7 % contre 14,3 % ; Courtney et al., 2020). De plus, les jeunes placés ont été proportionnellement plus nombreux à rapporter avoir déjà été condamnés pour une infraction criminelle lors des vagues d'entretiens destinés aux jeunes de 19 ans (27,1 % contre 3,8 % ; Courtney et al., 2016). Enfin, les jeunes placés ont davantage rapporté avoir déjà été incarcérés (au cours de leur vie) lors des vagues d'entretiens destinés aux jeunes de 21 ans (39,4 % contre 4,5 % ; Courtney et al., 2018) et de 23 ans (39,1 % contre 4,9 % ; Courtney et al., 2020). En somme, ces deux enquêtes importantes montrent clairement que les jeunes en situation de sortie de placement sont plus à risque d'être judiciarisés que les jeunes de la population générale. Nous examinerons ensuite les facteurs qui peuvent contribuer à la sur-judiciarisation de cette population particulièrement vulnérable.

³ Les taux de judiciarisation ont été recalculés pour l'ensemble des jeunes des enquêtes Midwest à partir des distributions par sexe présentées dans les rapports.

1.2 Les facteurs explicatifs

Bien qu'il soit clairement documenté que les jeunes ayant des expériences de placement sont plus à risque d'être judiciairisés (Yoon et al., 2018; Côté et al., 2018), les études qui portent précisément sur l'explication de la judiciairisation des jeunes en situation de sortie de placement sont peu nombreuses (Cusick et al., 2012; Lee et al., 2012 ; Lee et al., 2014 ; Park et Courtney, 2022). Cependant, compte tenu du bagage de vulnérabilités des jeunes en sortie de placement, les facteurs pouvant potentiellement expliquer la judiciairisation de cette population sont nombreux. Afin de catégoriser ces facteurs potentiels en différents niveaux, nous nous sommes inspirés de la typologie proposée par Carr et McAlister (2016). Celle-ci distingue trois catégories de facteurs : les facteurs antécédents au placement, les facteurs liés aux expériences (ou conditions) de placement et les facteurs liés à la sortie de placement (tableau 1). Nous examinerons ces trois catégories de facteurs dans l'objectif de brosser un portrait complet des différentes explications de la judiciairisation lors de la sortie de placement.

Tableau 1. Facteurs explicatifs de la délinquance et de la judiciarisation lors de la sortie de placement

Facteurs explicatifs	Définition	Exemples
<i>1. Antécédents au placement</i>	Facteurs antérieurs ou exogènes aux expériences de placement	Type de maltraitance, agressivité, pauvreté, etc.
<i>2. Expériences de placement</i>	Conditions de l'expérience de placement	Instabilité de placement, type de placement, etc.
<i>3. Sortie de placement</i>	Contextes et circonstances sociaux dans lesquels s'effectue la sortie de placement	Emploi, fréquentation scolaire, situation résidentielle, etc.

Note : adapté de Carr et McAlister (2016).

Les facteurs antécédents au placement

Les jeunes qui connaissent un placement présentent plusieurs facteurs de risque associés à la judiciarisation lors de la transition à la vie adulte qui sont antécédents à leur expérience de placement. C'est ainsi puisque ces jeunes sont placés en raison de maltraitance vécue, laquelle est associée à plusieurs facteurs criminogènes (Malvaso et al., 2016). Dans la plus importante revue systématique sur la relation maltraitance-criminalisation, Malvaso et al. (2016) proposent différents facteurs criminogènes. Les auteurs distinguent *les caractéristiques de la maltraitance*, *les facteurs de risque d'ordre individuel* et *les facteurs de risque d'ordre social*.

Premièrement, concernant les caractéristiques de la maltraitance, Malvaso et al. (2016) ont examiné si les différents types de maltraitance (négligence, abus physique, abus sexuel, etc.) ont des effets distincts sur la délinquance et la judiciarisation. Les auteurs soulignent que tous les types de maltraitance sont associés aux comportements criminels, mais plus particulièrement l'abus physique et la négligence. De plus, les chercheurs notent que les individus qui sont maltraités à un âge plus vieux (généralement durant l'adolescence) sont plus à risque de commettre des délits lors de l'âge adulte comparativement aux individus maltraités à un âge plus jeune.

Deuxièmement, les facteurs individuels correspondent aux problèmes comportementaux, aux difficultés de santé mentale, aux difficultés académiques, ainsi qu'aux problèmes de

consommation que vivent les jeunes maltraités et qui sont associés à la délinquance et à la judiciarisation. Les problèmes comportementaux identifiés incluent les troubles de la conduite, l'agressivité, l'impulsivité, la colère, les troubles attentionnels, les aptitudes socioémotionnelles, les comportements internalisés et externalisés, ainsi que les fugues. De plus, Malvaso et al. (2016) identifient chez les individus ayant des expériences de maltraitance plusieurs difficultés de santé mentale associées à la délinquance et à la judiciarisation, telles que les troubles dépressifs, les troubles bipolaires, les troubles post-traumatiques et les symptômes de honte liés à la maltraitance. Les facteurs liés à l'éducation incluent le niveau d'éducation complété, les performances scolaires, les habiletés de lecture, les troubles d'apprentissage et l'engagement scolaire. Enfin, les auteurs soulignent que la consommation problématique de substances psychoactives est associée à la délinquance chez les populations maltraitées, bien que cette relation soit moins bien documentée.

Troisièmement, les facteurs sociaux correspondent au bagage socioéconomique, aux difficultés familiales et à l'influence des pairs que vivent les jeunes maltraités et qui sont associés à la délinquance et à la judiciarisation (Malvaso et al., 2016). Tout d'abord, le statut socioéconomique, la pauvreté familiale, la pauvreté du quartier et le recours à l'aide sociale sont des facteurs criminogènes identifiés chez les populations victimes de maltraitance. Les facteurs criminogènes liés aux familles des jeunes maltraités comprennent les dynamiques dysfonctionnelles, le manque d'habiletés parentales, les conflits parentaux, la violence domestique, les familles monoparentales, la succession de figures parentales, l'abus de substances par les parents, le niveau d'éducation des parents, le chômage des parents et la criminalité des parents. Enfin, Malvaso et al. (2016) soulignent que les jeunes maltraités ayant des pairs délinquants ou présentant des comportements abusifs sont plus à risque de commettre des délits, bien que cette relation demeure moins bien documentée.

Expériences de placements

Les facteurs liés aux expériences de placement font référence à certaines des conditions de placement qui augmentent les risques de judiciarisation. La revue systématique de Yoon et al. (2018) identifie trois facteurs importants liés aux conditions de placement et associés aux comportements délictueux et à la judiciarisation : l'âge au premier placement, le type de milieu de placement et le nombre de placements (parfois nommé « instabilité de placement »). Concernant l'âge au premier placement, Yoon et al. (2018) ont identifié sept études s'intéressant à la relation

entre l'âge au premier placement et la présence de comportements délictueux (DeGue et Widom, 2009; Lee, 2009; Malvaso et al., 2017; Ryan et al., 2008; Ryan et al., 2010; Ryan & Testa, 2005; Widom, 1991). Les sept études montrent que les jeunes placés pour la première fois à un âge plus avancé sont plus à risque de commettre des comportements délictueux et/ou d'être judiciairisés. Six études ont examiné le rôle du type de milieu de placement sur la délinquance et/ou la judiciairisation (DeGue et Widom, 2009; Huang et Ryan, 2014; Lee, 2009; Malvaso et al., 2017; Ryan et al., 2010; Widom, 1991). À l'exception de l'étude de Huang et Ryan (2014), les cinq autres études ont montré que les jeunes placés en milieux de groupes étaient plus à risque de commettre des comportements délictueux et/ou d'être judiciairisés comparativement aux jeunes placés en famille d'accueil. Enfin, Yoon et al. (2018) ont identifié dix études ayant examiné la relation entre le nombre de placements et la perpétration de comportements délictueux (DeGue et Widom, 2009; Huang et Ryan, 2014; Huang et al., 2016; Lee, 2009; Malvaso et al., 2017; Runyan et Gould, 1985; Ryan et al., 2008; Ryan et al., 2010; Ryan et Testa, 2005; Widom, 1991). À l'exception de l'étude de Huang et al. (2016), neuf d'entre elles ont montré que les jeunes ayant vécu un nombre plus élevé de placements étaient plus à risque de commettre des comportements délictueux.

Les facteurs liés à la sortie de placement

Troisièmement, les facteurs liés à la sortie de placement prennent en compte les contextes sociaux, les circonstances, les transitions et les facteurs structurels dans lesquels se déroule la sortie de placement et qui augmentent le risque de judiciairisation pour ces jeunes. Quelques travaux se sont intéressés à l'effet des situations résidentielles (Goyette et al., 2022) et des occupations (Lee et al., 2012; Lee et al., 2014; Cusick et al., 2012) sur la judiciairisation et la délinquance des jeunes en sortie de placement.

Goyette et al. (2022) se sont penchés sur la relation entre la situation résidentielle et la judiciairisation chez des jeunes sortis de placement et âgés en moyenne de 21 ans. À partir des données de l'Étude sur le devenir des jeunes placés au Québec, les auteurs ont examiné deux indicateurs de la judiciairisation : les arrestations et l'incarcération. La situation résidentielle a été opérationnalisée à travers trois indicateurs : les situations d'itinérance, « l'instabilité résidentielle » et la « stabilité résidentielle ». Des analyses bivariées ont comparé la judiciairisation des jeunes en sortie de placement en fonction de ces trois indicateurs. Il en ressort que les jeunes ayant vécu des épisodes d'itinérance sont plus à risque d'être arrêtés (44,3 %) que ceux ayant vécu des

situations dites d'instabilité (32,8 %) ou de stabilité résidentielle (24,9 %). De manière similaire, les jeunes ayant vécu des épisodes d'itinérance sont plus à risque d'être incarcérés (21,4 %) que ceux ayant vécu des situations d'instabilité (8,0 %) ou de stabilité résidentielle (6,0 %).

Trois études américaines ont analysé la relation entre les occupations (emplois et études) à partir des données de l'étude Midwest mentionnée précédemment. D'abord, Lee et al. (2012) ont examiné cette question en analysant l'effet de l'emploi et de la fréquentation scolaire sur des indicateurs auto-rapportés de judiciarisation (arrestation, condamnation et incarcération) ainsi que sur des comportements délinquants (violence, délits contre les biens, délits liés à la drogue et autres). Des analyses de régressions logistiques multiniveaux ont été menées séparément pour les hommes et pour les femmes. Les résultats de Lee et al. (2012) ne montrent aucun effet de l'emploi sur les trois indicateurs de judiciarisation pour les femmes et les hommes. Concernant les comportements criminels, les auteurs observent seulement un effet de l'emploi (relation négative) chez les hommes pour certains types spécifiques de délits (crimes contre la propriété et crimes liés à la drogue). Quant à la relation entre la fréquentation scolaire et la judiciarisation, l'étude note un effet uniquement chez les hommes et seulement pour les arrestations (et non pour la condamnation ou l'incarcération). La même étude ne montre aucun effet de la fréquentation scolaire sur les comportements criminels (tous types confondus). À partir de la même enquête, Lee et al. (2014) ont analysé l'effet de l'emploi sur les arrestations à partir de données officielles. Les auteurs n'observent aucun effet de l'emploi sur les arrestations, que ce soit pour les hommes ou les femmes. Précisons que l'emploi est mesuré avant la sortie de placement, lorsque les jeunes étaient âgés d'environ 17 ans.

Cusick et al. (2012) ont, quant à eux, examiné le rôle des occupations sur les données officielles en utilisant une méthode statistique différente, à savoir l'analyse de survie. Les auteurs montrent une relation négative entre l'emploi et les arrestations pour tous types d'arrestations confondus. Cependant, ils n'observent aucun effet de l'emploi sur des types spécifiques d'arrestations (pour délits de drogues, pour délits non violents et pour délits violents). De plus, l'étude n'affiche aucune relation entre la fréquentation scolaire et les arrestations (tous types confondus) ni avec les arrestations pour délits spécifiques. Néanmoins, il est intéressant de noter que les analyses montrent une relation négative entre les aspirations collégiales et l'arrestation (pour tous types de crimes) ainsi que l'arrestation pour délits non violents. Les jeunes qui aspirent davantage à

poursuivre leurs études sont moins à risque d'être éventuellement judiciairisés. En somme, les facteurs pouvant expliquer la judiciairisation (ou sa prévention) des jeunes en sortie de placement sont complexes et se situent à différents niveaux. Cependant, les travaux portant précisément sur la judiciairisation des jeunes en sortie de placement sont plutôt rares, et cette question au Québec n'a été examinée qu'à travers un seul rapport de recherche (Goyette et al., 2023).

1.3 La question de recherche

Les jeunes en situation de sortie de placement sont plus à risque d'être judiciairisés que les jeunes de la population générale. Au Québec, l'action publique destinée aux jeunes en sortie de placement ne produit pas les résultats escomptés (Goyette et al., 2022). Cette population, particulièrement vulnérable, préoccupe les décideurs politiques et les citoyens, tels qu'en témoigne le rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (Gouvernement du Québec, 2021). La recension des écrits dans la section précédente révèle trois catégories de facteurs pouvant potentiellement expliquer la judiciairisation des jeunes en sortie de placement : les facteurs antécédents au placement, les facteurs liés aux expériences de placement, et les facteurs liés à la sortie de placement (Carr et McAlister, 2016). En continuité avec ce corpus de savoirs, cette thèse vise à produire de nouvelles connaissances généralisables et susceptibles d'informer les politiques sociales pour prévenir la judiciairisation des jeunes en sortie de placement au Québec. Le point central de cette thèse n'est donc pas d'élucider les mécanismes explicatifs qui conduisent à la judiciairisation des jeunes en sortie de placement, mais plutôt de générer de nouveaux savoirs empiriques qui pourront être utiles pour éclairer les politiques concernant cet enjeu (Lenhert et al., 2007; Gerring, 2015).

Les facteurs antécédents au placement ne sont pas spécifiques aux jeunes ayant une expérience de placement. Il s'agit des facteurs qui augmentent les risques de judiciairisation que l'on trouve en population générale ou encore chez les jeunes ayant des expériences de maltraitance. Ils ont été largement documentés par la littérature criminologique (DeLisi et Vaughn, 2015; Farrington et al., 2018; Farrington et al., 2023; Zúñiga et al., 2024) ainsi que chez les jeunes ayant vécu des expériences de maltraitance (Malvaso et al., 2016). De façon similaire, les facteurs liés aux expériences de placement ont été largement étudiés (voir la recension de Yoon et al., 2018) et soulignent que les politiques sociales destinées aux jeunes en sortie de placement devraient privilégier les placements en famille d'accueil (plutôt qu'en milieu de groupe) et réduire

l'instabilité des placements. En revanche, les facteurs liés à la sortie de placement demeurent peu étudiés (Lee et al., 2012; Lee et al., 2014; Cusick et al., 2012), tandis qu'au Québec, les connaissances à ce sujet sont quasi inexistantes. Puisque la sortie de placement se déploie dans un contexte de rupture de services, sans offre systématisée de soutien pour ces jeunes, l'étude des facteurs liés à la sortie de placement a le potentiel de générer de nouvelles connaissances pouvant être utiles et applicables à la réforme des politiques destinées à ces jeunes afin de prévenir leur judiciarisation.

Dans le cadre de cette thèse, nous nous intéressons au rôle de deux facteurs liés à la sortie de placement, à savoir la fréquentation scolaire et les réseaux de soutien, sur la judiciarisation. Ces deux facteurs sont particulièrement pertinents puisque les travaux théoriques contemporains sur la jeunesse en soulignent leurs importances. Pour les jeunes en sortie de placement, la transition vers la vie adulte s'effectue dans des blocages aux opportunités et aux ressources nécessaires pour amorcer cette période de la vie (Mann Feder et Goyette, 2019; Frechon et Marquet, 2023). Alors que dans la population générale, le passage à l'âge adulte se caractérise par une prolongation de la période des études (O'Connor et al., 2011; Shulman et Nurmi, 2010; Tanner et al., 2009; Wood et al., 2018) et un élargissement des soutiens sociaux (Inguglia et al., 2014; Taylor et al., 2014; Padilla-Walker et al., 2017; Padilla-Walker et Nelson, 2019; Mullendore et al., 2018; Fingerman et Yahirun, 2016), les jeunes en sortie de placement sont souvent contraints d'abandonner leurs études (Courtney et al., 2016; Courtney et al., 2018) et disposent de réseaux sociaux limités (Goyette, 2006; Stein, 2012; Frechon, 2020).

Bien que certains travaux suggèrent que la fréquentation scolaire pourrait prévenir la judiciarisation au début de l'âge adulte chez les jeunes en sortie de placement (Lee et al., 2012; Park et Courtney, 2022), les résultats ne sont pas toujours cohérents. Par exemple, Cusick et al. (2012) n'observent pas de relations statistiquement significatives, tandis que Lee et al. (2012) notent que cette relation dépend de certaines caractéristiques populationnelles. Il apparaît que la conceptualisation de la fréquentation scolaire dans ces études ne prend pas en compte la nature transitoire de cette étape et les changements dans la trajectoire occupationnelle des jeunes au moment de la sortie de placement. L'examen des transitions et des changements dans la trajectoire de vie est un enjeu central dans la tradition sociologique de l'étude de la jeunesse (Longo et al., 2023). Les travaux sur la sortie de placement ont examiné l'effet de la situation scolaire à un

moment donné sur la judiciarisation ultérieure. Or, puisque la sortie de placement constitue souvent un point de bascule pour ces jeunes, et qu'une grande proportion d'entre eux abandonne leurs études à ce moment (Courtney et al., 2014; Courtney et al., 2018), il est important d'examiner le rôle des changements dans la trajectoire scolaire sur la judiciarisation. À notre connaissance, aucune étude n'a exploré cette relation. Le premier objectif de cette thèse est donc d'examiner le rôle des changements qui surviennent dans la trajectoire éducative lors de la sortie de placement sur la judiciarisation.

Cependant, les transitions sur le plan éducatif seules ne suffisent pas à comprendre pleinement les facteurs de risque liés à la sortie de placement. En effet, les études sur l'éducation et la judiciarisation ne considèrent souvent pas l'ensemble des contextes dans lesquels se déroule la sortie de placement. Cela inclut, notamment, les processus relationnels et les aides qui peuvent prévenir l'entrée en contact avec le système de justice pénale (Cullen, 1994; Cullen et al., 1999; Chouhy et al., 2020; Dufour, Brunelle, Couture-Dubé et Henry, 2023). Certaines recherches suggèrent que les réseaux sociaux des jeunes en sortie de placement sont fragiles, notamment en termes de soutien social, mais qu'un accès à un réseau social plus soutenant permet une meilleure transition vers la vie adulte (Goyette, 2019). Pourtant, aucune étude n'a encore examiné la relation entre les réseaux de soutien et la judiciarisation lors de la sortie de placement. Le second objectif de cette thèse est donc d'examiner le rôle des réseaux de soutien sur la judiciarisation des jeunes en sortie de placement.

En plus de ces facteurs liés à la sortie de placement, ces jeunes doivent amorcer le début de l'âge adulte avec un bagage de vulnérabilités liées à leur expérience de placement. Si certaines études montrent que l'instabilité de placement et les placements en milieu de groupe augmentent les risques de judiciarisation (DeGue et Widom, 2009; Lee, 2009; Ryan, Hong, Herz et Hernandez, 2010; Huang et Ryan, 2014; Malvaso et al., 2016), d'autres suggèrent que ces expériences de placement peuvent également nuire à la scolarisation (Rosenberg et Kim, 2018; Goyette et al., 2021) ainsi qu'aux réseaux de soutien (Ryan et Testa, 2005) des jeunes en sortie de placement. Il est donc possible que les expériences de placement interagissent avec les facteurs liés à la sortie de placement pour expliquer la judiciarisation de cette population. Aucune étude n'a encore exploré les relations possibles entre ces deux niveaux de facteurs.

Premièrement, il est possible que l'effet des facteurs liés à la sortie de placement (transitions au sein des trajectoires éducatives et réseaux de soutien) varie en fonction des expériences de placement, telles que la stabilité de placement et les placements en milieux de groupe. D'un point de vue méthodologique, cela signifie que les expériences de placement peuvent modérer l'effet des facteurs liés à la sortie de placement. Deuxièmement, il est possible que les expériences de placement, comme l'instabilité de placement et les placements en milieux de groupe, influencent indirectement la judiciarisation via les transitions au sein des trajectoires éducatives et les réseaux de soutien. Méthodologiquement, cela implique que les facteurs liés à la sortie de placement agissent comme des médiateurs dans la relation entre les expériences de placement et la judiciarisation au début de l'âge adulte. La présence d'effets de modération et de médiation en fonction des expériences de placement définit ainsi les objectifs spécifiques pour chacun des objectifs primaires de cette thèse. Les objectifs de la thèse sont résumés ci-dessous.

1.4 Objectifs

1. Examiner le rôle des transitions au sein des trajectoires éducatives lors de la sortie de placement sur la judiciarisation.
 - 1.1. Examiner la présence d'effets de modération entre les transitions au sein des trajectoires éducatives à la sortie de placement et la judiciarisation en fonction des expériences de placement
 - 1.1.1. Examiner la présence d'effets de modération entre les transitions au sein des trajectoires éducatives à la sortie de placement et la judiciarisation en fonction de l'instabilité de placement
 - 1.1.2. Examiner la présence d'effets de modération entre les transitions au sein des trajectoires éducatives à la sortie de placement et la judiciarisation en fonction des placements en milieux de groupe
 - 1.2. Examiner si les transitions au sein des trajectoires éducatives à la sortie de placement médient la relation entre les expériences de placement et la judiciarisation
 - 1.2.1. Examiner si les transitions au sein des trajectoires éducatives à la sortie de placement médient la relation entre l'instabilité de placement et la judiciarisation;
 - 1.2.2. Examiner si les transitions au sein des trajectoires éducatives à la sortie de placement médient la relation entre les placements en milieux de groupe et la judiciarisation
2. Examiner le rôle des réseaux de soutien sur la judiciarisation des jeunes en sortie de placement.
 - 2.1. Examiner la présence d'effets de modération entre les réseaux de soutien et la judiciarisation lors de la sortie de placement en fonction des expériences de placement
 - 2.1.1. Examiner la présence d'effets de modération entre les réseaux de soutien et la judiciarisation lors de la sortie de placement en fonction de l'instabilité de placement
 - 2.1.2. Examiner la présence d'effets de modération entre les réseaux de soutien et la judiciarisation en fonction des placements en milieux de groupe
 - 2.2. Examiner si les réseaux de soutien lors de la sortie de placement médient la relation entre les expériences de placement et la judiciarisation;
 - 2.2.1. Examiner si les réseaux de soutien lors de la sortie de placement médient la relation entre les l'instabilité de placement et la judiciarisation;
 - 2.2.2. Examiner si les réseaux de soutien lors de la sortie de placement médient la relation entre les placements en milieux de groupe et la judiciarisation

Chapitre 2 : Une approche théorique intégrative des parcours de vie de la jeunesse

Afin de saisir la portée explicative des transitions au sein des trajectoires éducatives et des réseaux de soutien sur la judiciarisation des jeunes en sortie de placement au début de l'âge adulte, la présente thèse s'appuie sur une approche intégrative des parcours de vie de la jeunesse. De façon générale, l'approche des parcours de vie représente une orientation théorique qui s'intéresse aux tendances en fonction de l'âge (*age-graded patterns*), lesquelles sont ancrées au sein des institutions sociales et de l'histoire (Elder, 1998; Elder et al., 2003; Elder et Shanahan, 2007). En ce sens, l'approche des parcours de vie est dite contextualiste, car elle souligne les implications des parcours sociaux dans leur contexte social plus large pour situer le développement humain (Elder, 1998; Elder et al., 2003).

Cinq grands principes guident l'étude des parcours de vie : le temps et l'espace, le développement continu, l'agentivité humaine, la temporalité (*timing*) et les vies interconnectées (Giele et Elder, 1998; Elder et al., 2003). D'abord, nous examinerons ces cinq grands principes afin de situer plus largement l'étude de la transition à la vie des jeunes en sortie de placement, en particulier en ce qui concerne la fréquentation scolaire et les réseaux de soutien. Ensuite, nous aborderons certains concepts clés de l'étude des parcours de vie, à savoir les trajectoires, les transitions et les points tournants, afin de circonscrire conceptuellement notre objet d'étude. Puis, nous approfondirons deux cadres théoriques qui s'inscrivent dans cette perspective : l'approche criminologique des parcours de vie ainsi que les théories du soutien social. Enfin, nous examinerons le concept des désavantages cumulatifs, un concept clé des approches sociologiques des parcours, afin d'approfondir les mécanismes explicatifs de la judiciarisation des jeunes en sortie de placement. Alors que les approches théoriques de la sortie de placement ont parfois été qualifiées de « théoriquement pauvres » (Stein, 2006), le cadre théorique des parcours de vie offre une avenue riche afin d'expliquer la judiciarisation de cette population à risque.

2.1 Les principes de l'approche des parcours de vie et la sortie de placement

Le principe du temps et de l'espace stipule que les parcours individuels sont façonnés par les périodes historiques et par l'espace social dans lequel ils se déploient. La présente thèse s'intéresse à la sortie de placement des jeunes dans un contexte québécois contemporain. Plusieurs des transformations sociohistoriques contemporaines des pays occidentaux sont liées à un

prolongement de la période de transition à l'âge adulte et des différents marqueurs traditionnellement associés à cette étape de la vie, ce qui est également observable au Québec (Gaudet, 2007). La désindustrialisation de l'économie occidentale est associée à une transformation du marché du travail par une économie de l'information, du savoir, des technologies et des services, ce qui a modifié l'accès aux emplois de qualité (Houle, 2014; Arnett, 2000; Arnett, 2023). Les emplois de qualité liés à ces secteurs d'activité économique requièrent généralement certaines compétences, atteignables par la poursuite des études au début de l'âge adulte (Deutsch-Heng, Dostie et Dufour, 2023). De plus, l'arrivée des nouvelles méthodes de contraception et l'effritement des pressions socioculturelles à la parentalité sont associés à un âge moyen plus tardif du début de la parentalité (Beaujot, 2000; Arnett, 2023). Conséquemment, le retard dans l'accès aux responsabilités parentales permet aux jeunes de consacrer davantage de temps à la poursuite des études au début de l'âge adulte et d'explorer différentes trajectoires d'insertion socioprofessionnelle. Ainsi, on observe un allongement sans précédent de la période de fréquentation scolaire au début de l'âge adulte. Au Québec, on constate que les taux de diplomation secondaire et postsecondaire continuent d'augmenter année après année, atteignant jusqu'à 84 % dans la population générale (Institut de la statistique du Québec, 2024). Cette poursuite des études au début de l'âge adulte est rendue possible grâce aux soutiens relationnels, notamment l'aide fournie par les parents (Kim et Schneider, 2005; Sage et Johnson, 2012). Cela est d'autant plus important compte tenu du contexte du marché du travail québécois postpandémique, alors qu'une hausse marquée du nombre de postes vacants a été observée entre le deuxième trimestre de 2021 et le troisième trimestre de 2023, atteignant par moments plus de 250 000 postes vacants (Institut de la statistique du Québec, 2025). Les données récentes de l'ISQ montrent d'ailleurs que près de 80 % de ces postes vacants nécessitent une formation postsecondaire ou universitaire. La transition à la vie adulte des jeunes en sortie de placement au Québec doit ainsi être comprise comme étant en décalage par rapport aux normes d'insertion et d'intégration sociale de la jeunesse. Dans un contexte sociohistorique où la poursuite des études est considérée comme plus importante que jamais pour l'intégration et l'insertion sociale de la jeunesse, et où cette jeunesse est de plus en plus soutenue socialement, on observe que cette sous-population de jeunes en sortie de placement est peu scolarisée, peu soutenue et a accès à des emplois précaires (Longo et al., 2024).

Le principe du développement continu postule que le développement humain se poursuit tout au long de la vie, ne s'arrêtant pas à l'âge de 18 ans, et que tout n'est pas déterminé durant l'enfance.

Ce principe souligne que d'importants changements surviennent à l'âge adulte, en particulier au début de cette étape. Pour comprendre théoriquement le développement humain des jeunes placés jusqu'à la veille de la majorité, il est donc crucial de ne pas se limiter à l'examen des facteurs liés à l'enfance ou aux antécédents afin de saisir leur parcours de vie. Si les caractéristiques individuelles, les facteurs socioéconomiques, les expériences d'abus et de négligence, l'historique familial et les expériences de placement jouent un rôle important dans la transition vers la vie adulte, d'autres facteurs liés à cette période de passage à la vie adulte sont également cruciaux. En fait, très peu de jeunes vivront autant de changements importants au début de l'âge adulte que ceux qui sortent de placement, car cette période coïncide avec une sortie abrupte où ils sont – du jour au lendemain – laissés à eux-mêmes. Les travaux longitudinaux sur la sortie de placement montrent que la grande majorité des sphères de vie seront impactées à cette étape. D'abord, sur le plan résidentiel, les jeunes devront quitter leur milieu de placement pour se trouver un nouveau lieu d'habitation, et beaucoup d'entre eux vivront des épisodes d'itinérance (Dworsky et al., 2013; Goyette et al., 2022). Ces jeunes seront contraints d'assumer leurs responsabilités financières, connaîtront des difficultés économiques (Courtney et al., 2018; Courtney et al., 2020) et devront souvent trouver un emploi, alors que beaucoup se retrouveront sans occupation (Gauthier et al., 2023; Courtney et al., 2018; Courtney et al., 2020; Longo et al., 2024). Longo et al. (2024) soulignent que l'injonction institutionnelle à la vie adulte vécue au moment de la fin du placement « incite » les jeunes à se trouver un emploi. Les auteurs soulignent que cette injonction réfère « à l'obligation d'assurer, désormais seul, un ensemble de responsabilités de base (p. ex. se loger, se nourrir, se vêtir, etc.) jusqu'alors assurées par les services de la protection de la jeunesse, afin de devenir autonomes à partir de 18 ans ». Il est ainsi fort probable que bon nombre des jeunes en sortie de placement ne peuvent pas poursuivre leurs études, puisqu'ils doivent assumer ces responsabilités. La difficulté de poursuivre les études au début de l'âge semble donc avoir un impact négatif sur la qualité des emplois et l'insertion professionnelle de ces jeunes (Longo et al., 2024; Frechon et Lacroix, 2022). Sur le plan relationnel, plusieurs de ces jeunes devront rompre les liens avec leurs intervenants et les pairs de leur milieu de placement, se retrouvant ainsi dans un réseau social peu soutenant, tandis que d'autres deviendront parents à un âge plus précoce que la population générale (Courtney et al., 2018; Courtney et al., 2020).

Le principe de l'agentivité humaine propose que les individus construisent leur parcours de vie à l'aide de choix et d'actions en fonction des contraintes sociales et des opportunités possibles. Ce

principe reconnaît que les individus sont des agents actifs de leur vie, dotés de la capacité de s'engager dans des plans d'action et de faire des choix ou de se fixer des objectifs dans leur meilleur intérêt, en relation avec leur environnement social et leurs relations sociales (Elder, 1994). Ainsi, l'agentivité humaine ne s'exerce pas sans influence, mais elle est plutôt façonnée par les structures sociales et les contextes historiques. Les personnes socialement exclues et marginalisées sont confrontées à des obstacles structurels supplémentaires qui les empêchent de développer pleinement leur agentivité (Côté et Bynner, 2008). Les travaux sur les jeunes placés montrent que ceux-ci doivent faire face à des obstacles structurels importants lors de la transition à la vie adulte. Les milieux de placement constituent parfois des environnements restrictifs, contraignants et isolants (Dietrich-Ragon et Frechon, 2022; Dumollard et al., 2023) et laissent peu de place à l'expression du point de vue, de la voix et des opinions de ces jeunes (Granger, 1996; Wilson et Conroy, 1999; Munro, 2001). De plus, les choix et les actions entrepris sont façonnés par les contraintes occasionnées par la rupture de services et l'obligation d'assumer rapidement leurs besoins. Ces contextes laissent ainsi peu de place au développement de l'agentivité humaine. Polvere (2009) suggère effectivement que les pratiques institutionnelles limitent le développement de l'agentivité humaine des jeunes placés et finissent par perturber leur développement. Les travaux de Hung et Appleton (2016) sur les jeunes en sortie de placement montrent que leur agentivité humaine est souvent entravée par des expériences de traumatisme. Dans des contextes de contraintes défavorables, les jeunes en sortie de placement font preuve d'une agentivité passive, marquée par leur détresse et une désorientation, plutôt que par des plans d'action constructifs (Hung et Appleton, 2016). De plus, les jeunes qui sortent du système de prise en charge témoignent d'une agentivité orientée vers la survie quotidienne et l'autosuffisance (Hung et Appleton, 2016; Samuels et Pryce, 2008).

Le principe de la temporalité des transitions suggère que les antécédents et les conséquences des transitions, des événements et des comportements sont liés au moment de la vie d'un individu. Bidart (2006) propose que le passage à la vie adulte corresponde à un moment de mutations biographiques souvent conjuguées (comme quitter le milieu scolaire ou la famille) qui ne connaîtront pas d'équivalent plus tard dans la vie. La jeunesse est un moment particulièrement important où sont mis en action « des atouts relevant de l'héritage familial, de l'histoire de l'enfance, des connaissances acquises, du capital scolaire accumulé, pour ouvrir des voies d'orientation et réaliser des choix personnels » (Bidart, 1999). De façon similaire, Arnett (2023)

propose que le passage à l'âge adulte, du moins pour la population générale, est une période caractérisée par l'exploration identitaire, la concentration sur soi, l'instabilité des différentes sphères de vie, le développement des compétences personnelles, la présence de possibilités et d'opportunités multiples, ainsi que le sentiment « d'être entre deux » (Arnett, 2023). Pour les jeunes placés, cette période de la vie doit donc être comprise à travers un historique de difficultés familiales, d'expériences de placement souvent marquées par de l'instabilité, des milieux de vie peu épanouissants et d'importants retards scolaires. La possibilité d'ouvrir des voies d'orientation, d'explorer différentes avenues personnelles, de développer des compétences et de saisir des opportunités se trouve ainsi limitée par le bagage de ces jeunes et par la rupture de services qui les accompagne.

Le principe des vies connectées énonce que les vies sont interdépendantes et que les influences sociohistoriques sont véhiculées à travers des réseaux de relations. Les vies humaines sont structurées et influencées par les relations sociales (Elder et al., 2003), et les réseaux sociaux représentent des véhicules de soutien et de ressources (Gherghel et Saint-Jacques, 2013). Selon ce principe, les vies humaines ne sont pas vécues de manière isolée, mais plutôt de manière interdépendante. Les actions et les comportements d'un individu sont influencés par les membres de son réseau social, tandis que ses propres actions influencent ce réseau. Les événements dans la trajectoire de vie d'un individu peuvent impacter les trajectoires d'une autre personne et correspondent ainsi à des « contre-transitions » (Burton et Benston, 1985). Les relations sociales représentent des convois sociaux qui accompagnent un individu tout au long de son parcours de vie, mais elles sont dynamiques et changent au fil du temps (Kahn et Antonucci, 1980; Antonucci et al., 2014). Ces convois sont multidimensionnels et comprennent les caractéristiques structurelles du réseau (par exemple, le nombre d'individus et la proximité des membres du réseau), ainsi que la qualité du soutien (par exemple, la satisfaction ou la perception du soutien). De plus, les membres de l'entourage d'un individu (p. ex. amis et collègues) peuvent fournir des modèles de la façon de vivre qui se situent dans les limites de ce que l'on peut attendre d'un individu (Bidart et al., 2020). Les relations sociales peuvent servir de miroirs, reflétant à un individu qui il est et ce qu'il pourrait devenir, l'aidant à se définir, à se positionner et à se projeter. Elles peuvent également fournir une aide émotionnelle, matérielle, des conseils ou des avis. Les relations sociales peuvent ouvrir l'accès à des institutions, servir de tremplin pour faciliter l'intégration dans la société et donner accès à des ressources essentielles, parfois en orientant vers d'autres personnes ou

ressources. Les travaux chez les jeunes en sortie de placement tendent d'ailleurs à suggérer que les réseaux sociaux de ces jeunes sont fragilisés, notamment en termes de capital social et de soutien social (Goyette, 2006; Hass et al., 2014; Goyette, 2019; Hokanson et al., 2020; Frechon et al., 2020). Par conséquent, puisque la sortie de placement constitue un moment de rupture avec les relations sociales établies, l'opportunité d'avoir un réseau de soutien peut avoir un effet positif sur l'insertion et l'intégration sociale de ces jeunes (Goyette, 2019; Dima et Pinkerton, 2016; Teer, 2021).

2.2 Trajectoires, transitions et points tournants

D'autres concepts clés de l'approche des parcours de vie (Elder, 1998; Elder et al., 2003; Elder et Shanahan, 2007; Gherghel et Saint-Jacques, 2013) sont importants pour délimiter conceptuellement notre objet d'étude. D'abord, les parcours de vie sont composés de différentes trajectoires, telles que les trajectoires éducationnelles, professionnelles, etc. Les trajectoires regroupent l'ensemble des changements, des expériences et des séquences de rôles qui surviennent tout au long de la vie et qui sont spécifiques à une sphère de vie. De manière globale, dans cette thèse, nous nous intéressons aux trajectoires éducationnelles, relationnelles, judiciaires, ainsi qu'aux trajectoires de services en protection de la jeunesse. Néanmoins, la présente thèse ne s'intéresse pas à l'ensemble des trajectoires éducationnelles, relationnelles ou judiciaires, mais à une période plus précise de ces trajectoires : le passage à la vie adulte et la sortie de placement.

Les trajectoires sont composées de périodes de transitions, qui s'opèrent généralement sur une période plus ou moins courte, pouvant être délimitées dans le temps, et correspondant aux changements au sein de chaque trajectoire. Plus particulièrement, les transitions représentent des changements qui font entrer ou sortir les individus d'une configuration de rôle socialement ou institutionnellement définie (Elder et al., 2003; Macmillan et Eliason, 2003). La sortie de placement constitue une transition importante dans la trajectoire de services de placement, puisqu'elle marque la fin de cette trajectoire. Les différentes transitions sont interconnectées et s'influencent mutuellement. La transition liée à la sortie de placement est également associée à d'autres transitions et événements importants, tels que la sortie des études, le changement de milieux de vie et la rupture de liens avec les pairs, les intervenants et les familles des milieux de placement.

Enfin, les trajectoires de vie sont composées de points tournants (ou points de bascule). Les points tournants peuvent être compris comme des transitions, des événements ou des contextes qui font changer de direction les trajectoires de vie. Pour les jeunes placés, la sortie de placement peut potentiellement constituer un point tournant (Refaeli et Strahl, 2014; Robert et al., 2022; Chaïeb, 2023) où l'influence des différentes transitions et circonstances peut avoir un effet important sur leur trajectoire de vie. L'abandon des études ou la perturbation des relations sociales associés à la sortie de placement peuvent constituer des points tournants ayant un impact sur l'ensemble des parcours de vie de ces jeunes. En somme, l'approche des parcours de vie permet d'avoir une vision globale et rétrospective de l'ensemble des parcours de vie, en comprenant l'interaction des différentes trajectoires et transitions ainsi que la présence de points de bascule.

2.3 L'approche criminologique des parcours de vie

S'inspirant de divers principes de l'approche sociologique des parcours de vie, les auteurs Robert J. Sampson et John Laub proposent une perspective criminologique de l'approche des parcours de vie, qui reconnaît l'importance de l'histoire sociale, de la structure sociale, des contextes sociaux, des transitions et des points tournants dans la compréhension des comportements criminels et de la judiciarisation (Sampson et Laub, 1993; Laub et Sampson, 2003; Laub et al., 2019). L'approche criminologique des parcours de vie (Laub et Sampson, 2003; Laub et al., 2019) offre des explications plus approfondies pour saisir la portée explicative de la sortie des études sur la judiciarisation des jeunes en sortie de placement au début de l'âge adulte. D'un point de vue criminologique, une approche des parcours de vie se distingue par sa perspective étiologique, qui regroupe des explications « sociogéniques » de la judiciarisation. Cette perspective souligne l'influence de l'environnement social et des interactions sociales pour expliquer l'évolution des comportements criminels et de la judiciarisation lors de la transition à la vie adulte (Thornberry et al., 2012). L'approche criminologique des parcours de vie se distingue ainsi des modèles théoriques qui préconisent une perspective « ontogénique », c'est-à-dire qui expliquent la présence de comportements criminels et la judiciarisation lors de la transition à la vie adulte par les caractéristiques individuelles déterminées tôt au cours de la vie, par la stabilité de ces facteurs individuels et par les processus de maturation individuelle (Gottfredson et Hirschi, 1990; Moffitt, 1993). Dans une approche sociogénique de la judiciarisation, les différences individuelles établies tôt durant l'enfance demeurent significatives, mais davantage d'importance explicative est

accordée à l'environnement social, plus particulièrement lors de la période de transition à la vie adulte (Laub et Sampson, 2003). Ainsi, la judiciarisation au début de l'âge adulte n'est pas réputée être prédéterminée par des antécédents fixés très tôt au cours de la vie, mais plutôt par le contexte sociohistorique, les circonstances sociales et les interactions sociales.

Le postulat central de l'approche criminologique des parcours de vie est que la probabilité qu'un individu commette des délits est inversement liée à son attachement à la société (*bond to society*) et aux différentes institutions ou structures sociales (école, emploi, famille, etc.). L'approche criminologique des parcours de vie est dite en fonction de l'âge (*age-graded*), dans la mesure où les institutions et structures sociales qui exercent une influence sur les comportements menant à la judiciarisation varient en fonction des différents âges de la vie (Sampson et Laub, 1993; Laub et Sampson, 2003). Si l'enfance et l'adolescence ont reçu une certaine attention dans l'approche des parcours de vie, le point central de celle-ci concerne sans aucun doute la période du passage à l'âge adulte. On y souligne les différents changements contextuels et circonstanciels qui surviennent durant la transition à la vie adulte (p. ex. la présence d'un emploi et le mariage) dans l'explication de la judiciarisation (Warr, 1998; Siennick et Osgood, 2008). Ces différents changements durant la transition à la vie adulte ont le pouvoir de modifier l'attachement (*bond*) des individus à la société et, par conséquent, les probabilités de judiciarisation. On y reconnaît l'importance des « points tournants structurels et institutionnels » (Laub et al., 2019) au début de l'âge adulte, lesquels impliquent un certain degré de supervision, la structuration des activités routinières, la transformation identitaire, des opportunités de croissance personnelle et des soutiens sociaux.

La proposition théorique de Sampson et Laub (1995) s'appuie sur des jeunes qui ont grandi durant les années 1940 aux États-Unis (l'étude Glueck). Traditionnellement, les travaux sous l'approche criminologique des parcours de vie se sont intéressés à l'effet de l'emploi et du mariage (Sampson et Laub, 1990; 1993). Reconnaisant les transformations historiques qui ont façonné la jeunesse des dernières décennies, des travaux se sont aussi intéressés à l'effet de la fréquentation scolaire au début de l'âge adulte (Blokland et Nieuwbeerta, 2005; Ford et Schroeder, 2011). En continuité avec les principes de l'approche des parcours de vie, la transition que constitue l'abandon des études pour les jeunes en sortie de placement a le potentiel d'affaiblir le lien (*bond*) qui les unit à la société. Conséquemment, quitter les études pourrait diminuer la présence de supervision et de relations positives, réduire les opportunités de croissance personnelle, perturber les relations

sociales, déstructurer les activités routinières, nuire au développement identitaire et bloquer l'accès à des emplois de qualité. Si l'approche criminologique des parcours de vie est importante pour saisir la portée explicative des transitions au sein des trajectoires éducatives sur la judiciarisation des jeunes en sortie de placement, elle est toutefois peu explicite et insuffisamment approfondie pour comprendre le rôle des réseaux de soutien (Chouhy et al., 2020). Nous avons donc recours à l'approche criminologique du soutien social (Cullen, 1994) afin de mieux comprendre théoriquement le rôle des réseaux de soutien dans la judiciarisation des jeunes en sortie de placement.

2.4 L'approche du soutien social

L'approche des parcours de vie souligne que les vies humaines sont influencées par les relations sociales (Elder et al., 2003), tandis que les réseaux sociaux représentent des véhicules de soutien (Gherghel et Saint-Jacques, 2013). Les approches récentes des parcours de vie mettent en évidence l'importance du soutien social et des réseaux de soutien comme facteur permettant de prévenir la judiciarisation (Chouhy et al., 2020). Les réseaux de soutien offrent de l'aide et des ressources qui permettent aux individus de se tenir à l'écart d'activités pouvant mener à leur judiciarisation. Les cadres du soutien social (Cohen et Wills, 1985; Vaux, 1988; Cullen, 1994; Cullen et al., 1999) constituent des avenues privilégiées pour saisir la portée explicative des contextes de soutien relationnel dans la prévention de la judiciarisation des jeunes en sortie de placement.

De façon générale, le concept du soutien social concerne l'aide et l'accompagnement qui découlent des relations et des interactions sociales, facilitant ainsi les différents défis de la vie (McCarty et al., 2019). Le concept du soutien social se distingue des autres fonctions des relations sociales dans la mesure où il est toujours voué à être aidant de façon consciente et s'inscrit dans un contexte interpersonnel de bienveillance, de confiance et de respect. Originellement développées dans le domaine de la santé, les théories classiques du soutien social stipulent que les différentes formes de soutien permettent d'atténuer le stress rencontré au cours de la vie (Cassel, 1976; Cobb, 1976; Cohen et Wills, 1985; Vaux, 1988). On souligne généralement un effet positif du soutien social sur la santé et le bien-être (Cohen et al., 2000). Bien que la théorie du soutien social ait été initialement développée pour expliquer des indicateurs liés à la santé et au bien-être, elle s'étend de plus en plus à d'autres indicateurs, tels que la présence de comportements à risque, les comportements délinquants et criminels, ainsi que la judiciarisation.

À ce propos, Cullen et al. (1999) proposent une approche criminologique du soutien social. Les postulats théoriques de cette approche constituent une avenue privilégiée pour comprendre la portée des contextes de soutien relationnel dans la prévention de la judiciarisation post-placement. Le postulat central de l'approche du soutien social est que la participation à des comportements illégaux est inversement liée au soutien social (Cullen, 1994). Le soutien social est défini comme le « soutien instrumental ou exprimé, qu'il soit perçu ou factuel, fourni par la communauté, les relations intimes et les réseaux sociaux » (Cullen et al., 1999; Chouhy, 2019). Cette théorie repose sur l'idée que les relations soutenantes sont primordiales pour un développement humain positif. Le besoin de recevoir et de donner du soutien est une potentialité humaine essentielle. Lorsque ce potentiel est actualisé, c'est-à-dire lorsque les individus se développent et s'entremêlent dans des relations de soutien, les risques de comportements délictuels sont réduits. De manière générale, cette théorie postule que les individus confrontés à des situations difficiles sont moins à risque de commettre des délits lorsqu'ils reçoivent de l'aide d'autrui.

La théorie criminologique du soutien social se distingue des autres approches criminologiques, qui insistent sur les facteurs incitant les individus à commettre des délits et sur les conditions favorisant les opportunités criminelles (Cullen, 1994). À la différence, la théorie du soutien social propose que les structures sociales puissent créer des conditions positives pour améliorer la vie des individus de manière à les rendre moins enclins à commettre des délits. Certaines des propositions explicatives de la théorie du soutien social de Cullen (1994) sont particulièrement importantes pour le cas des jeunes en situation de sortie de placement lors de la transition à la vie adulte et méritent ainsi d'être examinées. Premièrement, Cullen (1994) propose que plus il y a de soutien social dans le réseau social d'une personne, moins il y a de probabilité que cet individu commette des crimes. Cela est significatif, considérant que certains travaux ont mis en lumière la fragilité des réseaux de soutien des jeunes en sortie de placement, mais qu'un accès à des réseaux sociaux davantage soutenant est associé à une meilleure insertion sociale. Deuxièmement, Cullen (1994) propose que le soutien social atténue les effets de l'exposition aux conditions criminogènes. Cela est particulièrement important, étant donné que de nombreux travaux soulignent les effets criminogènes des expériences de placement en protection de la jeunesse, notamment l'instabilité de placement et les placements en centre d'hébergement (Yoon et al., 2018).

En somme, l'approche des parcours de vie permet d'avoir une vision globale et rétrospective de l'ensemble des parcours de vie, incluant l'interaction des différentes trajectoires et transitions ainsi que la présence de points de bascule. Plus précisément, cette approche permet de reconnaître l'importance des concepts criminologiques des transitions au début de l'âge adulte ainsi que des réseaux de soutien pour comprendre la judiciarisation des jeunes en sortie de placement.

2.5 Les désavantages cumulatifs

Un dernier principe clé des approches des parcours de vie est celui des désavantages cumulatifs. Ce principe met en lumière la manière dont les désavantages individuels, souvent produits ou renforcés par l'interaction avec les institutions, tendent à s'accumuler, à s'amplifier et à générer des divergences au fil du temps (Dannefer, 2003; DiPrete et Eirich, 2006; Pallas et Jennings, 2009; Wilson et al., 2007; Elder, 2007; Dannefer, 2020). Ce processus n'est pas une simple prolongation des inégalités de départ, mais résulte d'interactions constantes entre ressources, institutions et contextes sociaux. Il s'agit d'un mécanisme systémique par lequel les avantages et désavantages se cristallisent et se transforment en trajectoires divergentes au sein d'une même cohorte. Les désavantages cumulatifs s'expliquent ainsi par des mécanismes sociaux généraux et non par des différences purement individuelles. Une position favorable tend à générer de nouvelles ressources et opportunités, alors qu'une position défavorable expose davantage aux pertes. Ces processus prennent la forme de « cercles vertueux » ou « vicieux » observables dans l'éducation, l'emploi ou la santé. La perspective des désavantages cumulatifs insiste sur l'effet structurant des institutions et de l'histoire sociale. Les systèmes scolaires, les marchés du travail ou les régimes de protection sociale distribuent de manière inégale l'accès aux ressources et peuvent amplifier les écarts au fil du temps (Willson et al., 2007). Ainsi, la perspective des désavantages cumulatifs invite à comprendre les inégalités comme des processus dynamiques qui interagissent, plutôt que comme des écarts dont les effets sont isolés. Cette approche souligne donc l'importance d'analyser les trajectoires de vie et de tenir compte des interactions entre ressources individuelles, contextes institutionnels et temporalité pour comprendre l'amplification des inégalités.

Ce principe est particulièrement intéressant afin d'articuler les mécanismes de modération et de médiation entre les expériences de placement (instabilité de placement et type de milieux de placement) et les contextes de la sortie de placement (réseaux de soutien et transitions éducatives). Alors que les situations de vulnérabilités sont nombreuses pour ces jeunes, il est probable que

chaque désavantage s'ajoute aux précédents dans un processus d'accumulation qui fragilise durablement la trajectoire des jeunes en sortie de placement. Il est possible que les effets négatifs de l'instabilité de placement et des placements en milieu de groupe puissent s'accroître lorsqu'ils se conjuguent à des réseaux de soutien limités ou à un parcours scolaire interrompu. De plus, il se peut que l'instabilité de placement génère des ruptures relationnelles et des discontinuités éducatives, contribuant ainsi à accroître le risque de judiciarisation. Il est également possible que les placements en milieu de groupe, en raison de leur caractère restrictif et stressant, détériorent la qualité des réseaux de soutien et réduisent les opportunités de poursuite scolaire, accentuant encore les risques de judiciarisation. Enfin, l'absence de réseaux de soutien significatifs prive ces jeunes des ressources nécessaires pour compenser les désavantages accumulés, réduisant leurs possibilités de réversibilité et renforçant le risque de judiciarisation.

Chapitre 3 : Méthodes

Dans ce chapitre, nous présentons d'abord les postures ontologiques et épistémologiques adoptées par la présente thèse. Ensuite, nous décrivons les données mobilisées, notamment les différentes sources de données et variables utilisées. Enfin, nous détaillons la stratégie analytique déployée afin de répondre aux objectifs de recherche.

3.1 Postures de recherche

Cette thèse adopte la posture du réalisme scientifique. D'un point de vue ontologique, cette posture reconnaît le caractère incertain et relativiste de la réalité sociale (Rouleau, 2011). La réalité d'un jeune qui entre en contact avec le système de justice pour adultes lors de la sortie de placement demeure subjective et difficile à saisir avec exactitude. Toutefois, l'approche du réalisme scientifique permet de nuancer l'inexactitude de la réalité sociale vécue. On concède un certain degré d'objectivité au « monde extérieur », qui est difficile à nier. La judiciarisation, les réseaux de soutien et la situation scolaire sont des éléments des parcours de vie des jeunes en sortie de placement qui sont difficiles à remettre en question. Par exemple, le fait qu'un jeune a ou perçoit avoir davantage de membres soutenant dans son réseau social qu'un autre jeune demeure relativement objectif.

D'un point de vue épistémologique, le réalisme scientifique permet de reconnaître la réalité du monde social et soutient que l'on peut seulement comprendre et changer le monde si nous identifions les structures qui génèrent cette réalité (Bhaskar, 2011). En ce sens, la science n'est qu'une tentative de représenter une réalité qui existe indépendamment de la pensée. Dans le cas des jeunes en situation de sortie de placement, nous reconnaissons le caractère incertain de leur réalité sociale, mais nous proposons toutefois que les propriétés relationnelles, scolaires et judiciaires de leur parcours de vie forment une représentation et une description riches de leur réalité.

D'un point de vue analytique, puisqu'il est actuellement important de démontrer comment remédier à la situation inquiétante de la judiciarisation des jeunes en sortie de placement au Québec, la présente thèse vise à maximiser le caractère généralisable et inférentiel de nos résultats. Un échantillon plus grand et plus représentatif permet de générer des résultats plus généralisables et avec une validité inférentielle accrue (Gerring, 2012). En ce sens, la présente thèse s'appuie sur

un devis quantitatif. La représentation de la réalité des jeunes en sortie de placement à l'aide de données robustes permettra de produire des résultats généralisables et, ainsi, susceptibles d'apporter des changements à la situation de cette population vulnérable.

3.2 Les données

Cette thèse s'appuie sur une partie des données récoltées et produites par la Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques (CREVAJ) dans le cadre de l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP). L'EDJeP est une vaste étude représentative qui vise à approfondir les connaissances sur la période suivant le placement des jeunes en transition vers la vie adulte au Québec. Il s'agit de la première et unique étude de ce genre au Québec et au Canada. À travers plusieurs démarches, la CREVAJ a su constituer une banque de données multi-sources afin de créer les meilleures données jamais produites au Québec et au Canada sur les jeunes en sortie de placement. Nous décrirons ces différentes sources de données afin de situer celles qui seront mobilisées pour la présente thèse.

L'EDJeP est composée de données quantitatives et qualitatives, mais la présente thèse mobilise uniquement certaines des données quantitatives. Les sources quantitatives sont formées de données auto-rapportées et de données administratives⁴. Les données auto-rapportées proviennent de trois vagues de questionnaires menées respectivement à l'âge moyen de 17 ans, 19 ans et 21 ans (en plus d'une inter-vague menée entre la deuxième et troisième vague). La particularité des questionnaires dits longitudinaux réside dans le fait que les jeunes ont été rencontrés peu avant la sortie de placement (vague 1) et peu après leur sortie de placement (vague 2 et vague 3). Cette thèse s'appuie sur les données des questionnaires (vague 1, vague 2 et vague 3) ainsi que sur les données des trajectoires en protection de la jeunesse. Les sections qui suivent décriront ces deux banques de données.

⁴ Les sources administratives contiennent les trajectoires en protection de la jeunesse (données PIJ), les données du ministère de l'Éducation (résultats scolaires et diplomation), les données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (mesures d'aide à l'emploi), ainsi que les données des services sociaux, médicaux et hospitaliers (données RAMQ et MED-ECHO). De plus, des échantillons de la population générale ont été obtenus afin de pouvoir comparer ces différentes sources de données (auto-rapportées et administratives).

3.2.1 Les données des questionnaires

Afin de recruter les participants, l'équipe de recherche a obtenu une liste de 2 573 jeunes répondant aux critères suivants : être âgés de 16 ans et plus, placés en milieu substitut, et ayant cumulé au moins un an de placement au cours de leur vie. Cette liste a été extraite des 16 CISSS/CIUSSS du Québec afin de constituer une base de données représentative.⁵ L'extraction de cette liste s'est déroulée entre mars et novembre 2017. À partir de cette liste initiale, l'équipe de recherche a pu obtenir les coordonnées de 1 687 d'entre eux pour les inviter à participer à une première vague de questionnaires. Lors de la première vague de questionnaires menée entre 2017 et 2018, 1 136 jeunes ont participé alors qu'ils étaient toujours placés, avec une moyenne d'âge de 17 ans ($\bar{E}-T = 0,67$). La grande majorité de ces entretiens (97 %) a été réalisée en face à face, dans des lieux choisis par les participants, tandis qu'une petite proportion (3 %) a été effectuée par téléphone pour accommoder les participants. À la seconde vague de questionnaires menée entre 2019 et 2020, l'équipe de recherche a rencontré 844 jeunes, dont 91 % étaient sortis de placement, avec une moyenne d'âge de 19 ans ($\bar{E}-T = 0,69$). Lors de cette vague, 95 % des entretiens ont été menés en face à face, tandis que 5 % ont été réalisés par téléphone ou visioconférence. Lors de la troisième vague de questionnaires, menée entre 2021 et 2022, 560 jeunes ont participé alors qu'ils étaient tous sortis de placement avec une moyenne d'âge de 21 ans ($\bar{E}-T = 0,68$). Les entretiens ont duré entre une heure et une heure et demie. Les données recueillies à travers ces questionnaires permettent de mesurer précisément les réseaux de soutien, la situation scolaire et la judiciarisation qui constituent les concepts clés de la présente thèse.

3.2.2 Les données clinico-administratives

Les données administratives des services de protection de la jeunesse contiennent diverses informations liées aux trajectoires de placement. Ces données sont recueillies via le système informatique « Projet Intégration Jeunesse » (PIJ), utilisé par la majorité des professionnels impliqués auprès des jeunes suivis en protection de la jeunesse à travers le Québec. Le PIJ représente donc le dossier informatisé des jeunes recevant des services des CISSS/CIUSSS en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) ou de la Loi sur le système de justice pénale

⁵ Au Québec, la responsabilité de la prise en charge de la protection de l'enfance pour les jeunes dont le développement ou la sécurité est compromis (ou potentiellement compromis) relève des services du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ces services sont regroupés au sein des Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) ou des Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS).

pour les adolescents (LSJPA) (MSSS, 2018).⁶ Ce dossier comprend des informations sur les services reçus, le processus d'intervention, les ressources d'hébergement et les mesures légales. Les informations sont inscrites par divers professionnels, généralement des intervenants, des agents de relations humaines ou des agents administratifs.

Dans le cas de l'EDJeP, l'équipe a obtenu une extraction des données PIJ pour l'ensemble des jeunes ayant participé aux trois vagues de questionnaires. Ces données contiennent des informations allant du début du suivi en protection de la jeunesse jusqu'à la date d'extraction des données, en 2017 (soit plus ou moins un an en moyenne avant la sortie de placement). Ces données ont été jumelées à celles provenant des questionnaires. Les données PIJ sont dites « clinico-administratives » car certaines informations sont de nature clinique (p. ex. notes de suivi) et d'autres de nature administrative (p. ex. types de services). Pour cette thèse, ce sont les données de nature administrative qui nous intéressent particulièrement. Les informations administratives comprennent divers éléments, tels que le sexe enregistré, les motifs de placement, l'âge au premier placement, la durée de placement, le nombre de placements, les milieux de placement, la présence d'antécédents judiciaires juvéniles, etc. Les données administratives permettent de mesurer deux facteurs importants pour la question de recherche de la présente thèse, à savoir l'instabilité de placement et les milieux de placement. De plus, elles permettent de conditionner les estimations de nos modèles sur d'autres covariables (cisgenre, motif du premier placement et présence d'antécédents judiciaires juvéniles). En somme, l'assemblage et l'intégration de ces différentes sources de données ont rendu possible la création de l'étude la plus importante et la plus représentative au Québec sur le sujet. La qualité et la richesse liées à l'intégration de ces données permettent de répondre avec pertinence aux objectifs de la présente thèse.

3.2.3 Les variables à l'étude

Dans cette section, nous décrivons l'opérationnalisation des variables à l'étude. La variable dépendante correspond à la judiciarisation des jeunes en sortie de placement. Les variables indépendantes correspondent aux transitions au sein des trajectoires éducatives, à l'étendue du réseau de soutien, à l'instabilité de placement et au placement en milieux de groupe. Les covariables incluent le cisgenre, la présence de troubles de comportement, la judiciarisation

⁶ Les données PIJ ont fait l'objet de plusieurs publications scientifiques au Québec (voir Esposito et al., 2013; Esposito et al., 2014a; Esposito et al., 2014b; Esposito et al., 2022; Esposito et al., 2024).

juvénile, l'instabilité de placement (nombre de changements de milieux de vie) et les placements en milieux de groupe. La distribution des variables décrites se base sur l'échantillon de jeunes ayant participé à la troisième vague de questionnaires (n=560).

La distribution des variables a été calculée à l'aide de poids de pondération afin que les estimations produites à partir de ces données soient représentatives de la population cible, soit les jeunes initialement extraits des données administratives et répondant aux critères de participation à l'étude sur le devenir des jeunes placés. Afin de représenter adéquatement cette population et de tenir compte, en partie, de l'attrition, une pondération par post-stratification a été réalisée à la suite d'une analyse des facteurs liés à la sous- ou surreprésentation de l'échantillon de départ (n = 2 573) ainsi qu'à la perte des participants entre les vagues. Les variables utilisées pour le calcul des poids de pondération incluent le sexe, le dernier milieu de placement, la région de l'établissement d'accueil et la participation au programme Qualification des jeunes (PQJ). Ces poids sont également appliqués lors de l'estimation des modèles par maximisation de la vraisemblance pondérée (par exemple, les régressions logistiques), afin de corriger l'effet de l'attrition sur les résultats. Il convient toutefois de souligner que la pondération ne permet pas de corriger l'ensemble des biais liés à l'attrition, puisque certains facteurs responsables de la non-participation ou de la sortie de l'étude peuvent survenir a posteriori, rendant leur prise en compte impossible dans la création des poids. D'ailleurs, une analyse de l'attrition a révélé que l'arrestation en vague 2 constituait un facteur associé à la non-participation subséquente. On peut ainsi considérer que les proportions de judiciarisation obtenues représentent des estimations minimales et que leur prévalence réelle est vraisemblablement plus élevée.

La judiciarisation au début de l'âge adulte a été mesurée à l'aide d'une question posée lors de la passation du questionnaire de la troisième vague. Cette section du questionnaire portait sur les 12 derniers mois. Nous avons posé aux jeunes la question suivante : « As-tu déjà été reconnu(e) coupable d'une infraction au Code criminel par un tribunal pour adultes ? », à laquelle ils ont eu l'occasion de répondre « oui » (17 %) ou « non » (83 %).

Tableau 2. Variables descriptives de l'échantillon en vague 3 (n=560)⁷

Variab les	N (%) / Moyenne (Écart-type)
Judiciarisation (vague 3)	87 (17 %)
Transitions au sein de la trajectoire éducative (sortie des études)	254 (64 %)
Transitions au sein de la trajectoire éducative (à trois modalités)	
Poursuite des études	159 (36 %)
Études → sans occupation	107 (26 %)
Études → à l'emploi	147 (38 %)
Étendue du réseau de soutien (vague 2)	3,16 (1,44)
Cisgenre	
Femme cis	304 (41 %)
Homme cis	235 (55 %)
Transgenre et personnes non-binaires	21 (3,8 %)
Trouble du comportement	193 (48 %)
Judiciarisation juvénile (LSJPA)	164 (34 %)
Nbr de changements de milieux de vie	6,37 (6,04)
Proportion de temps passé en milieux de groupe (%)	41 (44 %)

Note : Fréquences non pondérées et pourcentages pondérés; Moyennes et écart-types pondérés

⁷ Il est possible que la distribution des variables change légèrement en comparaison à celle présentée dans les articles scientifiques. Pour ce tableau, nous avons présenté la distribution des variables en fonction de l'échantillon ayant participé à la vague 3. Pour les articles, la distribution des variables est présentée en fonction des échantillons analysés spécifiquement pour les objectifs respectifs.

Les transitions au sein des trajectoires éducatives lors de la sortie de placement ont été mesurées à l'aide des réponses fournies lors de la passation des questionnaires de la vague 1 et de la vague 2. Les jeunes ont eu l'occasion de répondre qu'ils étaient : 1) aux études; 2) aux études et à l'emploi; 3) à l'emploi et 4) sans occupation. Pour l'opérationnalisation, nous nous sommes inspirés des méthodes statistiques utilisées par les études à deux vagues s'intéressant aux effets des transitions dans les trajectoires amoureuses (Johnson, 2005). Cette approche permet de distinguer les changements qui surviennent ou non entre les deux vagues d'analyses dans la situation de vie des participants (par exemple, de marié à divorcé ou de marié à marié). Dans notre cas, nous avons créé deux indicateurs qui permettent de distinguer si les jeunes ont poursuivi leurs études ou s'ils ont quitté les études entre la fin de leur placement (vague 1; âge moyen de 17 ans) et le début de leur sortie de placement (vague 2; âge moyen de 19 ans). Le premier indicateur est une variable dichotomique qui permet de distinguer les jeunes ayant quitté les études entre la vague 1 et la vague 2 (64 %) de ceux ayant poursuivi les études entre la vague 1 et la vague 2.⁸ Afin d'obtenir davantage de précision sur les transitions au sein des trajectoires éducatives, nous avons créé un second indicateur composé de trois catégories : les jeunes ayant poursuivi leurs études (36 %), les jeunes ayant quitté les études pour l'emploi (38 %) et les jeunes ayant quitté les études pour être sans occupation (26 %).⁹ Évidemment, puisque les transitions au sein de la trajectoire scolaire ne peuvent être appréciées que pour les jeunes qui étaient aux études lors de la vague 1, les analyses pour ce concept portent uniquement sur ces jeunes. Les jeunes n'étant pas aux études lors de la vague 1 ont donc été exclus.

L'étendue du réseau de soutien a été obtenue à l'aide des questionnaires en vague 2. Lors de la complétion des questionnaires, nous avons demandé aux jeunes « Quelles sont les personnes qui te sont proches ET sur qui tu peux compter ? » jusqu'à l'identification de 5 personnes. En analyse des réseaux, l'étendue du réseau correspond au nombre d'individus identifiés au sein du réseau et

⁸ Les jeunes qui ont quitté les études sont ceux qui étaient aux études ou aux études et à l'emploi en vague 1 et qui étaient à l'emploi seulement ou sans occupation en vague 2. Les jeunes qui ont poursuivi leurs études sont ceux qui étaient aux études ou aux études et à l'emploi en vague 1 et qui étaient aux études ou aux études et à l'emploi en vague 2.

⁹ Les jeunes qui ont poursuivi leurs études sont ceux qui étaient aux études ou aux études et à l'emploi en vague 1 et qui étaient aux études ou aux études et à l'emploi en vague 2. Ceux qui ont quitté les études pour être à l'emploi sont ceux qui étaient aux études ou aux études et à l'emploi en vague 1, mais uniquement à l'emploi en vague 2. Ceux qui ont quitté les études pour être sans occupation sont ceux qui étaient aux études ou aux études et à l'emploi en vague 1, mais sans occupation en vague 2.

constitue l'un des indices les plus généraux afin de mesurer un réseau social (McCarty et al., 2019). L'étendue du réseau de soutien est une variable discrète qui varie entre 0 et 5. Puisque la question posée aux jeunes porte spécifiquement sur des personnes de leur entourage qui sont soutenantes, cette mesure permet d'évaluer globalement le niveau de soutien dans le réseau social d'un individu. Cette approche place donc l'évaluation du soutien dans la perspective des jeunes eux-mêmes. La valeur modale observée dans l'échantillon est de 3.

L'identité de genre comprend trois indicateurs : 1) femme cisgenre, 2) homme cisgenre et 3) personnes trans et non-binaires. Cette opérationnalisation permet ainsi de tenir compte de la diversité des identités de genre (voir Pullen Sansfaçon et al., 2023). Cette variable a été codifiée en combinant les données administratives et les réponses aux questionnaires de la vague 3. Les données administratives révèlent le sexe des jeunes à la naissance (homme ou femme), tandis que les questionnaires permettent de rendre compte du genre rapporté à chaque vague selon 4 modalités (femme, homme, non-binaire et autre). Les femmes cisgenres (41,0 %) et les hommes cisgenres (55,0 %) sont les jeunes pour lesquels le sexe à la naissance correspond au genre autorapporté, tandis que les personnes transgenres et non-binaires (3,8 %) sont celles pour lesquelles les modalités des données diffèrent. La présence d'un trouble du comportement a été mesurée à l'aide des données administratives en protection de la jeunesse, ce qui permet d'identifier les jeunes pour lesquels les services de protection de la jeunesse ont déterminé qu'une situation de trouble du comportement était fondée (48 %). La judiciarisation juvénile est une variable dichotomique correspondant aux jeunes ayant été suivis en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (34 %).

L'instabilité de placement a été mesurée à l'aide du nombre de changements de milieux de vie tels qu'enregistrés dans les données administratives en protection de la jeunesse. Cette mesure additionne le nombre de placements de plus de 72 heures avec le nombre de tentatives de réunification familiale, puis soustrait le placement initial. Le nombre moyen pondéré de changements de milieux de vie est de 6,37 dans l'échantillon de la vague 3. Le placement en milieu de groupe correspond à la proportion de temps passé dans des milieux de groupe (en comparaison au temps passé en famille d'accueil) sur l'ensemble de la durée de placements. Les milieux de groupe comprennent les centres de réadaptation, les foyers de groupe et les ressources intermédiaires. En moyenne, les jeunes ont passé 41 % de leur temps en milieu de groupe.

3.3 Stratégie analytique

Nous décrivons ici la stratégie analytique déployée pour répondre aux objectifs de la présente thèse. Premièrement, afin d'examiner si les transitions au sein des trajectoires éducatives et les réseaux de soutien ont un effet sur la judiciarisation des jeunes en sortie de placement (objectifs 1.0 et 2.0), des analyses de régressions logistiques multivariées sont menées. Deuxièmement, afin d'examiner si les expériences de placements modèrent les relations entre les transitions au sein des trajectoires éducatives, les réseaux de soutien et la judiciarisation (objectifs 1.1 et 2.1), des analyses de modération sont effectuées. Troisièmement, pour examiner si les expériences de placement influencent indirectement la judiciarisation des jeunes en sortie de placement via les transitions au sein des trajectoires éducatives et les réseaux de soutien (objectifs 1.2 et 2.2), des analyses de médiation sont conduites. La modélisation graphique des probabilités prédites a été utilisée pour visualiser les résultats importants. Pour les modèles de régressions logistiques et les analyses de modération, nous avons utilisé des poids de pondération afin que les estimations produites soient représentatives de la population. Enfin, précisons que l'analyse des données a été effectuée à l'aide des logiciels R et RStudio (maintenant Posit).

3.3.1 Les analyses multivariées

Pour les effets principaux (objectifs 1.0 et 2.0), des modèles de régressions logistiques multivariées sont utilisés puisque notre variable dépendante (la judiciarisation) est binaire, c'est-à-dire qu'elle prend la valeur de 0 ou 1. Les modèles de régressions logistiques permettent d'estimer le poids des variables indépendantes, représenté par un coefficient de régression. Les modèles de régressions multivariées permettent d'inclure différentes covariables sur lesquelles l'effet des variables indépendantes est conditionné. Nous utilisons des modèles logit, qui sont estimés à partir de la méthode des vraisemblances et qui tiennent compte du fait que la variable dépendante est distribuée selon la loi de Bernoulli. Les modèles de régressions logistiques sont menés séparément pour estimer l'effet des transitions au sein des trajectoires éducatives (objectif 1.0) et des réseaux de soutien (objectif 2.0).

Pour choisir les variables de conditionnement dans les modèles de régressions logistiques, nous avons utilisé la logique des graphiques acycliques dirigés (Shrier et Platt, 2008; McElreath, 2020). Cette technique permet d'inclure les variables de confusion importantes tout en évitant d'inclure

des variables collusoires dans les modèles de régression, ce qui limite ainsi les biais de confusion et de collision. Pour les modèles portant sur le rôle des transitions au sein des trajectoires éducatives, les variables de conditionnement choisies sont celles qui sont susceptibles d'expliquer les transitions au sein des trajectoires éducatives ainsi que la présence de contacts avec le système de justice pénale des jeunes en sortie de placement, mais qui n'interviennent pas directement dans cette relation (McElreath, 2020). Pour les modèles portant sur le rôle des réseaux de soutien, les variables de conditionnement choisies sont celles qui sont susceptibles d'expliquer l'étendue du réseau de soutien ainsi que la présence de contacts avec le système de justice pénale des jeunes en sortie de placement, mais qui n'interviennent pas directement dans cette relation (McElreath, 2020).

Les variables sélectionnées sont donc le cisgenre, la judiciarisation juvénile (LSJPA), le nombre de changements de milieux de vie et la durée du placement en dehors des familles d'accueil. Puisque l'intérêt porte sur l'effet des transitions au sein des trajectoires éducatives et de l'étendue du réseau social sur la judiciarisation, nous discuterons de ces coefficients uniquement. Précisons que l'examen des facteurs d'inflation de la variance (VIF) a été mené pour détecter des problèmes de multicollinéarité dans l'ensemble des modèles. Aucun problème de multicollinéarité n'a été détecté.

3.3.2 Les analyses de modération

Les analyses de modération permettent de déterminer si la force, le sens ou la présence d'une relation entre une variable indépendante et une variable dépendante dépend d'une autre variable dite modératrice (Hayes, 2022). D'abord, il est possible de déterminer si la présence, la force ou le sens des relations entre les transitions au sein des trajectoires éducatives et la judiciarisation dépend des expériences de placement (instabilité de placement et placement en milieu de groupe). Ensuite, il est possible de déterminer si la présence, la force ou le sens des relations entre les réseaux de soutien et la judiciarisation dépend des expériences de placements (instabilité de placement et placement en milieu de groupe). Afin de calculer les effets de modération, il est nécessaire d'inclure un produit entre les deux variables indépendantes (le terme d'interaction) dans les modèles de régressions logistiques. Les coefficients associés aux termes d'interaction indiquent comment la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante varie selon les valeurs

de la variable modératrice. Des modèles de régressions logistiques ont été menés séparément pour chacun des objectifs spécifiques aux effets de modération.

Premièrement, nous avons mené un modèle de régression logistique avec un produit entre l'instabilité de placement et les transitions au sein des trajectoires éducatives. Deuxièmement, nous avons mené un modèle de régression logistique avec un produit entre la proportion de temps passé en milieu de groupe et les transitions au sein des trajectoires éducatives. Troisièmement, nous avons mené un modèle de régression logistique avec un produit entre l'instabilité de placement et les réseaux de soutien. Quatrièmement, nous avons mené un modèle de régression logistique avec un produit entre la proportion de temps passé en milieu de groupe et les réseaux de soutien.

3.3.3 Les analyses de médiation

Des analyses de médiation sont utilisées pour examiner le rôle indirect que jouent l'instabilité de placement et les milieux de placement via les transitions au sein des trajectoires éducatives et les réseaux de soutien sur la judiciarisation au début de l'âge adulte. L'analyse de médiation (Hayes, 2022) permet de quantifier et d'examiner les effets indirects par lesquels une variable antécédente X (l'instabilité de placement et les milieux de placement) influence une variable conséquente Y (la judiciarisation) via une ou des variables médiatrices M (les transitions au sein des trajectoires éducatives et le réseau de soutien).

Dans le cadre de cette thèse, la méthode utilisée est l'analyse de médiation fondée sur les modèles d'effets naturels (Steen et al., 2017). Cette approche permet de surmonter les limites des méthodes standards qui estiment les effets de médiation via les produits ou la différence des coefficients, lesquels sont uniquement appropriés dans le cas où les modèles de médiation et de la variable dépendante sont des régressions linéaires. Puisque notre variable dépendante (la judiciarisation) est binaire, les méthodes standards ne sont pas applicables. La méthode des effets naturels permet de calculer les effets de médiation pour nos objectifs. Les modèles d'effets naturels permettent de paramétrer directement les estimations dans leur échelle naturelle, ce qui facilite l'intégration de

tests statistiques et rend l'interprétation plus simple que les autres modèles (p. ex. Imai et al., 2010).¹⁰

L'utilisation de tests statistiques est particulièrement utile puisque nous souhaitons déterminer si les transitions au sein des trajectoires éducatives et les réseaux de soutien constituent des médiateurs dans la relation qui lie les expériences de placements à la judiciarisation. Ces analyses ont été effectuées dans le logiciel R à l'aide de la librairie Medflex (Steen et al., 2017), qui permet de calculer les effets directs, les effets indirects, les effets totaux et inclut les tests de significativité (Wald). Des analyses de médiation sont menées séparément pour examiner les effets indirects des expériences de placement, de l'instabilité de placement et du milieu de placement, ainsi que pour chaque variable médiatrice (les transitions au sein des trajectoires éducatives et les réseaux de soutien).

Le premier modèle de médiation examine l'effet indirect de l'instabilité de placement sur la judiciarisation via les transitions au sein des trajectoires éducatives. Le second modèle de médiation examine l'effet indirect du placement en milieu de groupe sur la judiciarisation via les transitions au sein des trajectoires éducatives.¹¹ Le troisième modèle de médiation examine l'effet indirect de l'instabilité de placement sur la judiciarisation via les réseaux de soutien. Le quatrième modèle de médiation examine l'effet indirect du placement en milieu de groupe sur la judiciarisation via les réseaux de soutien.

3.3.4 La visualisation des résultats

Pour les analyses de régressions logistiques et les analyses d'interactions, nous avons utilisé la modélisation graphique des probabilités prédites afin de faciliter l'interprétation des résultats, qui se sont avérés concluants. Cette méthode nécessite de fixer les valeurs des covariables afin de calculer les probabilités prédites de la variable dépendante pour l'ensemble des valeurs du prédicteur d'intérêt (King et al., 2000; Gelman et Hill, 2006). Les probabilités prédites sont obtenues en utilisant les coefficients estimés du modèle de régression logistique pour chaque

¹⁰ Cette approche est également préférable aux modèles d'équations structurelles, pour lesquels la définition de médiation dépend des tests statistiques et dont l'identification des postulats réside dans les modèles mêmes (voir Imai et al., 2010).

¹¹ Puisqu'à notre connaissance, les modèles de médiation ne permettent que l'utilisation d'une variable médiatrice dichotomique, nous avons opté pour cette opérationnalisation plutôt que pour une variable catégorique à trois modalités.

valeur possible du prédicteur d'intérêt. Les probabilités calculées peuvent ensuite être représentées graphiquement en les traçant sur l'axe Y par rapport aux valeurs du prédicteur d'intérêt sur l'axe X. Cela permet de traduire visuellement les résultats du modèle en probabilités compréhensibles, facilitant ainsi l'interprétation des résultats. Cette méthode est particulièrement intéressante lorsque les modèles incluent des termes d'interactions pour lesquels les coefficients de régression sont peu intuitifs (Hayes, 2022).

Chapitre 4 : Résultats

Le chapitre sur les résultats de recherche est divisé en deux parties en fonction des objectifs de recherche. La première partie porte sur le premier objectif, à savoir l'examen du rôle des transitions au sein des trajectoires éducatives lors de la sortie de placement sur la judiciarisation. La seconde partie traite du second objectif, à savoir l'examen du rôle des réseaux de soutien sur la judiciarisation lors de la sortie de placement. Pour chacune de ces deux parties, nous examinons les effets principaux, les effets de modération et les effets de médiation.

4.1 Transitions au sein des trajectoires éducatives et judiciarisation des jeunes en sortie de placement

4.1.1 Effets principaux

Le tableau 3 examine le rôle des transitions au sein des trajectoires éducatives lors de la sortie de placement sur la judiciarisation autorapportée en vague 3. Deux modèles ont été menés afin d'examiner deux opérationnalisations différentes des transitions au sein des trajectoires éducatives. Le premier modèle examine l'effet des transitions au sein des trajectoires éducatives à l'aide d'une variable dichotomique qui distingue les jeunes ayant quitté les études entre la première et la seconde vague. Le modèle de régression logistique affiche une relation positive et statistiquement significative entre la sortie des études (R.C. = 4,55; $p < 0,005$) et la judiciarisation au début de l'âge adulte. En comparaison aux jeunes qui ont poursuivi leurs études lors de la sortie de placement, ceux qui ont quitté les études sont près de cinq fois plus à risque de rapporter avoir été judiciarisés en vague 3. Inversement, ceux qui ont poursuivi leurs études lors de la sortie de placement sont près de cinq fois moins à risque d'être judiciarisés que ceux ayant quitté les études.

Le second modèle examine le rôle des transitions au sein des trajectoires éducatives lors de la sortie de placement sur la judiciarisation au début de l'âge adulte à l'aide d'une variable indépendante à trois modalités. Cette variable distingue les jeunes qui ont poursuivi les études, ceux qui ont quitté les études pour être à l'emploi et ceux qui ont quitté les études pour être sans occupation. La catégorie des jeunes qui ont poursuivi leurs études lors de la sortie de placement sert de catégorie de référence afin de comparer la distribution de leur judiciarisation aux deux autres groupes. On n'observe pas de relation statistiquement significative entre la transition des

études vers l'emploi et la judiciarisation autorapportée (R.C. = 3,21; $p > 0,05$). On observe néanmoins une relation positive et statistiquement significative entre la transition des études vers l'absence d'occupation (R.C. = 6,58; $p < 0,05$) et la judiciarisation autorapportée. En comparaison aux jeunes qui ont poursuivi leurs études lors de la sortie de placement, ceux qui ont quitté les études pour être sans occupation sont environ 7 fois plus à risque de rapporter avoir été judiciarisés en vague 3.

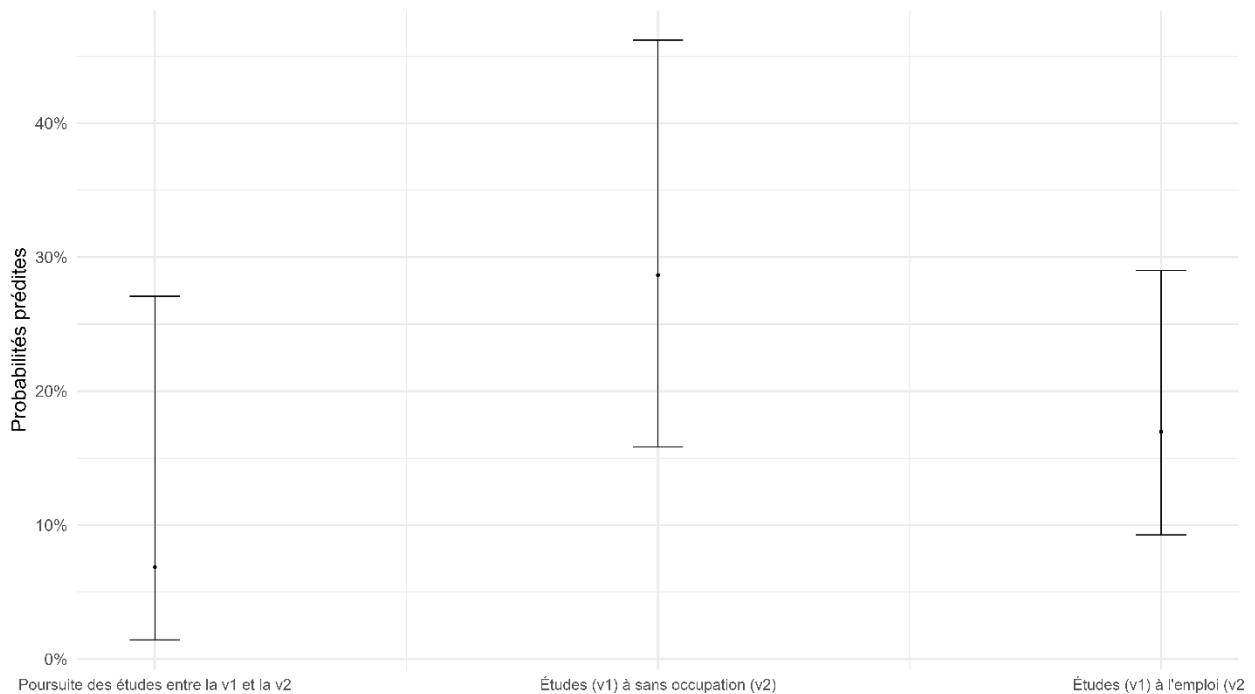
Tableau 3. Régressions logistiques de la judiciarisation en vague 3 en fonction des transitions au sein de la trajectoire éducative lors de la sortie de placement

	Modèle 1			Modèle 2		
	R.C.	95% I.C.	Valeur P	R.C.	95% I.C.	Valeur P
(Intercept)	0,00	0,00; 0,02	<0,001	0,00	0,00; 0,02	<0,001
Cisgenre						
Femme cisgenre	—	—		—	—	
Homme cisgenre	3,29	1,40; 8,84	0,010	3,30	1,41; 8,79	0,009
Personne transgenre et non-binaire	4,45	0,55; 25,0	0,11	5,08	0,64; 27,8	0,078
Trouble du comportement	1,16	0,49; 2,79	0,7	1,13	0,48; 2,72	0,8
Nombre de changements de milieux de vie	1,09	1,04; 1,15	0,002	1,10	1,05; 1,16	<0,001
Proportion de temps placé en milieux de groupe	2,50	1,03; 6,20	0,044	2,33	0,96; 5,80	0,063
Judiciarisation juvénile	1,70	0,76; 3,82	0,2	1,53	0,69; 3,43	0,3
Sortie des études entre la vague 1 et la vague 2	4,55	1,61; 17,6	0,011			
Transition entre la vague 1 et la vague 2						
Poursuite des études				—	—	
Aux études (v1) → sans occupation (v2)				6,58	2,18; 26,4	0,002
Aux études (v1) → à l'emploi (v2)				3,21	1,04; 13,0	0,062

Note : R.C. = Rapport de cotes; I.C. = Intervalles de confiance

La figure 2 présente les probabilités prédites de rapporter être judiciairisé en vague 3 en fonction des transitions au sein des trajectoires éducatives (à deux modalités) vécues lors de la sortie de placement. Les probabilités prédites de la figure 2 sont calculées à partir du modèle 2 (tableau 3) pour un jeune homme cisgenre ayant des antécédents judiciaires juvéniles, tandis que les autres variables sont maintenues à leurs moyennes. On observe que les probabilités prédites de rapporter être judiciairisé en vague 3 sont beaucoup plus faibles pour les jeunes qui ont poursuivi leurs études lors de la sortie de placement. À cet effet, les probabilités prédites de rapporter être judiciairisé en vague 3 sont de seulement 7 % pour les jeunes qui ont poursuivi leurs études après la sortie de placement. En revanche, ces probabilités prédites sont de 29 % pour les jeunes qui ont quitté les études pour être sans occupation, représentant un écart considérable de 22 points de pourcentage. De plus, on observe que les probabilités prédites de rapporter être judiciairisé en vague 3 sont d'environ 16 % pour ceux qui ont quitté les études afin d'aller travailler. Cela représente un écart de 11 points de pourcentage par rapport aux jeunes qui ont poursuivi leurs études lors de la sortie de placement.

Figure 2. Probabilités prédites d'être judiciairisé en vague 3 en fonction de la transition au sein de la trajectoire éducative entre la vague 1 et la vague 2.



4.1.2 Effets de modération

Nous examinons ici les effets de modération entre les transitions au sein des trajectoires éducatives lors de la sortie de placement et la judiciarisation en fonction de l'instabilité de placement et de la proportion de temps passé en milieux de groupe.

Le tableau 4 analyse la présence d'effets de modération à l'aide d'une variable dichotomique pour les transitions au sein des trajectoires éducatives. Le modèle 3 du tableau 4 porte sur la présence d'effets de modération entre l'instabilité de placement et la sortie des études sur la judiciarisation au début de l'âge adulte. On n'observe pas d'effets de modération statistiquement significatifs (R.C. = 1,06, $p > 0,05$). Le modèle 4 du tableau 4 examine la présence d'effets de modération entre la proportion de temps passé en milieux de groupe et la sortie des études sur la judiciarisation au début de l'âge adulte. Encore une fois, on ne constate pas d'effets de modération statistiquement significatifs (R.C. = 0,53 ; $p > 0,05$).

Le tableau 5 examine les effets de modération entre les transitions au sein des trajectoires éducatives (à trois catégories) et la judiciarisation en fonction de l'instabilité de placement et de la proportion de temps passé en milieux de groupe. Le modèle 5 du tableau 5 porte sur la présence d'effets de modération entre l'instabilité de placement et les transitions au sein des trajectoires éducatives sur la judiciarisation au début de l'âge adulte. Le modèle 6 du tableau 5 porte sur la présence d'effets de modération entre la proportion de temps passé en milieux de groupe et les transitions au sein des trajectoires éducatives sur la judiciarisation au début de l'âge adulte. Cela dit, on n'observe pas d'effets de modération statistiquement significatifs ($p > 0,05$) pour l'instabilité de placement (modèle 5) ainsi que pour la proportion de temps passé en milieux de groupe (modèle 6). En somme, il ne semble pas que les expériences de placement modèrent l'effet de la sortie des études sur la judiciarisation post-placement.

Tableau 4. Effets de modération entre les transitions au sein des trajectoires éducatives (à deux modalités) et les conditions de placement sur la judiciarisation

Variables	Modèle 3			Modèle 4		
	R.C.	95% I.C.	Valeur P	R.C.	95% I.C.	Valeur P
(Intercept)	0,01	0,00;0,03	<0,001	0,00	0,00; 0,02	<0,001
Cisgenre						
Femme cisgenre	—	—		—	—	
Homme cisgenre	3,31	1,42; 8,84	0,009	3,27	1,40; 8,71	0,010
Personne transgenre et non-binaire	5,20	0,65; 28,5	0,074	5,14	0,64; 28,1	0,076
Trouble du comportement	1,16	0,49; 2,82	0,7	1,13	0,48; 2,72	0,8
Nombre de changements de milieux de vie	1,04	0,73; 1,29	0,8	1,10	1,05; 1,16	<0,001
Proportion de temps passé en milieux de groupe	2,30	0,94; 5,72	0,069	4,05	0,31; 83,7	0,3
Judiciarisation juvénile	1,53	0,68; 3,44	0,3	1,55	0,70; 3,49	0,3
Sortie des études entre la vague 1 et la vague 2	3,43	0,72; 23,3	0,2	6,45	1,20; 91,9	0,070
Nombre de changements de milieux de vie * Sortie des études	1,06	0,85; 1,50	0,7			
Proportion de temps passé en milieux de groupe* Sortie des études				0,53	0,02; 8,06	0,7

Note : R.C. = Rapport de cotes; I.C. = Intervalles de confiance

Tableau 5. Effets de modération entre les transitions au sein des trajectoires éducatives (à trois modalités) et les conditions de placement sur la judiciarisation

Variables	Modèle 5			Modèle 6		
	R,C,	95% I,C,	Valeur P	R,C,	95% I,C,	Valeur P
(Intercept)	0,01	0,00; 0,03	<0,001	0,00	0,00; 0,02	<0,001
Cisgenre						
Femme cisgenre	—	—		—	—	
Homme cisgenre	3,47	1,45; 9,61	0,009	3,40	1,44; 9,23	0,009
Personne transgenre et non-binaire	5,09	0,62; 29,0	0,083	4,55	0,54; 26,3	0,11
Trouble du comportement	1,24	0,52; 3,03	0,6	1,25	0,52; 3,04	0,6
Nombre de changements de milieux de vie	1,03	0,72; 1,29	0,8	1,09	1,03; 1,15	0,004
Proportion de temps passé en milieux de groupe	2,55	1,05; 6,35	0,040	4,00	0,29; 86,2	0,3
Judiciarisation juvénile	1,83	0,82; 4,15	0,14	2,04	0,88; 4,82	0,10
Transitions entre la vague 1 et la vague 2						
Poursuite des études	—	—		—	—	
Études (v1) → sans occupation (v2)	3,31	0,58; 25,2	0,2	5,82	0,86; 91,0	0,11
Études (v1) → à l'emploi (v2)	4,04	0,75; 30,0	0,13	6,52	1,04; 100	0,084
Nombre de changements de milieux de vie * Transitions						
Nombre de changements de milieux de vie * Études (v1) → sans occupation (v2)	1,12	0,88; 1,60	0,5			
Nombre de changements de milieux de vie * Études (v1) → à l'emploi (v2)	0,98	0,77; 1,41	0,9			
Proportion de temps passé en milieux de groupe* Transitions						
Proportion de temps passé en milieux de groupe*Études (v1) → sans occupation (v2)				1,17	0,04; 22,3	>0,9
Proportion de temps passé en milieux de groupe*Études (v1) → à l'emploi (v2)				0,29	0,01; 5,15	0,4

Note : R.C. = Rapport de cotes, I.C. = Intervalles de confiance

4.1.3 Effets de médiation

Le tableau 6 examine le rôle médiateur de la sortie des études dans la relation entre les expériences de placement (l'instabilité de placement et le placement en milieu de groupe) et la judiciarisation au début de l'âge adulte. Le modèle 7 du tableau 6 analyse si l'instabilité de placement influence indirectement la judiciarisation post-placement via la sortie des études. Les résultats montrent effectivement la présence d'un effet indirect statistiquement significatif ($B = 0,02$; $p < 0,05$). La sortie des études médie 12 % de la relation entre l'instabilité de placement et la judiciarisation post-placement. Le modèle 8 du tableau 6 examine si la proportion de temps passé dans des milieux de groupe influence indirectement la judiciarisation post-placement via la sortie des études. Encore une fois, les résultats montrent la présence d'un effet indirect statistiquement significatif ($B = 0,22$; $p < 0,05$). La sortie des études médie environ 15 % de la relation entre la proportion de temps passé en milieu de groupe et la judiciarisation post-placement. Pris ensemble, ces résultats suggèrent que les expériences de placement, c'est-à-dire l'instabilité de placement et les placements en milieu de groupe, influencent en partie la judiciarisation post-placement via la sortie des études.

Tableau 6. Effets de médiation de la sortie des études en fonction de l'instabilité de placement et du milieu de placement sur la judiciarisation

Effets	Modèle 7			Modèle 8		
	Nombre de changements de milieux de vie			Proportion de temps placé en milieux de groupe		
	Coef.	Erreur standard	Valeur-P	Coef.	Erreur standard	Valeur-P
Effets directs	0,12	0,03	<0,001	1,19	0,48	0,014
Effets indirects	0,02	0,01	0,007	0,22	0,11	0,048
Effets totaux	0,14	0,03	<0,001	1,40	0,50	0,005

4.2 Réseaux de soutien et judiciarisation des jeunes en sortie de placement

4.2.1 Effets principaux

Le tableau 7 examine la relation entre l'étendue du réseau de soutien à la vague 2 et la judiciarisation au début de l'âge adulte rapportée en vague 3. Le modèle de régression logistique (modèle 9) affiche une relation négative et statistiquement significative entre l'étendue du réseau de soutien à la vague 2 et la judiciarisation rapportée en vague 3 (R.C. = 0,77 ; $p < 0,01$). Pour chaque membre supplémentaire ajouté au réseau de soutien, les jeunes sont 1,3 fois moins susceptibles d'être judiciarisés à la vague 3 (1/0,77). Ces résultats montrent que plus les jeunes ont des relations soutenantes parmi leur réseau social lors de la sortie de placement, moins ils sont à risque d'être judiciarisés. En revanche, plus le réseau de soutien de ces jeunes est restreint, plus ils sont à risque d'être judiciarisés lors de leur sortie de placement.

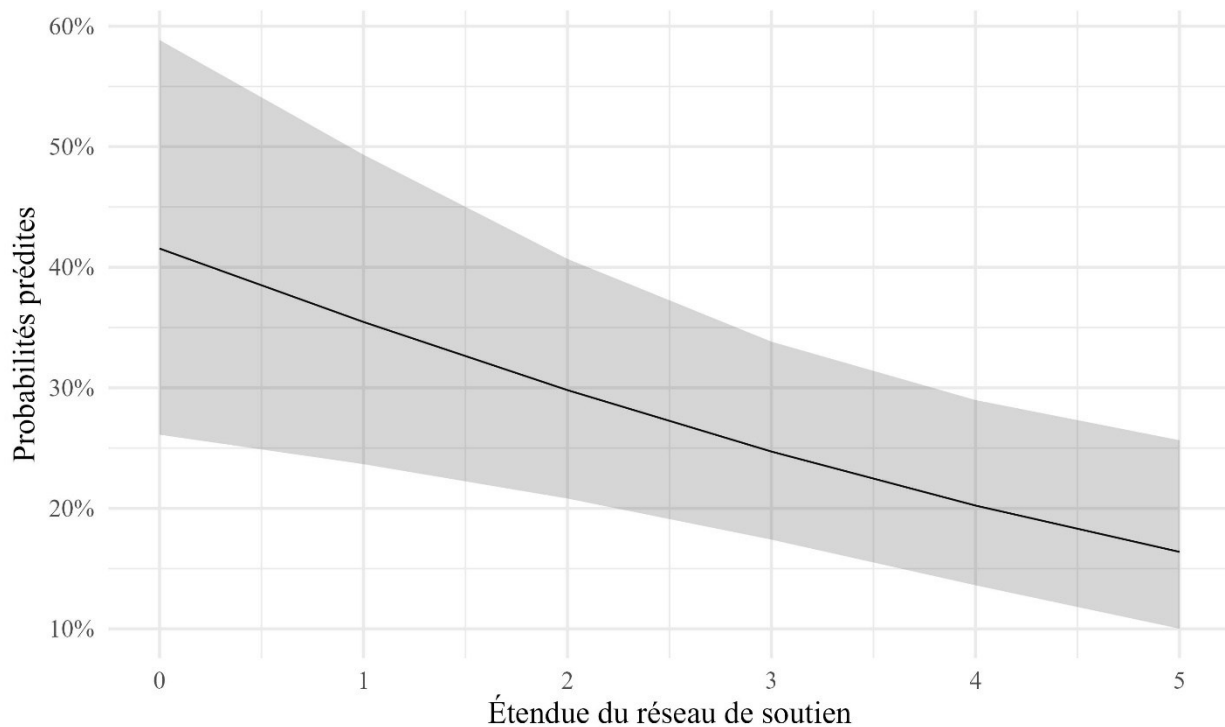
Tableau 7. Modèles de régressions logistiques de la judiciarisation rapportée en vague 3 selon l'étendue du réseau de soutien (vague 2)

Prédicteurs	Modèle 9		
	R.C.	I.C. 95%	Valeur-p
(Intercept)	0,00	0,00; 0,03	0,006
Cisgenre			
Femme cis	—	—	
Homme cis	2,21	1,22; 4,17	0,011
Personne transgenre et non-binaire	2,19	0,28; 10,6	0,4
Nbr de changements de milieux de vie	1,05	1,01; 1,10	0,013
% de temps passé en milieux de groupe	0,25	0,13; 0,48	<0,001
Judiciarisation juvénile (LSJPA)	2,62	1,48; 4,69	0,001
Étendue du réseau de soutien (v2)	0,77	0,64; 0,93	0,006

Note : R.C. = Rapport de cotes, I.C. = Intervalles de confiance

Afin de faciliter l'interprétation de ces résultats, nous utilisons la modélisation graphique des probabilités prédites de judiciairisation en vague 3 en fonction de l'étendue du réseau de soutien (figure 3). Les probabilités sont calculées à partir du modèle 9 pour un jeune homme ayant des antécédents judiciaires juvéniles (LSJPA), tandis que les autres variables sont maintenues à leur moyenne. On constate que les probabilités prédites d'être judiciairisé en vague 3 diminuent en fonction de l'étendue du réseau de soutien rapporté à la vague 2. Par exemple, les probabilités prédites d'être judiciairisé en vague 3 sont de 41 % pour les jeunes n'ayant aucun membre dans leur réseau de soutien à la vague 2. Cependant, ces probabilités chutent à seulement 16 % pour les jeunes ayant 5 membres dans leur réseau de soutien à la vague 2, ce qui représente un écart de 25 points de pourcentage.

Figure 3. Probabilités prédites d'être judiciairisé en vague 3 selon l'étendue du réseau de soutien en vague 2.



4.2.2 Effets de modération

Le tableau 8 examine les effets d'interaction entre l'étendue du réseau de soutien et la judiciairisation au début de l'âge adulte en fonction des expériences de placement. Le modèle 10 explore la relation entre l'étendue du réseau de soutien rapporté à la vague 2 et la judiciairisation

rapportée à la vague 3 en fonction de la proportion de temps passé en milieux de groupe. On n'observe pas de relation statistiquement significative entre le terme d'interaction et la judiciarisation rapportée à la vague 3. La proportion de temps passé en milieux de groupe ne modère pas la relation entre l'étendue du réseau de soutien et la judiciarisation. Le modèle 11 examine la relation entre l'étendue du réseau de soutien rapporté à la vague 2 et la judiciarisation à la vague 3 en fonction du nombre de changements de milieux de vie vécus par les jeunes. Les résultats montrent une relation positive et statistiquement significative ($R.C. = 0,97$; $p < 0,05$) entre le terme d'interaction et la judiciarisation rapportée à la vague 3.

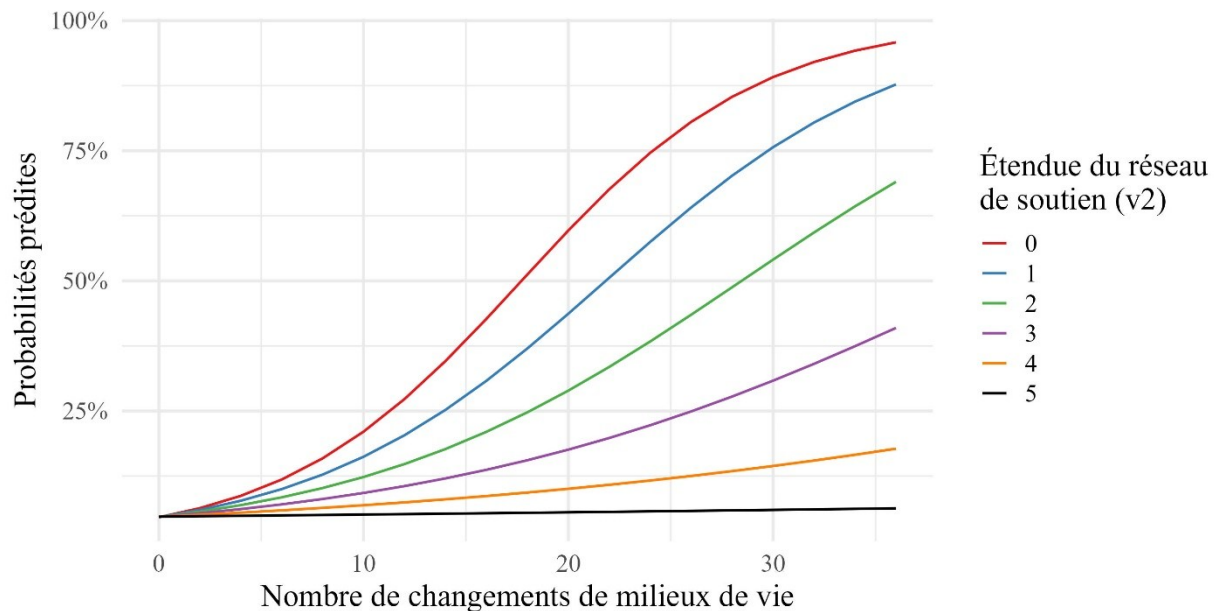
Afin de faciliter l'interprétation des résultats de cet effet d'interaction, nous utilisons la modélisation graphique des probabilités prédites calculées à partir du modèle 11 (figure 4). Les probabilités prédites sont calculées pour un jeune ayant des antécédents judiciaires juvéniles (LSJPA), tandis que les autres variables sont maintenues à leur moyenne. La figure 4 montre que la relation entre l'étendue du réseau de soutien rapporté à la vague 2 et la judiciarisation rapportée en vague 3 varie en fonction du nombre de changements de milieux de vie enregistrés dans le dossier des jeunes. Plus précisément, cette figure permet d'observer que la force de la pente entre le nombre de changements dans la situation de placement et les probabilités prédites de contact avec le système de justice pénale en vague 3 augmente positivement à mesure que l'étendue du réseau de soutien diminue. Par exemple, on observe que, pour les jeunes n'ayant aucun membre dans leur réseau de soutien (0), la pente entre le nombre de changements dans la situation de placement et les probabilités prédites de judiciarisation en vague 3 est particulièrement forte. En revanche, pour les jeunes ayant un réseau de soutien composé de cinq individus (la valeur maximale), on observe une pente pratiquement nulle (de très faible intensité). Autrement dit, pour les jeunes ayant un réseau de soutien composé de cinq individus, les probabilités prédites d'être judiciarisés à la vague 3 n'augmentent pas en fonction du nombre de changements de milieux de vie. De façon similaire, pour les jeunes ayant un réseau de soutien composé de quatre individus, on observe une pente positive très faible entre le nombre de changements de milieux de vie et les probabilités prédites de judiciarisation en vague 3.

Tableau 8. Modèles de régressions logistiques d'entrée en contact avec le système de justice pénale en vague 3 selon l'étendue du réseau de soutien (vague 2) en fonction du nombre de changements et du milieu de placement

Prédicteurs	Modèle 10			Modèle 11		
	R.C.	I.C. 95%	Valeur- p	R.C.	I.C. 95%	Valeur- p
(Intercept)	0,00	0,00; 0,05	0,008	0,00	0,00; 0,01	0,003
Cisgenre						
Femme cis	—	—		—	—	
Homme cis	2,25	1,24; 4,25	0,010	2,34	1,28; 4,44	0,007
Transgenre	2,30	0,30; 11,2	0,3	2,47	0,31; 12,3	0,3
Judiciarisation juvénile (LSJPA)	2,66	1,50; 4,76	<0,001	2,64	1,49; 4,73	<0,001
Nbr de changements de milieux de vie	1,05	1,01; 1,10	0,013	1,18	1,05; 1,34	0,007
% de temps passé en milieux de groupe	0,10	0,02; 0,42	0,002	0,26	0,13; 0,50	<0,001
Étendue du réseau de soutien (v2)	0,69	0,53; 0,88	0,003	1,02	0,74; 1,41	>0,9
% de temps en milieux de groupe* étendue du réseau de soutien (v2)	1,39	0,88; 2,19	0,2			
Nbr de changements de milieux de vie * étendue du réseau de soutien (v2)				0,97	0,93; 1,00	0,044

Note : R.C. = Rapport de cotes; I.C. = Intervalles de confiance

Figure 4. Probabilités prédites d’être judiciairisé en vague 3 en fonction de l’étendue du réseau de soutien en vague 2 selon le nombre de changements de milieu de vie



4.2.3 Effets de médiation

Le tableau 9 présente les résultats des effets de médiation où l'étendue du réseau de soutien est la variable médiatrice dans la relation entre les expériences de placement et la judiciairisation au début de l'âge adulte. Le modèle 12 du tableau 9 examine les effets indirects de l'instabilité de placement sur la judiciairisation en fonction de l'étendue du réseau de soutien. On observe qu'il n'y a pas d'effet indirect statistiquement significatif ($p > 0,05$). Le modèle 13 du tableau 9 analyse les effets indirects de la proportion de temps passé en milieux de groupe sur la judiciairisation en fonction de l'étendue du réseau de soutien. On ne peut donc pas conclure que le réseau de soutien constitue un facteur médiateur dans la relation entre les expériences de placement (l'instabilité de placement et les placements en milieux de groupe) et la judiciairisation post-placement.

Tableau 9. Effets de médiation du réseau de soutien en fonction de l'instabilité de placement et du milieu de placement sur la judiciarisation

	Modèle 12			Modèle 13		
	Nombre de changements de milieux de vie			Proportion de temps placé en milieux de groupe		
	Coeff.	Erreur standard	Valeur-p	Coeff.	Erreur standard	Valeur-P
Effets directs	0,10	0,02	<0,001	1,80	0,36	<0,001
Effets indirects	0,01	0,01	0,26	0,05	0,05	0,26
Effets totaux	0,11	0,02	<0,001	1,86	0,36	<0,001

Chapitre 5 : Conclusion

La surreprésentation des jeunes en sortie de placement dans le système judiciaire lors de la transition vers la vie adulte est bien documentée (Cusick et Courtney, 2007; Courtney et al., 2011; Courtney et al., 2020). Nos résultats offrent une meilleure compréhension des processus qui permettent de prévenir la judiciarisation de ces jeunes. De manière centrale, nos résultats montrent que les jeunes qui poursuivent leurs études et ceux qui sont davantage soutenus par leur réseau social lors de la sortie de placement sont moins à risque d'être judiciarisés. À l'inverse, les jeunes qui abandonnent leurs études et ceux qui sont moins soutenus par leur réseau social sont plus à risque d'être judiciarisés. Nos analyses de médiation montrent que l'instabilité des placements influence indirectement la judiciarisation par son effet sur l'abandon des études. De même, nos analyses de médiation révèlent que les placements en milieux de groupe influencent indirectement la judiciarisation à travers leur effet sur l'abandon des études. Enfin, nos analyses de modération indiquent que, pour les jeunes bénéficiant d'un plus grand réseau de soutien, le risque de judiciarisation ne s'accroît pas avec le nombre de changements de milieu de vie.

5.1 Contributions et implications

Pris ensemble, ces résultats ont d'importantes implications théoriques, politiques et pratiques. D'un point de vue théorique, ils invitent à concevoir la transition à la vie adulte des jeunes placés dans une perspective sociologique des parcours de vie qui tient compte du principe du temps et de l'espace, du principe du développement continu, du principe de l'agentivité humaine, du principe de la temporalité des transitions et enfin du principe des vies connectées (Elder et al., 2003). D'un point de vue théorique, ils invitent également à concevoir la judiciarisation des jeunes en sortie de placement dans une perspective sociologique et criminologique des parcours de vie (Elder et al., 2003; Sampson et Laub, 2003), dans une perspective du soutien social (Cullen, 1999) et dans une perspective des désavantages cumulatifs (Dannefer, 2003; DiPrete et Eirich, 2006).

Les résultats de cette thèse montrent d'abord que les jeunes qui quittent leurs études lors de la sortie de placement sont plus à risque d'être judiciarisés au début de l'âge adulte. Ce constat doit être interprété à la lumière du principe du temps et de l'espace (Elder, 1994), qui stipule que les parcours de vie sont façonnés par le contexte sociohistorique et spatial dans lequel ils se déploient. Dans le contexte québécois contemporain, marqué par un allongement sans précédent de la période

de scolarité (Gaudet, 2007; Arnett, 2023) et par un marché du travail où la formation postsecondaire est devenue un prérequis pour accéder à des emplois de qualité (Deutsch-Heng, Dostie et Dufour, 2023; Institut de la statistique du Québec, 2024), la poursuite des études est un vecteur central d'insertion sociale. Alors que le passage à l'âge adulte dans la population générale se caractérise dorénavant par un prolongement de la période de fréquentation scolaire (Gauthier, 2000; Hamel et al., 2010; Galland, 2001; Arnett, 2023), de nombreux jeunes en sortie de placement sont contraints de quitter leurs études. Ainsi, les jeunes en sortie de placement, peu scolarisés, se retrouvent en décalage par rapport à ces normes (Longo et al., 2024). Le manque d'accès à des opportunités sociales épanouissantes semble ainsi favoriser la prise en charge des difficultés individuelles par les systèmes de justice.

L'effet des transitions au sein de la trajectoire éducative sur la judiciarisation illustre également l'importance du principe de la temporalité des transitions (Elder, 1994; Bidart, 2006), puisque l'arrêt ou la poursuite des études à ce moment précis oriente fortement les trajectoires futures. Pour ces jeunes, le début de l'âge adulte constitue un moment clé où se conjuguent des mutations biographiques majeures, comme la sortie du placement ainsi que l'insertion scolaire et professionnelle, lesquelles sont déterminantes pour la suite du parcours. À cette étape, l'accumulation ou, au contraire, l'absence d'opportunités éducatives peut infléchir les trajectoires vers l'intégration sociale ou vers la judiciarisation. Ces résultats peuvent potentiellement illustrer les contraintes de l'agentivité (Elder, 1994), puisque les jeunes en sortie de placement doivent assumer rapidement leurs besoins économiques et résidentiels (Courtney et al., 2018; Longo et al., 2024), ce qui limite leur capacité à se projeter dans un parcours scolaire prolongé. Des travaux montrent que l'agentivité des jeunes placés est limitée à la fois par des pratiques institutionnelles contraignantes et par les effets des traumatismes, ce qui les conduit souvent à une agentivité passive axée sur la survie plutôt que sur des projets constructifs (Polvere, 2009; Hung et Appleton, 2016). Ainsi, une agentivité contrainte qui réduit la possibilité de poursuivre les études tend à renforcer les risques d'exclusion sociale et à accroître la probabilité d'une judiciarisation au début de l'âge adulte. Enfin, ces résultats mettent en évidence le principe du développement continu (Elder, 1994), en montrant dans quelle mesure les circonstances du début de l'âge adulte peuvent avoir des conséquences importantes (Courtney et al., 2020). Ils rappellent ainsi que tout n'est pas joué durant la petite enfance et que les trajectoires des jeunes en sortie de placement demeurent sensibles aux expériences et aux transitions vécues au-delà de cette période.

En ce sens, nos résultats s'inscrivent en continuité avec les approches criminologiques des parcours de vie qui soulignent l'importance des contextes et des points tournants structurels dans l'explication de la judiciarisation au début de l'âge adulte (Laub et al., 2018; Laub et Sampson, 2020). D'abord, nos résultats s'accordent avec ceux de Blokland et Nieuwbeerta (2005) qui ont montré, à l'aide d'un échantillon de la population générale, que les études constituent la seule occupation associée à une diminution intra-individuelle des comportements criminels. Alors que l'emploi a traditionnellement été considéré comme le contexte occupationnel privilégié pour prévenir la judiciarisation (Laub et Sampson, 2003), la modification du contexte sociohistorique des dernières décennies tend plutôt à privilégier la poursuite des études comme facteur de protection au début de l'âge adulte. D'ailleurs, au Québec, il est reconnu que les jeunes en situation de sortie de placement qui ont terminé leur diplôme d'études secondaires ont accès à des emplois plus spécialisés et plus qualifiés (Longo et al., 2024). De plus, les études criminologiques des parcours de vie reconnaissent généralement que la qualité des emplois est liée à la diminution de la judiciarisation (Laub et Sampson, 1993; Eassey, 2019). Cusick et al. (2012) montrent, chez les jeunes en situation de sortie de placement, que les aspirations collégiales sont inversement liées à la judiciarisation. Par conséquent, il est probable que la possibilité de poursuivre les études offre à ces jeunes l'opportunité de s'inscrire dans un processus positif d'attachement à la société, de développement identitaire, d'aspiration personnelle et d'accès à des emplois de meilleure qualité, les protégeant ainsi d'une éventuelle judiciarisation.

Ensuite, les analyses révèlent que les jeunes disposant d'un plus grand réseau de soutien sont moins à risque d'entrer en contact avec le système de justice pénale. Ce constat s'appuie sur le principe des vies connectées (Elder, 1994; Elder et al., 2003), qui souligne l'importance des relations sociales dans la structuration des parcours de vie. Les réseaux sociaux fournissent des ressources matérielles, émotionnelles et symboliques permettant de mieux affronter les défis de la transition (Gherghel et Saint-Jacques, 2013; Antonucci et al., 2014). Pour les jeunes en sortie de placement, qui vivent une rupture abrupte avec leur milieu de vie et leurs intervenants, la présence de soutiens relationnels constitue un levier essentiel pour limiter leur exclusion et favoriser leur intégration sociale (Goyette, 2006b; Hass et al., 2014; Hokanson et al., 2020; Frechon et al., 2020). Il est possible que ces soutiens élargissent aussi les opportunités et renforcent l'agentivité (Samuels et Pryce, 2008; Hung et Appleton, 2016), en permettant aux jeunes de résister aux contraintes et de dépasser une agentivité réduite à la survie quotidienne. Par ailleurs, les résultats relatifs aux effets

du réseau de soutien sur la prévention de la judiciarisation des jeunes en sortie de placement contribuent à une vision théorique plus globale, prenant en compte les processus relationnels et les aides permettant de prévenir la prise en charge de ces jeunes adultes par le système de justice pénale (Cullen, 1999; Dufour et al., 2023). Nos résultats s'inscrivent ainsi dans la continuité des approches théoriques montrant que la présence de relations soutenantes permet de prévenir la judiciarisation (Kort-Butler, 2010; Duwe et Clark, 2011; Martí et al., 2021; Nolet et al., 2022). En intégrant les postulats théoriques de Cullen (1994) sur le soutien social, il apparaît que les jeunes en sortie de placement bénéficiant d'un réseau de soutien composé de cinq membres ou plus ont 25 % moins de chances d'entrer en contact avec le système judiciaire que ceux ne disposant d'aucun soutien dans leur réseau. Ces résultats suggèrent que le soutien relationnel agit non seulement comme un facteur de protection contre la judiciarisation, mais aussi comme un levier important dans la prévention des contacts avec le système judiciaire. Sur le plan théorique, cela implique de considérer la fragilité des réseaux de soutien des jeunes en sortie de placement et d'offrir un regard explicatif différent sur les mécanismes structuraux liés à la judiciarisation de cette population vulnérable. Jusqu'à présent, les travaux visant à apporter des explications théoriques pour prévenir la judiciarisation des jeunes en sortie de placement se sont principalement inscrits dans les approches du « contrôle social » (Hirschi, 1969). Plusieurs chercheurs mettent de l'avant ce concept comme mécanisme de prévention de la judiciarisation (Lee et al., 2012; Lee et al., 2014; Park et Courtney, 2022). Ces auteurs soutiennent que le contrôle social découlant des différents contextes de sortie de placement, tels que l'emploi, la fréquentation scolaire (Lee et al., 2012; Lee et al., 2014) et la continuité des services de placement au début de l'âge adulte (Lee et al., 2014) permet de prévenir la judiciarisation de cette population. De façon alternative, nous proposons que la théorie criminologique du soutien (Cullen, 1994) soit davantage appropriée pour prévenir les contacts avec le système de justice pénale des jeunes en sortie de placement au début de l'âge adulte. Étant donné que des travaux soulignent les nombreuses difficultés et la vulnérabilité associées à la sortie de placement (Courtney et al., 2020), une explication insistant sur l'importance des relations soutenantes semble plus adéquate pour prévenir la judiciarisation de ces jeunes.

En outre, nos analyses d'effets de modération et de médiation permettent d'approfondir la compréhension théorique des mécanismes qui lient les expériences de placement, les facteurs associés à la sortie de placement et l'entrée en contact avec le système de justice pénale pour

adultes. Les résultats quant aux effets d'interaction entre l'instabilité de placement et le réseau de soutien sur la judiciarisation rappellent l'importance des approches criminologiques qui soulignent que le soutien social atténue les effets de l'exposition aux conditions « criminogènes » (Cullen, 1994). Puisque nos résultats indiquent que les probabilités d'être judiciarisé n'augmentent pas en fonction de l'instabilité de placement pour les jeunes ayant un réseau de soutien plus étendu, cela implique que le réseau de soutien peut atténuer, en partie, les conséquences négatives des expériences de placement. Théoriquement, ceci suppose que les soutiens relationnels constituent un réservoir de ressources nécessaires aux jeunes en sortie de placement (Goyette, 2019) pour surmonter le bagage d'adversité occasionné par les nombreux changements de milieu de placement. Les résultats indiquent aussi que l'effet du manque de soutien social sur l'implication judiciaire est particulièrement marqué chez ceux qui ont connu davantage d'instabilité. Ce résultat de modération indique que l'absence de soutien relationnel pèse plus lourdement sur la probabilité de judiciarisation lorsque la trajectoire antérieure a été marquée par une forte instabilité de placement. Dans une perspective du désavantage cumulatif (Dannefer, 2003), l'instabilité agit comme un multiplicateur de vulnérabilités sociales de sorte que chaque déficit relationnel couplé à chaque changement de milieu de vie accroît le risque de contact avec le système pénal.

Ensuite, sur le plan conceptuel, nos analyses de médiation permettent de mettre en relation différents niveaux de facteurs impliqués dans la judiciarisation des jeunes en sortie de placement. Bien que la recension des écrits ait montré que certains des facteurs liés à l'expérience de placement (Yoon et al., 2018) et que certains facteurs liés à la sortie de placement (Park et Courtney, 2022) augmentent le risque d'implication dans le système de justice pénale, ces travaux ont examiné ces deux paliers de facteurs séparément. Nos analyses de médiation permettent de lier ces deux niveaux de facteurs et éclairent ainsi les mécanismes de la judiciarisation des jeunes en sortie de placement. À ce propos, nos résultats montrent que la relation qui lie les expériences de placement à la judiciarisation au début de l'âge adulte est médiée par la sortie des études. En d'autres termes, les expériences de placement influencent indirectement la judiciarisation post-placement via la sortie des études. L'effet de médiation observé s'inscrit directement dans la logique du principe du désavantage cumulatif, un mécanisme central de l'approche des parcours de vie (Dannefer, 2003). Ce principe met en évidence que les désavantages ne se présentent pas comme des événements isolés, mais qu'ils tendent à s'accumuler et à se renforcer. Dans le cas présent, l'instabilité et les placements en groupe fragilisent la continuité éducative et accroissent

la probabilité de quitter les études, ce qui augmente à son tour les risques de judiciarisation. Ainsi, l'abandon des études devient une étape intermédiaire clé qui transforme des difficultés vécues dans le système de placement en un risque accru de contact avec le système pénal. Ces dynamiques sont d'autant plus marquées que les milieux de placement peuvent être restrictifs et contraignants (Dietrich-Ragon et Frechon, 2022; Dumollard et al., 2023), voire violents (Lacroix et al., 2021; Lacroix et al., 2023). Ces contextes institutionnels produisent des ruptures relationnelles, des discontinuités éducatives et des pratiques de surveillance qui tendent à accélérer l'accumulation de désavantages, en transformant l'instabilité de placement et les milieux de placement coercitifs en désavantage scolaire, puis le désavantage scolaire en risque de judiciarisation. L'effet de médiation observé dans cette étude illustre ainsi un enchaînement progressif de vulnérabilités qui s'amplifient et se marquent par la judiciarisation. En ce sens, les expériences de placement semblent constituer des « désavantages cumulatifs » qui limitent les opportunités de scolarisation lors de la transition vers l'âge adulte.

Sur le plan politique et pratique, la mise en lumière du rôle des facteurs liés à la sortie « sèche » des milieux de placement dans la prévention de l'entrée en contact avec le système de justice pénale lors du début de l'âge adulte comporte d'importantes implications. D'abord, cela implique de concevoir et de mettre en place des politiques et des programmes visant à soutenir la poursuite des études pour les jeunes quittant leur milieu de placement lors de la transition à la vie adulte. Au Québec, l'action publique destinée aux jeunes en sortie de placement ne semble pas être en mesure de favoriser la poursuite des études. Des analyses statistiques menées sur la participation à un programme québécois visant le développement d'une formation qualifiante n'affichent aucun effet bénéfique sur les indicateurs de scolarisation (Goyette et al., 2023). La méta-analyse de Komljenovic et al. (2022; voir également, Komljenovic, 2020) montre d'ailleurs que les programmes de préparation à l'autonomie destinés aux jeunes en sortie de placement semblent produire peu d'effets bénéfiques. Il apparaît donc nécessaire de mettre en place des politiques et des programmes ciblant directement les leviers structurels de la poursuite des études. Par exemple, à l'international, on trouve une multitude de politiques et de programmes progressistes visant à aider les jeunes à poursuivre leurs études après la sortie de placement. On y dispense les frais de scolarité des jeunes en sortie de placement, les collèges et universités ont des agents de liaison destinés aux jeunes ayant une expérience de placement et on note la présence de réseaux collaboratifs visant à développer des programmes favorisant la poursuite des études pour ces

jeunes (Watt et al., 2023). Enfin, plusieurs juridictions ont légiféré le prolongement volontaire des services en protection de la jeunesse visant, entre autres, à soutenir la poursuite des études au début de l'âge adulte. Au Québec, à la différence d'autres pays et de juridictions où les politiques de soutien post-placement sont bien établies, il semble y avoir un manque de coordination et de collaboration entre les différents services et ressources (Ziani et Goyette, 2022), ce qui entraîne possiblement des lacunes dans le soutien continu des jeunes après la sortie de placement. Ceci peut expliquer l'absence d'impact significatif observé dans la poursuite des études des jeunes placés. Ainsi, en l'absence de changements politiques importants, il pourrait être pertinent d'élargir les mandats et les ressources des programmes destinés aux jeunes en sortie de placement afin que la scolarisation soit davantage précisée comme objectif et mise en action.

Afin de favoriser réellement la poursuite des études des jeunes en sortie de placement, d'autres leviers d'action pourraient être envisagés. D'abord, l'accès à des résidences en cégep et à l'université constituerait une mesure essentielle pour soutenir la stabilité résidentielle et scolaire de ces jeunes. De plus, améliorer l'accessibilité géographique et financière aux établissements postsecondaires permettrait de réduire les inégalités d'opportunité dans la transition vers des études supérieures. Il serait également pertinent d'implanter des mécanismes visant à prévenir les retards scolaires liés à des problèmes organisationnels, par exemple en assurant une meilleure fluidité dans les transferts de dossiers scolaires entre établissements. Enfin, la formation des intervenants en protection de la jeunesse au fonctionnement du système d'éducation contribuerait à un meilleur arrimage entre les services sociaux et scolaires, renforçant ainsi les chances de continuité éducative pour ces jeunes.

Au-delà de ces mesures immédiates, il importe également de réfléchir aux voies de poursuite des études et à la temporalité des parcours scolaires, afin de mieux adapter l'offre éducative à la réalité de jeunes ayant connu des trajectoires de placement fragmentées. Une harmonisation plus étroite entre les services de protection et ceux de l'éducation apparaît incontournable pour assurer une continuité de soutien. Dans le même esprit, les programmes de formation aux adultes devraient être revus, car ils semblent peu répondre aux besoins spécifiques de cette population. Puis, les politiques éducatives et sociales gagneraient à tenir compte des différences genrées dans l'expérience de la scolarisation, de manière à offrir un soutien différencié et plus équitable.

En somme, la fréquentation scolaire constitue un facteur que les politiques et les milieux impliqués auprès des jeunes en sortie de placement peuvent cibler et mérite de faire l'objet de plus d'attention de la part des décideurs politiques du Québec. Des travaux américains ont d'ailleurs montré que le prolongement volontaire des services en protection de la jeunesse était associé à de meilleurs indicateurs de scolarisation au début de l'âge adulte (Courtney et Hook, 2017; Courtney et Okpych, 2017; Mendes et Rogers, 2020), mais également à une diminution de la judiciarisation (Lee et al., 2012). Conséquemment, le développement de politiques et de programmes visant à soutenir la poursuite des études des jeunes du Québec en sortie de placement a le potentiel de prévenir la judiciarisation de ces jeunes.

Par ailleurs, le rôle du réseau de soutien dans la prévention de la judiciarisation des jeunes en sortie de placement comporte des implications à la fois politiques et pratiques. Cela nécessite l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à renforcer le réseau de soutien des jeunes à leur sortie de placement et au début de l'âge adulte. Au Québec, l'un des objectifs de l'intervention sociale destinée aux jeunes en sortie de placement est le « développement d'un réseau social et d'un réseau de soutien permettant aux jeunes de se créer un filet de sécurité et d'entraide et de se référer, entre autres, aux ressources communautaires en réponse à leurs besoins » (Gouvernement du Québec, 2022). Or, encore une fois, des analyses d'appariement sur score de propension menées dans une autre étude (Goyette et al., 2023) n'affichent aucun effet positif de la participation de cette intervention sur les indicateurs des réseaux de soutien. Il semble que davantage d'efforts doivent être déployés pour entourer les jeunes en sortie de placement avec des relations soutenantes. Notamment, il semble que le Programme qualification jeunesse intègre ces éléments dans son intervention. En discussion de leurs résultats, Marion et al. (2017) suggèrent que l'étendue du réseau de soutien ne favorise pas nécessairement l'insertion sociale des jeunes en sortie de placement, mais que ce qui est important pourrait être la qualité du soutien fourni. S'il est probable que la « qualité » du réseau de soutien joue un rôle primordial, nos résultats réitèrent néanmoins l'importance pour les politiques et pratiques destinées aux jeunes en sortie de placement de développer l'étendue du réseau de soutien afin de favoriser leur insertion sociale. En plus, nos résultats suggèrent que ces réseaux ne devraient pas être pensés uniquement comme un levier d'accompagnement lors de la transition vers l'âge adulte, mais comme un axe central du parcours en protection de la jeunesse. Ainsi, leur développement devrait être intégré dès les premières étapes du processus d'intervention, que ce

soit lors de l'orientation initiale ou dans le cadre de l'application des mesures. En d'autres termes, il s'agit de ne pas limiter la mobilisation des réseaux de soutien au moment de la sortie de placement, mais plutôt d'en faire une composante transversale et continue du cheminement des jeunes suivis par la DPJ.

L'effet préventif de l'étendue du réseau de soutien sur la judiciarisation des jeunes en sortie de placement implique des politiques ayant des philosophies différentes des approches du « contrôle social » ayant dominé l'étude de la judiciarisation des jeunes en sortie de placement (Lee et al., 2012; Lee et al., 2014; Park et Courtney, 2022). Une compréhension de la prévention de la judiciarisation des jeunes en sortie de placement principalement axée sur des mécanismes de « contrôle social » peut facilement être interprétée comme nécessitant la mise en place de politiques restreignant les libertés et étant davantage répressives (Cullen, 1994; Cullen et al., 1999). Considérant les difficultés et le manque de soutien importants auxquels sont confrontés les jeunes en situation de sortie de placement, il apparaît que des politiques orientées vers le soutien social plutôt que vers la restriction des libertés sont à envisager. Le développement de telles politiques a le potentiel de prévenir la judiciarisation des jeunes en sortie de placement du Québec.

Enfin, les résultats de nos analyses de médiation et de modération comportent certaines implications pratiques et politiques. Tel que le suggèrent les chercheurs sur l'effet des expériences de placement au Québec (Esposito et al., 2014a; Esposito et al., 2022; Goyette et al., 2021; Gauthier-Davies et al., 2022; Dumollard et al., 2023), nos résultats suggèrent aussi de diminuer l'instabilité liée aux trajectoires de placement et de réviser les alternatives aux placements en milieu de groupe. Plus précisément, nos résultats impliquent de privilégier des politiques et pratiques qui favorisent les placements en famille d'accueil, lesquels sont plus stabilisants en comparaison aux placements en milieu de groupe (Webster et al., 2000; Perry et al., 2011). Selon les résultats de nos analyses de médiation, la mise en place de pratiques et de politiques qui diminuent l'instabilité de placement ainsi que les placements en milieu de groupe permettront de favoriser la poursuite des études, et par le fait même, diminueront fort potentiellement la judiciarisation des jeunes en sortie de placement. Quant aux effets de modération entre l'instabilité de placement et l'étendue du réseau de soutien sur la judiciarisation, ces résultats soulignent qu'il est particulièrement important pour les programmes destinés aux jeunes en sortie de placement de

consolider et de développer les réseaux de soutien pour les jeunes ayant vécu davantage d'instabilité de placement.

5.2 Limites et pistes de recherche

Évidemment, nos résultats ne sont pas sans limites. Certaines des limites de cette thèse ouvrent néanmoins des pistes de recherche intéressantes concernant la question des jeunes en sortie de placement et de la judiciarisation de cette population. La principale limite de cette thèse concerne le fait que les données mobilisées n'ont pas été conçues spécifiquement pour répondre à la question de recherche. Cependant, nous argumentons qu'il n'aurait en aucun cas été possible de mettre sur pied une base de données aussi riche pour aborder la question de recherche de cette thèse, notamment dans la mesure où l'objectif concerne la représentativité de la population des jeunes en sortie de placement au Québec, afin de pouvoir généraliser les conclusions d'un enjeu d'une telle importance sociale. Nous sommes ainsi d'avis que les avantages de la mobilisation de cette banque de données l'emportent sur les limites associées à une analyse de données secondaires. Ces limites sont d'ordre plutôt technique, telles que des lacunes liées aux mesures et aux variables. À cet égard, notre mesure des transitions au sein des trajectoires éducatives n'est pas uniforme parmi les différents participants, car elle a été posée à des intervalles de temps différents selon les participants. En outre, cette mesure s'avère limitée puisqu'elle repose uniquement sur la situation actuelle des jeunes au moment de la passation du questionnaire et ne capture pas une période plus longue. Pour les travaux futurs intéressés par cette question, l'intégration de calendriers de vie (Freedman et al., 1988) permettrait de mesurer les situations occupationnelles à des intervalles réguliers et à différents moments lors de la sortie de placement.

De plus, notre mesure des réseaux de soutien est limitée puisqu'elle porte uniquement sur l'étendue du réseau. Elle ne tient pas compte des diverses composantes des réseaux de soutien, telles que la force des relations (Granovetter, 1973/1982), les types de relations (p. ex. famille), les types de soutien (House, 1981; Økland et Oterholm, 2022) et la densité des réseaux (Burt, 2000). Alors que notre étude s'est limitée à examiner l'effet de l'étendue du réseau de soutien, il serait intéressant d'examiner la relation entre la présence de contacts avec le système de justice pénale pour adultes et d'autres caractéristiques des réseaux de soutien, telles que celles mentionnées précédemment. Puisque l'effet des réseaux de soutien sur la judiciarisation est complexe (Cullen et al., 1999; Chouhy, 2019), il est possible que des mesures plus spécifiques permettent de capter les effets des

réseaux de soutien, notamment des effets de modération et de médiation. Il est possible que la présence de liens faibles (Granovetter, 1973/1982) ou de réseaux de soutien moins denses (Burt, 2000) permette à ces jeunes d'accéder à des emplois de meilleure qualité et donc de diminuer les probabilités de judiciarisation par le biais de ces emplois. Il se peut aussi que la relation qui lie la judiciarisation et les réseaux de soutien soit spécifique à certains types de soutien. Par exemple, puisque nos résultats montrent que la poursuite des études permet de prévenir la judiciarisation, il se pourrait que des relations sociales visant spécifiquement à fournir des conseils et des avis propres au cheminement scolaire permettent indirectement de prévenir la judiciarisation. De plus, puisque les comportements qui mènent à la judiciarisation sont souvent le résultat de tensions, de stress et de frustrations vécus (Agnew et Brezina, 2019), il est possible que les soutiens émotionnels permettent de diminuer la judiciarisation chez les jeunes en sortie de placement qui vivent davantage de telles émotions. Il est également possible que cette relation entre réseau de soutien et judiciarisation dépende des types de relations soutenant au sein du réseau. Des travaux sur les jeunes en sortie de placement suggèrent que le soutien informationnel provient plutôt des membres formels du réseau de soutien, tels que les professionnels (Jones, 2013). Il est donc possible que la présence de membres formels au sein du réseau de soutien offre des informations utiles pour poursuivre les études, trouver des emplois de qualité et obtenir des logements qui permettent à leur tour de prévenir la judiciarisation. Des travaux chez les jeunes en sortie de placement suggèrent que le soutien émotionnel est davantage offert par des sources informelles de soutien, telles que les pairs, la fratrie ou des adultes significatifs (Collins et al., 2010; Nesmith et Christophersen, 2014; Dinisman, 2016). Il est donc possible que la présence de sources informelles de soutien permette de diminuer la judiciarisation des jeunes en sortie de placement en atténuant les tensions et les émotions négatives vécues lors de la sortie de placement. Des travaux futurs pourraient examiner le rôle modérateur et médiateur que jouent les différentes composantes des réseaux de soutien dans la relation entre les expériences de placement et la judiciarisation. Il serait également pertinent d'examiner si l'effet des réseaux de soutien sur la judiciarisation varie selon le genre. Des travaux antérieurs ont montré que, pour les filles, la sortie de placement tend à se réaliser par la voie conjugale ou de la parentalité, lorsque les trajectoires scolaires ou professionnelles ne constituent pas une option privilégiée (Goyette, 2006; Goyette et al., 2011; Ganne et al., 2019). Dans cette perspective, il serait éclairant d'analyser plus finement comment

le statut familial au moment de la sortie de placement interagit avec les réseaux de soutien, et si ces dynamiques se manifestent différemment chez les filles et chez les garçons.

Les différentes mesures de réseau intégrées dans le questionnaire de la troisième vague de l'EDJeP pourraient servir à mener des analyses structurelles afin d'approfondir ces pistes de recherche. Ensuite, la mesure de la judiciarisation utilisée s'avère limitée puisqu'elle repose uniquement sur des indices autorapportés, alors que des mesures officielles de la judiciarisation pourraient compléter ces résultats. Des démarches auprès du ministère de la Sécurité publique et de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) afin d'obtenir des données officielles de la judiciarisation et correctionnelles pourraient également servir à approfondir cette piste de recherche. Le croisement des données de l'EDJeP aux données officielles de la judiciarisation de ces jeunes serait bénéfique à la compréhension de cet enjeu. De plus, bien que notre étude inclue des mesures par panel mettant en relation les facteurs liés à la sortie de placement et la présence de contacts avec le système de justice pénale, le niveau d'inférence relativement à l'effet des facteurs est limité à une inférence inter-individuelle. Des analyses multiniveaux permettraient d'examiner la présence d'effets intra-individuels (Hoffman, 2015) afin de mieux comprendre la relation qui lie les facteurs contextuels de la sortie de placement à la judiciarisation des jeunes en sortie de placement. Cela permettrait de comprendre si les jeunes en sortie de placement sont moins à risque d'être judiciarisés durant les périodes où ils sont aux études ou durant les périodes où ils sont davantage soutenus par leur réseau social. L'intégration de calendriers de vie (Freedman et al., 1988) dans des études futures permettrait d'examiner de tels effets intra-individuels.

Cette thèse soulève d'autres pistes de recherche intéressantes afin de prévenir la judiciarisation des jeunes en sortie de placement. D'abord, il serait intéressant d'approfondir les mécanismes qui lient les différents facteurs explicatifs de la judiciarisation. À ce propos, des études pourraient déterminer si d'autres processus interviennent dans l'effet de la poursuite des études et des réseaux de soutien sur l'entrée en contact des jeunes avec le système de justice pénale. Par exemple, est-ce que la poursuite des études et la présence de réseaux de soutien favorisent l'insertion professionnelle dans des emplois de qualité qui diminuent à leur tour les probabilités d'être judiciarisés ? Des analyses de médiation pourraient répondre à ces questions (Hayes, 2022). Ensuite, si notre étude permet d'éclairer les mécanismes explicatifs de la judiciarisation en y intégrant les facteurs liés aux expériences de placement et les contextes de la sortie de placement,

la compréhension théorique de ces mécanismes explicatifs s'avère encore limitée. D'autres paliers de facteurs pourraient également être intégrés en amont dans le modèle explicatif. Il est possible que certains facteurs antérieurs au placement influencent les expériences de placement qui, à leur tour, influencent les contextes de la sortie de placement. Par exemple, les expériences de négligence ou d'abus, le statut socioéconomique, les difficultés neuropsychologiques et le genre ont le potentiel d'influencer les expériences de placement. Des travaux qui intègrent les facteurs antérieurs aux expériences de placement dans un modèle explicatif permettraient de compléter la compréhension de la judiciarisation des jeunes en sortie de placement.

Si la présente thèse a été en mesure d'intégrer des analyses de modération et de médiation, il serait intéressant d'examiner la présence d'effets d'analyses de processus conditionnels ou de « médiation modérée » (Hayes, 2022) afin de mieux comprendre les dynamiques qui existent entre les expériences de placement et les facteurs liés à la sortie de placement dans l'explication de la judiciarisation des jeunes en sortie de placement. Alors que nos résultats ne permettent pas de conclure que les réseaux de soutien médiatisent la relation entre les expériences de placement et la judiciarisation, il est possible que cette relation dépende d'autres facteurs (par exemple, l'identité de genre, l'identité ethnoculturelle ou le statut socioéconomique).

Puis, il serait intéressant d'examiner la présence d'effets bidirectionnels ou réciproques (Thornberry et Krohn, 2019) entre les facteurs liés à la sortie de placement et la judiciarisation. Si nos résultats montrent que la poursuite des études ainsi que les réseaux de soutien sont liés à la judiciarisation des jeunes en sortie de placement, il est aussi probable que la judiciarisation de ces jeunes, juvénile ou au début de l'âge adulte, ait un impact négatif sur leurs trajectoires scolaires et perturbe leur réseau de soutien. Les différents indices sur les réseaux de soutien intégrés dans le questionnaire de la troisième vague de l'EDJeP pourraient servir à examiner l'effet de la judiciarisation sur les réseaux de soutien des jeunes en sortie de placement. Toujours dans l'objectif d'approfondir les mécanismes explicatifs de la judiciarisation des jeunes en sortie de placement, il serait intéressant de mener des travaux qualitatifs à ce sujet. Des entretiens individuels permettraient de comprendre davantage l'expérience subjective et les contextes des jeunes judiciarisés lors de la sortie de placement au début de l'âge adulte. Des analyses narratives et biographiques apporteraient un regard intéressant sur les processus de transformations identitaires (p. ex. Maruna, 2001) auprès des jeunes qui ont l'opportunité de poursuivre les études lors de la

sortie de placement et ceux qui sont soutenus par leur réseau social et qui sont écartés du système judiciaire au début de l'âge adulte.

Cette étude ouvre également différentes pistes de recherche théoriques intéressantes. Notamment, l'approche criminologique du soutien social (Cullen, 1994) offre d'autres avenues de recherche pertinentes afin d'éclairer l'enjeu des contacts avec le système de justice pénale des jeunes en sortie de placement lors du début de l'âge adulte. D'abord, Cullen (1994) propose que moins il y a de soutien social dans une communauté, plus il y a de crimes. Il serait intéressant d'examiner si la relation entre le soutien et la judiciarisation lors de la sortie de placement varie en fonction des différentes communautés (p. ex. villes, régions éloignées, quartiers défavorisés, etc.) dans lesquelles s'effectue la sortie de placement. En outre, Cullen (1994) avance que la perpétration de crimes est inversement liée au niveau de soutien offert spécifiquement par la famille. Compte tenu de la dynamique complexe qui lie les jeunes placés à leur famille, il serait approprié de se pencher sur le rôle du soutien familial dans la judiciarisation post-placement. De plus, Cullen propose qu'offrir du soutien social (et non seulement en recevoir) puisse réduire le crime. Il pourrait être pertinent d'explorer si l'opportunité d'offrir du soutien social permet de réduire l'entrée en contact avec le système de justice pénale. Finalement, Cullen (1994) stipule qu'un service correctionnel davantage soutenant contribue à réduire le crime. Alors qu'on sait que plusieurs des jeunes suivis en protection de la jeunesse sont également suivis par le système judiciaire juvénile, il serait opportun d'investiguer si des approches de justice davantage axées sur le développement du soutien social permettent de prévenir la récidive au début de l'âge adulte.

La théorie de la « street-level bureaucracy » (Lipsky, 2010) ouvre aussi des perspectives pour de futures recherches visant à mieux comprendre les mécanismes institutionnels qui contribuent potentiellement à la judiciarisation des jeunes en sortie de placement. La question des ressources inadaptées mérite d'être approfondie afin de documenter comment la rareté de temps, de personnel ou de soutien institutionnel limite la qualité et la continuité des services et accentue les ruptures de suivi au moment critique de la transition à la vie adulte. Les tensions relationnelles entre éducateurs et jeunes, marquées par l'équilibre fragile entre protection et autorité, représentent également un angle à explorer pour saisir dans quelle mesure elles façonnent la méfiance et les défis de l'intervention. Enfin, l'ambiguïté des rôles et les injonctions contradictoires auxquelles font face les professionnels, par exemple, lorsqu'ils doivent soutenir l'autonomie tout en exerçant

un encadrement strict, encourager la persévérance scolaire sans moyens suffisants ou prévenir les crises sans pouvoir intervenir en amont, appellent à analyser la manière dont ces dilemmes sont arbitrés et dans quelle mesure ils contribuent à une standardisation des réponses ou à une externalisation des difficultés vers le système judiciaire.

Enfin, alors que cette thèse s'est intéressée à examiner l'effet des transitions au sein des trajectoires éducatives et des réseaux de soutien sur la judiciarisation, il serait judicieux d'examiner l'effet des transitions au sein des trajectoires éducatives et des réseaux de soutien sur d'autres indicateurs, tels que la santé mentale (p. ex. anxiété, dépression et stress), la consommation, l'insertion professionnelle et la situation résidentielle. D'ailleurs, les échelles de mesure standardisées sur la santé mentale (GAD-7, CESD-13 et PSS-4) ajoutées dans les questionnaires de la vague 3 de l'EDJeP permettraient d'analyser avec rigueur ces pistes de recherche.

Bibliographie

- Agnew, R., & Brezina, T. (2019). General Strain Theory. Dans M. D. Krohn, N. Hendrix, G. Penly Hall, & A. J. Lizotte (Éds.), *Handbook on Crime and Deviance* (p. 145-160). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-20779-3_8
- Alzheimer, I. (2008). Social support, ethnic heterogeneity, and homicide: A cross-national approach. *Journal of Criminal Justice*, 36(2), 103-114. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2008.02.001>
- Antle, B. F., Johnson, L., Barbee, A., & Sullivan, D. (2009). Fostering interdependent versus independent living in youth aging out of care through healthy relationships. *Families in Society*, 90(3), 309-315. <https://doi.org/10.1606/1044-3894.3890>
- Antonucci, T. C., Ajrouch, K. J., & Birditt, K. S. (2014). The convoy model: Explaining social relations from a multidisciplinary perspective. *The Gerontologist*, 54(1), 82-92. <https://doi.org/10.1093/geront/gnt118>
- Arnett, J. J. (2000). Emerging adulthood: A theory of development from the late teens through the twenties. *American psychologist*, 55(5), 469. <https://doi.org/10.1037//0003-066X.55.5.469>
- Arnett, J. J. (2023). *Emerging adulthood: The winding road from the late teens through the twenties*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199929382.001.0001>
- Aronson, J. K., Bankhead, C., & Nunan, D. (2018). *Confounding*. Dans Catalogue Of Bias. www.catalogueofbiases.org/biases/confounding
- Basto-Pereira, M., & Farrington, D. P. (2022). Developmental predictors of offending and persistence in crime: A systematic review of meta-analyses. *Aggression and violent behavior*, 65, 101761. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2022.101761>
- Beaujot, R. (2000). Les deux transitions démographiques du Québec, 1860-1996. *Cahiers québécois de démographie*, 29(2), 201-230. <https://doi.org/10.7202/010286ar>

- Bhaskar, R. (2011). *Reclaiming reality : A critical introduction to contemporary philosophy*. Routledge.
- Bi, X. B., He, H. Z., Lin, H. Y., & Fan, X. Z. (2022). Influence of social support network and perceived social support on the subjective wellbeing of mothers of children with autism spectrum disorder. *Frontiers in Psychology*, 13, 835110. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2022.835110>
- Bidart, C. (1999). Se lier et s'orienter. *Agora débats/jeunesses*, Relations, réseaux, passages, 17(1), 7-17. <https://doi.org/10.3406/agora.1999.1730>
- Bidart, C. (2006). *Devenir adulte aujourd'hui: perspectives internationales*. INJEP, Collection débats-Jeunesse, Paris: L'Harmattan.
- Bidart, C., Degenne, A., & Grossetti, M. (2020). *Living in networks: The dynamics of social relations* (Vol. 49). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781108882392>
- Blokland, A. A., & Nieuwbeerta, P. (2005). The effects of life circumstances on longitudinal trajectories of offending. *Criminology*, 43(4), 1203-1240. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2005.00037.x>
- Burt, R. S. (2000). The network structure of social capital. *Research in organizational behavior*, 22, 345-423. [https://doi.org/10.1016/S0191-3085\(00\)22009-1](https://doi.org/10.1016/S0191-3085(00)22009-1)
- Burton, L. M., & Benston, P. (1985). "Countertransitions and the Life Course: Implications for Theory and Method." Dans G. H. Elder (Éds.), *Life Course Dynamics: Trajectories and Transitions*, 1968-1980 (pp. 147-167). Ithaca: Cornell University Press.
- Carr, N., & McAlister, S. (2016). The Double-Bind : Looked After Children, Care Leavers and Criminal Justice. Dans P. Mendes & P. Snow (Éds.), *Young People Transitioning from Out-of-Home Care* (p. 3-21). Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/978-1-137-55639-4_1
- Cassel, J. (1976). The contribution of the social environment to host resistance. *American Journal of Epidemiology*, 104(2), 107-123. <https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.aje.a112281>

- Chen, P., & Chantala, K. (2014). *Guidelines for analyzing Add Health data*. Carolina Population Center, University of North Carolina at Chapel Hill, 710.
<https://doi.org/10.17615/C6BW8W>
- Chouhy, C. (2019). Social support and crime. Dans Thornberry, T., Krohn, M., Hall, G.P. (Éds.), *Handbook on crime and deviance*, 213-241. Cham: Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-030-20779-3_11
- Chouhy, C., Cullen, F. T., & Lee, H. (2020). A social support theory of desistance. *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, 6, 204-223.
<https://doi.org/10.1007/s40865-020-00138-0>
- Cobb, S. (1976). Social support as a moderator of life stress. *Psychosomatic Medicine*, 38(5), 300-314. <https://doi.org/10.1097/00006842-197609000-00003>
- Cohen, S., & Wills, T. A. (1985). Stress, social support, and the buffering hypothesis. *Psychological Bulletin*, 98(2), 310-357. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.98.2.310>
- Cohen, S., Underwood, L. G., & Gottlieb, B. H. (Eds.). (2000). *Social support measurement and intervention: A guide for health and social scientists*. Oxford University Press.
<https://doi.org/10.1093/med:psych/9780195126709.001.0001>
- Collins, M. E., Spencer, R. & Ward, R. (2010). Supporting youth in the transition from foster care: Formal and informal connections. *Child Welfare*, 89(1), 125-143.
- Côté, J., & Bynner, J. M. (2008). Changes in the transition to adulthood in the UK and Canada: The role of structure and agency in emerging adulthood. *Journal of youth studies*, 11(3), 251-268. <https://doi.org/10.1080/13676260801946464>
- Côté, S. M., Orri, M., Marttila, M., & Ristikari, T. (2018). Out-of-home placement in early childhood and psychiatric diagnoses and criminal convictions in young adulthood : A population-based propensity score-matched study. *The Lancet Child & Adolescent Health*, 2(9), 647-653. [https://doi.org/10.1016/S2352-4642\(18\)30207-4](https://doi.org/10.1016/S2352-4642(18)30207-4)

- Courtney, M. E. (2019). The Benefits of Extending State Care to Young Adults : Evidence from the United States of America. Dans V. R. Mann-Feder & M. Goyette (Éds.), *Leaving Care and the Transition to Adulthood* (1^{re} éd., p. 131-148). Oxford University Press New York. <https://doi.org/10.1093/oso/9780190630485.003.0008>
- Courtney, M. E., & Hook, J. L. (2017). The potential educational benefits of extending foster care to young adults: Findings from a natural experiment. *Children and youth services review*, 72, 124-132. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2016.09.030>
- Courtney, M. E., & Okpych, N. J. (2017). Memo from CalYOUTH: Early findings on the relationship between extended foster care and youths' outcomes at age 19. Chicago, IL: Chapin Hall at the University of Chicago. http://www.chapinhall.org/sites/default/files/CY_EF_IB0317.pdf
- Courtney, M. E., Dworsky, A. L., Cusick, G. R., Havlicek, J., Perez, A., & Keller, T. E. (2007). *Midwest evaluation of the adult functioning of former foster youth: Outcomes at age 21*. Chicago, IL: Chapin Hall Center for Children at the University of Chicago. <https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/Midwest-Eval-Outcomes-at-Age-21.pdf>
- Courtney, M. E., Dworsky, A., & Pollack, H. (2007). *When should the state cease parenting? Evidence from the Midwest Study*. <https://www.chapinhall.org/research/when-should-the-state-cease-parenting/>
- Courtney, M. E., Dworsky, A., & Rapp, A. (2010). *Midwest evaluation of the adult functioning of former foster youth: Outcomes at age 23 or 24*. Chicago, IL: Chapin Hall at the University of Chicago. <https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/Midwest-Eval-Outcomes-at-Age-23-and-24.pdf>
- Courtney, M. E., Dworsky, A., Brown, A., Cary, C., Love, K., & Vorhies, V. (2011). *Midwest evaluation of the adult functioning of former foster youth: Outcomes at age 26*. Chicago, IL: Chapin Hall at the University of Chicago. <https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/Midwest-Eval-Outcomes-at-Age-26.pdf>
- Courtney, M. E., Okpych, N. J., Charles, P., Mikell, D., Stevenson, B., Park, K., Kindle, B., Harty, J., & Feng, H. (2016). *Findings from the California Youth Transitions to Adulthood*

- Study (CalYOUTH): Conditions of foster youth at age 19.* Chicago, IL: Chapin Hall at the University of Chicago. https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/CY_YT_RE0516.pdf
- Courtney, M. E., Okpych, N. J., Harty, J., Feng, H., Park, S., Powers, J., Nadon, M., Ditto, D. J., & Park, K. (2020). *Findings from the California Youth Transitions to Adulthood Study (CalYOUTH): Conditions of youth at age 23.* Chicago, IL: Chapin Hall at the University of Chicago. https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/CY_YT_RE1020.pdf
- Courtney, M. E., Okpych, N. J., Park, K., Harty, J., Feng, H., Torres-Garcia, A., & Sayed, S. (2018). *Findings from the California Youth Transitions to Adulthood Study (CalYOUTH): Conditions of youth at age 21.* Chicago, IL: Chapin Hall at the University of Chicago. https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/CY_YT_RE0518_1.pdf
- Courtney, M. E., Piliavin, I., Grogan-Kaylor, A., & Nesmith, A. (2001). Foster youth transitions to adulthood: A longitudinal view of youth leaving care. *Child welfare*, 685-717. <https://www.jstor.org/stable/45400302>
- Cullen, F. T. (1994). Social support as an organizing concept for criminology: Presidential address to the Academy of Criminal Justice Sciences. *Justice Quarterly*, 11(4), 527-559. <https://doi.org/10.1080/07418829400092421>
- Cullen, F. T., Wright, J. P., & Chamlin, M. B. (1999). Social support and social reform: A progressive crime control agenda. *Crime & Delinquency*, 45(2), 188-207. <https://doi.org/10.1177/0011128799045002002>
- Cusick, G. R., Havlicek, J. R., & Courtney, M. E. (2012). Risk for arrest: the role of social bonds in protecting foster youth making the transition to adulthood. *American journal of orthopsychiatry*, 82(1), 19. [10.1111/j.1939-0025.2011.01136.x](https://doi.org/10.1111/j.1939-0025.2011.01136.x)
- Dannefer, D. (2003). Cumulative Advantage/Disadvantage and the Life Course : Cross-Fertilizing Age and Social Science Theory. *The Journals of Gerontology Series B: Psychological Sciences and Social Sciences*, 58(6), S327-S337. <https://doi.org/10.1093/geronb/58.6.S327>

- Dannefer, D. (2020). Systemic and Reflexive : Foundations of Cumulative Dis/Advantage and Life-Course Processes. *The Journals of Gerontology: Series B*, 75(6), 1249-1263. <https://doi.org/10.1093/geronb/gby118>
- DeGue, S., & Spatz Widom, C. (2009). Does out-of-home placement mediate the relationship between child maltreatment and adult criminality?. *Child Maltreatment*, 14(4), 344-355. <https://doi.org/10.1177/1077559509332264>
- DeLisi, M., & Vaughn, M. G. (2015). Correlates of Crime. Dans A. R. Piquero (Éd.), *The Handbook of Criminological Theory* (1^{re} éd., p. 18-36). Wiley. <https://doi.org/10.1002/9781118512449.ch2>
- Deutsch-Heng, M., Dostie, B., & Dufour, G. (2023). Job Attributes and Occupational Changes: A Shift-Share Decomposition by Gender and Age Group for Canada, 2006–2016. *Canadian Public Policy*, 49(2), 162-179. <https://doi.org/10.3138/cpp.2022-009>
- Dietrich-Ragon, P. et Frechon, I. (2022). Une enfance sous contrôle institutionnel. Les effets du rapport à la prise en charge par l'aide sociale à l'enfance sur la transition vers l'autonomie. *Agora débats/jeunesses*, 91(2), 83-98.
- Dima, G., & Pinkerton, J. (2016). The Role of Informal Leaving Care Peer Support Networks in Romania. Dans P. Mendes & P. Snow (Éd.), *Young People Transitioning from Out-of-Home Care* (p. 409-426). Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/978-1-137-55639-4_20
- Dinisman, T. (2016). Life satisfaction in the transition from care to adulthood: The contribution of readiness to leave care and social support. *Child & Family Social Work*, 21(4), 401-411. <https://doi.org/10.1111/cfs.12156>
- DiPrete, T. A., & Eirich, G. M. (2006). Cumulative Advantage as a Mechanism for Inequality : A Review of Theoretical and Empirical Developments. *Annual Review of Sociology*, 32(1), 271-297. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.32.061604.123127>
- Directeurs de la protection de la jeunesse et Directeurs provinciaux du Québec (2025). *Au-delà d'un signalement. Protéger les enfants collectivement. Bilan des Directeurs de la protection de la jeunesse et Directeurs provinciaux du Québec.* <https://ciusss->

[centresudmtl.gouv.qc.ca/sites/ciusscssmtl/files/media/document/Actu_2025_06_19_Bilan DPJ.pdf](https://centresudmtl.gouv.qc.ca/sites/ciusscssmtl/files/media/document/Actu_2025_06_19_Bilan_DPJ.pdf)

- Dumollard, M., Gauthier-Davies, C., Goyette, M., & Blanchet, A. (2023). The Transition to Adulthood of Dual-System Youth in Quebec: A Focus on High School Graduation and Housing Situation. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 1-18.
<https://doi.org/10.1007/s10560-022-00891-z>
- Dumollard, M., Lacroix, I., Leclair-Malette, I. A., & Vargas Diaz, R. (2023). L'autonomisation à l'épreuve du placement en centre de réadaptation: les expériences carcérales des jeunes placés en protection de la jeunesse. *Nouvelles pratiques sociales*, 33(2), 181-202.
<https://doi.org/10.7202/1107883ar>
- Duwe, G., & Clark, V. (2011). Blessed be the social tie that binds: The effects of prison visitation on offender recidivism. *Criminal Justice Policy Review*, 24(3), 271-296.
<https://doi.org/10.1177/0887403411429724>
- Dworsky, A., Napolitano, L., & Courtney, M. (2013). Homelessness during the transition from foster care to adulthood. *American journal of public health*, 103(S2), S318-S323.
<https://doi.org/10.2105/AJPH.2013.301455>
- Eassey, J. M. (2019). Employment, Crime, and Deviance Across the Life-Course. *Handbook on Crime and Deviance*, 603-623.
https://doi.org/10.1007/978-3-030-20779-3_30
- Elder Jr, G. H. (1994). Time, Human Agency, and Social Change : Perspectives on the Life Course. *Social Psychology Quarterly*, 57(1), 4. <https://doi.org/10.2307/2786971>
- Elder Jr, G. H. (1998). The life course as developmental theory. *Child development*, 69(1), 1-12.
<https://doi.org/10.2307/1132065>
- Elder, G. H., & Shanahan, M. J. (2007). The Life Course and Human Development. Dans W. Damon & R. M. Lerner (Éds.), *Handbook of Child Psychology* (1^{re} éd.). Wiley.
<https://doi.org/10.1002/9780470147658.chpsy0112>
- Elder, G. H., Johnson, M. K., & Crosnoe, R. (2003). The Emergence and Development of Life Course Theory. Dans J. T. Mortimer & M. J. Shanahan (Éds.), *Handbook of the Life Course* (p. 3-19). Springer US. https://doi.org/10.1007/978-0-306-48247-2_1

- Esposito, T., Caldwell, J., Chabot, M., Blumenthal, A., Trocme, N., Hélie, S., ... & Précourt, S. (2024). Socioeconomic risk and the longitudinal child lifetime prevalence of child protection involvement. *Child Abuse & Neglect*, 154, 106923. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2024.106923>
- Esposito, T., Trocmé, N., Chabot, M., Collin-Vézina, D., Shlonsky, A., & Sinha, V. (2014a). The stability of child protection placements in Québec, Canada. *Children and Youth Services Review*, 42, 10-19. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2014.03.015>
- Esposito, T., Trocmé, N., Chabot, M., Collin-Vézina, D., Shlonsky, A., & Sinha, V. (2014b). Family reunification for placed children in Québec, Canada: A longitudinal study. *Children and Youth Services Review*, 44, 278-287. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2014.06.024>
- Esposito, T., Trocmé, N., Chabot, M., Shlonsky, A., Collin-Vézina, D., & Sinha, V. (2013). Placement of children in out-of-home care in Québec, Canada: When and for whom initial out-of-home placement is most likely to occur. *Children and Youth Services Review*, 35(12), 2031-2039. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2013.10.010>
- Farrington, D. P., Kazemian, L., & Piquero, A. R. (Eds.). (2018). The Oxford handbook of developmental and life-course criminology. Oxford Handbooks. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780190201371.001.0001>
- Farrington, D. P., Piquero, A. R., Jennings, W. G., & Jolliffe, D. (2023). *Offending from childhood to late middle age: Recent results from the Cambridge study in delinquent development*. Springer Nature. <https://doi.org/10.1007/978-3-031-07210-6>
- Fernandes, V., Niang, A., Diaz, R. V., & Goyette, M. (2023). Coming of age in a pandemic era: The interdependence of life spheres through the lens of social integration of care leavers in Quebec during the COVID-19 pandemic. *Children & Society*. <https://doi.org/10.1111/chso.12829>
- Fingerman, K. L., & Yahirun, J. J. (2014). Emerging Adulthood in the Context of Family Dans Jeffrey Jensen Arnett (Éd.), *The Oxford Handbook of Emerging Adulthood*, Oxford Library of Psychology. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199795574.013.17>,

- Ford, J. A., & Schroeder, R. D. (2011). Higher education and criminal offending over the life course. *Sociological Spectrum*, 31, 32–58.
<https://doi.org/10.1080/02732173.2011.541342>
- Forrest, W. (2014). Cohabitation, relationship quality, and desistance from crime. *Journal of Marriage and Family*, 76(3), 539-556. <https://doi.org/10.1111/jomf.12116>
- Fortin-Dufour, I., Brunelle, N., Couture-Dubé, R., & Henry, D. (Éds.). (2024). *Understanding desistance from crime and social and community (re)integration*. Routledge.
- Frechon, I., & Lacroix, I. (2020). L'entrée dans la vie adulte des jeunes pris en charge par le système de protection de l'enfance: Les apports de la recherche sur la sortie de placement et ses conséquences. *Agora*, (3), 111-126. <http://doi.org/10.3917/agora.086.0111>
- Frechon, I., & Marquet, L. (2016). *Comment les jeunes placés à l'âge de 17 ans préparent-ils leur avenir ?* (Documents de travail, n° 227). Institut national d'études démographiques. https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/25515/document_travail_2016_227_sortie.de.placement_autonomie.des.jeunes.place.s.fr.pdf
- Frechon, I., Marquet, L., & Breugnot, P. (2023). *Ressources des jeunes à la fin de leur parcours de placement à l'Aide sociale à l'enfance* (Rapport d'étude, n° 2023/06). Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP). <https://injep.fr/publication/ressources-des-jeunes-a-la-fin-de-leur-parcours-de-placement-a-laide-sociale-a-lenfance/>
- Freedman, D., Thornton, A., Camburn, D., Alwin, D., & Young-DeMarco, L. (1988). The life history calendar: A technique for collecting retrospective data. *Sociological methodology*, 37-68. <https://doi.org/10.2307/271044>
- Gatti, U., Tremblay, R. E., & Vitaro, F. (2009). Iatrogenic effect of juvenile justice. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 50(8), 991-998. <https://doi.org/10.1111/j.1469-7610.2008.02057.x>
- Gaudet, S. (2007). *Emerging adulthood: A new stage in the life course. Implications for policy development*. Government of Canada, Policy Research Initiative.
https://publications.gc.ca/collections/collection_2008/policyresearch/PH4-41-2007E.pdf

- Gauthier, M. (2000). L'âge des jeunes: un fait social instable. *Lien social et politiques*. RIAC, 43, 23–33. <https://doi.org/10.7202/005114ar>
- Gauthier-Davies C., Blanchet, A., Esposito, T., & Goyette, M. (2023a). Nombre d'intervenants et insatisfaction à l'égard des services en protection de la jeunesse. *Criminologie*, 56(1), 111-138. <https://doi.org/10.7202/1099008ar>
- Gauthier-Davies, C., Esposito, T., & Goyette, M. (2025a). The Mediating Role of Leaving School and Social Support Networks in the Relationship Between the Placement Experiences and Contact With the Criminal Justice System of Youth Aging Out of Care. *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services*, 10443894251317628. <https://doi.org/10.1177/10443894251317628>
- Gauthier-Davies, C., Goyette, M., & Esposito, T. (2025b). Jeunes en sortie de placement lors de la transition à la vie adulte et judiciarisation : Le rôle du réseau de soutien. *Revue Jeunes et Société*, 8(2), 70-97. <https://doi.org/10.7202/1117136ar>
- Gauthier-Davies, C., Goyette, M., & Esposito, T. (2025c). Youth aging out of care and contact with the criminal justice system : The role of educational transitions in early adulthood. *Child Protection and Practice*, 100230. <https://doi.org/10.1016/j.chipro.2025.100230>
- Gauthier-Davies, C., Laporte, C., & Goyette, M. (2023a). Jeunes sous double mandat : transition scolaire lors du passage à la vie adulte [Rapport de recherche]. Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, ENAP. <https://espace.enap.ca/id/eprint/546>
- Gauthier-Davies, C., Laporte, C., & Goyette, M. (2023b). Jeunes sous double mandat : judiciarisation et délinquance lors de la transition à la vie adulte [Rapport de recherche]. Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, ENAP. <https://espace.enap.ca/id/eprint/547>
- Gauthier-Davies, C., Dumollard, M., J. Picard et M., Goyette, (2023c, 25 octobre). Jeunes sous double mandat et sortie de placement lors de la transition à la vie adulte. Journée des juristes LSJPA [Conférence]. Montréal. Québec, Canada. <https://lsjpa.wordpress.com/2023/10/27/journee-des-juristes-lsjpa-2023/>

- Gelman, A., & Hill, J. (2006). *Data Analysis Using Regression and Multilevel/Hierarchical Models* (1^{re} éd.). Cambridge University Press.
<https://doi.org/10.1017/CBO9780511790942>
- Gerring, J. (2012). *Social science methodology: A unified framework*. Cambridge University Press.
<https://doi.org/10.1017/CBO9781139022224>
- Gerring, J. (2015). The relevance of relevance. Dans R. Adcock, M. Bevir et S. Stimson (dir.), *The relevance of political science* (p. 36-49). Palgrave Macmillan.
- Gherghel, A., & Saint-Jacques, M. C. (2013). *La théorie du parcours de vie*. Presses de l'Université Laval.
- Giele, J. Z., & Elder, G. H. (1998). Life Course Research : Development of a Field. Dans J. Giele & G. Elder, *Methods of Life Course Research : Qualitative and Quantitative Approaches* (p. 5-27). SAGE Publications, Inc. <https://doi.org/10.4135/9781483348919.n1>
- Gottfredson, M. R., & Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford University Press.
- Gouvernement du Québec (2010). *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse*, ministère de la Santé et des Services sociaux.
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/10-838-04.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2021). *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*. Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.
https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport_final_3_mai_2021/20_21_CSDEPJ_Rapport_version_finale_numerique.pdf
- Gouvernement du Québec. (2022, 14 juillet). *Programme de qualification des jeunes*.
<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/services-jeunes-difficulte-famille/protection-de-la-jeunesse/programme-de-qualification-des-jeunes>
- Goyette, M. (2006a). Préparation à la vie autonome et insertion socioprofessionnelle des jeunes pris en charge par l'État: quelles interventions?. *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, (2).

- Goyette, M. (2006b). Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte: le cas de jeunes ayant connu un placement. Thèse doctorale. Université Laval, Québec.
- Goyette, M. (2019). Social networks and social support in the transition to adulthood: A reflection on social integration processes. Dans V. Mann Feder & M. Goyette. Leaving care and the transition to adulthood: international contributions to theory, research and practice (pp. 31-49). Oxford University Press.
<https://doi.org/10.1093/oso/9780190630485.001.0001>
- Goyette, M., & Blanchet, A. Bellot C., Boisvert-Viens J., Fontaine, A., (2022). Itinérance, judiciarisation et marginalisation des jeunes ex-placés au Québec (Rapport d'EDJeP). CREVAJ & CRJ. École nationale d'administration publique. Montréal, Canada.
https://edjep.ca/wp-content/uploads/rapport_itinerancev3.pdf
- Goyette, M., & Blanchet, A., (2022). Leaving care in Quebec: The EDJeP Longitudinal Study. *Pedagogía Social. Revista Interuniversitaria*, 40, 21-33.
https://doi.org/10.7179/PSRI_2022.40.01
- Goyette, M., & Frechon, I. (2013). Comprendre le devenir des jeunes placés: la nécessité d'une observation longitudinale et représentative tenant compte des contextes socio-culturel et politique. *Revue française des affaires sociales*, (1), 164-180.
<https://doi.org/10.3917/rfas.125.0164>
- Goyette, M., & Royer, M. N. (2007). *Soutenir les transitions à la vie adulte des jeunes ayant été placés: vers une transformation des paradigmes d'intervention*. Deuxième Congrès international des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale, Namur, Belgique, 3-7.
- Goyette, M., & Royer, M. N. (2007a). *Soutenir les transitions à la vie adulte des jeunes ayant été placés: vers une transformation des paradigmes d'intervention*. Deuxième congrès international des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale, Namur, Belgique, du 3 au 7 juillet 2007.

- Goyette, M., & Turcotte, D. (2004). La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement: un défi pour les organismes de protection de la jeunesse. *Service social*, 51(1), 30-44. <https://doi.org/10.7202/012710ar>
- Goyette, M., & Ziani, M. (2021). *L'urgence de repenser la scolarisation des jeunes placés*. Bulletin d'information de l'Observatoire Jeunes et Société, 18(3). <https://www.obsjeunes.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/2021-automne-Vol.18-3-Lurgence-de-repenser-la-scolarisation-des-jeunes.pdf>
- Goyette, M., Blanchet, A., Tardif-Samson, A., & Gauthier-Davies, C. (2022). *Rapport sur les jeunes participants au Programme Qualification Jeunesse*. CREVAJ & CRJ. École nationale d'administration publique. Montréal, Canada. https://edjep.ca/wp-content/uploads/Rapport_PQJ.pdf
- Goyette, M., Chénier, G., Royer, M. N., & Noël, V. (2007b). Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse. *Éducation et francophonie*, 35(1), 95-119. <https://doi.org/10.7202/1077957ar>
- Goyette, M., Chénier, G., Royer, M.-N., & Noël, V. (2007b). Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse. *Éducation et francophonie*, 35(1), 95-119. <https://doi.org/10.7202/1077957ar>
- Goyette, M., Picard, J., Lesage-Mann, É., Esposito, T., Abdel-Baki, A., Trépanier, E., Blanchet, A., Girard, S., Bisson, T., Silva-Ramirez, R., Turcotte, E., & Gauthier-Davies, C. (2024). Une consommation de services sociaux et de santé accrue par les jeunes adultes issues de la protection de la jeunesse [Rapport de recherche]. Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, ENAP. <https://espace.enap.ca/id/eprint/551>
- Goyette, M., Royer, M. N., Noël, V., Chénier, G., Poirier, C., Lyrette, É., & Charbonneau, J. (2007a). *Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des Centres jeunesse du Québec*. INRS. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/10306/>
- Granger, R. (1996). *Analyse du sondage effectué en juin 1996 auprès des usagers des Centres jeunesse de Montréal*. Montréal, QC : Les Centres jeunesse de Montréal.

- Granovetter, M. (1982). The strength of weak ties: A network theory revisited. Dans P. Marsden and N. Lin (eds), *Social structural and network analysis*, Beverly Hills, CA: Sage.
- Granovetter, M. S. (1973). The strength of weak ties. *American journal of sociology*, 78(6), 1360-1380. <https://www.jstor.org/stable/2776392>
- Hamel, J., Pugeault-Cicchelli, C., & Galland, O. (Eds.). (2010). *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*. PU Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.10842>
- Hass, M., Allen, Q., & Amoah, M. (2014). Turning points and resilience of academically successful foster youth. *Children and Youth Services Review*, 44, 387-392. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2014.07.008>
- Hayes, A. F. (2022). *Introduction to mediation, moderation, and conditional process analysis: A regression-based approach*. 3e Édition. Guilford publications.
- Hirschi, T. (1969). *Causes of delinquency*. Berkeley: University of California Press.
- Hoffman, L. (2015). *Longitudinal analysis: Modeling within-person fluctuation and change*. Routledge.
- Hokanson, K., Golden, K. E., Singer, E., & Berzin, S. C. (2020). Not Independent Enough. *Child Welfare*, 97(5), 141-158. <https://www.jstor.org/stable/48626871>
- Hook, J. L., & Courtney, M. E. (2011). Employment outcomes of former foster youth as young adults: The importance of human, personal, and social capital. *Children and Youth Services Review*, 33(10), 1855-1865. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2011.05.004>
- Houle, J. (2014). *Il était une fois des usines: Essor, déclin et relance de l'industrie québécoise*. Éditions Hurtubise.
- House, J. S. (1981). *Work Stress and Social Support*. Reading, Mass.: Addison-Wesley.
- Huang, H., & Ryan, J. P. (2014). The location of placement and juvenile delinquency: Do neighborhoods matter in child welfare? *Children and Youth Services Review*, 44, 33-45. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2014.05.023>

- Huang, H., Ryan, J. P., & Rhoden, M. A. (2016). Foster care, geographic neighborhood change, and the risk of delinquency. *Children and Youth Services Review*, 65, 32-41.
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2016.03.019>
- Hung, I., & Appleton, P. (2016). To plan or not to plan: The internal conversations of young people leaving care. *Qualitative Social Work*, 15(1), 35-54.
<https://doi.org/10.1177/1473325015577408>
- Imai, K., Keele, L., & Tingley, D. (2010). A general approach to causal mediation analysis. *Psychological Methods*, 15(4), 309-334. <https://doi.org/10.1037/a0020761>
- Inguglia, C., Ingoglia, S., Liga, F., Lo Coco, A., & Lo Cricchio, M. G. (2015). Autonomy and relatedness in adolescence and emerging adulthood: Relationships with parental support and psychological distress. *Journal of Adult Development*, 22(1), 1-13.
<https://doi.org/10.1007/s10804-014-9196-8>
- Insolera, N., McGonagle, K., Sastry, N., & Simmert, B. (2019). *Panel Study of Income Dynamics, Transition into Adulthood Supplement 2017: User guide*. Ann Arbor, MI: Institute for Social Research, University of Michigan.
- Institut de la statistique du Québec (2025). *Les postes vacants au Québec par trimestre.*, à l'adresse <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/postes-vacants-au-quebec-par-trimestre>
- Institut de la statistique du Québec. (2024). *Diplomation et qualification au secondaire. Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes.*
<https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/education/diplomation-qualification-secondaire>
- Jones, L. (2013). The family and social networks of recently discharged foster youth. *Journal of Family Social Work*, 16(3), 225-242. <https://doi.org/10.1080/10522158.2013.786307>
- Jones, L. P. (2014). The role of social support in the transition from foster care to emerging adulthood. *Journal of Family Social Work*, 17(1), 81-96.
<https://doi.org/10.1080/10522158.2013.865287>

- Jones, L. P. (2022). Sources of social support: improving outcomes for transition-age foster youth. Dans Mozes, S., & Israelashvili, M. (Éds.). (2023). *Youth without family to lean on : Global challenges and local interventions*. Routledge.
- Kahn, R. L., & Antonucci, T. C. (1980). Convoys over the life course: Attachment, roles, and social support. Dans P. B. Baltes & O. Brim (Eds.), *Life-span development and behavior* (Vol. 3, pp. 254–283). New York: Academic Press.
- Kim, D. H., & Schneider, B. (2005). Social capital in action: Alignment of parental support in adolescents' transition to postsecondary education. *Social forces*, 84(2), 1181-1206.
<https://doi.org/10.1353/sof.2006.0012>
- King, G., Tomz, M., & Wittenberg, J. (2000). Making the most of statistical analyses: Improving interpretation and presentation. *American journal of political science*, 347-361.
<https://doi.org/10.2307/2669316>
- King, R., Massoglia, M., & MacMillan, R. (2007). The context of marriage and crime: Gender, the propensity to marry, and offending in early adulthood. *Criminology*, 45, 33–65.
<https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2007.00072.x>
- Komljenovic, J. (2020). *Méta-analyse sur l'efficacité des programmes de préparation à l'autonomie pour les jeunes qui transitent à l'âge adulte à partir d'un milieu de vie substitut*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/24426>
- Komljenovic, J., Esposito, T. & Goyette, M. (2022). L'efficacité des programmes de préparation à la vie adulte pour les jeunes placés concernant les dimensions de l'emploi, du logement et du réseau social. *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, 39(2), 49–74. <https://doi.org/10.7202/1096798ar>
- Konijn, C., Admiraal, S., Baart, J., Van Rooij, F., Stams, G. J., Colonnaesi, C., ... & Assink, M. (2019). Foster care placement instability: A meta-analytic review. *Children and Youth Services Review*, 96, 483-499. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.12.002>

- Kort-Butler, L. A. (2010). Experienced and vicarious victimization: Do social support and self-esteem prevent delinquent responses? *Journal of Criminal Justice*, 38(4), 496-505.
<https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2010.04.019>
- Lacroix, I., Chaïeb, S., Dietrich-Ragon, P., & Frechon, I. (2021). *Violence sous protection. Expériences et parcours des jeunes récemment sortis de placement*. Institut national d'études démographiques. https://hal.science/hal-03276486v1/file/Lacroix_etal_DT-263-2021_Violence-protection-jeunes-placement.pdf
- Lacroix, I., Chaïeb, S., Dietrich-Ragon, P., & Frechon, I. (2023). De la violence familiale à la violence institutionnelle. Le continuum des violences dans l'expérience des jeunes placés en protection de l'enfance. *Populations vulnérables*, (9).
<https://doi.org/10.4000/popvuln.4224>
- Lacroix, I., Diaz, R. V., Leclair-Mallette, I. A., Goyette, M., & Frechon, I. (2020). *Jeunes sortant du système de protection de l'enfance en France et au Québec. Faire face aux difficultés de transition vers la vie adulte via une association d'entraide*. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/02/rapport-2020-03-jeunes_places.pdf
- Laub, J. H., & Sampson, R. J. (1993). Turning points in the life course: Why change matters to the study of crime. *Criminology*, 31(3), 301-325. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.1993.tb01132.x>
- Laub, J. H., & Sampson, R. J. (2003). *Shared beginnings, divergent lives: Delinquent boys to age 70*. Harvard University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1pncrzj>
- Laub, J. H., Rowan, Z. R., & Sampson, R. J. (2019). The Age-Graded Theory of Informal Social Control. Dans D. P. Farrington, L. Kazemian, & A. R. Piquero (Éds.), *The Oxford Handbook of Developmental and Life-Course Criminology* (p. 294-322). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780190201371.013.15>
- Lee, H., Aronson, J. K., & Nunan, D. (2019). *Collider bias*. Dans Catalogue of bias.
www.catalogofbias.org/biases/collider-bias/

- Lee, J. S., Courtney, M. E., & Hook, J. L. (2012). Formal bonds during the transition to adulthood: Extended foster care support and criminal/legal involvement. *Journal of Public Child Welfare*, 6(3), 255-279. <https://doi.org/10.1080/15548732.2012.683336>
- Lee, J. S., Courtney, M. E., & Tajima, E. (2014). Extended foster care support during the transition to adulthood: Effect on the risk of arrest. *Children and Youth Services Review*, 42, 34-42. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2014.03.018>
- Lee, S. (2009). The role of foster care placement in later problem behavior (Thèse doctorale) Washington University in St. Louis.
<https://openscholarship.wustl.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1194&context=etd>
- Lipsky, M. (2010). *Street-level bureaucracy : Dilemmas of the individual in public services* (Updated edition). Russell Sage Foundation.
- Loeber, R., & Farrington, D. P. (Eds.). (2012). *From juvenile delinquency to adult crime: Criminal careers, justice policy and prevention*. Oxford university press.
<https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199828166.001.0001>
- Loi sur la protection de la jeunesse. (1977/2023). RLRQ c P-34.1. Éditeur officiel du Québec.
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/P-34.1>
- Longo, M. E. (2016). L'âge éphémère: les définitions de la jeunesse à la lumière du temps. *Revue jeunes et société*, 1(1), 5-24. <https://doi.org/10.7202/1076133ar>
- Longo, M. E., Goyette, M., Dumollard, M., Ziani, M., & Picard, J. (2024). *Portrait des jeunes ayant été placés sous les services de la protection de la jeunesse et leurs défis en emploi*. Institut national de la recherche scientifique. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/15660/>
- Macmillan, R., & Eliason, S. R. (2003). Characterizing the Life Course as Role Configurations and Pathways. Dans J. T. Mortimer & M. J. Shanahan (Éds.), *Handbook of the Life Course* (p. 529-554). Springer US. https://doi.org/10.1007/978-0-306-48247-2_24
- Makarios, M. D., & Livelsberger, T. (2012). Social Support and Crime. Dans F. T. Cullen & P. Wilcox (Éds.), *The Oxford Handbook of Criminological Theory* (1^{re} éd., p. 160-186). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199747238.013.0009>

- Malvaso, C. G., Delfabbro, P. H., & Day, A. (2016). Risk factors that influence the maltreatment-offending association: A systematic review of prospective and longitudinal studies. *Aggression and Violent Behavior, 31*, 1-15. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2016.06.006>
- Mann-Feder, V. R., & Goyette, M. (Eds.). (2019). *Leaving care and the transition to adulthood: International contributions to theory, research, and practice*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oso/9780190630485.001.0001>
- Marion, É., Paulsen, V., & Goyette, M. (2017). Relationships Matter : Understanding the Role and Impact of Social Networks at the Edge of Transition to Adulthood from Care. *Child and Adolescent Social Work Journal, 34*(6), 573-582. <https://doi.org/10.1007/s10560-017-0494-4>
- Martí, J., Albani, E., Ibanez, A., & Cid, J. (2021). Personal networks and desistance from crime in young offenders. *European Journal of Criminology, 18*(2), 235-253. <https://doi.org/10.1177/1477370819838727>
- Maruna, S. (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/10430-000>
- McCarty, C., Lubbers, M. J., Vacca, R., & Molina, J. L. (2019). *Conducting personal network research: A practical guide*. Guilford Publications.
- McElreath, R. (2020). The Haunted DAG & The Causal Terror. Dans R. McElreath (2020), *Statistical rethinking: A Bayesian course with examples in R and Stan*. CRC press. <https://doi.org/10.1201/9780429029608>
- Mendes, P., & Moslehuddin, B. (2006). From dependence to interdependence: Towards better outcomes for young people leaving state care. *Child Abuse Review: Journal of the British Association for the Study and Prevention of Child Abuse and Neglect, 15*(2), 110-126. <https://doi.org/10.1002/car.932>
- Ministère de l'Éducation du Québec. (2023). *Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire*. <https://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indicateurs/taux-de-diplomation-et-de-qualification-par-cohorte-de-nouveaux-inscrits-au-secondaire>

- Moffitt, T. E. (1993). Adolescence-limited and life-course-persistent antisocial behavior: a developmental taxonomy. *Psychological review*, 100(4), 674.
<https://doi.org/10.1037/0033-295X.100.4.674>
- Mullendore, R., Daniel, C., & Toney, M. (2018). The Role of Parents in Emerging Adulthood. Dans J. L. Murray & J. J. Arnett (Éds.), *Emerging Adulthood and Higher Education* (1^{re} éd., p. 110-126). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315623405-8>
- Munro, E. (2001). Empowering looked after children. *Child and Family Social Work*, 6 (2), 129-137.
- Nesmith, A., & Christophersen, K. (2014). Smoothing the transition to adulthood: creating ongoing supportive relationships among foster youth. *Children and Youth Services Review*, 37, 1-8. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2013.12.028>
- Nolet, A. M., Charette, Y., & Mignon, F. (2022). The effect of prosocial and antisocial relationships structure on offenders' optimism towards desistance. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 64(2), 59-81. <https://doi.org/10.3138/cjccj.2021-0009>
- O'Connor, M., Sanson, A., Hawkins, M. T., Letcher, P., Toumbourou, J. W., Smart, D., ... & Olsson, C. A. (2011). Predictors of positive development in emerging adulthood. *Journal of youth and adolescence*, 40, 860-874. <https://doi.org/10.1007/s10964-010-9593-7>
- Økland, I., & Oterholm, I. (2022). Strengthening supportive networks for care leavers: A scoping review of social support interventions in child welfare services. *Children and Youth Services Review*, 106502. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2022.106502>
- Okpych, N. (2012). Policy framework supporting youth aging-out of foster care through college: Review and recommendations. *Children and Youth Services Review*, 34(7), 1390-1396.
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2012.03.010>
- Padilla-Walker, L. M., & Nelson, L. J. (2019). Parenting Emerging Adults. Dans M. H. Bornstein (Éd.), *Handbook of Parenting* (3^e éd., p. 168-190). Routledge.
<https://doi.org/10.4324/9780429440847-5>
- Padilla-Walker, L. M., Memmott-Elison, M. K., & Nelson, L. J. (2017). Positive Relationships as an Indicator of Flourishing During Emerging Adulthood. In L. M. Padilla-Walker and L.

- J. Nelson, *Flourishing in emerging adulthood: Positive development during the third decade of life*, pp. 212-236. New York, NY: Oxford University Press.
- Pallas, A. M., & Jennings, J. L. (2009). Cumulative Knowledge about Cumulative Advantage. *Swiss Journal of Sociology / Schweizerische Zeitschrift Für Soziologie*, 35(2), 211–229.
- Park, K., & Courtney, M. E. (2022). Mitigating risks of incarceration among transition-age foster youth: Considering domains of social bonds. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 1-14. <https://doi.org/10.1007/s10560-022-00891-z>
- Perry, B. L. (2006). Understanding social network disruption: The case of youth in foster care. *Social Problems*, 53(3), 371-391. <https://doi.org/10.1525/sp.2006.53.3.371>
- Piquero, A. R., Farrington, D. P., & Blumstein, A. (2003). The criminal career paradigm. *Crime and justice*, 30, 359-506. <https://doi.org/10.1086/652234>
- Polvere, L. M. (2009). *Youth in out-of-home care: The question of psychological agency*. City University of New York. Thèse doctorale. https://academicworks.cuny.edu/gc_etds/3650/
- Propp, J., Ortega, D. M., & NewHeart, F. (2003). Independence or interdependence: Rethinking the transition from “ward of the court” to adulthood. *Families in society*, 84(2), 259-266. <https://doi.org/10.1606/1044-3894.102>
- Pullen Sansfaçon, A., Blanchet, A., Poulin Ladouceur, R., Picard, J., & Goyette, M. (2023). Jeunes trans et non binaires en protection de la jeunesse : Portrait de la situation au Québec. *Criminologie*, 56(1), 335-360. <https://doi.org/10.7202/1099016ar>
- Rosenberg, R., & Kim, Y. (2018). Aging Out of Foster Care : Homelessness, Post-Secondary Education, and Employment. *Journal of Public Child Welfare*, 12(1), 99-115. <https://doi.org/10.1080/15548732.2017.1347551>
- Rouleau, L. (2011). *Théories des organisations : Approches classiques, contemporaines et de l'avant-garde*, Presses de l'Université du Québec.
- Runyan, D. K., & Gould, C. L. (1985). Foster care for child maltreatment: Impact on delinquent behavior. *Pediatrics*, 75(3), 562-568. <https://doi.org/10.1542/peds.75.3.562>

- Ryan, J. P., & Testa, M. F. (2005). Child maltreatment and juvenile delinquency: Investigating the role of placement and placement instability. *Children and youth services review*, 27(3), 227-249. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2004.05.007>
- Ryan, J. P., Hong, J. S., Herz, D., & Hernandez, P. M. (2010). Kinship foster care and the risk of juvenile delinquency. *Children and Youth Services Review*, 32(12), 1823-1830. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2010.08.003>
- Ryan, J. P., Marshall, J. M., Herz, D., & Hernandez, P. M. (2008). Juvenile delinquency in child welfare: Investigating group home effects. *Children and Youth Services Review*, 30(9), 1088-1099. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2008.02.004>
- Sage, R. A., & Johnson, M. K. (2012). Extending and expanding parenthood: Parental support to young adult children. *Sociology Compass*, 6(3), 256-270. <https://doi.org/10.1111/j.1751-9020.2011.00446.x>
- Sampson, R. J., & Laub, J. H. (1990). Crime and deviance over the life course: The salience of adult social bonds. *American sociological review*, 609-627. <https://doi.org/10.2307/2095859>
- Sampson, R. J., & Laub, J. H. (1995). *Crime in the making: Pathways and turning points through life*. Harvard University Press.
- Sampson, R. J., & Laub, J. H. (1997). A life course theory of cumulative disadvantage and the stability of delinquency. Dans T. P. Thornberry, *Developmental theories of crime and delinquency* (pp. 133–161). Transaction Publishers.
- Sampson, R. J., & Laub, J. H. (2016). Turning points and the future of life-course criminology: Reflections on the 1986 criminal careers report. *Journal of research in crime and delinquency*, 53(3), 321-335. <https://doi.org/10.1177/0022427815616992>
- Samuels, G. M., & Pryce, J. M. (2008). “What doesn't kill you makes you stronger”: Survivalist self-reliance as resilience and risk among young adults aging out of foster care. *Children and youth services review*, 30(10), 1198-1210. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2008.03.005>

- Shrier, I., & Platt, R. W. (2008). Reducing bias through directed acyclic graphs. *BMC medical research methodology*, 8, 1-15. <https://doi.org/10.1186/1471-2288-8-70>
- Shulman, S., & Nurmi, J. E. (2010). Understanding emerging adulthood from a goal-setting perspective. *New directions for child and adolescent development*, 2010(130), 1-11. <https://doi.org/10.1002/cd.277>
- Siennick, S. E., & Osgood, D. W. (2008). A Review of Research on the Impact on Crime of Transitions to Adult Roles. Dans A. M. Liberman (Éd.), *The Long View of Crime : A Synthesis of Longitudinal Research* (p. 161-187). Springer New York. https://doi.org/10.1007/978-0-387-71165-2_5
- Simons, R. L., Simons, L. G., Burt, C. H., Brody, G. H., & Cutrona, C. (2005). Collective efficacy, authoritative parenting and delinquency: A longitudinal test of a model integrating community- and family-level processes. *Criminology*, 43, 989-1029. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2005.00031.x>
- Simons, R. L., Stewart, E., Gordon, L. C., Conger, R. D., & Elder Jr, G. H. (2002). A test of life-course explanations for stability and change in antisocial behavior from adolescence to young adulthood. *Criminology*, 40(2), 401-434. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2002.tb00961.x>
- Stein, M. (2006). Young people aging out of care: The poverty of theory. *Children and youth services review*, 28(4), 422-434. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2005.05.005>
- Steen, J., Loeys, T., Moerkerke, B., & Vansteelandt, S. (2017). Medflex : An R Package for Flexible Mediation Analysis using Natural Effect Models. *Journal of Statistical Software*, 76(11). <https://doi.org/10.18637/jss.v076.i11>
- Stein, M. (Éd.). (2012). *Young People Leaving Care : Supporting Pathways to Adulthood*. Jessica Kingsley Publishers.
- Storø, J. (2018). To manage on one's own after leaving care? A discussion of the concepts independence versus interdependence. *Nordic Social Work Research*, 8(sup1), 104-115. <https://doi.org/10.1080/2156857X.2018.1463282>

- Tanner, J. L., Arnett, J. J., & Leis, J. A. (2009). Emerging adulthood: Learning and development during the first stage of adulthood. Dans M. C. Smith & N. DeFrates-Densch, *Handbook of research on adult learning and development* (pp. 34–67). Routledge/Taylor & Francis Group.
- Taylor, Z. E., Doane, L. D., & Eisenberg, N. (2014). Transitioning from high school to college: Relations of social support, ego-resiliency, and maladjustment during emerging adulthood. *Emerging adulthood*, 2(2), 105-115.
<https://doi.org/10.1177/2167696813506885>
- Teer, P. (2021). The role of informal networks in the lives of young people transitioning from care: A review of the literature. *Scottish Journal of Residential Child Care*, 20(1).
- Thornberry, T. P., & Krohn, M. D. (2019). Interactional Theory. Dans D. P. Farrington, L. Kazemian, & A. R. Piquero (Éds.), *The Oxford Handbook of Developmental and Life-Course Criminology* (p. 247-271). Oxford University Press.
<https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780190201371.013.14>
- Thornberry, T. P., Giordano, P. C., Uggen, C., Matsuda, M., Masten, A. S., Bulten, E., & Donker, A. G. (2012). Explanations for Offending. Dans R. Loeber & D. P. Farrington (Éds.), *From Juvenile Delinquency to Adult Crime* (p. 47-85). Oxford University Press.
<https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199828166.003.0003>
- van Breda, A. D., Munro, E. R., Gilligan, R., Anghel, R., Harder, A., Incarnato, M., ... & Storø, J. (2020). Extended care: Global dialogue on policy, practice and research. *Children and Youth Services Review*, 119, 105596. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105596>
- Vaux, A. (1988). *Social support: Theory, research, and intervention*. Praeger.
- Warr, M. (1998). Life-course transitions and desistance from crime. *Criminology*, 36, 183-216.
<https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.1998.tb01246.x>
- Watt, T., Lord, K., Bustillos, S., Gavin-Williams, R., Greeson, J., Hail, T., & Hoffman-Cooper, A. (2023). Campus liaisons for students who have experienced foster care: Lessons learned

- from Texas legislation. *Children and Youth Services Review*, 153, 107094.
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2023.107094>
- Widom, C. S. (1991). The role of placement experiences in mediating the criminal consequences of early childhood victimization. *American Journal of Orthopsychiatry*, 61(2), 195-209.
<https://doi.org/10.1037/h0079252>
- Willson, A. E., Shuey, K. M., & Elder, Jr., G. H. (2007). Cumulative Advantage Processes as Mechanisms of Inequality in Life Course Health. *American Journal of Sociology*, 112(6), 1886-1924. <https://doi.org/10.1086/512712>
- Wilson, L. et Conroy, J. (1999). Satisfaction of children in out-of-home care. *Child Welfare*, 78(1), 53-60.
- Winokur, M., Holtan, A., & Batchelder, K. E. (2014). Kinship care for the safety, permanency, and well-being of children removed from the home for maltreatment. *Cochrane Database of Systematic Reviews*, (1). <https://doi.org/10.1002/14651858.CD006546.pub3>
- Wojciechowdisski, T. (2023). Moderation of the relationship between hostility and offending: is social support a protective factor? *Journal of Crime and Justice*, 46(1), 124-138.
<https://doi.org/10.1080/0735648X.2023.2029107>
- Wood, D., Crapnell, T., Lau, L., Bennett, A., Lotstein, D., Ferris, M., & Kuo, A. (2018). Emerging Adulthood as a Critical Stage in the Life Course. Dans N. Halfon, C. B. Forrest, R. M. Lerner, & E. M. Faustman (Éds.), *Handbook of Life Course Health Development* (p. 123-143). Springer International Publishing.
https://doi.org/10.1007/978-3-319-47143-3_7
- Wright, E. M. (2015). The relationship between social support and intimate partner violence in neighborhood context. *Crime & Delinquency*, 61(10), 1333-1359.
<https://doi.org/10.1177/0011128712463126>
- Xu, Y., & Bright, C. L. (2018). Children's mental health and its predictors in kinship and non-kinship foster care: A systematic review. *Children and Youth Services Review*, 89, 243-262. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.05.001>

- Yoon, M., Bender, A. E., & Park, J. (2018). The association between out-of-home placement and offending behavior among maltreated youth: A systematic review. *Children and Youth Services Review*, 95, 263-281. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.11.006>
- Ziani, M. et Goyette, M. (2020). Favoriser la réussite scolaire des jeunes issus de la protection de la jeunesse : constats sur les effets des enjeux organisationnels sur la scolarisation des jeunes hébergés en centres de réadaptation. CREVAJ. https://edjep.ca/wp-content/uploads/2020/11/FINAL_Rapport-scolarisation-9nov-2020-Sansfiligrane.pdf
- Ziani, M., & Goyette, M. (2022). Portrait des enjeux organisationnels en école de site: l'importance de valoriser la scolarisation des jeunes placés en centre de réadaptation. *Canadian Social Work Review*, 39(2), 9-27. <https://doi.org/10.7202/1096796ar>
- Zúñiga, D., Carretta, F., Contreras, M., Cornejo, E., Gallardo, C., Guichapani, I., & Muñoz, C. (2024). Systematic Review of Psychosocial Risk and Protective Factors in Children Reported from Developmental Criminology. *Children*, 11(8), 974. <https://doi.org/10.3390/children11080974>

Annexe 1. Premier article: « Youth aging out of care and contact with the criminal justice system: the role of educational transitions in early adulthood »

Cet article a été soumis à la revue « Child Protection and Practice » en date du 29 juillet 2024 et publié en ligne dans la revue *Child Protection and Practice* le 1^{er} septembre 2025 (Gauthier-Davies et al., 2024c). La version présentée ici correspond à celle soumise en date du 25 juillet 2025 après révision.

Abstract

Background:

The process of transitioning of placement is marked by difficult transitions and is complicated by a history of placement experiences. Studies show that most young people who age out of placement care are enrolled in school just before they leave, but this proportion drops drastically soon after they leave care. This transition has the potential to increase the risk of being involved in the justice system. Conversely, staying in school after placement has the potential to prevent contact with the justice system.

Objective: To examine whether educational transitions during the process of leaving placement care in early adulthood influence the risk of justice system involvement. More precisely, the study focuses on whether leaving school increases this risk among youth aging out of care. It also uses moderation analyses to assess whether this association varies based on placement experiences, such as placement instability and group placement.

Participants and settings: We used a subsample of the EDJeP study from Québec, Canada, consisting of youths who participated in the third wave and who were in school before leaving placement ($n = 413$). Administrative data from youth protection services and data from the three waves of questionnaires were analyzed.

Methods: We used maximum likelihood logistic regression models to predict justice system involvement during early adulthood as a function of leaving school. Interaction terms were used to determine whether moderation effects were present.

Results: The results show that young people who leave school when they age out of placement are at greater risk of being involved in the justice system during early adulthood ($OR = 4.55, p <$

0.001). Conversely, young people who stayed in school after aging out of care were less likely to be involved in the justice system during early adulthood. However, there were no significant moderation effects ($p > 0.05$) with the placement experiences.

Key words: School, transition to adulthood, aging out of care, justice system involvement, Québec

Introduction

In Québec, the Youth Protection Act (YPA, 1977/2023) is an exceptional statute aimed at protecting children whose security or development is, or may be, compromised. The Act seeks to end the situation compromising the child's development and to prevent its recurrence. One of the measures it provides is the placement of minors in substitute care (e.g., foster care, group home, or rehabilitation center), generally up to the age of 18. As most protection measures—including out-of-home placements—terminate at that age, young people aging out of care often face an abrupt end to services, despite carrying a burden of accumulated vulnerabilities.

For many of them, the transition to adulthood is characterized by service disruptions and abrupt changes, further complicated by vulnerabilities and sociostructural constraints (Mann-Feder & Goyette, 2019). The difficulties encountered by young people leaving care are numerous and worrying (Courtney et al., 2020; Mann-Feder & Goyette, 2019). In Quebec, many young people aging out of care report being undereducated (Goyette & Blanchet, 2022; Dumollard et al., 2023), neither in education nor employment (Longo et al., 2024), in precarious jobs (Longo et al., 2024), experiencing homelessness (Goyette & Blanchet, 2022; Dumollard et al., 2023), and struggling with mental health issues (Goyette et al., 2020). In addition, these young people face challenges with the justice system. Studies in the United States show that youth aging out of care are

overrepresented in the justice system during early adulthood compared to their peers in the general population (Courtney et al., 2016; Courtney et al., 2018).

Research suggests the contexts in which youth leave care are risk factors associated with this population's involvement in the justice system. Research on the contexts of leaving out-of-home placement care shows that school attendance is inversely related to contact with the justice system in early adulthood, although the strengths of the relationships are modest (Lee et al., 2012; Cusick et al., 2012). One reason for these modest and inconsistent results might be that these studies did not consider the changes that occur in the educational trajectory of young people who leave placement, even though this moment very often constitutes a turning point in their life (Courtney et al., 2017). On this matter, longitudinal studies show that most young people are enrolled in an educational program just before they age out of care, but this proportion drops drastically soon after they leave care (Courtney et al., 2014; Courtney et al., 2018). No studies have examined the role of leaving school¹² of youth aging out placement on justice system involvement. Transitions in the educational trajectory in early adulthood correspond to important explanatory factors for justice system involvement at this stage of life (Laub and Sampson, 2003; Henry et al., 2012; Blomberg et al., 2011).

Moreover, certain placement experiences¹³ increase the risk of involvement in the justice system. Two characteristics of placement experiences are generally linked to juvenile and adult justice system involvement: group placement and placement instability (Yoon et al., 2018). Research also shows that placement experiences can potentially have a negative effect on the school situation for

¹² By school leaving, we refer to the act of exiting the education system, independently of diploma completion. The focus is not solely on educational attainment, but on whether or not a person is attending a formal educational setting.

¹³ Placement experiences refer to any out-of-home care setting, including placements in rehabilitation centers, group homes, or foster families.

youth leaving placement (Rosenberg and Kim, 2018; Goyette et al., 2021). Thus, it is probably that interaction dynamics exist between these placement experience and school transitions. These interactions might better explain the effect of school attendance on this population's involvement in the justice system. Placement experiences may thus moderate the effects of leaving school on justice system involvement when youth age out of care. However, no studies have examined interaction effects between placement experiences and leaving school on the justice system involvement of young people leaving placement. Studying placement experiences and the contexts of the transition out of care provides an opportunity to contribute new knowledge to placement practices and services.

School attendance and justice system involvement among youth aging out of placement

Some studies have examined the relationship between school attendance and involvement with the justice system among youth who exit placement care. Lee et al. (2012) explored this relationship among young people in the states of Iowa, Wisconsin and Illinois using the *Midwest Study* data. The authors analyzed the relationship between school attendance and self-reported justice system involvement (arrest, conviction, and incarceration) using four waves of surveys (ages 17, 19, 21, and 23-24). Multilevel logistic regressions with a lagged predictor were conducted separately for men and women. The study found a positive and statistically significant effect only for men, and only for arrests (not for conviction or incarceration). The results show that periods of school attendance reduce the future risk of arrest for men (OR = 0.55, $p < 0.01$). Using the same study (*Midwest Study*), Cusick et al. (2012) examined the role of school attendance and arrest, this time using official arrest data and survival analysis models. The arrest measure corresponds to the first arrest from the age of 17 or 18 until approximately age 24. School attendance was measured at

ages 17-18 when 90% of the youth were still in out-of-home placement care. The study found no relationship between school attendance and arrests (of all types) or arrests for specific offenses.

Using data from the CalYouth Study, Park and Courtney (2022) examined the relationship between school attendance and self-reported incarceration among 680 youth leaving placement care. The authors used three waves of data for young people aged 17, 19, and 21, respectively. School attendance was measured at age 17, while incarceration was measured using a single dichotomous variable combining incarceration at ages 19 and 21. Multivariate analyses showed that youth who reported being in school at age 17 were less likely to have reported being incarcerated at age 19 and/or 21 (OR = 0.48, $p < 0.05$). Taken together, these studies suggest that school attendance has the potential to prevent justice system involvement during young adulthood among youth who exit care (Lee et al., 2012; Park and Courtney, 2022). Nevertheless, these studies do not offer consistent or strong results. Cusick et al. (2012) did not observe a statistically significant relationship, and Lee et al. (2012) observed this relationship only for arrests among men. We identified two potential reasons for the inconsistency and weakness of these results. The first reason is that the conceptualization of school attendance in these studies does not consider the changes that occur in the educational trajectory of these youth when they leave care. The second reason is that the relationship between school attendance and justice system involvement may depend on certain characteristics of the placement experience. More specifically, the effect of school attendance may depend on placement instability and placement type.

Placement experiences and justice system involvement

Some conditions of the placement experience increase the risk of justice system involvement among youth in out-of-home care. First, young people who experience more placement instability are at a greater risk of eventual justice system involvement (Ryan and Testa, 2005; Ryan et al.,

2008; DeGue and Spatz Widom, 2009; Lee, 2009; Ryan et al., 2010; Huang and Ryan, 2014; Malvaso et al., 2016). Changes in living environments require young people to continually adapt to new environments, such as new housing, new neighborhoods, new schools, and new peers (Lee, 2009). Thus, placement instability has the potential to weaken the bonds to social institutions (Ryan and Testa, 2005) that are important during the transition to adulthood. Studies have found that placement instability is associated with a decreased likelihood of graduating from high school (Goyette et al., 2021) and pursuing post-secondary education (Rosenberg and Kim, 2018). In sum, frequent changes in living environments disrupt the social integration of these young people during the transition to adulthood.

Second, young people who are placed in group facilities are at a greater risk of justice system involvement compared to youth in foster family homes (DeGue and Widom, 2009; Lee, 2009; Malvaso et al., 2016; Ryan et al., 2010; Widom, 1991). Group placements are stressful (Lee, 2009), restrictive, constraining, and isolating living environments (Dumollard et al., 2023). Some studies suggest that young people in group homes have more mental health issues than those in foster family homes (Xu and Bright, 2018; Winokur et al., 2014). In addition, youth in group homes generally see their family members less often and are more isolated from prosocial peers and role models (Ryan et al., 2008). Rosenberg and Kim (2018) showed that youth in group placement settings are less likely to pursue post-secondary education after they leave out-of-home placement care. Thus, placement instability and group placement settings may disrupt the transition to adulthood for youth who age out of placement care and lead to their involvement with the justice system.

Life course approach and transitions

Transitions to adulthood are characterized by specific events that are an integral part of life trajectories, which cause individuals to move into and out of various institutional contexts and role configurations (Elder, 1998; Elder and Shanahan, 2007; Elder et al., 2003; Macmillan and Eliason, 2003). Starting or leaving school is a particularly important transition in becoming an adult, influencing human experiences and behaviors (Pallas, 2003; Macmillan and Eliason, 2003). For youth in placement up to the age of 18, the beginning of adulthood also coincides with their exit from out-of-home care and thus entails an abrupt cessation of institutional services and support. It is not surprising that longitudinal studies of youth who age out of placement care found that a significant proportion of them leave school at this turning point of their lives. For example, the CalYouth study showed that the proportion of young people enrolled in education decreased drastically between the age of 17 (Courtney et al., 2014) and the age of 19 (Courtney et al., 2018). At age 17, 89.8% of the youth were enrolled in school, while this proportion dropped to 53.7% at age 19.

Life-course approaches emphasize the importance of conceiving education as a transient characteristic, rather than as a stable attribute of the individual (Pallas, 2003). This seems important, particularly in light of research questioning the impact of the various transitions that occur in early adulthood on justice system involvement (Sampson and Laub, 1990; Laub and Sampson, 2003; Laub et al., 2018). Leaving school has the potential to weaken individuals' attachment to society, diminish the presence of opportunities for growth, disrupt social supports, deprive the individual of structured routine activities, and impair identity transformation (Laub and Sampson, 2020) and thus increases the risk of criminal contact with the justice system (Blokland and Nieuwbeerta, 2005; Ford and Schroeder, 2011; Walters, 2017). Using a sample of incarcerated youth, Blomberg et al. (2011) showed that young people who attended school less

regularly after their release were more at risk of arrest than other youth. The authors argued that school attendance can be a turning point in the lives of these young people, helping to prevent them from reoffending. Furthermore, the inability to continue schooling in early adulthood can be experienced as a failure and have negative personal impacts (Henry et al., 2012). Thus, leaving school in early adulthood can have a negative impact on young people who age out of care, increasing the likelihood of justice system involvement. To the best of our knowledge, no studies have examined how the educational transitions of young people leaving care affect justice system involvement. Moreover, it is likely that the effect of school transitions on justice system involvement varies according to placement experiences, given their impact on the social integration of young people who exit care. Leaving school may thus be linked to post-placement justice system involvement only for young people who have experienced more placement instability or who have been placed in a group home. It is also possible that risk factors linked to placement experiences exacerbate the relationship between leaving school and justice system involvement. However, to our knowledge, no studies have explored whether the relationship between educational transitions and post-placement justice system involvement is moderated by placement experiences.

Objectives

To examine whether educational transitions during the process of leaving placement care in early adulthood influence the risk of justice system involvement. More precisely, the study focuses on whether leaving school increases this risk among youth aging out of care. It also uses moderation analyses to assess whether this association varies based on placement experiences, such as placement instability and group placement.

Methods

This study is based on data from the EDJeP study, which aims to improve knowledge on the preparation and the period following placement of young people transitioning to adult life in Quebec, Canada. For the purposes of this study, we used the administrative data provided by the youth protection services and the data from the three waves of the EDJeP study questionnaires. The administrative data from the youth protection services contain various information related to placement trajectories and allowed us to measure placement instability and types of placement. The questionnaires were administered to young people before they left care (wave 1) and after leaving care (waves 2 and 3). They included various sections, notably on school and work status and contact with the adult justice system.

In order to recruit participants, the research team obtained a list of 2,573 young people aged 16 and over, placed in out-of-home placement care for at least one year during their lifetime. This list was extracted from the 16 CISSS/CIUSSS¹⁴ in Quebec, Canada to build a representative database. The list was extracted between March and November 2017. From this initial list, the research team obtained the contact details of 1,687 of the youth, who were invited to participate in the first wave of interviews. In the first wave of interviews, conducted between 2017 and 2018, 1,136 young people took part while still in care, with an average age of 17 (SD = 0.67). The vast majority of these interviews (97%) were conducted face-to-face in locations according to the participants' preference, while a small proportion (3%) had to be conducted by telephone in order to accommodate the participants. In the second wave of interviews, conducted between 2019 and 2020, the research team met with 844 young people, 91% of whom had left care, with an average

¹⁴ In Quebec, Canada, responsibility for protecting children whose security or development is (or may be) in danger lies with the Ministère de la Santé et des Services sociaux (ministry of health and social services, MSSS). These services are grouped within the Centres intégrés de santé et de services sociaux (integrated health and social services centres, CISSS) and Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (integrated university health and social services centres CIUSSS).

age of 19 (SD= 0.69). In this wave, 95% of the interviews were conducted face-to-face, while 5% were carried out by telephone or videoconference. In the third wave of the study, carried out between 2021 and 2022, 560 young people took part, all of whom had aged out of care, and had an average age of 21 (SD=0.68). For the three waves of questionnaires, interviews lasted between 60 and 90 minutes.

The sample analyzed for this study consists of young people who participated in wave 3 of the interviews (n=560). To ensure that the sample was representative of the population we wished to analyze, we removed some participants. Since this study focuses on transitions in the educational trajectory of youth leaving placement, we excluded respondents who were not in school in wave 1 (n=94) and those who had not aged out of care in wave 2 (n=76). In addition, two participants did not answer the question that concerned adult justice system involvement. The sample analyzed therefore comprises 413 respondents.

Variables

The variables and analyses presented in this article were weighted to ensure that the estimates produced from these data are representative of the population of young people initially extracted from the administrative data, which correspond to the criteria for participation in the EDJeP study target population. The weights were calculated by selecting variables that created a distortion between the target sample (2,573 young people for whom we had administrative data) and the third wave of analysis.¹⁵

¹⁵ Gender, participation in the Program Qualification Jeunesse (independent living program), last placement setting and host region were used to produce weights for the third wave of analysis. Specifically, we created four indices for these four selected variables, representing respectively the known proportion of the parameter in the overall population (NXi) and the proportion of the same parameter in wave 3 (nXi3). We then estimated the weights by dividing NXi by nXi3 for wave 3. Finally, we combined the four partial weights by multiplying them to create a weighting index.

Justice system involvement in early adulthood was determined by a question asked in the third wave questionnaire, which covered the last 12 months. The question read: “Have you ever been found guilty of a violation of the Criminal Code by an adult court?” to which they were given the opportunity to answer "yes" (13%) or "no" (87%). Leaving school was measured using the answers given to the questionnaires during wave 1 and wave 2 when young people reported their occupational status. Respondents chose among the following options: 1) in school 2), in school and working 3), working and 4) neither in school nor working. From these responses, we created two indicators to measure the school transition that occurs between the time when all the young people were still in care (in wave 1; average age 17) and the time when all the participants had aged out of care (in wave 2; average age 19). The first indicator is a dichotomous variable that distinguishes between young people who left school between wave 1 and wave 2 (64%) and those who remained in school between wave 1 and wave 2.¹⁶ To obtain more precise information about school transitions we created a second indicator comprising three categories: young people who left school and joined the workforce (31%), young people who left school and were neither studying nor working (21%) and young people who continued their studies (30%).

Table 1. Sample descriptive characteristics

Variables	N = 413
Criminal justice system involvement in wave 2	46 (13%)
Left school between wave 1 and wave 2	254 (64%)
Transitions in the school trajectory between wave 1 and wave 2	

¹⁶ Leaving school corresponds to respondents who were in school (answer 1) or those who were in school and working (answer 2) in wave 1 and who were only working (answer 3) or with no occupation (answer 4) in wave 2.

Table 1. Sample descriptive characteristics

Variables	N = 413
Stayed in school	159 (36%)
Studying (w1) → not studying or working (w2)	107 (26%)
Studying (w1) → working (w2)	147 (38%)
Cis gender	
Cisgender women	228 (41%)
Cisgender men	170 (56%)
Transgender and non-binary people	15 (2.7%)
Behavioral problems	193 (48%)
Juvenile justice system involvement	104 (31%)
Number of placement changes	6.12 (6.23)
% of time placed in group placement facilities	0.39 (0.43)

Unweighted frequency (% weighted); Weighted mean (standard deviation)

Placement instability was measured using administrative data by adding together the number of placements lasting more than 72 hours and the number of attempts at family reunification during the placement trajectory, minus the initial placement. This measure, therefore, corresponds to the number of changes in living environment. The average number of changes in living environment was 6.12 in the wave 3 sample. Group placement corresponds to the proportion of time spent in

group placement facilities (compared with time spent in foster family) out of the total time spent in placement. On average, young people spent 39% of their time in group homes.

6.2 Covariates

Gender identity comprises three indicators: 1) cisgender women, 2) cisgender men, and 3) transgender and non-binary people. This operationalization thus makes it possible to consider the diversity of gender identities, as advocated by Pullen Sansfaçon et al. (2023). This variable was coded by combining administrative data and responses from the first wave of questionnaires. The administrative data indicated the sex of the youth at birth (male or female), while the questionnaires let us account for the gender reported by the respondent according to four modalities (female, male, non-binary, and other). Cisgender female (41.0%) and cisgender male (56.0%) respondents are those whose sex at birth corresponds to their self-reported gender, while transgender and non-binary people (2.7%) are respondents whose data modalities differ. Behavioral problems correspond to young people who have been placed for serious behavioral problems as recorded in the administrative data (48%). The presence of juvenile justice system involvement is a dichotomous variable corresponding to whether the youth was monitored under the Youth Criminal Justice Act (31%) or not.

Analytical strategy

To model the effect of educational transitions on the justice system involvement of young people who exit placement care, we drew on the statistical methods used in two-wave panel studies of the effects of life-course transitions (Johnson, 2005). This approach makes it possible to distinguish between changes that do or do not occur in participants' life situations between the two waves of analysis. In our case, we created an index that distinguishes whether the youth stayed in school or

not. To examine the influence of transitions in the educational trajectory on criminal conviction in early adulthood among youth who age out of care, we used maximum likelihood logistic regression models with significance tests and confidence intervals (Wald). We ran two models distinguished by the operationalization of the independent variable. In the first model, we used a dichotomous independent variable to distinguish between young people who left school between wave 1 and wave 2. The second model included a three-category variable that distinguished young people who continued their studies from youth who left school to enter the workforce and young people who left school and were neither studying nor working. The dependent variable is the justice system involvement in early adulthood as self-reported in wave 3. Logistic regression models included other conditioning variables. We relied on acyclic graphs to select the conditioning variables (Shrier and Platt, 2008; McElreath, 2020). This technique allowed us to include important confounding variables and exclude collusive variables in the regression models to limit confounders and collider bias. The logistic regression models included cisgender, number of placement changes, placement type, behavioral problems, and presence of a juvenile criminal record.

Moderation analyses were then used to look for interaction effects between placement experiences (placement instability) and transitions in the educational trajectory on justice system involvement in early adulthood. Moderation analyses are used to determine whether the strength, direction, or presence of a relationship between an independent variable and a dependent variable depends on another, so-called moderating variable (Hayes, 2002). Specifically, we wanted to determine whether the presence, strength or direction of relationships between school transitions and justice system involvement depended on risk factors linked to placement experiences. In other words, moderation analyses enabled us to examine whether educational transitions and placement

experiences interact in their influence on justice system involvement. First, we included an interaction term between placement instability and educational transitions in the logistic regression models. Second, we included an interaction term between the proportion of time spent in group settings and educational transitions in the logistic regression models.

Results

First objective

Table 2 presents the role of educational transitions on adult justice system involvement in wave 3. The first model examines the relationship between leaving school using a dichotomous variable and adult justice system involvement. The logistic regression model shows a positive and statistically significant relationship between leaving school (OR = 4.55, $p < 0.005$) and adult justice system involvement. Compared with young people who stayed in school after they aged out of care, those who left school were almost five times more likely to report being involved with the adult justice system in wave 3. The second model looks at adult justice system involvement as a function of educational transitions with three modalities: those who stayed in school, those who left school and were working, and those who left school and were not working. Young people who continued their studies after aging out of care were used as a reference category in the logistic regression model to compare the distribution of their adult justice system involvement to the other two groups of participants. There was no statistically significant relationship between the transition from education to employment and self-reported adult justice system involvement (OR = 3.21, $p > 0.05$).

Table 2. Logistic regressions predicting adult justice system involvement in wave 3 according to trajectory in the educational trajectory

Characteristic	Model 1			Model 2		
	OR	95% CI	P-value	OR	95% CI ¹	P-Value
(Intercept)	0.00	0.00, 0.02	<0.001	0.00	0.00, 0.02	<0.001
Cisgender						
Cisgender women	—	—		—	—	
Cisgender men	3.29	1.40, 8.84	0.010	3.30	1.41, 8.79	0.009
Transgender	4.45	0.55, 25.0	0.11	5.08	0.64, 27.8	0.078
Behavioral problems	1.16	0.49, 2.79	0.7	1.13	0.48, 2.72	0.8
Number of placement changes	1.09	1.04, 1.15	0.002	1.10	1.05, 1.16	<0.001
% of time placed in group placement facilities	2.50	1.03, 6.20	0.044	2.33	0.96, 5.80	0.063

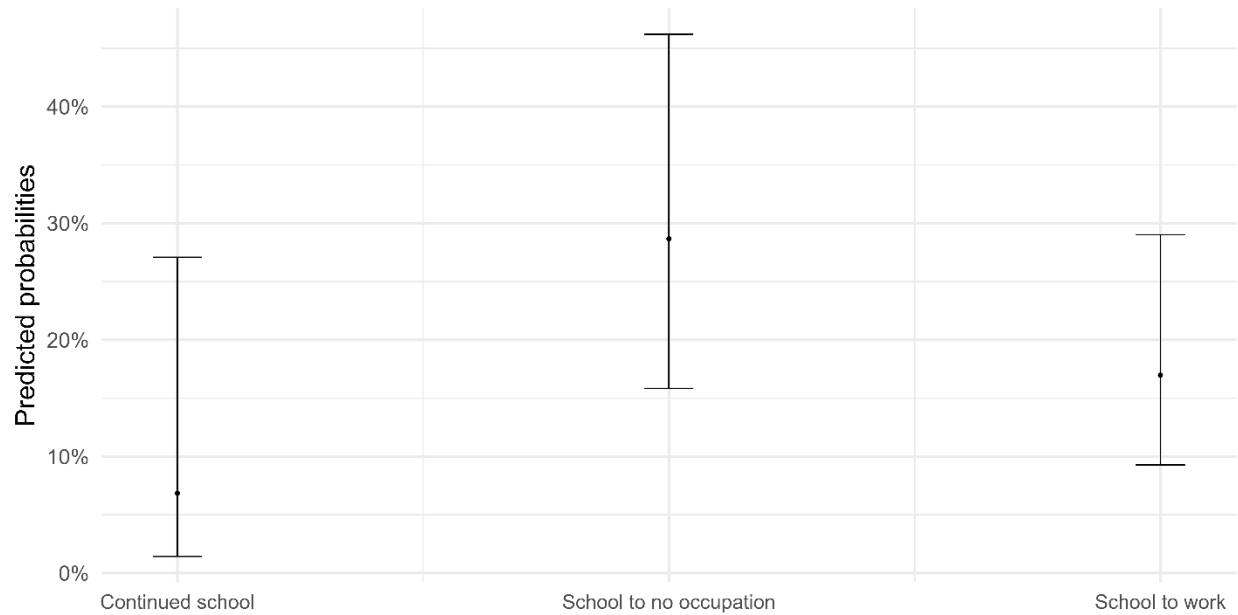
Juvenile justice system involvement	1.70	0.76, 3.82	0.2	1.53	0.69, 3.43	0.3
Left school	4.55	1.61, 17.6	0.011			
Educational transitions between wave 1 and wave 2						
Stayed in school				—	—	
In school (w1) → not studying or working (w2)				6.58	2.18, 26.4	0.002
In school → working (w2)				3.21	1.04, 13.0	0.062

¹OR = Odds Ratio, CI = Confidence Interval

However, there was a positive and statistically significant relationship between the transition from school to neither studying nor working (OR = 6.58, $p < 0.002$) and adult justice system involvement. Compared with young people who continued their studies after aging out of care, those who left school and were neither studying nor working were around 6.6 times more likely to be involved with the adult justice system in wave 3.

To facilitate the interpretation of these results, we use graphical models of the predicted probabilities (King, Tomz and Wittenberg, 2000; Gelman and Hill, 2006) of the results of Model 2. Model 1 thus presents the predicted probabilities of reporting being convicted by an adult criminal court in wave 3 as a function of the educational pathway between wave 1 and wave 2. The predicted probabilities in Model 1 are calculated from Model 2 (table 2) for a young man with a juvenile criminal record and placement due to behavioral problems, while the other variables are held at their means. We can see that the predicted probabilities of being involved with adult justice system in wave 3 are much lower for youth who continued their studies after aging leaving placement care (Fig. 1). In fact, the predicted probability of being convicted by an adult criminal court in wave 3 is only 7% for young people who stayed in school after leaving care. In contrast, these predicted probabilities are 29% for young people who left school and were neither working nor in school (no occupations). This represents a considerable difference of 22 percentage points. In addition, the predicted probability of being involved with the adult justice system is around 16% for youth who left school and joined the workforce. This represents a difference of 11 percentage points compared with young people who stayed in school after aging out of care.

Figure 1. Predicted probabilities of being involved with the adult justice system in wave 3 as a function of educational transitions between wave 1 and wave 2



Second objective

Table 3 (Appendix A) shows the moderating effects of educational transitions (two categories) on justice system involvement as a function of placement instability and the proportion of time spent in group placement facilities. Model 3 examined the presence of moderating effects between placement instability and educational transitions on justice system involvement in early adulthood. No statistically significant moderating effects were observed (OR = 1.06, $p > 0.05$). Model 4 looked for moderating effects between the proportion of time spent in group placement facilities and educational transitions on justice system involvement in early adulthood. Again, no statistically significant moderation effects were found (OR = 1.06, $p > 0.05$).

Table 4 (Appendix B) presents the moderating effects of educational transitions (three categories) on justice system involvement as a function of placement instability and proportion of time spent group placement facilities. Model 5 examined the moderating effects of placement instability and school transitions on justice system involvement. The analyses do not point to any statistically significant moderating effects ($p > 0.05$). Finally, Model 6 searched for moderating effects between

the proportion of time spent in group settings and educational transitions on justice system involvement in early adulthood. Once again, no statistically significant moderation effects were observed ($p > 0.05$).

Discussion

The justice system involvement of youth who age out of care is well documented (Courtney et al., 2011, Courtney et al., 2020). Our results contribute to knowledge about the factors that lead to and prevent justice system involvement among these youth. Above all, our study finds that young people who leave school after aging out of care are at greater risk of justice system involvement. At the same time, our results suggest that a significant proportion of young people leave school when they age out of care (64%), a trend also found in American studies (Courtney et al., 2014; Courtney et al., 2018). Taken together, these results are important given that the transition to adulthood of youth in care unfolds in a context of inequalities that impede access to the opportunities that youth require for their social integration. These constraints on social integration have been exacerbated by changes in the conditions under which the general population has entered adulthood in recent decades. While the transition to adulthood now includes expanded opportunities for individual growth (Gauthier, 2000; Arnett, 2023), with longer periods of school attendance (Arnett, 2023), many young people aging out of care are forced to leave school. This is concerning, as our analyses strongly indicate that young people who lack the opportunity to continue their education after leaving care face a greater risk of involvement with the criminal justice system in early adulthood.

In this sense, our results are in line with those of Blokland and Nieuwbeerta (2005), who showed, using a general population sample, that being in school is the only life circumstance associated with intra-individual reduction in criminal behavior. While employment has traditionally been

considered the preferred occupational status for preventing justice system involvement (Laub and Sampson, 2003), the changing socio-historical context of recent decades has tended to favor further education as a protective factor in early adulthood. The opportunity to pursue education after exiting care may help these youth develop a positive sense of identity. Cusick et al. (2012) showed that college aspirations are inversely related to justice system involvement among young people leaving care. Thus, the possibility of pursuing and developing their personal aspirations offers these young people the opportunity to engage in a process that protects them from possible justice system involvement.

It is therefore essential to put in place policies and programs aimed at supporting youth in their pursuit of education when they age out of foster care, to promote social integration and prevent this at-risk population from becoming involved with the justice system. For instance, the state of Texas has introduced numerous progressive policies and programs to help young people continue their education after leaving foster care. Tuition fees are waived for young people who age out of foster care, colleges and universities have liaison officers for young people who have experienced foster care, and collaborative networks have been set up to develop programs to help these young people continue their education (Watt et al., 2023). Finally, Texas has authorized the voluntary extension of foster care beyond age 18, which aims, among other goals, to support the pursuit of education in early adulthood. American studies have shown that extended care is associated with better educational indicators in early adulthood (Courtney and Hook, 2017; Courtney and Okpych, 2017; Mendes and Rogers, 2020) and lower risks of justice system involvement (Lee et al., 2012).

Our results show that the risk of justice system involvement is particularly high for young people who are neither in school nor at work when leaving care. Longo et al. (2020) argued that young people neither in school nor at work are less stressed on a day-to-day basis than those in the

workforce, in particular because they are spared the tensions created by the centrality of work and studies as paramount values. They argue the need to deconstruct the stereotypes associated with young adults who are neither in employment, education, nor training. Without wishing to stereotype this population, our results nonetheless suggest that youth who have exited care and who are neither studying nor working present significant criminogenic needs.

Concerning the absence of significant interaction effects between placement experiences and educational transitions, several explanations can be considered. These null findings may be due in part to limitations in the measurement of placement experiences and transitions out of school, which may not fully capture the complexity or timing of these trajectories. Additionally, the sample size may have limited the statistical power needed to detect interaction effects. Moreover, our recent findings suggest that leaving school plays a mediating role in the relationship between placement experiences and post-placement justice system involvement (Gauthier-Davies et al., 2025a), which may indicate that these dynamics operate more through mediation than moderation mechanisms.

Finally, these findings are in line with recent studies that emphasizes the structural and contextual factors shaping the transition out of care, such as access to education (Gauthier-Davies et al., 2025a) and support networks (Gauthier-Davies et al., 2025b). In doing so, our results contribute to a growing body of research that highlights the challenges faced by youth aging out of care and the systemic barriers they encounter during this critical period.

Limitations and research avenues

However, our results must be understood considering certain limitations. First, our measure of school transition was not uniform because participants answered the questions at different time

intervals. In addition, this measure is limited in that it is based solely on the young people's current situation at the time of completing the questionnaire and does not capture a longer period. Furthermore, our measure of justice system involvement is only self-reported. Official measures of justice system involvement could complement these results. Our study raises a number of promising avenues for future research on transitions in the educational trajectory and the justice system involvement of young people who age out of care. While our study was limited to examining the effect of educational transitions on justice system involvement, it would be useful to examine its effect on other indicators such as mental health (e.g. anxiety, depression, and stress) or social capital (e.g. network measures). Future studies could also attempt to better understand the theoretical mechanisms linking educational transitions and justice system involvement when youth leave care. Qualitative work could shed light on identity transformation processes (e.g., Maruna, 2001) among young people who have the opportunity to continue their studies after they leave care.

Finally, while our study does not clarify the mechanisms underlying the interaction between placement experiences and educational trajectories in shaping justice system involvement, future research could incorporate upstream factors into the explanatory model. Persistent geographic and structural disparities in socioeconomic conditions remain significant risk factors for child welfare involvement and may contribute to the cumulative disadvantage observed across care, education, and justice trajectories (Esposito et al., 2024; Esposito et al., 2025). In this regard, socioeconomic status prior to placement may help shed light on relationships that were not revealed in the present analysis.

Conclusion¹⁷

Youth who age out of care are one of the most vulnerable groups in our society. The placement experiences and socio-structural constraints when leaving placement increase the risk of these inequalities being addressed by the justice system in early adulthood. Our results show that young people who leave school after aging out of care are more likely to be involved in the justice system than those who continue their studies. Specifically, young people who are no longer studying and not working after they age out of care are particularly at risk of being sentenced by an adult court compared to young people who stay in school. Our results underline the importance of policies and programs aimed at supporting the pursuit of education among young people who age out of care.

¹⁷ The first author received a doctoral scholarship from the Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC) (Talent program) for this study. The Quebec Youth Leaving Care Study (EDJeP) was funded by the Social Sciences and Humanities Research Council (Canada Research Chairs program and Partnership program), the Canada Foundation for Innovation (CFI), and the funds from the Québec Youth Research Network Chair (Fonds de recherche du Québec – Société et culture). EDJeP (edjep.ca) was developed by the Canada Research Chair in Public Actions Evaluation Regarding Youth and Vulnerable Populations (CREVAJ) at the National School of Public Administration (ÉNAP), under the direction of Martin Goyette, with an initial research team, a committee of youth with placement experience, and youth services partners who guided the instrumentation and analyses. In 2021, the research team comprised 28 researchers and collaborators. Tonino Esposito's expertise was central to the design of EDJeP, particularly through his specialization in analyzing clinical-administrative data. We wish to thank the numerous research assistants who contributed to this study, as well as Marie-Noële Royer from the Institut universitaire Jeunes en difficulté of the Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal for her work in matching regional youth protection databases. Finally, we extend our thanks to Alexandre Blanchet for his support and valuable advice on the statistical analyses for this article, and to Martin Goyette for granting access to the research field.

References

Arnett, J. J. (2023). *Emerging adulthood : The winding road from the late teens through the twenties* (Third edition). Oxford University Press.

<https://doi.org/10.1093/oso/9780197695937.002.0003>

Blokland, A. A., & Nieuwbeerta, P. (2005). The effects of life circumstances on longitudinal trajectories of offending. *Criminology*, 43(4), 1203-1240. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2005.00037.x>

Blomberg, T. G., Bales, W. D., Mann, K., Piquero, A. R., & Berk, R. A. (2011). Incarceration, education and transition from delinquency. *Journal of Criminal Justice*, 39(4), 355-365. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2011.04.003>

Courtney, M. E., & Okpych, N. J. (2017). Memo from CalYOUTH: Early findings on the relationship between extended foster care and youths' outcomes at age 19. Chicago, IL: Chapin Hall at the University of Chicago. https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/CY_EF_IB0317.pdf

Courtney, M. E., Dworsky, A., & Rapp, A. (2010). Midwest evaluation of the adult functioning of former foster youth: Outcomes at age 23 or 24. Chicago, IL: Chapin Hall at the University of Chicago. <https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/Midwest-Eval-Outcomes-at-Age-23-and-24.pdf>

Courtney, M. E., Dworsky, A., Brown, A., Cary, C., Love, K., & Vorhies, V. (2011). Midwest evaluation of the adult functioning of former foster youth: Outcomes at age 26. Chicago, IL: Chapin Hall at the University of Chicago. <https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/Midwest-Eval-Outcomes-at-Age-26.pdf>

Courtney, M. E., Okpych, N. J., Charles, P., Mikell, D., Stevenson, B., Park, K., Kindle, B., Harty, J., & Feng, H. (2016). Findings from the California Youth Transitions to Adulthood Study (CalYOUTH): Conditions of foster youth at age 19. Chicago, IL: Chapin Hall at the University of Chicago. https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/CY_YT_RE0516.pdf

Courtney, M. E., Okpych, N. J., Harty, J., Feng, H., Park, S., Powers, J., Nadon, M., Ditto, D. J., & Park, K. (2020). Findings from the California Youth Transitions to Adulthood Study (CalYOUTH): Conditions of youth at age 23. Chicago, IL: Chapin Hall at the University of Chicago. https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/CY_YT_RE1020.pdf

Courtney, M. E., Okpych, N. J., Park, K., Harty, J., Feng, H., Torres-Garcia, A., & Sayed, S. (2018). Findings from the California Youth Transitions to Adulthood Study (CalYOUTH): Conditions of youth at age 21. Chicago, IL: Chapin Hall at the University of Chicago. https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/CY_YT_RE0518_1.pdf

Cusick, G. R., Havlicek, J. R., & Courtney, M. E. (2012). Risk for arrest: the role of social bonds in protecting foster youth making the transition to adulthood. *American journal of orthopsychiatry*, 82(1), 19. <https://doi.org/10.1111/j.1939-0025.2011.01136.x>

DeGue, S., & Spatz Widom, C. (2009). Does out-of-home placement mediate the relationship between child maltreatment and adult criminality?. *Child Maltreatment*, 14(4), 344-355. <https://10.1177/1077559509332264>

Dumollard, M., Gauthier-Davies, C., Goyette, M., & Blanchet, A. (2023). The transition to adulthood of dual-system youth in Quebec: A focus on high school graduation and housing situation. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 42(2), 179-196. <https://doi.org/10.1007/s10560-023-00944-x>

Dumollard, M., Lacroix, I., Leclair-Malette, I. A., & Vargas Diaz, R. (2023). L'autonomisation à l'épreuve du placement en centre de réadaptation: les expériences carcérales des jeunes placés en protection de la jeunesse. *Nouvelles pratiques sociales*, 33(2), 181-202. <https://doi.org/10.7202/1107883ar>

Elder Jr, G. H. (1998). The life course as developmental theory. *Child development*, 69(1), 1-12.

Elder, G. H., Johnson, M. K., & Crosnoe, R. (2003). The emergence and development of life course theory (pp. 3-19). Springer US.

Elder, G.H., & Shanahan, M.J. (2007). The Life Course and Human Development. Dans W. Damon & R.M. Lerner (Éds.), *Handbook of Child Psychology* (1^{re} éd.). Wiley. <https://doi.org/10.1002/9780470147658.chpsy0112>

Esposito, T., Caldwell, J., Chabot, M., Blumenthal, A., Trocmé, N., Hélie, S., Fallon, B., & Précourt, S. (2024). Socioeconomic risk and the longitudinal child lifetime prevalence of child protection involvement. *Child Abuse & Neglect*, 154, 106923. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2024.106923>

Esposito, T., Caldwell, J., Chabot, M., Trocmé, N., Hélie, S., & Fallon, B. (2025). Nonlinear child protection intervention and child population density : A prevalence study. *Children and Youth Services Review*, 172, 108287. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2025.108287>

Ford, J. A., & Schroeder, R. D. (2011). Higher education and criminal offending over the life course. *Sociological Spectrum*, 31, 32–58.

Gauthier, M. (2000). L'âge des jeunes: un fait social instable. *Lien social et politiques- RIAC*, 43, 23–33. <https://doi.org/10.7202/005114ar>

Gauthier-Davies, C., Esposito, T., & Goyette, M. (2025b). The Mediating Role of Leaving School and Social Support Networks in the Relationship Between the Placement Experiences and Contact With the Criminal Justice System of Youth Aging Out of Care. *Families in Society*, 10443894251317628. <https://doi.org/10.1177/10443894251317628>

Gauthier-Davies, C., Goyette, M. & Esposito, T. (2025a). Jeunes en sortie de placement lors de la transition à la vie adulte et judiciarisation : le rôle du réseau de soutien. *Revue Jeunes et Société*, 8(2), 70–97. <https://doi.org/10.7202/1117136ar>

Goyette M., Blanchet A. (2022). Leaving care in Quebec: The EDJeP Longitudinal Study. *Pedagogia Social Revista Interuniversitaria*, 40, 21–34. https://doi.org/10.7179/PSRI_2022.40.01

Goyette, M., Blanchet, A. et Bellot, C. (2020). *La pandémie de la COVID-19 et les besoins des jeunes sortant de placement*. EDJEP : Étude sur le devenir des jeunes placés. http://edjep.ca/wp-content/uploads/2020/05/rapport_covid.pdf

Granovetter, M. S. (1973). The strength of weak ties. *American journal of sociology*, 78(6), 1360-1380. <https://www.jstor.org/stable/2776392>

Hayes, A. F. (2022). Introduction to mediation, moderation, and conditional process analysis: A regression-based approach. 3e Édition. Guilford publications.

Henry, K.L., Knight, K.E. & Thornberry, T.P. School Disengagement as a Predictor of Dropout, Delinquency, and Problem Substance Use During Adolescence and Early Adulthood. *J Youth Adolescence* 41, 156–166 (2012). <https://doi.org/10.1007/s10964-011-9665-3>

Huang, H., & Ryan, J. P. (2014). The location of placement and juvenile delinquency: Do neighborhoods matter in child welfare? *Children and Youth Services Review*, 44, 33–45.

<https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2014.05.023>

King, G., Tomz, M., & Wittenberg, J. (2000). Making the most of statistical analyses: Improving interpretation and presentation. *American journal of political science*, 347-361.

<https://doi.org/10.2307/2669316>

Laub, J. H., & Sampson, R. J. (2003). *Shared beginnings, divergent lives: Delinquent boys to age 70*. Harvard University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1q3z28f>

Laub, J. H., & Sampson, R. J. (2020). Life-course and developmental criminology: Looking back, moving forward—ASC Division of Developmental and Life-Course criminology Inaugural David P. Farrington Lecture, 2017. *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, 6, 158-171.

<https://doi.org/10.1007/s40865-019-00110-x>

Laub, J. H., Rowan, Z. R., & Sampson, R. J. (2018). The age-graded theory of informal social control. *The Oxford handbook of developmental and life-course criminology*, 295-322.

<https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780190201371.013.15>

Lee, J. S., Courtney, M. E., & Hook, J. L. (2012). Formal bonds during the transition to adulthood: Extended foster care support and criminal/legal involvement. *Journal of Public Child Welfare*, 6(3), 255-279. <https://doi.org/10.1080/15548732.2012.683336>

Lee, S. (2009). *The role of foster care placement in later problem behavior* (Doctoral thesis) Washington University in St. Louis.

<https://openscholarship.wustl.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1194&context=etd>

Longo, M.E.; Goyette, M.; Dumollard, M.; Ziani, M.; Picard, J. Portrait des Jeunes Ayant Été Placés Sous les Services de la Protection de la Jeunesse et Leurs Défis en Emploi; INRS—Urbanisation Culture Société: Québec City, QC, USA, 2024; p. 54.

Macmillan, R., Eliason, S.R. (2003). Characterizing the Life Course as Role Configurations and Pathways. In: Mortimer, J.T., Shanahan, M.J. (eds) Handbook of the Life Course. Handbooks of Sociology and Social Research. Springer, Boston, MA. https://doi.org/10.1007/978-0-306-48247-2_24

Malvaso, C. G., Delfabbro, P. H., & Day, A. (2016). Risk factors that influence the maltreatment-offending association: A systematic review of prospective and longitudinal studies. *Aggression and violent behavior*, 31, 1-15. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2016.06.006>

Mann-Feder V. R., Goyette M. (Eds.). (2019). *Leaving care and the transition to adulthood: International contributions to theory, research, and practice*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oso/9780190630485.001.0001>

McElreath, R. (2020). The Haunted DAG & The Causal Terror. *Dans Statistical rethinking: A Bayesian course with examples in R and Stan*. CRC press.

Mendes, P., & Rogers, J. (2020). Young people transitioning from out-of-home care: What are the lessons from extended care programmes in the USA and England for Australia?. *The British Journal of Social Work*, 50(5), 1513-1530. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcaa028>

Pallas, A.M. (2003). Educational Transitions, Trajectories, and Pathways. In: Mortimer, J.T., Shanahan, M.J. (eds) Handbook of the Life Course. Handbooks of Sociology and Social Research. Springer, Boston, MA. https://doi.org/10.1007/978-0-306-48247-2_8

Park, K., & Courtney, M. E. (2022). Mitigating risks of incarceration among transition-age foster youth: Considering domains of social bonds. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 1-14.

<https://doi.org/10.1007/s10560-022-00891-z>

Pullen Sansfaçon, A., Blanchet, A., Poulin Ladouceur, R., Picard, J., & Goyette, M. (2023). Jeunes trans et non binaires en protection de la jeunesse : Portrait de la situation au Québec. *Criminologie*, 56(1), 335–360. <https://doi.org/10.7202/1099016ar>.

Rosenberg, R., & Kim, Y. (2018). Aging out of foster care: Homelessness, post-secondary education, and employment. *Journal of public child welfare*, 12(1), 99-115.

<https://doi.org/10.1080/15548732.2017.1347551>

Ryan, J. P., & Testa, M. F. (2005). Child maltreatment and juvenile delinquency: Investigating the role of placement and placement instability. *Children and youth services review*, 27(3), 227-249.

<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2004.05.007>

Ryan, J. P., Hong, J. S., Herz, D., & Hernandez, P. M. (2010). Kinship foster care and the risk of juvenile delinquency. *Children and Youth Services Review*, 32(12), 1823-1830.

<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2010.08.003>

Ryan, J. P., Marshall, J. M., Herz, D., & Hernandez, P. M. (2008). Juvenile delinquency in child welfare: Investigating group home effects. *Children and Youth Services Review*, 30(9), 1088-

1099. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2008.02.004>

Sampson, R. J., & Laub, J. H. (1990). *Crime in the Making: Pathways and Turning Points through Life*. Cambridge, MA: Harvard University Press. <https://doi.org/10.2307/3340743>

Shrier, I., & Platt, R. W. (2008). Reducing bias through directed acyclic graphs. *BMC medical research methodology*, 8, 1-15. <https://doi.org/10.1186/1471-2288-8-70>

twenties. *American psychologist*, 55(5), 469.

Walters, G. D. (2018). College as a turning point: Crime deceleration as a function of college attendance and improved cognitive control. *Emerging Adulthood*, 6(5), 336-346. <https://doi.org/10.1177/2167696817739019>

Watt, T., Lord, K., Bustillos, S., Gavin-Williams, R., Greeson, J., Hail, T., & Hoffman-Cooper, A. (2023). Campus liaisons for students who have experienced foster care: Lessons learned from Texas legislation. *Children and Youth Services Review*, 153, 107094. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2023.107094>

Widom, C. S. (1991). The role of placement experiences in mediating the criminal consequences of early childhood victimization. *American Journal of Orthopsychiatry*, 61(2), 195-209. <https://doi.org/10.1037/h0079252>

Winokur, M., Holtan, A., & Batchelder, K. E. (2014). Kinship care for the safety, permanency, and well-being of children removed from the home for maltreatment. *Cochrane Database of Systematic Reviews*, (1). <https://doi.org/10.1002/14651858.CD006546.pub2>

Xu, Y., & Bright, C. L. (2018). Children's mental health and its predictors in kinship and non-kinship foster care: A systematic review. *Children and Youth Services Review*, 89, 243-262. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.05.001>

Yoon, M., Bender, A. E., & Park, J. (2018). The association between out-of-home placement and offending behavior among maltreated youth: A systematic review. *Children and Youth Services Review*, 95, 263-28. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2018.11.006>

Appendix A

Table 3. Moderating effects of educational transitions (two categories) and placement conditions on adult justice system involvement

Variables	Model 3			Model 4		
	OR	95% CI	p-value	OR	95% CI	p-value
(Intercept)	0.01	0.00, 0.03	<0.001	0.00	0.00, 0.02	<0.001
Cisgender						
Cisgender female	—	—		—	—	
Cisgender male	3.31	1.42, 8.84	0.009	3.27	1.40, 8.71	0.010
Transgender	5.20	0.65, 28.5	0.074	5.14	0.64, 28.1	0.076
Behavioral problems	1.16	0.49, 2.82	0.7	1.13	0.48, 2.72	0.8
Number of placement changes	1.04	0.73, 1.29	0.8	1.10	1.05, 1.16	<0.001
Proportion of time spent in group placement facilities	2.30	0.94, 5.72	0.069	4.05	0.31, 83.7	0.3
Youth justice system involvement	1.53	0.68, 3.44	0.3	1.55	0.70, 3.49	0.3
Educational transitions						
Stayed in school	—	—		—	—	
Left school	3.43	0.72, 23.3	0.2	6.45	1.20, 91.9	0.070
Number of placement changes * School transitions						
Number of placement changes * Left school	1.06	0.85, 1.50	0.7			
Proportion of time spent in group placement * Left school				0.53	0.02, 8.06	0.7

OR = Odds Ratio, CI = Confidence Interval

Appendix B

Table 4. Moderating effects of educational transitions (three categories) and placement conditions on adult justice system involvement

Variables	Model 5			Model 6		
	OR ¹	95% CI ¹	p-value	OR ¹	95% CI ¹	p-value
(Intercept)	0.01	0.00, 0.03	<0.001	0.00	0.00, 0.02	<0.001
Cisgender						
Cis-female	—	—		—	—	
Cis-male	3.47	1.45, 9.61	0.009	3.40	1.44, 9.23	0.009
Transgender	5.09	0.62, 29.0	0.083	4.55	0.54, 26.3	0.11
Behavioral problems	1.24	0.52, 3.03	0.6	1.25	0.52, 3.04	0.6
Number of placement changes	1.03	0.72, 1.29	0.8	1.09	1.03, 1.15	0.004
Proportion of time spent in group placement facilities	2.55	1.05, 6.35	0.040	4.00	0.29, 86.2	0.3
Youth justice system involvement	1.83	0.82, 4.15	0.14	2.04	0.88, 4.82	0.10
Educational transitions						
Continued studies	—	—		—	—	
Studies → not in school or working	3.31	0.58, 25.2	0.2	5.82	0.86, 91.0	0.11
Studies → working	4.04	0.75, 30.0	0.13	6.52	1.04, 100	0.084
Number of placement changes * School transitions						
Number of placement changes * In school → not in school or working	1.12	0.88, 1.60	0.5			

Number of placement changes * In school → working	0.98	0.77, 1.41	0.9
Proportion of time spent in group home * School transitions			
Proportion of time spent in group home * In school → not in school or working	1.17	0.04, 22.3	>0.9
Proportion of time spent group placement facilities* In school → working	0.29	0.01, 5.15	0.4

¹OR = Odds Ratio, CI = Confidence Interval

Annexe 2. Second article : « Jeunes en sortie de placement lors de la transition à la vie adulte et judiciarisation : le rôle du réseau de soutien »

Cet article a été publié dans la revue *Jeunes et société* le 25 mars 2025 dans le cadre du numéro thématique « Les parcours juvéniles sous le prisme du processus pénal » (Gauthier-Davies et al., 2025b). La version présentée correspond à celle transmise à l'éditeur en date du 11 décembre 2024 après le processus de révision.

Titre : Jeunes en sortie de placement lors de la transition à la vie adulte et judiciarisation : le rôle du réseau de soutien

Christophe Gauthier-Davies

École nationale d'administration publique

Chaire de recherche sur l'Évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables

christophe.gauthier-davies@enap.ca

Martin Goyette

École nationale d'administration publique

Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables

martin.goyette@enap.ca

Tonino Esposito

Université de Montréal

Chaire de recherche du Canada sur les services sociaux pour les enfants vulnérables

tonino.esposito@umontreal.ca

Abstract

Young people leaving placement care during the transition to adulthood are at greater risk of coming into contact with the adult criminal justice system than their peers in the general population. Leaving placement care occurs in a context of social vulnerability, which can

precipitate the transition from youth protection services to the adult criminal justice system. Additionally, certain characteristics associated with the placement experience increase the risk of contact with the adult criminal justice system. Placement instability and residential-type placement environments contribute to contact with the adult criminal justice system during the transition to adulthood. Given the vulnerability associated with leaving care, we are interested in the preventive effects of support networks on contact with the adult criminal justice system. Specifically, we examine interaction effects between support network size and placement conditions (placement instability and group placement facilities) on contact with the adult criminal justice system. We use data from the Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP) study. Our logistic regression analyses reveal that young people with more extensive support networks are less at risk of coming into contact with the adult criminal justice system. Our results also show a moderating effect of network size on the presence of adult criminal justice contacts as a function of placement instability. However, no moderating effect was observed as a function of group placement facilities. Our results suggest the need for policies that take into account the support networks of young people leaving care.

Keywords: Support network, leaving care, transition to adulthood, contacts with the criminal justice system, Québec

Résumé

Les jeunes en situation de sortie de placement lors de la transition à la vie adulte sont plus à risque d'être judiciairisée que les jeunes de la population générale du même âge. La sortie des milieux de placement se déploie dans un contexte de vulnérabilité sociale pouvant précipiter le passage des services en protection de la jeunesse vers le système de justice pénale pour adultes. En plus, certaines des caractéristiques liées à l'expérience de placement augmentent ces risques de

judiciarisation. L'instabilité de placement et les milieux de placement de type centre d'hébergement contribuent au processus de judiciarisation pénale lors de la transition à la vie adulte. Compte tenu de la vulnérabilité dans laquelle s'effectue la sortie de placement, nous nous intéressons au rôle préventif des réseaux de soutien sur la judiciarisation des jeunes en sortie de placement au début de l'âge adulte. Plus précisément, nous examinons des effets d'interaction entre le réseau de soutien et les conditions de placement (milieu de placement et changements de milieu de vie) sur la judiciarisation au début de l'âge adulte. À ces fins, nous mobilisons les données de l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP) du Québec. Nos analyses de régressions logistiques révèlent que les jeunes qui ont un plus grand réseau de soutien sont moins à risque d'être judiciarisés au début de l'âge adulte. Nos résultats montrent également un effet de modération de l'étendue du réseau sur la judiciarisation au début de l'âge adulte en fonction de l'instabilité de placement. Cependant, on n'observe pas d'effet de modération en fonction du milieu de placement. Nos résultats suggèrent la mise en place de politiques qui prennent en considération les réseaux de soutien des jeunes en sortie de placement.

Mots-clés : réseau de soutien, sortie de placement, transition à la vie adulte, judiciarisation, Québec

1. Introduction¹⁸

Les jeunes pris en charge par les systèmes de protection de la jeunesse sont plus à risque d'entrer en contact avec le système de justice pénale lors de la transition à la vie adulte. Les études américaines Midwest (Courtney, Dworsky, Cusick, Havlicek, Perez et Keller, 2007; Courtney, Dworsky, Lee et Raap, 2010; Courtney, Dworsky, Brown, Cary, Love et Vorhies, 2011) et CalYOUTH (Courtney, Okpych, Charles, Mikell, Stevenson, Park, Kindle, Harty et Feng, 2016; Courtney, Okpych, Park, Harty, Feng, Torres-García et Sayed, 2018; Courtney, Okpych, Harty, Feng, Park, Powers, Nadon, Ditto et Park, 2020) permettent de constater que les jeunes en sortie de placement sont plus à risque d'être arrêtés, condamnés et mis en détention lors du début de l'âge adulte. Globalement, on distingue trois catégories de facteurs : les facteurs antécédents au placement, les facteurs liés aux expériences de placement et les facteurs contextuels liés à la sortie de placement (Carr et McAlister, 2016). Les facteurs antécédents au placement concernent les facteurs qui augmentent les risques de judiciarisation des jeunes placés, mais qui précèdent ou qui sont exogènes aux expériences de placement tels que les expériences d'abus ou de négligence, les troubles de comportements, le genre, etc. Cette catégorie de facteur a largement été documentée

¹⁸ Le premier auteur a bénéficié d'une bourse doctorale du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) (programme Talent) pour cette étude. L'Étude sur le devenir des jeunes placés au Québec (EDJeP) a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines (programme Chaires de recherche du Canada et programme Partenariat), par la Fondation canadienne pour l'innovation et par les fonds de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (Fonds de recherche du Québec – Société et culture). EDJeP (edjep.ca) a été développée par la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) à l'École nationale d'administration publique (ENAP), sous la direction de Martin Goyette avec une équipe de recherche initiale, un comité de jeunes ex-placés et des partenaires des services à la jeunesse qui ont assuré la direction de l'instrumentation et des analyses. En 2021, l'équipe de recherche était composée de 28 chercheurs et collaborateurs. L'expertise de Tonino Esposito a été centrale dans la conception de EDJeP, notamment grâce à son expertise sur l'analyse de ces données clinico-administratives. Nous souhaitons remercier les nombreux assistants de recherche qui ont contribué à cette étude ainsi que Marie-Noëlle Royer de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de Montréal pour le jumelage des banques de données régionales en protection de la jeunesse. Enfin, nous souhaitons remercier Alexandre Blanchet pour son soutien et ses précieux conseils pour les analyses statistiques du présent article ainsi que Martin Goyette pour l'accès au terrain de recherche.

par la littérature (DeLisi et Vaughn, 2015; Yoon, Bender et Park., 2018; Farrington, Kazemian et Piquero, 2018; Basto-Pereira, et Farrington, 2022; Farrington, Piquero, Jennings et Jolliffe, 2023) et ne nous informe pas sur ce qui peut être précisément changé auprès des politiques destinés aux jeunes en situation de sortie de placements afin de prévenir leur judiciarisation. À ce propos, cette circulation d'une institution à une autre, c'est-à-dire, du système de protection de la jeunesse au système de justice pénale pour adultes paraît s'expliquer par certaines des conséquences de la mise en œuvre des politiques de placement. La transition à la vie adulte des jeunes placés – jusqu'à l'aube de l'âge de la majorité – se déroule dans une rupture de services, de changements abrupts et dans un contexte de blocages injustes des soutiens nécessaires à l'insertion sociale de la jeunesse (Mann-Feder et Goyette, 2019). En plus, on constate que diverses caractéristiques liées aux expériences de placement, notamment, les placements en milieux de groupe et l'instabilité de placement (Yoon, Bender et Park, 2018) constituent des facteurs qui augmentent les risques d'entrer en contact avec le système de justice pénale pour adultes.

Les chercheurs intéressés à prévenir la judiciarisation des jeunes en sortie de placement (Lee, Courtney et Hook, 2012; Lee, Courtney et Tajima, 2014, Park et Courtney, 2022) ont presque unanimement mobilisé le cadre théorique du « contrôle social » (Hirschi, 1969; Sampson et Laub, 1990; Laub et Sampson, 2003) lequel met en cause l'attachement aux institutions de la société. Nous exprimons néanmoins certaines inquiétudes relativement aux implications politiques et pratiques de cette approche auprès des jeunes en sortie de placement. À cet égard, les théories du contrôle social appellent généralement à l'implantation de politiques et de pratiques qui restreignent davantage les libertés (Cullen, 1994). Cependant, compte tenu de la grande vulnérabilité sociale et des manques de soutiens qui caractérisent la sortie de placement (Mann-Feder et Goyette, 2019), des politiques et des pratiques orientées vers la privation des

libertés semblent peu appropriées. Dans l'objectif de prévenir la circulation des jeunes placés en transition à la vie adulte vers le système de justice pénale, nous proposons que la théorie criminologique du soutien social (Cullen, Wright et Chamlin, 1999) soit davantage appropriée. Notamment, cette approche semble plus adéquate afin de tenir compte des modifications des conditions d'entrées à l'âge adulte des dernières décennies (Longo, 2016) et de la vulnérabilité des jeunes en sortie de placement (Mann-Feder et Goyette, 2019). De façon générale, la théorie criminologique du soutien social affirme que la participation à des comportements illégaux est inversement liée au soutien social. En plus, Cullen (1994) propose que le soutien social atténue les effets de l'exposition aux conditions « criminogènes » (Cullen, 1994). L'objectif du présent article est donc d'examiner le rôle des réseaux de soutien lors de la sortie de placement sur la prévention de la judiciarisation au début de l'âge adulte. En plus, considérant que certaines des caractéristiques liées aux trajectoires de placement constituent des facteurs de risque à la judiciarisation lors de la sortie de placement (Yoon *et al.*, 2018), il résulte important d'examiner si les réseaux de soutien peuvent modérer l'effet de ces facteurs de risque. Plus précisément, nous examinerons les effets d'interaction entre le réseau de soutien et certaines conditions de placement criminogènes (milieu de placement et changements de milieux de vie) et la judiciarisation au début de l'âge adulte. Afin de parvenir à cet objectif, cet article mobilise les données de l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP) du Québec. Les données autorapportées permettent d'examiner l'étendue du réseau de soutien des jeunes en sortie de placement à l'âge moyen de 19 ans ainsi que la judiciarisation à l'âge moyen de 21 ans. Les données administratives permettent de tenir compte du type de milieu de placement et du nombre de changements pour les effets d'interaction.

2. Sortie de placement et judiciarisation au début de l'âge adulte

La surjudiciarisation des jeunes en sortie de placement lors de la transition à la vie adulte a été observée sur une période prolongée, c'est-à-dire à l'âge de 19 ans (Courtney *et al.*, 2016), de 21 ans (Courtney *et al.*, 2007; Courtney *et al.*, 2018), de 23 et 24 ans (Courtney *et al.*, 2010; Courtney *et al.*, 2020) et de 26 ans (Courtney *et al.*, 2011). Les conditions liées aux expériences de placement ainsi que les contextes de la sortie de placement peuvent expliquer la judiciarisation au début de l'âge adulte. Parmi les conditions liées aux expériences de placement, on note l'instabilité de placement (ou les changements de milieux de vie) et les milieux de placement de type centre d'hébergement de groupes (Yoon *et al.*, 2018). Diverses conséquences liées à ces expériences de placement peuvent expliquer la surjudiciarisation des jeunes en sortie de placement.

L'instabilité de placement a le potentiel de fragiliser les liens et l'engagement aux diverses institutions sociales (Ryan et Testa, 2005) lesquels sont nécessaires afin d'amorcer le début de l'âge adulte. En plus, les changements de milieux de vie vécus nécessitent que les jeunes s'adaptent continuellement à de nouveaux environnements, tels que de nouveaux milieux d'habitation, de nouveaux quartiers, de nouveaux milieux scolaires et de nouveaux groupes de pairs (Lee, 2009). Il n'est donc pas étonnant que les jeunes qui vivent davantage de changements de placements soient plus à risque d'être éventuellement judiciarisés (Runyan et Gould, 1985; Ryan et Testa, 2005; Ryan, Marshall, Herz et Hernandez, 2008; DeGue et Widom, 2009; Lee, 2009; Ryan, Hong, Herz et Hernandez, 2010; Huang et Ryan, 2014; Malvaso, Delfabbro et Day, 2016).

Les milieux de groupe constituent des environnements stressants (Lee, 2009), restrictifs, contraignants et isolants (Dumollard, Lacroix, Leclair-Malette et Vargas Diaz, 2023). Certains travaux adoptant une approche plus clinique suggèrent que les jeunes en milieu de groupes ont une moins bonne santé mentale en comparaison aux jeunes en famille d'accueil, notamment en termes de comportements internalisés, externalisés et socioaffectifs (Xu et Bright, 2018). Les analyses de

Winokur, Holtan et Batchelder (2014) suggèrent également que les jeunes en centre d'hébergement sont proportionnellement plus nombreux à avoir des troubles de santé mentale en comparaison aux jeunes en famille d'accueil. Puis, les jeunes en centre d'hébergement voient généralement moins les membres de leur famille, sont davantage coupés de leurs pairs et de modèles « prosociaux » (Ryan *et al.*, 2008). Cela dit, des études ont aussi montré que les jeunes qui étaient placés en centre d'hébergement de groupes étaient plus à risque d'être judiciairisés comparativement aux jeunes en famille d'accueil (DeGue et Widom, 2009; Lee, 2009; Malvaso *et al.*, 2016; Ryan *et al.*, 2010; Widom, 1991). Pris ensemble, les différentes conditions liées aux expériences de placement ont le potentiel de fragiliser la transition à la vie adulte des jeunes en situation de sortie de placement et ainsi d'augmenter les risques de judiciairisation. En plus, des travaux suggèrent que les contextes dans lesquels se déploie la sortie de placement lors de la transition à la vie adulte constituent des facteurs pouvant prévenir la judiciairisation de cette population. À ce propos, quelques travaux soulignent le rôle des occupations (Lee *et al.*, 2012; Lee *et al.*, 2014) sur la judiciairisation. Entre autres, ces travaux tendent à suggérer que les jeunes qui sont aux études (Lee *et al.*, 2012) sont moins à risque d'être judiciairisés lors du début de l'âge adulte. La compréhension des facteurs liée à la sortie de placement s'avère néanmoins très limitée d'un point de vue conceptuel et théorique.

3. Approches théoriques de la judiciairisation lors de la sortie de placement

Dans les sections qui suivent, nous décrivons les approches théoriques actuelles qui cherchent à expliquer la judiciairisation des jeunes en sortie de placement. Nous examinons ensuite l'approche du soutien social ainsi que la théorie criminologique du soutien social.

3.1 Les approches actuelles

Les travaux qui ont porté sur la compréhension des mécanismes explicatifs de la prévention de la judiciarisation lors de la sortie de placement au début de l'âge adulte (Lee *et al.*, 2012; Lee *et al.*, 2014, Park et Courtney, 2022) ont principalement mobilisé la théorie du contrôle social (Hirschi, 1969) et la théorie du contrôle social informel en fonction de l'âge (Sampson et Laub, 1993; Laub et Sampson, 2003). Le postulat central de ces approches théoriques est que la probabilité qu'un individu commette des délits augmente lorsque les liens d'un individu envers les institutions et les structures conventionnelles de la société sont affaiblis ou rompus (Hirschi, 1969; Laub et Sampson, 2003). Pour les jeunes en situation de sortie de placement lors du début de l'âge adulte, plusieurs chercheurs soulignent le rôle des liens sociaux (*social bonds*) et du contrôle social comme mécanismes responsables de la prévention de la judiciarisation (Lee *et al.*, 2012; Lee *et al.*, 2014; Park et Courtney, 2022). Ces auteurs soutiennent que le contrôle social émerge de différentes circonstances de sortie de placement telles que l'emploi, la fréquentation scolaire (Lee *et al.*, 2012; Lee *et al.*, 2014) et la continuité des services de placement (Lee *et al.*, 2014) qui permettent de prévenir la judiciarisation. Par exemple, Park et Courtney (2022) soutiennent qu'une constellation de sources institutionnelles de contrôle social peut atténuer les risques de l'incarcération lors de la sortie de placement. Au même titre, Lee *et al.* (2014) concluent que le prolongement du système de protection de l'enfance peut servir d'institution de contrôle social pendant la transition vers l'âge adulte et peut donc jouer un rôle important prévenir la judiciarisation. De leur côté, Lee *et al.* (2012) mentionnent que la fonction du contrôle social informel des institutions d'éducation et d'emploi semble avoir un effet sur les hommes afin de prévenir leur judiciarisation. Alors que certains des auteurs de cette approche théorique reconnaissent que le concept du contrôle social tend à être moins essentiel et que son langage devrait peut-être être reconsidéré (Laub et Sampson, 2003; Laub, Rowan et Sampson, 2019), les

travaux sur la judiciarisation des jeunes en sortie de placement semblent en avoir fait un élément central (Lee *et al.*, 2012; Lee *et al.*, 2014, Park et Courtney, 2022). Il est fort probable que l'effet des liens sociaux sur la judiciarisation ne soit pas exclusivement expliqué par des mécanismes de contrôle social (Chouhy, Cullen et Lee, 2020). Certains théoriciens reconnaissent effectivement que l'effet des liens sociaux sur la criminalité et la judiciarisation s'activent probablement par des mécanismes de soutien social (voir Chouhy et al., 2020; Sampson et Laub, 2016). Un regard principalement axé sur le contrôle social afin de prévenir la judiciarisation des jeunes en sortie de placement ne considère pas la globalité des contextes dans lesquels se déploie la sortie de placement. Les concepts théoriques de cette approche sont nombreux et ont évolué depuis leurs formulations originelles (Laub et Sampson, 2003; Laub *et al.*, 2019). Cela ne reconnaît pas les contextes de vulnérabilités sociales dans lesquelles se déploie la sortie de placement (Mann-Feder et Goyette, 2019) et tend à ignorer les processus relationnels et d'aide qui permettent de prévenir l'entrée en contact avec le système de justice pénale (Dufour, Brunelle, Couture-Dubé et Henry, 2023). Nous argumentons que la théorie criminologique du soutien social (Cullen, 1994) est plus adéquate comme cadre théorique afin de prévenir les contacts avec le système de justice pénale des jeunes en sortie de placement. Précisément, considérant que l'expérience de placement a un effet potentiellement délétère sur les réseaux de soutien des jeunes (Perry, 2006) et qu'ainsi la sortie de placement s'effectue dans un contexte de réseau de soutien vulnérabilisé, nous argumentons qu'une approche théorique du soutien social est essentielle pour éclairer cet enjeu.

3. 2 Les approches du soutien social

La modification des conditions d'entrée à l'âge adulte, observée dans les dernières décennies, est associée au prolongement général de la jeunesse et à une désynchronisation des seuils de transition vers l'âge adulte (Bidart, 2006). Plus précisément, on observe dans la population générale que

l'atteinte des responsabilités et des rôles sociaux d'adultes s'effectue plus tardivement et de façon plus sinueuse (Arnett, 2000; Galland, 2011; Hamel, Pugeault-Cicchelli, Galland et Cicchelli, 2010; Longo, 2016). Dorénavant, les jeunes quittent le milieu familial plus tardivement, se marient et forment une famille beaucoup plus tard, poursuivent les études plus longtemps et débutent leur carrière à un âge plus avancé (Arnett, 2000; Galland, 2011; Hamel *et al.*, 2010). Ainsi, l'insertion sociale des jeunes ne suit plus un modèle quasiment unifié et linéaire, mais laisse plutôt place à l'individualisation des parcours, composés de va-et-vient au travers diverses transitions (Gauthier, 2000). Cette période transitoire et désynchronisée est notamment possible par le soutien parental et familial au début de l'âge adulte. Alors que les jeunes de la population générale peuvent compter sur le soutien de leur famille lors de la transition à la vie adulte, les jeunes en sortie de placement sont souvent laissés à eux seuls lors de cette étape (Goyette, 2019). Les jeunes en sortie de placement n'ont généralement pas accès à autant de temps, de ressources et de soutien alors qu'ils sont abruptement projetés dans les responsabilités de l'âge adulte (Goyette, 2019).

L'étude pionnière sur les réseaux de soutien des jeunes en situation de sortie de placement de Goyette (2006) s'est intéressée au réseau de soutien de 31 jeunes hébergés en centre jeunesse au Québec âgés de 18 à 20 ans. Combinant différentes stratégies analytiques (calendrier biographique, analyses des réseaux sociaux et récits de vie), l'auteur suggère que les réseaux de soutien des jeunes ne permettent pas d'inscrire les jeunes dans une démarche d'autonomisation ni de soutenir une construction de compétences transférables. Cependant, il note que les réseaux de soutien facilitent l'accès et le maintien à l'emploi. Dans une étude qualitative comportant des entrevues structurées auprès de 19 jeunes californiens en situation de sortie de placement, Hass, Allen et Amoah (2014) ont identifié le soutien social comme un élément pouvant agir à titre de

période charnière facilitant l'atteinte et la complétion d'études postsecondaires. Hokanson, Goldenm Singer et Berzin (2020) ont quant à eux mené des entrevues semi-structurées auprès de 20 jeunes placés du Massachusetts ayant quitté ou qui s'apprêtaient à quitter leur milieu de placement lors de la transition à la vie adulte. L'analyse thématique des chercheurs a révélé que les jeunes avaient tendance à s'isoler socialement et étaient parfois réticents à mobiliser le soutien et les ressources de leur réseau. Dans une étude menée auprès de 97 jeunes en situation de sortie de placement (Jones, 2013), des analyses de corrélations ont montré une association positive entre, d'une part, le nombre de personnes avec qui les jeunes se sentent proches, les contacts avec les parents de familles d'accueil et, d'autre part, la « résilience », laquelle est définie comme une constellation d'indicateurs liés à l'emploi, à la situation résidentielle, au mariage, à l'abus de substance, etc. En somme, ces travaux tendent à suggérer que les réseaux sociaux des jeunes en sortie de placement sont fragilisés, notamment en termes de capital social et de soutien social, mais qu'un accès à un réseau social plus soutenant permet une meilleure transition à la vie adulte. Cependant, à notre connaissance, aucune étude n'a examiné le rôle des réseaux de soutien sur la judiciarisation au début de l'âge adulte des jeunes en sortie de placement. La théorie criminologique du soutien social est particulièrement intéressante afin d'examiner cette relation.

3.3 Théorie criminologique du soutien social

La thèse centrale de la théorie criminologique du soutien social est que la participation à des comportements illégaux est inversement liée au soutien social (Cullen *et al.*, 1999; 1994). Le soutien social est défini comme étant le « soutien instrumental ou exprimé, qu'il soit perçu ou factuel, fourni par la communauté, les relations intimes et les réseaux sociaux » (Cullen *et al.*, 1999; Chouhy, 2019). Cette théorie a pour fondement que les relations soutenantes sont primordiales au développement humain positif. Le besoin de recevoir et de donner du soutien

est une potentialité humaine essentielle. Lorsque ce potentiel est actualisé, c'est-à-dire lorsque les individus se développent et s'entremêlent dans des relations de soutien, les risques de comportements délictuels sont réduits. De façon générale, cette théorie postule que les individus qui sont confrontés à des situations difficiles sont moins à risque de commettre des délits lorsqu'ils reçoivent de l'aide d'autrui. La théorie criminologique du soutien social se distingue des autres approches criminologiques, lesquelles insistent sur les facteurs qui incitent les individus à commettre de délits et les conditions qui favorisent les opportunités criminelles (Cullen, 1994). À la différence, la théorie du soutien social propose que les structures sociales puissent créer des conditions positives afin d'améliorer la vie des individus de façon qu'ils soient moins enclins à commettre des délits.

Certaines des propositions explicatives de la théorie du contrôle social de Cullen (1994) sont particulièrement importantes pour le cas des jeunes en situation de sortie de placement lors de la transition à la vie adulte et méritent ainsi d'être examinées. Premièrement, Cullen (1994) propose que plus il y ait de soutien social dans le réseau social d'une personne, moins il y ait probabilité que cet individu commette des crimes. Des travaux empiriques suggèrent effectivement que la présence de relations soutenante peut prévenir la judiciarisation (Kort-Butler, 2010; Duwe et Clark, 2011; Marí, Albani, Ibàñez et Cid, 2021; Nolet, Charette et Mignon, 2022). Cela est substantiel considérant que certains travaux ont mis en lumière la fragilité des réseaux de soutien des jeunes en sortie de placement, mais qu'un accès des réseaux sociaux davantage soutenant sont associés à une meilleure insertion sociale. En ce sens, il paraît pertinent d'examiner si l'étendue du réseau de soutien permet de prévenir la judiciarisation des jeunes en sortie de placement. Deuxièmement, Cullen (1994) propose que le soutien social atténue les effets de l'exposition aux conditions criminogènes. D'ailleurs, des travaux montrent que le soutien social permet de modérer

l'effet de certains facteurs de risque sur la criminalité tels que les inégalités sociales (Pratt et Godsey, 2003), les quartiers défavorisés (Wright, 2015), les pairs délinquants (Simons, Simons, Burt, Brody et Cutrona, 2005), l'hétérogénéité ethnoculturelle (Alzheimer, 2008), le faible contrôle de soi (Higgins et Boyd, 2008) et l'hostilité (Wojciechowski, 2023). L'effet modérateur du soutien social est important pour les jeunes en sortie de placement considérant que de nombreux travaux soulignent les effets criminogènes des expériences de placements en protection de la jeunesse, notamment de l'instabilité de placement et des placements en centre d'hébergement (Yoon *et al.*, 2018). Il appert donc qu'il est important d'examiner si les réseaux de soutien peuvent atténuer les effets de l'exposition aux conditions de placements qui prédisposent les jeunes en sortie de placement à entrer en contact avec la justice pénale lors du début de l'âge adulte.

4. La présente étude

Compte tenu de la surreprésentation des jeunes en sortie de placement dans les systèmes de justice pénale au début de l'âge adulte, la présente étude mobilise le cadre théorique du soutien social de Cullen (1994) afin d'éclairer les processus permettant de prévenir cet enjeu. Le premier objectif de cette étude consiste à examiner si l'étendue du réseau de soutien des jeunes en situation de sortie de placement permet de diminuer les probabilités d'être judiciairisés au début de l'âge adulte. Le second objectif consiste à examiner des effets d'interaction entre l'étendue du réseau de soutien et deux caractéristiques liées aux trajectoires de placement qui sont reconnues pour accroître l'entrée en contact avec le système de justice pénale. D'abord, nous examinerons les effets d'interaction entre l'étendue du réseau de soutien et la proportion de temps passé en milieux de groupe. Ensuite, nous examinerons les effets d'interaction entre l'étendue du réseau de soutien et le nombre de changements de milieux de vie.

4.1 Données¹⁹

Cette étude s'appuie sur les données de l'Étude sur le devenir des jeunes placés qui vise à améliorer les connaissances sur la préparation et la période suivant le placement des jeunes en transition vers la vie adulte au Québec. Cette vaste étude comprend diverses données administratives ainsi que trois vagues de questionnaires. Aux fins de la présente étude, nous utiliserons les données administratives provenant des services en protection de la jeunesse et les données des questionnaires des vagues deux et trois (voir figure 1).

Afin de recruter les participants, l'équipe de recherche a obtenu une liste de 2573 jeunes sous condition d'être âgés de 16 ans et plus, placés en milieu substitut et ayant cumulé au moins un an de placement au cours de leur vie. Cette liste a été extraite dans les 16 CISSS/CIUSSS du Québec afin de construire une base de données représentative des jeunes qui étaient sur le point de quitter leur milieu de placement lors de l'atteinte de l'âge de la majorité au Québec.²⁰ L'extraction de cette liste s'est déroulée entre mars et novembre 2017. À partir de cette liste initiale, l'équipe de recherche a été en mesure d'obtenir les coordonnées de 1687 d'entre eux afin de les inviter à participer à une première vague de questionnaires.

Lors de la première vague de questionnaires menés entre 2017 et 2018, 1136 jeunes ont participé alors qu'ils étaient toujours placés et âgés en moyenne de 17 ans ($\bar{E}-T = 0,67$). La très grande

¹⁹ La présente étude a reçu un certificat éthique émis en juillet 2016 par l'Institut universitaire Jeunes en difficulté du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (MP-CJMIU- 16-02). Chacun des 16 établissements de santé et de services sociaux responsables de la protection de la jeunesse au Québec a autorisé la collecte de données dans son établissement et l'accès aux dossiers médicaux (trajectoires de services). Les formulaires de consentement à la recherche signés par les jeunes interrogés lors des vagues d'entretiens ont autorisé l'équipe de recherche à accéder aux données administratives et à les croiser avec les données du questionnaire.

²⁰ Au Québec, la compétence de la prise en charge de la protection de l'enfance pour les jeunes dont le développement ou la sécurité est compromis (ou potentiellement compromis) relève des services du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) regroupés au sein des Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) ou des Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS).

majorité de ces entretiens (97 %) a été réalisée en face à face, dans des lieux selon la préférence des participants, alors qu'une petite proportion (3 %) a dû être effectuée par téléphone afin d'accommoder les participants. À la seconde vague de questionnaires menés entre 2019 et 2020, l'équipe de recherche a rencontré 844 jeunes alors que 91 % d'entre eux étaient sortis de placement et âgés en moyenne de 19 ans ($\bar{E}-T = 0,69$). À cette vague, 95 % de ces entretiens ont été menés en face à face alors que 5 % ont été réalisés par téléphone ou visioconférence. Lors de la troisième vague de questionnaires menés entre 2021 et 2022, 560 jeunes ont participé alors qu'ils étaient tous sortis de placement et âgés en moyenne de 21 ans ($\bar{E}-T = 0,68$). Les entretiens ont duré entre une heure et une heure et demie. La passation de tous les questionnaires de la troisième vague s'est effectuée par téléphone ou vidéoconférence compte tenu du contexte pandémique. Les questionnaires ont été administrés à trois reprises de façon à rencontrer les jeunes avant leur sortie de placement (vague 1) et de les voir subséquemment après leur sortie de placement (vague 2 et vague 3).

Figure 1. Données quantitatives de l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP)



Note : l'échantillon mobilisé dans le cadre de la présente étude est composé des jeunes ayant participé à la vague 3 (n=560).

4.2 Variables

La judiciarisation est un indicateur dichotomique mesuré en vague 3 qui distingue les jeunes ayant rapporté avoir été condamnés pour une infraction criminelle et/ou mis en détention pour adultes.

Les jeunes ont eu l'occasion de répondre par oui ou non aux deux questions suivantes : « As-tu déjà été reconnu(e) coupable d'une infraction au Code criminel par un tribunal pour adultes? » et « Depuis tes 18 ans, as-tu déjà été mis en détention dans une prison pour adultes? ». Quatorze pour cent des jeunes ont rapporté avoir été condamnés par un tribunal pour adultes, tandis que 10 % ont rapporté avoir été mis en détention pour adultes depuis l'âge de 18 ans. Étant donné la faible proportion de jeunes ayant répondu « oui » à ces questions, nous avons créé une variable dichotomique pour distinguer les jeunes ayant répondu oui à l'une ou l'autre de ces deux questions (1 = judiciarisation, 0 = absence de judiciarisation) afin qu'elles soient davantage appropriées pour les analyses de régressions logistiques (Pedhazur, 1997). Ainsi, 17 % des jeunes ont rapporté avoir été judiciarisés en vague 3. L'étendue du réseau de soutien a été obtenue à l'aide des questionnaires en vague 2. Lors de la complétion des questionnaires, nous avons demandé aux jeunes « Quelles sont les personnes qui te sont proches ET sur qui tu peux compter? » jusqu'à l'identification de cinq personnes. L'étendue du réseau social est donc une variable continue variant de 0 à 5. En analyse des réseaux, l'étendue du réseau correspond au nombre d'individus identifier au sein du réseau et constitue l'un des indices les plus généraux afin de mesurer un réseau social (McCarty, Lubbers, Vacca et Molina., 2019). La taille du réseau de soutien a été utilisée dans plusieurs études comme prédicteur pour examiner son impact sur différents indicateurs des parcours de vie (Loprinzi et Ford, 2018; Lynch Milder, Bazier, Ward, Rand et Hirsh, 2023; Dumollard, Gauthier-Davies, Goyette et Blanchet, 2023). En moyenne, les gens ont rapporté avoir 3,16 personnes à leur réseau de soutien avec un écart-type de 1,44.

L'identité de genre comprend trois indicateurs : 1) femmes cisgenres, 2) hommes cisgenres et 3) personnes transgenres e non-binaires. Ces indicateurs ont été codifiés en fonction des données administratives et des réponses aux questionnaires en vague 2. Les données administratives

rèvent le sexe des jeunes à la naissance, tandis que les questionnaires permettent de rendre compte du genre rapporté à chaque vague selon quatre modalités : femme, homme, non-binaire et autres. Les femmes cisgenres (41,0 %) et les hommes cisgenres (55,0 %) sont les jeunes pour lesquels le sexe à la naissance correspond au genre autorapporté, tandis que les personnes transgenres et non-binaires (3,8 %) sont celles pour lesquelles ces variables diffèrent. Il s'agit de la même classification que celle utilisée dans l'étude de Pullen Sansfaçon, Blanchet, Poulin Ladouceur, Picard et Goyette (2023) qui traite spécifiquement de la question de l'identité de genre des jeunes en sortie de placement.

Le nombre de changements de milieu de vie a été obtenu à partir des données administratives en additionnant le nombre de placements de plus de 72 heures avec le nombre de tentatives de réunifications familiales au cours des trajectoires de placement auquel nous avons retiré le placement initial. Le nombre moyen pondéré de changements de milieu de vie est de 6,37 dans l'échantillon en vague 3. Le temps passé en milieu de groupe correspond à la proportion de la durée totale de placement passée dans les milieux autre qu'en famille d'accueil, tel qu'enregistré dans les données administratives. En moyenne, les jeunes ont passé 41,0 % de leur temps dans des milieux de groupe (É-T = 44,0 %). La judiciarisation juvénile est une variable dichotomique correspondant aux jeunes ayant été suivis en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (34 %).

Tableau 1. Variables descriptives de l'échantillon en vague 3

Variables	n=560
Judiciarisation (v3)	87 (17 %)

Tableau 1. Variables descriptives de l'échantillon en vague 3

Variables	n=560
Étendue du réseau de soutien (v2)	3.16 (1.44)
Cisgenre	
Femme cis	304 (41 %)
Homme cis	235 (55 %)
Transgenre	21 (3.8 %)
Nombre de changements de milieux de vie	6.37 (6.04)
Proportion de temps passé en milieux de groupe (%)	59 (44)
Judiciarisation juvénile (LSJPA)	164 (34 %)

Fréquences non pondérées et pourcentages pondérés;

Moyenne et écart-type pondérés.

Les variables et les analyses présentées dans le présent article ont été calculées à l'aide de poids de pondération afin que les estimations produites à partir de ces données soient représentatives de la population de jeunes initialement extraite des données administratives, lesquelles correspondent aux critères pour participer à l'étude sur le devenir des jeunes placés (population cible). Les poids de pondération ont été créés en sélectionnant différentes variables créant une distorsion entre

l'échantillon cible (2573 jeunes pour lesquels nous avons les données administratives) et la troisième vague de questionnaire²¹.

4.3 Analyses

Afin d'examiner le rôle de l'étendue du réseau de soutien lors de la sortie de placement sur la judiciarisation au début de l'âge adulte, des analyses de régressions logistiques (maximum de vraisemblance) avec des tests de significativités et des intervalles de confiance (Wald) sont menées. L'étendue du réseau de soutien mesurée en vague 2 correspond au prédicteur, alors que la judiciarisation au début de l'âge adulte mesurée en vague 3 correspond à la variable dépendante. Les modèles incluent également d'autres covariables importantes afin d'estimer les coefficients. Les analyses ont d'abord été effectuées en incluant uniquement les variables indépendantes, puis les covariables ont été ajoutées. Puis, nous avons utilisé les analyses d'interactions afin d'examiner les effets d'interaction entre l'étendue du réseau de soutien et le nombre de changements de placement et le type de milieu de placement. Encore une fois, les analyses ont d'abord été effectuées en incluant seulement les variables indépendantes, puis les covariables ont été ajoutées. À cet effet, nous avons utilisé la logique des graphiques acycliques dirigés pour choisir les variables de conditionnement (Shrier et Platt, 2008; McElreath, 2020). Cette technique permet d'inclure les variables de confusion importantes, tout en évitant d'inclure des variables collusoires

²¹ Le sexe, la participation au programme qualification des jeunes (PQJ), le dernier milieu de placement et la région de l'établissement d'accueil ont été utilisés pour produire les poids de pondération de la troisième vague d'analyse. Précisément, nous avons créé pour ces quatre variables sélectionnées quatre indices qui représentent respectivement la proportion connue du paramètre dans la population globale (NX_i) ainsi que la proportion de ce même paramètre dans la vague 3 (nX_{i3}). Ensuite, l'estimation des poids est faite en divisant NX_i par nX_{i3} pour la vague 3. Enfin, nous avons combiné les quatre pondérations partielles en les multipliant pour créer un indice de pondération.

dans les modèles de régression. Cela limite ainsi les biais de confusion et de collision.²² Ainsi, les variables de conditionnement choisies sont celles qui sont susceptibles d'expliquer l'étendue du réseau de soutien ainsi que la judiciarisation des jeunes en sortie de placement, mais qui n'interviennent pas dans cette relation (McElreath, 2020). Les variables sélectionnées sont le sexe assigné à la naissance, la judiciarisation juvénile (LSJPA), le nombre de changements de milieux de vie et la proportion de temps placé en dehors des familles d'accueil. Le sexe assigné à la naissance capture des différences importantes, notamment en ce qui concerne des jeunes lors de leur sortie de placement (Courtney *et al.*, 2007). Le nombre de changements de placement est également associé à des différences concernant le réseau de soutien (Perry, 2006) et la judiciarisation des jeunes lors de leur sortie de placement (Yoon *et al.*, 2018). Le milieu de placement est aussi associé à la judiciarisation (Yoon *et al.*, 2018) et aux difficultés sociales lors de la sortie de placement (Hook et Courtney, 2011). La présence de troubles de comportement est associée à la judiciarisation (Vaughn, Howard et DeLisi, 2008, Le Blanc, 2021). Enfin, la judiciarisation juvénile est fréquemment associée à la judiciarisation à l'âge adulte (Loeber et Farrington, 2012). Puisque l'intérêt porte sur l'effet de l'étendue du réseau social sur la judiciarisation ainsi que ses interactions avec les changements de milieux de vie et les milieux de placement, nous discuterons de ces coefficients uniquement. Précisons que l'examen des facteurs d'inflation de la variance (VIF) a été mené afin de détecter des problèmes de multicolinéarité. Le facteur le plus élevé est de 1,3, suggérant ainsi qu'il n'y a pas de problèmes de multicolinéarité.

²² Un biais de collision correspond à une distorsion qui modifie une association entre une variable indépendante et une variable dépendante lorsqu'on inclut un effet commun de ces deux variables dans le modèle (voir Lee, Aronson et Nunan, 2019). Un biais de confusion correspond à une distorsion qui modifie une association entre une variable indépendante et une variable dépendante lorsqu'un facteur est indépendamment associé à ces deux variables et qu'il n'est pas inclus dans les modèles (voir Aronson, Bankhead et Nunan, 2018).

Enfin, nous utiliserons la modélisation des probabilités prédites afin de faciliter l'interprétation des résultats. Cette méthode exige de fixer les valeurs des covariables afin de calculer les probabilités prédites de la variable dépendante pour l'ensemble des valeurs du prédicteur d'intérêt (King, Tomz et Wittenberg, 2000; Gelman et Hill, 2007). Les probabilités calculées peuvent ensuite être représentées graphiquement en traçant les probabilités calculées sur l'axe Y par rapport aux valeurs du prédicteur d'intérêt sur l'axe X. Cette méthode est particulièrement intéressante lorsque les modèles incluent des termes d'interactions pour lesquels les tableaux de régressions sont peu intuitifs (Hayes, 2022).

5. Résultats

Le tableau 2 porte sur la relation entre l'étendue du réseau de soutien à la vague 2 et la judiciarisation au début de l'âge adulte rapportée en vague 3. Le modèle de régression logistique (modèle 1) affiche une relation négative et statistiquement significative entre l'étendue du réseau de soutien à la vague 2 et la judiciarisation au début de l'âge adulte rapportée en vague 3 (R.C. = 0,79; $p < 0,01$). Pour chaque membre supplémentaire ajouté au réseau de soutien, les jeunes sont 1,3 fois moins susceptibles d'être judiciarisés à la vague 3 (1/0,79). Ces résultats montrent que plus le réseau de soutien des jeunes en sortie de placement est étendu, moins ils sont à risque d'être judiciarisés. En revanche, plus le réseau de soutien de ces jeunes est réduit, plus ils sont à risque d'être judiciarisés lors de leur sortie de placement.

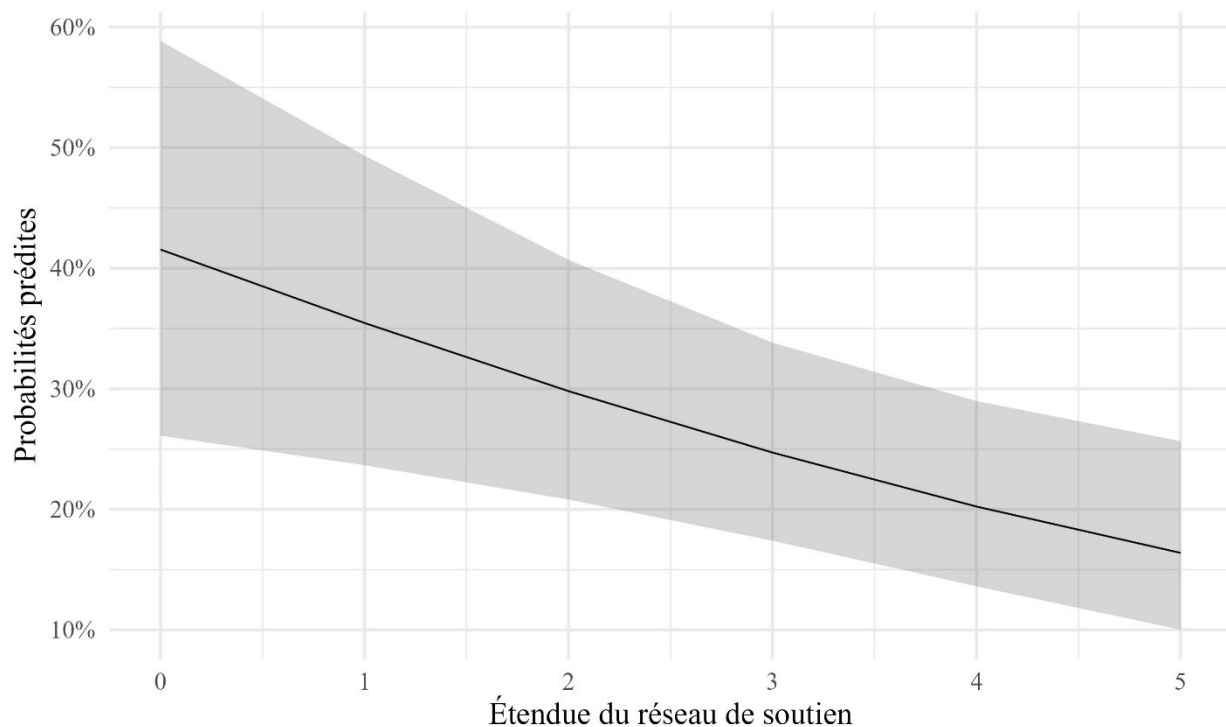
Tableau 2. Modèle de régression logistique de la judiciarisation au début de l'âge adulte en vague 3 selon l'étendue du réseau de soutien (vague 2)

Modèle 1			
Prédicteurs	R.C.¹	I.C. 95%¹	Valeur-p
(Intercept)	0.00	0.00, 0.03	0.006
Cis genre			
Femme cis	—	—	
Homme cis	2.21	1.22, 4.17	0.011
Transgenre	2.19	0.28, 10.6	0.4
Nombre de changements de milieu de vie	1.05	1.01, 1.10	0.013
% de temps passé en milieu de groupe	0.25	0.13, 0.48	<0.001
Judiciarisation juvénile (LSJPA)	2.62	1.48, 4.69	0.001
Étendue du réseau de soutien (v2)	0.77	0.64, 0.93	0.006

¹R.C. = Rapport de cotes, I.C. = Intervalles de confiance

Afin de faciliter l'interprétation de ces résultats, nous utiliserons la modélisation graphique des probabilités prédites de la judiciarisation au début de l'âge adulte en vague 3 selon l'étendue du réseau de soutien en vague 2 (figure 2). Les probabilités sont calculées à partir du modèle 1 pour un jeune homme avec des antécédents judiciaires juvéniles (LSJPA), tandis que les autres variables sont maintenues à leur moyenne. On constate que les probabilités prédites d'être judiciarisé en vague 3 diminuent en fonction de l'étendue du réseau de soutien rapporté à la vague 2. Par exemple, les probabilités prédites d'avoir rapporté être judiciarisé à la vague 3 sont de 41 % pour les jeunes n'ayant aucun membre dans leur réseau de soutien à la vague 2. Cependant, ces probabilités sont de 16 % pour les jeunes qui ont 5 membres dans leur réseau de soutien à la vague 2. Il s'agit donc d'un écart de 18 points de pourcentage.

Figure 2. Probabilités prédites de la judiciarisation rapportée en vague 3 selon l'étendue du réseau de soutien en vague 2



Le tableau 3 porte sur les effets d'interaction. Le modèle 2 examine la relation entre la judiciarisation rapportée en vague 3 et l'étendue du réseau de soutien rapporté à la vague 2 en fonction de la proportion de temps placé dans des milieux de groupe. On n'observe pas de relation statistiquement significative entre le terme d'interaction et la judiciarisation rapportée à la vague 3. Le modèle 3 examine la relation entre la judiciarisation à la vague 3 et l'étendue du réseau de soutien rapporté à la vague 2 en fonction du nombre de changements de milieux de vie vécus par les jeunes. Les résultats affichent une relation positive et statistiquement significative (R.C. = 0,97; $p < 0,05$) entre le terme d'interaction et la judiciarisation rapportée à la vague 3.

Tableau 3. Modèles de régressions logistiques de la judiciarisation en vague 3 selon l'étendue du réseau de soutien (vague 2) en fonction du nombre de changements de milieux de placement et de la proportion de temps passé en milieux de groupe

Prédicteurs	Modèle 2			Modèle 3		
	R.C. ¹	I.C. 95%. ¹	Valeur-p	R.C. ¹	I.C. 95%. ¹	Valeur-p
(Intercept)	0.00	0.00,	0.008	0.00	0.00,	0.003
		0.05			0.01	
Cis genre						
Femme cis	—	—		—	—	

Tableau 3. Modèles de régressions logistiques de la judiciarisation en vague 3 selon l'étendue du réseau de soutien (vague 2) en fonction du nombre de changements de milieux de placement et de la proportion de temps passé en milieux de groupe

Prédicteurs	Modèle 2			Modèle 3		
	R.C. ¹	I.C. 95%. ¹	Valeur-p	R.C. ¹	I.C. 95%. ¹	Valeur-p
Homme cis	2.25	1.24, 4.25	0.010	2.34	1.28, 4.44	0.007
Transgenre	2.30	0.30, 11.2	0.3	2.47	0.31, 12.3	0.3
Judiciarisation juvénile (LSJPA)	2.66	1.50, 4.76	<0.001	2.64	1.49, 4.73	<0.001
Nombre de changements de milieux de vie	1.05	1.01, 1.10	0.013	1.18	1.05, 1.34	0.007
% de temps passé en milieux de groupe	0.10	0.02, 0.42	0.002	0.26	0.13, 0.50	<0.001
Étendue du réseau de soutien (v2)	0.69	0.53, 0.88	0.003	1.02	0.74, 1.41	>0.9
% de temps en milieux de groupe* étendue du réseau de soutien (v2)	1.39	0.88, 2.19	0.2			

Tableau 3. Modèles de régressions logistiques de la judiciarisation en vague 3 selon l'étendue du réseau de soutien (vague 2) en fonction du nombre de changements de milieux de placement et de la proportion de temps passé en milieux de groupe

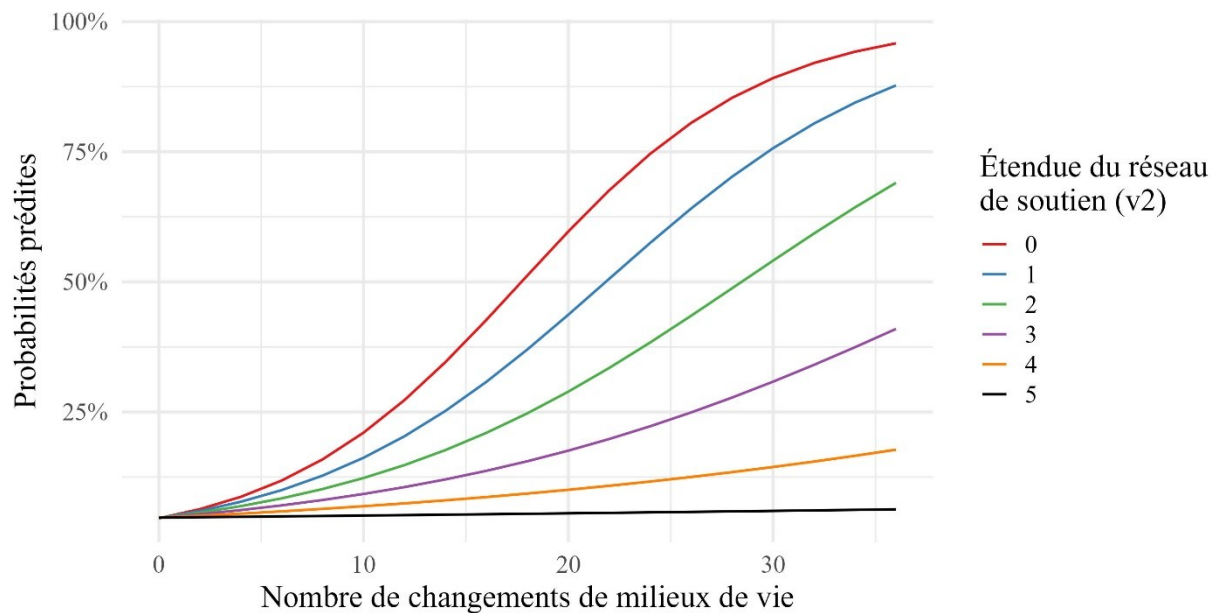
Prédicteurs	Modèle 2			Modèle 3		
	R.C. ¹	I.C. 95%. ¹	Valeur-p	R.C. ¹	I.C. 95%. ¹	Valeur-p
Nombre de changements de milieux de vie *				0.97	0.93,	0.044
étendue du réseau de soutien (v2)					1.00	

¹OR = Odds Ratio, CI = Confidence Interval

Afin de faciliter l'interprétation des résultats de cet effet d'interaction, nous utiliserons la modélisation graphique des probabilités prédites calculées en fonction du modèle 3 (figure 3). Encore une fois, les probabilités prédites sont calculées pour un jeune ayant des antécédents judiciaires juvéniles (LSJPA), tandis que les autres variables sont maintenues à leur moyenne. On observe que la relation entre l'étendue du réseau de soutien rapporté à la vague 2 et la judiciarisation en vague 3 varie en fonction du nombre de changements de milieux de vie enregistrés au dossier des jeunes. Précisément, la force de la pente entre le nombre de changements dans la situation de placements augmente positivement à mesure que l'étendue du réseau de soutien diminue. Par exemple, on observe que pour les jeunes n'ayant aucun membre dans leur réseau de soutien (0), la pente entre le nombre de changements dans la situation de placements et les probabilités prédites de judiciarisation en vague 3 est particulièrement forte. En revanche, pour les jeunes ayant un réseau de soutien composé de cinq individus (la valeur maximale), on observe une pente pratiquement nulle de faible intensité. Autrement dit, pour les jeunes ayant un réseau de

soutien composé de cinq individus, les probabilités prédites d'être judiciairisés à la vague 3 n'augmentent pas en fonction du nombre de changements de milieux de vie. De manière similaire, pour les jeunes ayant un réseau de soutien composé de quatre individus, on observe une pente positive de très faible intensité entre le nombre de changements de milieux de vie et les probabilités prédites de juciarisation en vague 3.

Figure 3. Probabilités prédites de la judiciairisation en vague 3 en fonction de l'étendue du réseau de soutien en vague 2 selon le nombre de changements de milieux de vie



6. Discussion

Les enjeux de judiciairisation que connaissent les jeunes en sortie de placement lors de la transition à la vie adulte sont bien connus (Courtney *et al.*, 2011, Courtney *et al.*, 2020). Nos résultats apportent une meilleure compréhension des processus qui permettent de prévenir l'entrée en contact avec le système de justice pénale pour adultes lors de la sortie de placement au début de

l'âge adulte. D'une part, nos analyses révèlent que les jeunes qui bénéficient d'un réseau de soutien plus étendu sont moins à risque d'être judiciairisés lors de la sortie de placement durant la transition à la vie adulte. Il est possible que les relations soutenant favorisent un développement positif et permettent d'activer les potentialités de ces jeunes de façon à rendre la criminalité moins attrayante (Cullen *et al.*, 1999) diminuant ainsi leur risque de judiciairisation. Il est également possible que le soutien social crée des conditions positives afin d'améliorer la vie des individus de façon qu'ils soient susceptibles de commettre des comportements pouvant être judiciairisés. Les théories du soutien social proposent justement que son effet puisse être indirect (Cullen, 1994; Chouhy, 2019). Il est possible que les réseaux de soutien favorisent la poursuite des études, l'insertion professionnelle (Sampson et Laub, 1990), le développement identitaire positif (Maruna, 2001) réduisant ainsi leur risque de judiciairisation.

D'autre part, nos analyses montrent un effet d'interaction entre le nombre de changements de milieux de vie et l'étendue du réseau de soutien et la judiciairisation au début de l'âge adulte. Précisément, on constate que pour les jeunes ayant un réseau de soutien plus étendu, les probabilités prédites d'être judiciairisés n'augmentent pas en fonction du nombre de changements de milieux de vie. Si les conditions de placement peuvent constituer des facteurs de risque à la judiciairisation (Yoon *et al.*, 2018), il appert que les réseaux de soutien peuvent atténuer les effets criminogènes des expériences de placement. Il est probable que les réseaux contribuent en tant que réservoir de ressources nécessaires (Goyette, 2006, 2019) aux jeunes en sortie de placement afin de surmonter l'adversité vécue par les situations d'instabilité de placement. Nos résultats indiquent que les jeunes en sortie de placement ayant vécu des expériences passées difficiles sont moins à risque d'être judiciairisés lorsqu'ils reçoivent de l'aide d'autrui. Nos résultats ne montrent pas d'effet modérateur des réseaux de soutien entre la proportion de temps placé en milieux de groupe

et la judiciarisation. Il est possible que les effets du placement en milieu de groupe soient si importants que les réseaux de soutien n'arrivent pas à diminuer leurs effets criminogènes. Il est également possible que notre mesure des réseaux de soutien ne soit pas suffisamment précise pour capter des effets modérateurs.

Pris ensemble, ces résultats sont importants afin de resituer les implications théoriques et pratiques de la prévention des contacts avec le système de justice pénale pour adultes des jeunes en sortie de placement. Pour le moment, les travaux intéressés à apporter des explications théoriques afin de prévenir la judiciarisation des jeunes en sortie de placement se sont principalement placés sous les approches du contrôle social. Ainsi, plusieurs chercheurs mettent en cause le contrôle social (informel) comme mécanisme responsable de la prévention de la judiciarisation (Lee *et al.*, 2012; Lee *et al.*, 2014; Park et Courtney, 2022). Ces auteurs soutiennent que le contrôle social qui découle de différentes circonstances de sortie de placement telles que l'emploi, la fréquentation scolaire (Lee *et al.*, 2012; Lee *et al.*, 2014) et la continuité des services de placement (Lee *et al.*, 2014) permet de prévenir la judiciarisation auprès de cette population. Puis, une compréhension de la prévention de la judiciarisation des jeunes en sortie de placement principalement axé sur des mécanismes de « contrôle social » peut facilement être interprétée comme nécessitant de mettre en place des politiques qui restreignent les libertés et qui sont plus répressives (Cullen, 1994; Cullen *et al.*, 1999). Considérant, les difficultés et le manque de soutien importants auxquels sont confrontés les jeunes en situation de sortie de placement, il appert qu'un cadre théorique essentiellement orienté vers les restrictions des libertés n'est pas approprié. De façon alternative, nous proposons que la théorie criminologique du soutien (Cullen, 1994) soit davantage appropriée afin de prévenir la présence de contacts avec le système de justice pénale des jeunes en sortie de placement au début de l'âge adulte. Puisque des travaux soulignent les

nombreuses difficultés et la vulnérabilité dans laquelle se déroule la sortie de placement (Courtney *et al.*, 2020), une explication qui insiste sur l'importance des relations soutenantes semble plus adéquate afin de prévenir la judiciarisation de ces jeunes, notamment, lorsqu'on tient compte des travaux qui ont mis en exergue la fragilité des réseaux sociaux des jeunes en sortie de placement (Goyette, 2006; Hokanson *et al.*, 2020).

6.1 Limites et pistes de recherche

Évidemment, nos résultats ne sont pas sans limites, mais ouvrent néanmoins de nouvelles pistes de recherches intéressantes sur la situation des jeunes en situation de sortie de placement. Notre mesure des réseaux de soutien se limite à l'étendue de ceux-ci et ne tient pas compte des diverses composantes des réseaux de soutien telles que la force des relations (Granovetter, 1973), les types de relations (p. ex. famille), les types de soutien (House, 1981) et la densité des réseaux (Burt, 2000). Alors que notre étude s'est limitée à examiner l'effet de l'étendue du réseau de soutien, il serait intéressant d'examiner la relation entre la présence de contact avec le système de justice pénale pour adultes et d'autres caractéristiques des réseaux de soutien telles que les types de soutien (émotionnel, matériel, conseils, etc.), la force des relations (Granovetter, 1973), le type de personnes soutenantes (famille biologique, famille d'accueil, amis, intervenants, etc.). De plus, il serait intéressant d'examiner certaines propriétés de la composition égocentrique des réseaux de soutien, telles que la densité de ceux-ci (Burt, 2000), en relation avec la judiciarisation lors de la sortie de placement. Puisque la judiciarisation au début de l'âge adulte est souvent précédée par la judiciarisation juvénile (Gatti, Tremblay et Vitaro, 2009), il serait également intéressant d'examiner si l'effet des réseaux de soutien sur la judiciarisation des jeunes en sortie de placement au début de l'âge adulte est modéré par la présence d'expérience de judiciarisation juvénile.

En plus, bien que notre étude inclut des mesures par panel mettant en relation le réseau de soutien et la judiciarisation au début de l'âge adulte à deux temps de mesures différents, le niveau d'inférence relativement à l'effet du réseau de soutien sur la judiciarisation est limité à une inférence interindividuelle. Il serait intéressant d'examiner la présence d'effets intra-individuels (Hoffman, 2015) afin de mieux comprendre la relation qui lie les réseaux de soutien et la judiciarisation auprès des jeunes en sortie de placement. Il est possible que les jeunes soient moins à risque d'être judiciarisés durant les périodes où ils sont davantage soutenus par leur réseau social.

Alors que notre étude a permis d'éclairer la relation entre le réseau de soutien et la judiciarisation des jeunes en sortie de placement à l'aide d'effets de modération, des analyses de médiation (Hayes, 2022) pourraient aussi contribuer à une meilleure compréhension de cet enjeu. Des analyses de médiation pourraient ainsi déterminer si d'autres processus interviennent dans l'effet des réseaux de soutien sur l'entrée en contact des jeunes avec le système de justice pénale. Par exemple, est-ce que les réseaux de soutien favorisent l'insertion professionnelle ou la poursuite des études, lesquels influencent à leur tour les probabilités d'être judiciarisés? Ou encore, est-ce que la relation fréquemment observée entre les expériences de placement et la présence de contacts avec le système de justice pénale lors de la sortie de placement (Yoon *et al.*, 2018) est médiée par le manque de réseaux de soutien?

Notre étude s'est intéressée à deux postulats de la théorie du soutien social de Cullen (1994). Cependant, nous constatons que plusieurs autres postulats de la théorie du soutien social de Cullen (1994) offrent des pistes de recherche pertinentes afin d'éclairer l'enjeu des contacts avec le système de justice pénale des jeunes en sortie de placement lors du début de l'âge adulte. D'abord, Cullen (1994) propose que moins il y ait de soutien social dans une communauté, plus il y ait de crimes. Il serait intéressant d'examiner si la relation entre le soutien et la judiciarisation

lors de la sortie de placement varie en fonction des différentes communautés (p. ex. villes, régions éloignées, quartiers défavorisés, etc.) dans lesquelles s'effectue la sortie de placement. En plus, Cullen (1994) avance que la perpétration de crimes est inversement liée au niveau de soutien offert spécifiquement par la famille. Compte tenu de la dynamique complexe qui lie les jeunes placés à leur famille, il serait approprié de se pencher sur le rôle du soutien familial sur la judiciarisation postplacement. Autrement, Cullen propose qu'offrir du soutien social (et non seulement en recevoir) puisse réduire le crime. Il pourrait être pertinent d'explorer si l'opportunité d'offrir du soutien social permet de réduire l'entrée en contact avec le système de justice pénale. Finalement, Cullen (1994) stipule qu'un service correctionnel plus soutenant contribue à réduire le crime. Alors qu'on sait que plusieurs des jeunes suivis en protection de la jeunesse sont également suivis par le système judiciaire juvénile, il serait opportun d'investiguer si des approches de justice plus axées sur le développement du soutien social permettent de prévenir la récidive à l'âge adulte. Enfin, il importe aussi de considérer le contexte pandémique dans l'interprétation de nos résultats. Des études révèlent que les taux de criminalité ont généralement diminué pendant la période de la pandémie (Stickle et Felson, 2020; Perreault, 2023; Hoeboer, Kitselaar, Henrich, Miedzobrodzka, Wohlstetter, Giebels, Meynen, Kruisbergen, Kempes, Olf et Kogel, 2024). Il est donc possible que notre mesure de la judiciarisation soit sous-estimée en comparaison aux périodes pré-pandémique et post-pandémique. Nos résultats doivent donc être interprétés à la lumière de ce contexte sociohistorique.

7. Conclusion

Plusieurs études soulignent que les jeunes en situation de sortie de placement sont proportionnellement plus nombreux à être judiciarisés lors du début de l'âge adulte en comparaison aux jeunes du même âge de la population générale (Courtney *et al.*, 2011, Courtney *et al.*, 2020).

Nos analyses montrent que l'étendue du réseau de soutien permet de prévenir la judiciarisation des jeunes en sortie de placement au début de l'âge adulte. En plus, nos analyses montrent que l'étendue du réseau de soutien permet de diminuer les effets criminogènes de l'instabilité de placement. En ce sens, il appert que les réseaux de soutien peuvent avoir un effet structurant sur l'insertion sociale des jeunes en situation de sortie de placement. Nos résultats soulignent l'importance et la pertinence de mettre en place des politiques qui visent à améliorer le soutien social offert aux jeunes en situation de sortie de placement lors de la transition à la vie adulte.

Bibliographie

Altheimer, I. (2008). Social support, ethnic heterogeneity, and homicide: A cross-national approach. *Journal of Criminal Justice*, 36 (2), 103-114.

Arnett, J. J. (2000). Emerging adulthood: A theory of development from the late teens through the twenties. *American Psychologist*, 55 (5), 469-480. <https://doi.org/10.1037//0003-066X.55.5.469>

Aronson, J. K., C. Bankhead et D. Nunan (2018). Confounding. In D. Nunan, J. Aronson et C. Bankhead (dir.), *Catalogue of Bias*. 2018. <https://catalogofbias.org/biases/confounding/>

Basto-Pereira, M. et D. P. Farrington (2022). Developmental predictors of offending and persistence in crime: A systematic review of meta-analyses. *Aggression and Violent Behavior*, 65, 101761. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2022.101761>

Bidart, C. (2006). *Devenir adulte aujourd'hui : perspectives internationales*. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP). Paris : L'Harmattan.

Burt, R. S. (2000). The network structure of social capital. *Research in Organizational Behavior*, 22, 345-423. [https://doi.org/10.1016/S0191-3085\(00\)22009-1](https://doi.org/10.1016/S0191-3085(00)22009-1)

Carr, N. et S. McAlister (2016). The double-bind: Looked after children, care leavers and criminal justice. In P. Mendes et P. Snow (dir.), *Young People Transitioning from Care: International Research, Policy and Practice* (p. 3-21). Londres : Palgrave Macmillan.

Chouhy, C. (2019). Social support and crime. In T. Thornberry, M. Krohn et G. P. Hall (dir.), *Handbook on Crime and Deviance* (p. 213-241). Cham : Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-030-20779-3_12

Chouhy, C., F. T. Cullen et H. Lee (2020). A social support theory of desistance. *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, 6 (2), 204-223. <https://doi.org/10.1007/s40865-020-00146-4>

Courtney, M. E., A. L. Dworsky, G. R. Cusick, J. Havlicek, A. Perez et T. E. Keller (2007). *Midwest evaluation of the adult functioning of former foster youth: Outcomes at age 21*. Chicago : Chapin Hall Center for Children at the University of Chicago. <https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/Midwest-Eval-Outcomes-at-Age-21.pdf>

Courtney, M. E., A. Dworsky, J. S. Lee et A. Rapp (2010). *Midwest evaluation of the adult functioning of former foster youth: Outcomes at age 23 or 24*. Chicago : Chapin Hall at the University of Chicago. <https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/Midwest-Eval-Outcomes-at-Age-23-and-24.pdf>

Courtney, M. E., A. Dworsky, A. Brown, C. Cary, K. Love et V. Vorhies (2011). *Midwest evaluation of the adult functioning of former foster youth: Outcomes at age 26*. Chicago : Chapin Hall at the University of Chicago. <https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/Midwest-Eval-Outcomes-at-Age-26.pdf>

Courtney, M. E., N. J. Okpych, P. Charles, D. Mikell, B. Stevenson, K. Park, B. Kindle, J. Harty et H. Feng (2016). *Findings from the California Youth Transitions to Adulthood Study (CalYOUTH): Conditions of foster youth at age 19*. Chicago : Chapin Hall at the University of Chicago. https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/CY_YT_RE0516.pdf

Courtney, M. E., N. J. Okpych, J. Harty, H. Feng, S. Park, J. Powers, M. Nadon, D. J. Ditto et K. Park (2020). *Findings from the California Youth Transitions to Adulthood Study (CalYOUTH):*

Conditions of youth at age 23. Chicago : Chapin Hall at the University of Chicago.
https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/CY_YT_RE1020.pdf

Courtney, M. E., N. J. Okpych, K. Park, J. Harty, H. Feng, A. Torres-García et S. Sayed (2018).
Findings from the California Youth Transitions to Adulthood Study (CalYOUTH): Conditions of youth at age 21. Chicago : Chapin Hall at the University of Chicago.
https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/CY_YT_RE0518_1.pdf

Cullen, F. T. (1994). Social support as an organizing concept for criminology: Presidential address to the Academy of Criminal Justice Sciences. *Justice Quarterly*, 11 (4), 527-559.
<https://doi.org/10.1080/07418829400092421>

Cullen, F. T., J. P. Wright et M. B. Chamlin (1999). Social support and social reform: A progressive crime control agenda. *Crime & Delinquency*, 45 (2), 188-207.
<https://doi.org/10.1177/0011128799045002002>

DeGue, S. et C. Widom (2009). Does out-of-home placement mediate the relationship between child maltreatment and adult criminality? *Child Maltreatment*, 14 (4), 344-355.
<https://doi.org/10.1177/1077559509332264>

DeLisi, M. et M. G. Vaughn (2015). Correlates of crime. In A. R. Piquero (dir.), *The Handbook of Criminological Theory* (p. 18-36). Oxford : Wiley Blackwell.

Dufour, I. F., N. Brunelle, R. Couture-Dubé et D. Henry (dir.) (2023). *Understanding desistance from crime and social and community (re)integration*. New York : Routledge.

Dumollard, M., C. Gauthier-Davies, M. Goyette et A. Blanchet (2023). The transition to adulthood of dual-system youth in Quebec: A focus on high school graduation and housing situation. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 1-18.

Dumollard, M., I. Lacroix, I. A. Leclair-Malette et R. Vargas Diaz (2023). L'autonomisation à l'épreuve du placement en centre de réadaptation: les expériences carcérales des jeunes placés en protection de la jeunesse. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 33 (2), 181-202.

Duwe, G. et V. Clark (2011). Blessed be the social tie that binds: The effects of prison visitation on offender recidivism. *Criminal Justice Policy Review*, 24 (3), 271-296.
<https://doi.org/10.1177/0887403411429724>

Farrington, D. P., L. Kazemian et A. R. Piquero (dir.). (2018). *The Oxford Handbook of Developmental and Life-Course Criminology*. Oxford Handbooks.

Farrington, D. P., A. R. Piquero, W. G. Jennings et D. Jolliffe (2023). *Offending from childhood to late middle age. Recent results from the Cambridge study in delinquent development*. Springer Nature. <https://doi.org/10.1007/978-1-4614-6105-0>

Galland, O. (2011). Les jeunes et l'intégration à la société adulte. In J. Hamel, C. Pugeault-Cicchelli et O. Galland (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était* (p. 23-44). Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Gatti, U., R. E. Tremblay et F. Vitaro (2009). Iatrogenic effect of juvenile justice. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 50 (8), 991-998. <https://doi.org/10.1111/j.1469-7610.2008.02057.x>

Gauthier, M. (2000). L'âge des jeunes: un fait social instable. *Lien social et Politiques*, 43, 23-33.
<https://doi.org/10.7202/005114ar>.

Gelman A et J. Hill(2007). *Data Analysis Using Regression and Multilevel/Hierarchical Modelling*. Cambridge: Cambridge University Press

Goyette, M. (2006). *Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement*. Thèse de doctorat, Université Laval.

Goyette, M. (2019). Social networks and social support in the transition to adulthood: A reflection on social integration processes. In V. Mann Feder et M. Goyette (dir.), *Leaving Care and the Transition to Adulthood: International Contributions to Theory, Research and Practice* (p. 31-49). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oso/9780190630485.001.0001>

Granovetter, M. S. (1973). The strength of weak ties. *American Journal of Sociology*, 78 (6), 1360-1380. <https://www.jstor.org/stable/2776392>

Hamel, J., C. Pugeault-Cicchelli, O. Galland et V. Cicchelli (dir.) (2010). *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.10842>

Hass, M., Q. Allen et M. Amoah (2014). Turning points and resilience of academically successful foster youth. *Children and Youth Services Review*, 44, 387-392. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2014.07.008>

Hayes, A. F. (2022). *Introduction to mediation, moderation, and conditional process analysis: A regression-based approach* (3^e éd.). New York : Guilford Press.

Higgins, G. E. et R. J. Boyd (2008). Low self-control and deviance: Examining the moderation of social support from parents. *Deviant Behavior*, 29 (4), 388-410. <https://doi.org/10.1080/01639620701588339>

Hirschi, T. (1969). *Causes of delinquency*. Berkeley : University of California Press.
<https://doi.org/10.4324/9781315081649>

Hoebler, C. M., W. M. Kitselaar, J. F. Henrich, E. J. Miedzobrodzka, B. Wohlstetter, E. Giebels, G. Meymen, E. W. Kruisbergen, M. Kempes, M. Olf et C. H. de Kogel (2024). The impact of COVID-19 on crime: A systematic review. *American Journal of Criminal Justice*, 49 (2), 274-303.
<https://link.springer.com/article/10.1007/s12103-023-09746-4>

Hoffman, L. (2015). *Longitudinal analysis: Modeling within-person fluctuation and change*. New York, London : Routledge.

Hokanson, K., K. E. Golden, E. Singer et S. C. Berzin (2020). Not Independent Enough. *Child Welfare*, 97 (5), 141-158.

Hook, J. L. et M. E. Courtney (2011). Employment outcomes of former foster youth as young adults: The importance of human, personal, and social capital. *Children and Youth Services Review*, 33 (10), 1855-1865. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2011.05.004>

House, J. S. (1981). *Work Stress and Social Support*. Reading, Mass.: Addison-Wesley.

Huang, H. et J. P. Ryan (2014). The location of placement and juvenile delinquency: Do neighborhoods matter in child welfare? *Children and Youth Services Review*, 44, 33-45.
<https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2014.05.023>

Jones, L. (2013). The family and social networks of recently discharged foster youth. *Journal of Family Social Work*, 16 (3), 225-242. <https://doi.org/10.1080/10522158.2013.786307>

King, G., M. Tomz et J. Wittenberg (2000). Making the most of statistical analyses: Improving interpretation and presentation. *American Journal of Political Science*, 44 (2), 347-361.

<https://doi.org/10.2307/2669316>

Kort-Butler, L. A. (2010). Experienced and vicarious victimization: Do social support and self-esteem prevent delinquent responses? *Journal of Criminal Justice*, 38 (4), 496-505.

<https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2010.04.019>

Laub, J. H. et R. J. Sampson (2003). *Shared beginnings, divergent lives: Delinquent boys to age 70*. Cambridge : Harvard University Press.

Laub, J. H., Z. R. Rowan et R. J. Sampson (2019). The age-graded theory of informal social control. In D. P. Farrington, L. Kazemian et A. R. Piquero (dir.), *The Oxford Handbook of Developmental and Life-Course Criminology* (p. 295-322). New York : Oxford University Press.

<https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780190201371.013.15>

Le Blanc, M. (2021). *The development of antisocial behavior and crime*. Springer

Lee, H., J. K. Aronson et D. Nunan (2019). Collider bias. Dans *Catalogue of Bias*.

www.catalogofbias.org/biases/collider-bias/

Lee, J. S., M. E. Courtney et J. L. Hook (2012). Formal bonds during the transition to adulthood: Extended foster care support and criminal/legal involvement. *Journal of Public Child Welfare*,

6 (3), 255-279. <https://doi.org/10.1080/15548732.2012.683336>

Lee, J. S., M. E. Courtney et E. Tajima (2014). Extended foster care support during the transition to adulthood: Effect on the risk of arrest. *Children and Youth Services Review*, 42, 34-42.

<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2014.03.018>

Lee, S. (2009). *The role of foster care placement in later problem behavior*. Thèse de doctorat, Washington University.

<https://openscholarship.wustl.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1194&context=etd>

Loeber, R. et D. P. Farrington (dir.). (2012). *From juvenile delinquency to adult crime: Criminal careers, justice policy and prevention*. New York : Oxford University Press.

<https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199828166.001.0001>

Longo, M. E. (2016). L'âge éphémère : les définitions de la jeunesse à la lumière du temps. *Revue Jeunes et Société*, 1 (1), 5-24.

Loprinzi, P. D. et M. A. Ford (2018). Effects of social support network size on mortality risk: Considerations by diabetes status. *Diabetes Spectrum*, 31 (2), 189-192.

<https://doi.org/10.2337/ds17-0056>

Lynch Milder, M. K., A. Bazier, S. Ward, K. L. Rand et A. T. Hirsh (2023). Resilience, social support, and health in emerging adults with and without chronic health conditions. *Emerging Adulthood*, 11 (3), 557-571.

<https://doi.org/10.1177/216769682211483>

Malvaso, C. G., P. H. Delfabbro et A. Day (2016). Risk factors that influence the maltreatment-offending association: A systematic review of prospective and longitudinal studies. *Aggression and Violent Behavior*, 31, 1-15.

<https://doi.org/10.1016/j.avb.2016.06.006>

Mann-Feder, V. et M. Goyette (2019). *Leaving care and the transition to adulthood: International contributions to theory, research and practice*. New York : Oxford University Press.

<https://doi.org/10.1093/oso/9780190630485.001.0001>

Martí, J., E. Albani, A. Iàñez et J. Cid (2021). Personal networks and desistance from crime in young offenders. *European Journal of Criminology*, 18 (2), 235-253.

<https://doi.org/10.3138/cjccj.2022-0006>

Maruna, S. (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. Washington : American Psychological Association.

McCarty, C., M. J. Lubbers, R. Vacca et J. L. Molina(2019). *Conducting personal network research: A practical guide*. Guilford Publications.

McElreath, R. (2020). The haunted DAG & the causal terror. In R. McElreath (dir.), *Statistical Rethinking: A Bayesian Course with Examples in R and Stan*. New York : CRC Press.

Nolet, A. M., Y. Charette et F. Mignon (2022). The effect of prosocial and antisocial relationships structure on offenders' optimism towards desistance. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 64 (2), 59-81. <https://doi.org/10.3138/cjccj.2022-0006>

Park, K. et M. E. Courtney (2022). Mitigating risks of incarceration among transition-age foster youth: Considering domains of social bonds. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 40, 473-486. <https://doi.org/10.1007/s10560-022-00891-z>

Pedhazur, E. J. (1997). *Multiple regression in behavioral research* (3e éd.). New York : Harcourt Brace.

Perreault, S. (2023). Police-reported crime in rural and urban areas in the Canadian provinces, 2021. *Juristat: Canadian Centre for Justice Statistics*, 1-48.

Perry, B. L. (2006). Understanding social network disruption: The case of youth in foster care. *Social Problems*, 53 (3), 371-391. <https://doi.org/10.1525/sp.2006.53.3.371>

Pratt, T. C. et T. W. Godsey (2003). Social support, inequality, and homicide: A cross-national test of an integrated theoretical model. *Criminology*, 41 (3), 611-644. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2003.tb00999.x>

Pullen Sansfaçon, A., A. Blanchet, R. Poulin Ladouceur, J. Picard et M. Goyette (2023). Jeunes trans et non binaires en protection de la jeunesse : portrait de la situation au Québec. *Criminologie*, 56 (1), 335-360.

Runyan, D. K. et C. L. Gould (1985). Foster care for child maltreatment: Impact on delinquent behavior. *Pediatrics*, 75 (3), 562-568. <https://doi.org/10.1542/peds.75.3.562>

Ryan, J. P. et M. F. Testa (2005). Child maltreatment and juvenile delinquency: Investigating the role of placement and placement instability. *Children and Youth Services Review*, 27 (3), 227-249. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2004.05.007>

Ryan, J. P., J. S. Hong, D. Herz et P. M. Hernandez (2010). Kinship foster care and the risk of juvenile delinquency. *Children and Youth Services Review*, 32 (12), 1823-1830. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2010.08.003>

Ryan, J. P., J. M. Marshall, D. Herz et P. M. Hernandez (2008). Juvenile delinquency in child welfare: Investigating group home effects. *Children and Youth Services Review*, 30 (9), 1088-1099. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2008.02.004>

Sampson, R. J. et J. H. Laub (1990). Crime and deviance over the life course: The salience of adult social bonds. *American Sociological Review*, 55 (5), 609-627. <https://doi.org/10.2307/2095859>

Sampson, R. J. et J. H. Laub (2016). Turning points and the future of life-course criminology: Reflections on the 1986 criminal careers report. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 53 (3), 321-335. <https://doi.org/10.1177/0022427815616992>

Shrier, I. et R. W. Platt (2008). Reducing bias through directed acyclic graphs. *BMC Medical Research Methodology*, 8 (1), 1-15. <https://doi.org/10.1186/1471-2288-8-70>

Simons, R. L., L. G. Simons, C. H. Burt, G. H. Brody et C. Cutrona (2005). Collective efficacy, authoritative parenting and delinquency: A longitudinal test of a model integrating community- and family-level processes. *Criminology*, 43 (4), 989-1029. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2005.00031.x>

Stickle, B. et M. Felson (2020). Crime rates in a pandemic: The largest criminological experiment in history. *American Journal of Criminal Justice*, 45 (4), 525-536. <https://doi.org/10.1007/s12103-020-09546-0>

Vaughn, M. G., M. O. Howard et M. DeLisi (2008). Psychopathic personality traits and delinquent careers: An empirical examination. *International Journal of Law and Psychiatry*, 31 (5), 407-416. <https://doi.org/10.1016/j.ijlp.2008.08.001>

Widom, C. S. (1991). The role of placement experiences in mediating the criminal consequences of early childhood victimization. *American Journal of Orthopsychiatry*, 61 (2), 195-209. <https://doi.org/10.1007/s12103-020-09546-0>

Winokur, M., A. Holtan et K. E. Batchelder (2014). Kinship care for the safety, permanency, and well-being of children removed from the home for maltreatment. *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 1. <https://doi.org/10.1002/14651858.CD006546.pub3>

Wojciechowski, T. (2023). Moderation of the relationship between hostility and offending: is social support a protective factor? *Journal of Crime and Justice*, 46 (1), 124-138.
<https://doi.org/10.1080/0735648X.2022.2052934>

Wright, E. M. (2015). The relationship between social support and intimate partner violence in neighborhood context. *Crime & Delinquency*, 61 (10), 1333-1359.
<https://doi.org/10.1177/0011128712466890>

Xu, Y. et C. L. Bright. (2018). Children's mental health and its predictors in kinship and non-kinship foster care: A systematic review. *Children and Youth Services Review*, 89, 243-262.
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.05.001>

Yoon, M., A. E. Bender et J. Park (2018). The association between out-of-home placement and offending behavior among maltreated youth: A systematic review. *Children and Youth Services Review*, 95, 263-278. <https://doi.org/10.1177/0011128712466890>

Annexe 3. Troisième article : « The mediating role of leaving school and support networks in the relationship between the placement experiences and contact with the criminal justice system »

Cet article a été publié dans la revue *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services* en date du 25 mars 2025 (Gauthier-Davies et al., 2023a). La version présentée correspond à celle transmise en date du 27 janvier 2025 à l'éditeur suivant le processus de révision.

Abstract

Studies suggest that some characteristics of placement experiences (instability and group placement) as well as school leaving and lack of supportive networks are associated with criminal justice system involvement. Other studies suggest that these placement experiences can negatively affect the educational outcomes and social support networks of youth aging out of care. It is therefore likely that a lack of social support networks and school leaving mediate the relationship between placement experiences and adult justice involvement. The aim of this study is to examine whether support networks and school leaving during the transition out of placement mediate the relationship between placement experiences and justice system involvement. The results show that the relationship between placement experiences and post-placement criminal justice system involvement is mediated by school leaving but not by social support networks.

1. Introduction²³

The difficulties experienced by young people leaving care during the transition to adulthood are numerous and alarming (Mann Feder and Goyette, 2019; Courtney et al., 2020). Among the

²³ The first author received a doctoral scholarship from the Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC) (Talent program) for this study. The Quebec Youth Leaving Care Study (EDJeP) was funded by the Social Sciences and Humanities Research Council (Canada Research Chairs program and Partnership program), the Canada Foundation for Innovation (CFI), and the funds from the Québec Youth Research Network Chair (Fonds de recherche du Québec – Société et culture). EDJeP (edjep.ca) was developed by the Canada Research Chair in Public Actions Evaluation Regarding Youth and Vulnerable Populations (CREVAJ) at the National School of Public Administration (ÉNAJ), under the direction of Martin Goyette, with an initial research team, a committee of youth with placement experience, and youth services partners who guided the instrumentation and analyses. In 2021, the research team comprised 28 researchers and collaborators. Tonino Esposito's expertise was central to the design of EDJeP, particularly through his specialization in analyzing clinical-administrative data. We wish to thank the numerous research assistants who contributed to this study, as well as Marie-Noëlle Royer from the Institut universitaire Jeunes en difficulté of the Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal for her work in matching regional youth protection databases. Finally, we extend our thanks to Alexandre Blanchet for his support and valuable advice on the statistical analyses for this article, and to Martin Goyette for granting access to the research field.

various difficulties experienced during this turning point, this population is particularly at risk of being involved with the criminal justice system compared with young people in the general population of the same age (Courtney et al., 2016; Courtney et al., 2018). Research shows that certain characteristics of the placement experiences are associated with criminal justice system involvement. Placement instability (DeGue & Widom, 2009; Lee, 2009; Ryan et al., 2008; Huang & Ryan, 2014; Malvaso et al., 2016; Ryan & Testa, 2005; Ryan et al., 2010) and group placement facilities (DeGue & Widom, 2009; Lee, 2009; Malvaso et al., 2016; Ryan et al., 2010; Widom, 1991) appear to contribute to the criminalization of these young people²⁴.

In addition, the contexts in which young people leave care represent risk factors that increase the likelihood that these young people will become involved with the criminal justice system in early adulthood. Leaving placement care is marked by various contexts such as homelessness (Fowler et al., 2017; Goyette & Blanchet, 2022; Kelly, 2020; Lee et al., 2023), dropping out of school (Goyette and Blanchet, 2022; Okpych & Courtney, 2019), employment and financial difficulties (George and Bilaver, 2002; Pecora et al., 2006), mental health disorders (Stein and Dumaret, 2011; Sakai et al., 2015; Havlicek et al., 2013), substance abuse (Braciszewski and Stout, 2012; Narendorf & McMillen, 2010) and lack of social support (Blakeslee, 2012; Goyette, 2019; Paulsen and Breg, 2016; Rosenberg, 2019). In this paper, we focus on two factors that are particularly important with contemporary theories and research on the period of the transition of adulthood: education and social support.

²⁴ Placement instability is defined as several changes in residency and/or caregiver for a child following entry into care (Maguire, 2024). Group placement facilities. Group placement refers to the placement of children or youth in a residential setting where multiple youth live under the care and supervision of professional staff. This type of placement typically contrasts with foster family placements, where youth are placed in a family setting under the care of foster parents.

While in the general population the passage to adulthood is now characterized by the pursuit of studies during an extended period (Arnett, 2000; O'Connor et al., 2011; Shulman & Nurmi, 2010; Tanner et al., 2009; Wood et al., 2018) and by more social supports (Fingerman & Yahirun, 2016; Inguglia et al., 2015; Mullendore et al., 2018; Padilla-Walker et al., 2017; Padilla-Walker and Nelson, 2019; Taylor et al., 2014), young people leaving care are often forced to drop out of school (Courtney et al., 2016; Courtney et al., 2018) and have little support from their social networks (Goyette, 2006; Jones, 2013; Stein, 2012). Research shows that not attending school (Lee et al., 2012; Park & Courtney, 2022) and lack of social support networks (Gauthier-Davies et al., in press) are linked to criminal justice involvement of young people leaving care. In addition, some studies suggest that placement experiences can have a negative impact on educational outcomes (Goyette et al., 2021; Rosenberg & Kim, 2018) and support networks of young people leaving placement (Perry, 2006; see also Antle et al., 2018). It is therefore possible that placement experiences indirectly influence post-placement criminal justice system involvement via difficulties with school transitions and support networks. To date, research has examined these issues separately and it is therefore not possible to conclude that placement contexts mediate the relationship between placement experiences and criminal justice system involvement. The present study investigates whether leaving school and support networks mediate the relationship between placement experiences (instability and group placement facilities) and criminal justice system involvement in early adulthood.

2. Placement experience and the transition to adulthood

Placement instability and placements in group settings have deleterious effects on the life course of young people in care. Placement instability involves a move, or series of moves, to different foster homes, residential care facilities, or family reunification and subsequent breakdown

(Goyette et al., 2019). The changes in living environment have the potential to weaken the bonds and commitment to the various social institutions (Ryan & Testa, 2005) that are necessary to initiate early adulthood. The changes in living situations and the various comings and goings that make up the placement trajectories experienced require young people to continually adapt to new environments, such as new housing environments, new neighborhoods, new school environments and new peer groups (Lee, 2009). Some studies show that placement instability is associated with a decreased likelihood of high school graduation (Goyette et al., 2021) and pursuing post-secondary education (Rosenberg & Kim, 2018). Work has also shown that young people who experience more placement instability are at greater risk of criminal justice involvement (DeGue & Widom, 2009; Huang & Ryan, 2014; Lee, 2009; Malvaso et al., 2016; Ryan & Testa, 2005; Ryan et al., 2008; Ryan et al., 2010). Group placement facilities environments are stressful (Lee, 2009), restrictive, limiting and isolating (Dumollard et al., 2023). Youth in group placement facilities see less of their family members and are more cut off from peers and "prosocial" role models compared to youth in foster family homes (Ryan et al., 2008). Rosenberg and Kim (2018) show that youth in group placement settings are less likely to pursue post-secondary education after they leave out-of-home placement care. Studies have also shown that youth who were placed in group facilities were at greater risk criminal justice involvement compared to those in foster family homes (DeGue & Widom, 2009; Lee, 2009; Malvaso et al., 2016; Ryan et al., 2010; Widom, 1991). In sum, research shows that placement instability and group placement facilities are linked to educational and relational difficulties, and also to the criminal justice system involvement among young people leaving out-of-home care.

3. Leaving school and social support networks

While some characteristics of the placement experience (instability and group facilities) are factors that increase the risk of criminal justice system involvement for youth in care, the contexts in which youth leave care also heighten this risk. Young people in transition to adulthood are more likely to have to drop out of school (Courtney et al., 2018) and to begin this stage of life with weak relational support (Goyette, 2006; Hokanson et al., 2020). Criminological studies show that transitions in the educational trajectory in early adulthood are important contextual factors that explain contact with the justice system. Pursuing education during the transition to adulthood help prevent criminal justice system involvement (Blokland & Nieuwbeerta, 2005; Ford & Schroeder, 2011; Walters, 2017). Conversely, young people who drop out of school during the transition to adulthood are at greater risk of becoming involved with the justice system (Blomberg et al., 2010; Hemez et al., 2019). Leaving school potentially increases the risk of justice involvement by diminishing opportunities for growth, disrupting social supports and routine activities, and impairing identity development (Laub & Sampson, 2020). A few studies specifically examined the relationship between school attendance and criminal justice involvement among young people leaving care in early adulthood. Using data from the CalYouth study, Park & Courtney (2022) examined the relationship between school attendance and self-reported incarceration in 680 California youths leaving foster care. Multivariate regression analyses showed a negative and statistically significant relationship between school attendance (at age 17) and incarceration (measured with a variable combining incarceration at age 19 and/or 21). Youth who reported being in school at age 17 were less likely to have reported being incarcerated at age 19 and/or 21, or conversely, youth who were not in school at age 17 were more likely to be incarcerated at age 19 and/or 21.

In addition, criminological work suggests that criminal justice system involvement is inversely related to social support (Cullen, 1994; Dufour et al., 2023; Kort-Butler, 2010; Makarios, 2013). Social support approaches are based on the premise that supportive relationships are paramount to positive human development and that the need to receive support is an essential human potentiality (Chouhy, 2019; Chouhy et al., 2020; Cullen et al., 1999). Thus, the actualization of this potential reduces the risk of criminal justice system involvement. Cullen (1994) suggests that the more social support there is in a person's social network, the less likely that individual is to commit crimes. Research suggests that the presence of networks of supportive relationships can prevent criminalization (Duwe & Clark, 2011; Kort-Butler, 2010; Marti et al., 2021; Nolet et al., 2022). This is substantial considering that some studies have highlighted the fragility of support networks for young people leaving care, but that access to more supportive social networks is associated with better social integration (Goyette, 2006; Hass et al., 2014; Hokanson et al., 2020). The study by (Gauthier-Davies et al., in press) looked at the relationship between support network size and the criminal justice involvement of young people leaving care. Logistic regression analyses reveal that young people with a larger support network are less likely to come into contact with the adult criminal justice system.

In summary, research suggest that some of the characteristics of placement (instability and group placement facilities) as well as school leaving and weak support network are associated with criminal justice system involvement. Moreover, some other studies suggest that placement experiences can have a negative effect on educational outcomes and social support networks of youth aging out of care. It is therefore likely that lack of social support networks and school leaving mediate the relationship between placement experiences and adult justice involvement among care leavers. To our knowledge, no studies have examined these relationships.

4. Objectives

The aim of this study is to examine whether leaving school and social support networks mediate the relationship between placement experiences (placement instability and group placement) and involvement in the criminal justice system during the transition out of placement at the beginning of adulthood. Specifically, we want to:

1.0 Examine whether support network mediates the relationship between placement instability and criminal justice system involvement of youth aging out of placement.

1.1 Examine whether support network mediates the relationship between group placements and criminal justice system involvement of youth aging out of placement.

2.0 Examine whether leaving school during the transition out of placement mediates the relationship between placement instability and criminal justice system involvement.

2.1 Examine whether leaving school during the transition out of placement mediates the relationship between group placement facilities and criminal justice system involvement.

5. Data

This study is based on data from the EDJeP study aimed at knowledge on the preparation and the period following placement of young people transitioning to adult life in Quebec. The quantitative data from the EDJeP study includes various administrative data as well as three waves of questionnaires. For the purposes of this study, we used the administrative data from the youth protection services and the data from the three waves of questionnaires. The administrative data from the youth protection services contain various information related to placement trajectories,

and enable us to measure placement instability and group placement facilities. The questionnaires were administered to young people before they left care (wave 1) and subsequently after they left care (waves 2 and 3). The questionnaires included various sections, notably on educational status, support networks and contact with the adult justice system.

To recruit participants, the research team obtained a list of 2,573 young people aged 16 and over, placed in substitute care and having accumulated at least one year of placement in their lifetime. This list was extracted from the 16 CISSS/CIUSSS in Quebec to build a representative database of care leavers in Quebec.²⁵ The extraction of this list took place between March and November 2017. From this initial list, the research team was able to obtain the contact details of 1687 of who were invited to participate to the first wave of questionnaires. In the first wave of questionnaires, conducted between 2017 and 2018, 1,136 young people took part while still in care, with an average age of 17 (SD = 0.67). The vast majority of these interviews (97%) were conducted face-to-face in places according to the participants' preference, while a small proportion had to be conducted by telephone to accommodate the participants (3%). In the second wave of questionnaires, conducted between 2019 and 2020, the research team met with 844 young people, 91% of whom had left care, with an average age of 19 (SD= 0.69). In wave 2, 95% of the interviews were conducted face-to-face, while a small proportion were carried out by telephone or videoconference (5%). In the third wave of the study, carried out between 2021 and 2022, 560 young people took part, all of whom had aged out of care, and had an average age of 21 (SD=0.68). For the three waves of questionnaires, interviews lasted between 60 and 90 minutes.

²⁵ In Quebec, responsibility for child protection services for young people whose development or safety is compromised (or potentially compromised) lies with the Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). These services are grouped within the Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) or Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS).

The sample analyzed for this study consists of young people who participated in wave 3 of the interviews (n=560). To ensure that the sample was representative of the population we wished to analyze, we removed some participants. For objectives 1.0 and 1.1, we removed 55 participants because they did not answer the question concerning adult justice system involvement or because they were still in care in wave 2. Since this study focuses on the influence of contextual factors during the transition out of care, we excluded participants who had not yet exited care at wave 2. The final sample for objectives 1.0 and 1.1 therefore consists of 505 participants. For objectives 2.0 and 2.1, we removed an additional 92 participants who were not in school in wave 1, as this study focuses on transitions in the educational trajectory of youth leaving placement. The final sample for objectives 2.0 and 2.1 therefore consists of 413 participants. The final samples consist of people who have participated in each wave.

5.1 Variables²⁶

Criminal justice system involvement in early adulthood was measured by a question asked in the third wave, which covered the last 12 months. The question read: “Have you ever been found guilty of a violation of the Criminal Code by an adult court?” to which they were given the opportunity to answer "yes" (14%) or "no" (86%). Support network size was obtained using the wave 2 questionnaires. When completing the questionnaires, we asked young people, 'Who are the people closest to you AND who can you count on?' until 5 people were identified. Support network size is therefore a continuous variable ranging from 0 to 5. In network analysis, network size corresponds to the number of individuals identified within the network and is a general indicator for measuring a social network (McCarty et al., 2019). Support network size has been used in

²⁶ The distributions reported in this text are those of the sample used for objectives 1.0 and 1.1. For the distributions related to objectives 2.0 and 2.1, refer to Table 1.

several studies as a predictor to examine its impact on different life-course outcomes (Loprinzi & Ford, 2018; Bi et al., 2022; Lynch et al., 2023; Gauthier-Davies et al., in press). In our study, people reported having an average of 3.15 people in their support network, with a standard deviation of 1.45.

School leaving was measured using the answers given to the questionnaires during wave 1 and wave 2 when young people reported their occupational status.²⁷ The respondent chose among the following options: 1) in school 2), in school and working 3), working and 4) neither in school nor working. From these responses, we created an indicator to measure school leaving that occurs between the time when all the young people were still in care (in wave 1; average age 17) and the time when all the participants had aged out of care (in wave 2; average age 19). Thus, leaving school is a dichotomous variable that distinguishes between young people who left school between wave 1 and wave 2 (62%) and those who remained in school between wave 1 and wave 2.

Table 1. Descriptive variables

	Objective 1	Objective 2
Variables	N =505	N = 413
Criminal justice system involvement in wave 3	69 (14%)	46 (11%)
Support network size in wave 2	3.15 (1.45)	3.18 (1.43)
School leaving in wave 2	254 (62%)	254 (62%)

²⁷ The concept of leaving school is framed within a life course approach to account for the transitional nature of leaving care. We chose this concept over one that measures educational attainment, such as a high school diploma or postsecondary diploma, as these do not adequately capture changes in the educational trajectory at the time of exiting care.

Table 1. Descriptive variables

Variables	Objective 1	Objective 2
	N =505	N = 413
Number of placement changes	4.8 (4.9)	4.3 (4.6)
% of time placed in group placement facilities	38% (0.43)	34% (0.42)
Cis gender		
Cisgender women	275 (54%)	228 (55%)
Cisgender men	211 (42%)	170 (41%)
Transgender and non-binary people	19 (3.8%)	15 (3.6%)
Behavioral problems	99 (20%)	75 (18%)

Frequency (%); Mean (standard deviation)

Concerning placement experience, placement instability was measured using administrative data by adding the number of placements lasting more than 72 hours and the number of family reunification attempts, minus the initial placement. The average number of changes of living environment is 4.8 in the wave 3 sample.

Then, group placement was measured by the proportion of time placed in group placement facilities (compared to time placed in foster family) out of the total time placed. On average, respondents spent 38% of their time in group settings. Gender identity is a variable with three indicators: 1) cisgender women, 2) cisgender men and 3) transgender and non-binary people. This operationalization thus makes it possible to consider the diversity of gender identities as raised by

Pullen Sansfaçon et al. (2023). This variable was coded by combining administrative data and responses from the first wave of questionnaires. The administrative data reveal the sex of young people at birth (male or female), while the questionnaires make it possible to account for the gender reported by the respondents according to four modalities (female, male, non-binary and other). Cisgender women (54%) and cisgender men (42%) are those young people for whom the sex at birth corresponds to the self-reported gender, while transgender and non-binary people (2.7%) are those for whom the data modalities differ. Behavioral problems correspond to young people whose first placement was due to serious behavioral issues, as recorded in the administrative data (20%).

6. Analysis

Mediation analyses were used to examine the mediating effects of leaving school and support networks between placement experiences and contact with the justice system in early adulthood. Mediation analysis allows for the quantification and examination of the indirect effects through which an antecedent variable X (placement instability and group placement) influences a consequent variable Y (criminal justice involvement) via a mediating variable M (school leaving and support networks) (Hayes, 2022). The mediation method used is based on natural effects model (Steen et al., 2017). This method overcomes the limitations of standard methods that estimate mediation effects via products or difference coefficients which are only appropriate in the case where the mediator and dependent variable models are linear regressions. In our case, the dependent variable models are binary, and the natural effects method can be used to calculate the mediation effects for this scenario.²⁸ Natural effects models allow estimates to be directly parameterized in their natural scale. This facilitates the integration of statistical tests and makes

²⁸ This approach is also preferable to structural equation models, where the definition of mediation depends on statistical tests, and the identification of postulates lies within the models themselves (see Lmai et al., 2010).

interpretation simpler than with other models (e.g. Imai et al., 2010). The use of statistical tests is particularly useful to us since we wish to determine whether leaving school and support networks during the transition out of placement mediate the relationship linking placement experiences and criminal justice system involvement. The analyses were carried out on "R" software using the *Medflex* library (Steen et al., 2017), which makes it possible to calculate direct effects, indirect effects and total effects, and includes significance tests (Wald). Mediation analyses were conducted separately to examine the indirect effects of placement instability and placement environment, as well as for each mediating variable.

7. Results

Table 2 shows the results of mediation effects, while the extent of the support network is the mediating variable. No statistically significant ($p > 0.05$) indirect effect is observed when the independent variable is placement instability (Model 1). Similarly, there was no statistically significant indirect effect ($p > 0.05$) when the predictor was the proportion of time spent in group settings (Model 2). It cannot therefore be concluded that placement experiences (placement instability and group placements) indirectly influence post-placement criminal justice system involvement via support networks.

Table 2. Mediation analyses of support networks between placement experiences and contact with the criminal justice system

Effects	Model 1			Model 2		
	Placement instability			Group placement		
	Estimate	Std. Error	P-value	Estimate	Std. Error	P-value
Direct effect	0.10326	0.02080	<0,001	1.8060	0.3652	<0,001
Indirect effect	0.00343	0.00307	0.26	0.0526	0.0472	0.26
Total effect	0.10669	0.02133	<0,001	1.8586	0.3643	<0,001

Table 3 reports the results of mediation analysis where leaving school is the mediating variable. Model 3 assesses whether placement instability indirectly influences post-placement criminal justice system involvement via school leaving. The results indeed show the presence of a statistically significant indirect effect ($B = 0.72$; $p < 0.001$). Leaving school mediates 12% of the relationship between placement instability and post-placement criminal justice system involvement. Model 4 examines whether the proportion of time spent in group settings indirectly influences post-placement criminal justice system involvement via school leaving. Once again, the results show the presence of a statistically significant indirect effect ($B = 0.72$; $p < 0.001$). Leaving school when aging out of care mediates around 15% of the relationship between the proportion of time spent in group settings and post-placement criminal justice system involvement. Taken

together, these results suggest that some placement experiences can influence post-placement criminal justice system involvement via school leaving.

Table 3. Mediation analyses of school leaving between placement experiences and contact with the criminal justice system

Effects	Model 3			Model 4		
	Estimate	Std. Error	P-value	Estimate	Std. Error	P-value
Direct effect	0.12403	0.02696	<0,001	1.192	0.483	0,014
Indirect effect	0.01714	0.00633	0,007	0.215	0.109	0,048
Total effect	0.14117	0.02787	<0,001	1.407	0.495	0,005

8. Discussion

While the literature has shown that some placement characteristics (placement instability and group placement) and the contexts under which young people leave care increase the risk of criminal justice system involvement (Gauthier-Davies et al, in press, Park & Courtney, 2022; Yoon et al., 2018), our analyses shed light on the explanatory mechanisms linking these two level of factors. Our results show that the relationship between placement experiences and post-placement criminal justice system involvement is mediated by leaving school. In other words, placement experiences indirectly influence post-placement criminal justice system involvement via school leaving when

aging out of placement care. We find that the relationship between placement instability and post-placement criminal justice system involvement is mediated by leaving school. In addition, we observe that the relationship between placement in group settings and post-placement criminal justice system involvement is mediated by leaving school. Placement experiences seem to constitute cumulative disadvantages that constrain schooling and educational opportunities during the transition to adulthood. In turn, leaving school during the transition out placement potentially has the effect of weakening youth's bond to society, diminishing the presence of opportunities for personal growth, increasing unstructured routine activities and impairing identity development. Leaving school thereby has the potential to increase the likelihood of being involved with the criminal justice system (Laub & Sampson, 2020).

8. 1 Limits and future research

Our study is not without its limitations. First, our measure of support networks is limited to size, and does not take into account the various components of support networks such as tie strength (Granovetter, 1973), relationship types (e.g. family), support types (House, 1981) and network density (Burt, 2000). The effect of support networks on criminal justice system involvement is complex (Chouhy, 2019; Cullen et al., 1999). Therefore, more specific measures might better capture their indirect effects. Future work could examine the mediating role played by the various measures of support networks in the relationship between placement experiences and criminal justice system involvement of youth aging out of placement.

Moreover, our measure of leaving school is not uniform across participants because it was collected at different time intervals. In addition, this measure is limited in that it is based solely on the young people's current situation at the time of completing the questionnaire. Also, our measure of criminal justice system involvement is only self-reported, whereas official measures of criminal

justice system involvement could complement these results. For future studies interested in the role of leaving school and support networks on the criminal justice system involvement of young people aging out of placement, our study raises a number of interesting avenues. While our study was limited to examining the effect of leaving school and support networks on criminal justice system involvement, it would be interesting to examine the effect of these factors on other indicators such as mental health (e.g. anxiety, depression and stress). Future studies could also attempt to gain a better understanding of the theoretical mechanisms linking transitions in the educational trajectory of youth aging out of placement and criminal justice system involvement. Qualitative work would be of interest to guide the understanding of identity transformation processes among young people who have the opportunity to continue their studies when leaving care. Moreover, many youths involved with youth protection also have ties to the juvenile justice system, a situation often linked to academic and residential challenges (Dumollard et al., 2023). It would be interesting to examine whether dual involvement indirectly influences justice system contact in relation to the circumstances surrounding aging out of placement.

While our study sheds some light on the mechanisms that explain criminal justice system involvement by integrating factors linked to placement experiences and the contexts in which people leave placements, our theoretical understanding of these explanatory mechanisms is still limited. Other levels of factors could also be integrated upstream into the explanatory model. It is possible that certain factors antecedent to placement influence placement experiences which in turn influence placement exit contexts. For example, experiences of neglect or abuse, socioeconomic status, neuropsychological factors and gender have the potential to influence placement experiences. Research that incorporates factors antecedent to placement experiences

into an explanatory model would enhance our understanding of the criminal justice system involvement of young people leaving care.

8.2 Implications for Theory

From a conceptual point of view, our results make it possible to integrate different interdependent systems to understand criminal justice system involvement of young people leaving care. Some of the characteristics of the youth protection system (placement instability and group placement) increase the difficulties encountered with the educational system, which in turn increase the involvement of the justice system in early adulthood. These mechanisms offer alternative explanations to studies on the effects of out-of-home placement experiences which have mainly been examined via attachment theories (Goyette et al., 2021; Ryan & Testa, 2005). Instead, our findings suggest that the effects of the placement experience on early adulthood criminal justice system involvement are manifested by a ripple effect blocking access to resources and opportunities needed to make the transition to adulthood. Our results are also in line with contemporary research on youth, which emphasizes that the opportunity to pursue education in early adulthood contributes to positive development and a harmonious transition to life (O'Connor et al., 2011; Shulman & Nurmi, 2010; Tanner et al., 2009; Wood et al., 2018).

While our results show a mediating effect of leaving school between placement experiences and criminal justice system involvement in early adulthood, we do not observe any mediating effect of support networks. Gauthier-Davies et al., (accepted) have observed that for young people with a more extensive support network, placement instability increases the likelihood of going to court little or not at all. In short, the role played by support networks in the relationship between placement experiences and criminal justice system involvement appears to be moderating rather

than mediating. Some of the limitations of our study may explain this result, and future studies may shed light on it.

8.3 Implications for Practice

In line with the political and practical reflections raised by research on youth aging out placement, our results suggest reducing instability in the placement trajectories (Esposito et al., 2014; Gauthier-Davies et al., 2023; Goyette et al., 2021) and revising alternatives to group placements (Dumollard et al., 2023; Winokur et al., 2015). More specifically, our findings imply that policies and practices should favor foster family placements compared to group placements. Foster families are more stabilizing than group placements (Perry et al., 2012; Webster et al., 2000) and should help to promote the social integration of youth leaving placement. Wherever possible, case workers need to be sensitive to the need to find alternative placement environments to group placements, and to avoid repeated changes of living environment. Policies and practices that reduce placement instability as well as group placement will likely increase the pursuit of education among youth aging out of care and thus potentially reduce the criminalization of this population.

Since young people leave placement in a context of service disruptions and social vulnerabilities, our results also highlight the importance of implementing policies and practices aimed at supporting further education for young people leaving placement during the transition to adulthood, in order to promote social integration and prevent the criminal justice system involvement of this at-risk population. Such policies and practices are essential for young people in group care and those experiencing placement instability. Examples of such policies and practices may take the form of tuition waivers, the presence of liaison officers in schools for young people with placement experience, and the establishment of collaborative networks that support school retention (Watt, 2023). Case workers supporting youth transitioning out of placement should work

closely with them to encourage and assist in continuing their education. This involves guiding them to the necessary resources and exploring the different educational programs available to them. Our results also align with extended care policies intended at supporting the pursuit of education (Courtney & Hook, 2017; Courtney & Okpych, 2017; Jones, 2019; Mendes & Rogers, 2020). Studies have shown that extended care in youth protection services is associated with better educational outcomes in early adulthood (Courtney & Hook, 2017; Courtney and Okpych, 2017; Mendes & Rogers, 2020), as well as a lower risk of criminal justice involvement (Lee et al., 2012; Prettyman, 2024). On the other hand, analyses show that follow-up programs without housing facilities are insufficient to foster educational achievement (Goyette et al., 2022). It is important that policies and programs for youths leaving placement have sufficient resources to support their pursuit of education.

References

- Antle, B. F., Johnson, L., Barbee, A., & Sullivan, D. (2009). Fostering interdependent versus independent living in youth aging out of care through healthy relationships. *Families in Society, 90*(3), 309-315. <https://doi.org/10.1606/10443894.3890>
- Arnett, J. J. (2000). Emerging adulthood: A theory of development from the late teens through the twenties. *American Psychologist, 55*(5), 469. <https://doi.org/10.1037//0003-066X.55.5.469>
- Bi, X. B., He, H. Z., Lin, H. Y., & Fan, X. Z. (2022). Influence of social support network and perceived social support on the subjective wellbeing of mothers of children with autism spectrum disorder. *Frontiers in Psychology, 13*, 835110. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2022.835110>
- Blakeslee, J. (2012). Expanding the scope of research with transition-age foster youth: Applications of the social network perspective. *Child & Family Social Work, 17*(3), 326-336. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2206.2011.00787.x>
- Blokland, A. A., & Nieuwbeerta, P. (2005). The effects of life circumstances on longitudinal trajectories of offending. *Criminology, 43*(4), 1203-1240. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2005.00037.x>
- Blomberg, T. G., Bales, W. D., Mann, K., Piquero, A. R., & Berk, R. A. (2011). Incarceration, education and transition from delinquency. *Journal of Criminal Justice, 39*(4), 355-365. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2011.04.003>
- Braciszewski, J. M., & Stout, R. L. (2012). Substance use among current and former foster youth: A systematic review. *Children and Youth Services Review, 34*(12), 2337-2344. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2012.08.011>

Chouhy, C. (2019). Social support and crime. In Thornberry, T., Krohn, M., & Hall, G. P. (Eds.), *Handbook on crime and deviance* (pp. 213–241). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-030-20779-3_12

Chouhy, C., Cullen, F. T., & Lee, H. (2020). A social support theory of desistance. *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, 6, 204-223. <https://doi.org/10.1007/s40865-020-00146-4>

Courtney, M. E., Dworsky, A., & Rapp, A. (2010). *Midwest evaluation of the adult functioning of former foster youth: Outcomes at age 23 or 24*. Chapin Hall at the University of Chicago. <https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/Midwest-Eval-Outcomes-at-Age-23-and-24.pdf>

Courtney, M. E., Dworsky, A., Brown, A., Cary, C., Love, K., & Vorhies, V. (2011). *Midwest evaluation of the adult functioning of former foster youth: Outcomes at age 26*. Chapin Hall at the University of Chicago. <https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/Midwest-Eval-Outcomes-at-Age-26.pdf>

Courtney, M. E., Dworsky, A., Ruth, G., Havlicek, J., & Perez, A. (2007). *Midwest Evaluation of the Adult Functioning of Former Foster Youth: Outcomes at age 21*. Chapin Hall Center for Children at the University of Chicago. <https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/Midwest-Eval-Outcomes-at-Age-21.pdf>

Courtney, M. E., Okpych, N. J., Charles, P., Mikell, D., Stevenson, B., Park, K., Kindle, B., Harty, J., & Feng, H. (2016). *Findings from the California Youth Transitions to Adulthood Study (CalYOUTH): Conditions of foster youth at age 19*. Chapin Hall at the University of Chicago. https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/CY_YT_RE0516.pdf

Courtney, M. E., Okpych, N. J., Harty, J., Feng, H., Park, S., Powers, J., Nadon, M., Ditto, D. J., & Park, K. (2020). *Findings from the California Youth Transitions to Adulthood Study (CalYOUTH): Conditions of youth at age 23*. Chapin Hall at the University of Chicago. https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/CY_YT_RE1020.pdf

Courtney, M. E., Okpych, N. J., Park, K., Harty, J., Feng, H., Torres-Garcia, A., & Sayed, S. (2018). *Findings from the California Youth Transitions to Adulthood Study (CalYOUTH): Conditions of youth at age 21*. Chapin Hall at the University of Chicago. https://www.chapinhall.org/wp-content/uploads/CY_YT_RE0518_1.pdf

Courtney, M. E., Piliavin, I., Grogan-Kaylor, A., & Nesmith, A. (2001). Foster youth transitions to adulthood: A longitudinal view of youth leaving care. *Child Welfare*, 80(6), 685-717. <https://www.jstor.org/stable/45400302>

Cullen, F. T. (1994). Social support as an organizing concept for criminology: Presidential address to the Academy of Criminal Justice Sciences. *Justice Quarterly*, 11(4), 527-559. <https://doi.org/10.1080/07418829400092421>

Cullen, F. T., Wright, J. P., & Chamlin, M. B. (1999). Social support and social reform: A progressive crime control agenda. *Crime & Delinquency*, 45(2), 188-207. <https://doi.org/10.1177/0011128799045002002>

DeGue, S., & Spatz Widom, C. (2009). Does out-of-home placement mediate the relationship between child maltreatment and adult criminality? *Child Maltreatment*, 14(4), 344-355. <https://doi.org/10.1177/1077559509332264>

Dufour, I. F., Brunelle, N., Couture-Dubé, R., & Henry, D. (2023). *Understanding Desistance from Crime and Social and Community (Re)integration*. Routledge.

Dumollard, M., Lacroix, I., Leclair-Malette, I. A., & Vargas Diaz, R. (2023). L'autonomisation à l'épreuve du placement en centre de réadaptation: Les expériences carcérales des jeunes placés en protection de la jeunesse. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 33(2), 181-202. <https://doi.org/10.7202/1107883ar>

Dumollard, M., Gauthier-Davies, C., Goyette, M., & Blanchet, A. (2023). The Transition to Adulthood of Dual-System Youth in Quebec: A Focus on High School Graduation and Housing Situation. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 1-18. <https://doi.org/10.1007/s10560-023-00944-x>

Duwe, G., & Clark, V. (2011). Blessed be the social tie that binds: The effects of prison visitation on offender recidivism. *Criminal Justice Policy Review*, 24(3), 271-296. <https://doi.org/10.1177/0887403411429724>

Esposito, T., Trocmé, N., Chabot, M., Collin-Vézina, D., Shlonsky, A., & Sinha, V. (2014). The stability of child protection placements in Québec, Canada. *Children and Youth Services Review*, 42, 10-19. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2014.03.015>

Fingerman, K. L., & Yahirun, J. J. (2016). Emerging Adulthood in the Context of Family. *The Oxford Handbook of Emerging Adulthood*, 163. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199795574.013.17>

Ford, J. A., & Schroeder, R. D. (2011). Higher education and criminal offending over the life course. *Sociological Spectrum*, 31, 32-58. <https://doi.org/10.1080/02732173.2011.525695>

Fowler, P. J., Marcal, K. E., Zhang, J., Day, O., & Landsverk, J. (2017). Homelessness and aging out of foster care: A national comparison of child welfare-involved adolescents. *Children and Youth Services Review*, 77, 27-33. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2017.03.017>

George, R. M., & Bilaver, L. (2002). Employment outcomes for youth aging out of foster care. *US Department of Health and Human Services, Office of the Assistant Secretary for Planning and Evaluation*.

Gauthier-Davies, C., Goyette, M., Esposito, E. (in press). Jeunes en sortie de placement lors de la transition à la vie adulte et judiciarisation : le rôle du réseau de soutien. *Jeunes et société. Revue Jeunes et Société*.

Gauthier-Davies, C., Blanchet, A., Esposito, T., & Goyette, M. (2023). Nombre d'intervenants et insatisfaction à l'égard des services en protection de la jeunesse. *Criminologie*, 56(1), 111–138. <https://doi.org/10.7202/1099008ar>

Goyette, M. (2006). Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte: Le cas de jeunes ayant connu un placement. *Thèse doctorale. Université Laval, Québec*.

Goyette, M., & Blanchet, A. (2022). Leaving care in Quebec: The EDJeP Longitudinal Study. *Pedagogia Social Revista Interuniversitaria*, 40, 21–34. https://doi.org/10.7179/PSRI_2022.40.01

Goyette, M., Blanchet, A., Esposito, T., & Delaye, A. (2021). The role of placement instability on employment and educational outcomes among adolescents leaving care. *Children and Youth Services Review*, 131, 106264. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2021.106264>

Goyette, M., Blanchet, A., Tardif-Samson, A., & Gauthier-Davies, C. (2022). *Rapport sur les jeunes participants au Programme Qualification Jeunesse*. École nationale d'administration publique. https://espace.enap.ca/id/eprint/361/1/rapport_sur_les_jeunes_participants.pdf

Granovetter, M. S. (1973). The strength of weak ties. *American Journal of Sociology*, 78(6), 1360-1380. <https://www.jstor.org/stable/2776392>

Hass, M., Allen, Q., & Amoah, M. (2014). Turning points and resilience of academically successful foster youth. *Children and Youth Services Review*, 44, 387-392.

<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2014.07.008>

Havlicek, J. R., Garcia, A. R., & Smith, D. C. (2013). Mental health and substance use disorders among foster youth transitioning to adulthood: Past research and future directions. *Children and Youth Services Review*, 35(1), 194-203. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2012.10.003>

Hayes, A. F., & Little, T. D. (2022). *Introduction to mediation, moderation, and conditional process analysis: A regression-based approach* (Third edition). The Guilford Press.

Hemez, P., Brent, J. J., & Mowen, T. J. (2020). Exploring the school-to-prison pipeline: How school suspensions influence incarceration during young adulthood. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 18(3), 235-255. <https://doi.org/10.1177/1541204019880945>

Hokanson, K., Golden, K. E., Singer, E., & Berzin, S. C. (2020). 'Not Independent Enough': Exploring the Tension Between Independence and Interdependence among Former Youth in Foster Care who are Emerging Adults. *Child Welfare*, 97(5), 141–158. <https://www.jstor.org/stable/48626871>

House, J. S. (1983). *Work stress and social support* (2nd print). Addison-Wesley.

Huang, H., & Ryan, J. P. (2014). The location of placement and juvenile delinquency: Do neighborhoods matter in child welfare? *Children and Youth Services Review*, 44, 33–45.

<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2014.05.023>

Huang, H., Ryan, J. P., & Rhoden, M. A. (2016). Foster care, geographic neighborhood change, and the risk of delinquency. *Children and Youth Services Review*, 65, 32-41.

<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2016.03.019>

Inguglia, C., Ingoglia, S., Liga, F., Lo Coco, A., & Lo Cricchio, M. G. (2015). Autonomy and relatedness in adolescence and emerging adulthood: Relationships with parental support and psychological distress. *Journal of Adult Development*, 22(1), 1-13.

<https://doi.org/10.1007/s10804-014-9196-8>

Jones, L. (2013). The family and social networks of recently discharged foster youth. *Journal of Family Social Work*, 16(3), 225-242. <https://doi.org/10.1080/10522158.2013.786307>

Jones, L. (2019). Remaining in foster care after age 18 and youth outcomes at the transition to adulthood: A review. *Families in Society*, 100(3), 260-281.

<https://doi.org/10.1177/104438941984732>

Kelly, P. (2020). Risk and protective factors contributing to homelessness among foster care youth: An analysis of the National Youth in Transition Database. *Children and Youth Services Review*, 108, 104589. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2019.104589>

Kort-Butler, L. A. (2010). Experienced and vicarious victimization: Do social support and self-esteem prevent delinquent responses? *Journal of Criminal Justice*, 38(4), 496-505.

<https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2010.04.019>

Laub, J. H., & Sampson, R. J. (2020). Life-Course and Developmental Criminology: Looking Back, Moving Forward—ASC Division of Developmental and Life-Course Criminology Inaugural David P. Farrington Lecture, 2017. *Journal of Developmental and Life Course Criminology*, 6, 158–171.

<https://doi.org/10.1007/s40865-019-00110-x>

Lee, J. S., Courtney, M. E., & Hook, J. L. (2012). Formal bonds during the transition to adulthood: Extended foster care support and criminal/legal involvement. *Journal of Public Child Welfare*, 6(3), 255-279. <https://doi.org/10.1080/15548732.2012.683336>

Lee, J. S., Courtney, M. E., & Tajima, E. (2014). Extended foster care support during the transition to adulthood: Effect on the risk of arrest. *Children and Youth Services Review*, 42, 34-42. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2014.03.018>

Lee, J. S., Gimm, G., Mohindroo, M., & Lever, L. (2022). Assessing homelessness and incarceration among youth aging out of foster care, by type of disability. *Child & Adolescent Social Work Journal*. Advance online publication. <https://doi.org/10.1007/s10560-022-00817-9>

Lee, S. (2009). The role of foster care placement in later problem behavior (Thesis) Washington University in St. Louis. <https://openscholarship.wustl.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1194&context=etd>

Loprinzi, P. D., & Ford, M. A. (2018). Effects of Social Support Network Size on Mortality Risk: Considerations by Diabetes Status. *Diabetes Spectrum*, 31(2), 189–192. <https://doi.org/10.2337/ds17-0056>

Lynch Milder, M. K., Bazier, A., Ward, S., Rand, K. L., & Hirsh, A. T. (2023). Resilience, social support, and health in emerging adults with and without chronic health conditions. *Emerging Adulthood*, 11(3), 557–571. <https://doi.org/10.1177/21676968221148322>

Maguire, D., May, K., McCormack, D., & Fosker, T. (2024). A Systematic Review of the Impact of Placement Instability on Emotional and Behavioural Outcomes Among Children in Foster Care. *Journal of Child & Adolescent Trauma*, 1–15. <https://doi.org/10.1007/s40653-023-00606-1>

Makarios, M. D., & Livelsberger, T. (2012). Social Support and Crime. In F. T. Cullen & P. Wilcox (Eds.), *The Oxford Handbook of Criminological Theory* (1st ed., pp. 160–186). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199747238.013.0009>

Malvaso, C. G., Delfabbro, P. H., & Day, A. (2016). Risk factors that influence the maltreatment-offending association: A systematic review of prospective and longitudinal studies. *Aggression and Violent Behavior, 31*, 1–15. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2016.06.006>

Martí, J., Albani, E., Ibanez, A., & Cid, J. (2021). Personal networks and desistance from crime in young offenders. *European Journal of Criminology, 18*(2), 235–253. <https://doi.org/10.1177/1477370819842207>

Mendes, P., & Rogers, J. (2020). Young people transitioning from out-of-home care: What are the lessons from extended care programmes in the USA and England for Australia? *The British Journal of Social Work, 50*(5), 1513–1530. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcaa028>

Mullendore, R., Daniel, C., & Toney, M. (2018). The Role of Parents in Emerging Adulthood. In J. L. Murray & J. J. Arnett (Eds.), *Emerging Adulthood and Higher Education* (1st ed., pp. 110–126). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315623405-8>

Nagin, D., & Paternoster, R. (2000). Population heterogeneity and state dependence: State of the evidence and directions for future research. *Journal of Quantitative Criminology, 16*(2), 117–144. <https://doi.org/10.1023/A:1007502804941>

Narendorf, S. C., & McMillen, J. C. (2010). Substance use and substance use disorders as foster youth transition to adulthood. *Children and Youth Services Review, 32*(1), 113–119. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2009.07.021>

Nolet, A. M., Charette, Y., & Mignon, F. (2022). The effect of prosocial and antisocial relationships structure on offenders' optimism towards desistance. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 64(2), 59–81. <https://doi.org/10.3138/cjccj.2022-0006>

O'Connor, M., Sanson, A., Hawkins, M. T., Letcher, P., Toumbourou, J. W., Smart, D., Vassallo, S., & Olsson, C. A. (2011). Predictors of Positive Development in Emerging Adulthood. *Journal of Youth and Adolescence*, 40(7), 860–874. <https://doi.org/10.1007/s10964-010-9593-7>

Okpych, N. J., & Courtney, M. E. (2017). Who goes to college? Social capital and other predictors of college enrollment for foster-care youth. *Journal of the Society for Social Work and Research*, 8(4), 563–593. <https://doi.org/10.1086/694897>

Padilla-Walker, L. M., & Nelson, L. J. (2019). Parenting emerging adults. In M. H. Bornstein (Ed.), *Handbook of parenting: Children and parenting* (3rd ed., pp. 168–190). Routledge/Taylor & Francis Group. <https://doi.org/10.4324/9780429440847-5>

Padilla-Walker, L. M., Memmott-Elison, M. K., & Nelson, L. J. (2017). Positive relationships as an indicator of flourishing during emerging adulthood. In L. M. Padilla-Walker & L. J. Nelson (Eds.), *Flourishing in emerging adulthood: Positive development during the third decade of life* (pp. 212–236). Oxford University Press.

Park, K., & Courtney, M. E. (2022). Mitigating risks of incarceration among transition-age foster youth: Considering domains of social bonds. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 1–14. <https://doi.org/10.1007/s10560-022-00891-z>

Paulsen, V., & Berg, B. (2016). Social support and interdependency in transition to adulthood from child welfare services. *Children and Youth Services Review*, 68, 125–131. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2016.07.006>

- Pecora, P. J., Kessler, R. C., O'Brien, K., White, C. R., Williams, J., Hiripi, E., ... & Herrick, M. A. (2006). Educational and employment outcomes of adults formerly placed in foster care: Results from the Northwest Foster Care Alumni Study. *Children and Youth Services Review, 28*(12), 1459–1481. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2006.04.003>
- Perry, B. L. (2006). Understanding social network disruption: The case of youth in foster care. *Social Problems, 53*(3), 371–391. <https://doi.org/10.1525/sp.2006.53.3.371>
- Perry, G., Daly, M., & Kotler, J. (2012). Placement stability in kinship and non-kin foster care: A Canadian study. *Children and Youth Services Review, 34*(2), 460–465. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2011.12.001>
- Rosenberg, R. (2019). Social networks of youth transitioning from foster care to adulthood. *Children and Youth Services Review, 107*, 104520. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2019.104520>
- Rosenberg, R., & Kim, Y. (2018). Aging out of foster care: Homelessness, post-secondary education, and employment. *Journal of Public Child Welfare, 12*(1), 99–115. <https://doi.org/10.1080/15548732.2017.1347551>
- Runyan, D. K., & Gould, C. L. (1985). Foster care for child maltreatment: Impact on delinquent behavior. *Pediatrics, 75*(3), 562–568. <https://doi.org/10.1542/peds.75.3.562>
- Ryan, J. P., & Testa, M. F. (2005). Child maltreatment and juvenile delinquency: Investigating the role of placement and placement instability. *Children and Youth Services Review, 27*(3), 227–249. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2004.05.007>

Ryan, J. P., Hong, J. S., Herz, D., & Hernandez, P. M. (2010). Kinship foster care and the risk of juvenile delinquency. *Children and Youth Services Review*, 32(12), 1823–1830.

<https://doi.org/10.1016/j.chidyouth.2010.08.003>

Ryan, J. P., Marshall, J. M., Herz, D., & Hernandez, P. M. (2008). Juvenile delinquency in child welfare: Investigating group home effects. *Children and Youth Services Review*, 30(9), 1088–1099.

<https://doi.org/10.1016/j.chidyouth.2008.02.004>

Sakai, C., Mackie, T. I., Shetgiri, R., Franzen, S., Partap, A., Flores, G., & Leslie, L. K. (2014). Mental health beliefs and barriers to accessing mental health services in youth aging out of foster care. *Academic Pediatrics*, 14(6), 565–573.

Shulman, S., & Nurmi, J. E. (2010). Understanding emerging adulthood from a goal-setting perspective. *New Directions for Child and Adolescent Development*, 2010(130), 1–11.

<https://doi.org/10.1002/cd.277>

Steen, J., Loeys, T., Moerkerke, B., & Vansteelandt, S. (2017). Medflex: An R package for flexible mediation analysis using natural effect models. *Journal of Statistical Software*, 76, 1–46.

<https://doi.org/10.18637/jss.v076.i11>

Stein, M. (2012). *Young people leaving care: Supporting pathways to adulthood*. Jessica Kingsley Publishers.

Stein, M., & Dumaret, A. C. (2011). The mental health of young people aging out of care and entering adulthood: Exploring the evidence from England and France. *Children and Youth Services Review*, 33(12), 2504–2511.

<https://doi.org/10.1016/j.chidyouth.2011.08.029>

Tanner, J. L., Arnett, J. J., & Leis, J. A. (2009). Emerging adulthood: Learning and development during the first stage of adulthood. In M. C. Smith & N. DeFrates-Densch (Eds.), *Handbook of research on adult learning and development* (pp. 34–67). Routledge/Taylor & Francis Group.

Taylor, Z. E., Doane, L. D., & Eisenberg, N. (2014). Transitioning from high school to college: Relations of social support, ego-resiliency, and maladjustment during emerging adulthood. *Emerging Adulthood*, 2(2), 105–115. <https://doi.org/10.1177/2167696813506885>

Thornberry, T. P., Giordano, P. C., Uggen, C., Matsuda, M., Masten, A. S., Bulten, E., & Donker, A. G. (2012). Explanations for offending. In *From juvenile delinquency to adult crime* (pp. 47–85).

Vaughn, M. G., Howard, M. O., & DeLisi, M. (2008). Psychopathic personality traits and delinquent careers: An empirical examination. *International Journal of Law and Psychiatry*, 31(5), 407–416. <https://doi.org/10.1016/j.ijlp.2008.08.001>

Walters, G. D. (2018). College as a turning point: Crime deceleration as a function of college attendance and improved cognitive control. *Emerging Adulthood*, 6(5), 336–346. <https://doi.org/10.1177/2167696817739019>

Watt, T., Lord, K., Bustillos, S., Gavin-Williams, R., Greeson, J., Hail, T., & Hoffman-Cooper, A. (2023). Campus liaisons for students who have experienced foster care: Lessons learned from Texas legislation. *Children and Youth Services Review*, 153, 107094. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2023.107094>

Webster, D., Barth, R. P., & Needell, B. (2000). Placement stability for children in out-of-home care: A longitudinal analysis. *Child Welfare*, 614–632. <https://www.jstor.org/stable/45400238>

Widom, C. S. (1991). The role of placement experiences in mediating the criminal consequences of early childhood victimization. *American Journal of Orthopsychiatry*, 61(2), 195–209.

<https://doi.org/10.1037/h0079252>

Winokur, M., Holtan, A., & Batchelder, K. E. (2014). Kinship care for the safety, permanency, and well-being of children removed from the home for maltreatment. *Cochrane Database of Systematic Reviews*, (1). <https://doi.org/10.1002/14651858.CD006546.pub2>

Wood, D., Crapnell, T., Lau, L., Bennett, A., Lotstein, D., Ferris, M., & Kuo, A. (2018). Emerging adulthood as a critical stage in the life course. In N. Halfon, C. B. Forrest, R. M. Lerner, & E. M. Faustman (Eds.), *Handbook of Life Course Health Development* (pp. 123–143). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-47143-3_7

Xu, Y., & Bright, C. L. (2018). Children's mental health and its predictors in kinship and non-kinship foster care: A systematic review. *Children and Youth Services Review*, 89, 243–262.

<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.05.001>

Yoon, M., Bender, A. E., & Park, J. (2018). The association between out-of-home placement and offending behavior among maltreated youth: A systematic review. *Children and Youth Services Review*, 95, 263–28.

<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.11.006>